Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15553 – 7 F

VENDREDI 27 JANVIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



… entretien … Gabriel …a Marquez

Un nouveau roman du célèbre écrivain colombien sort en France dans quelques jours. *De l'amour et autres démons* narre les amours interdites d'une marquise créole de douze ans et d'un prêtre trentenaire dans la Cartagène du XVIIIe siècle. L'auteur explique longuement dans « Le Monde des livres » sa technique romanesque. p. I et XII

Colonisation israélienne autour de Jérusalem

Le gouvernement israélien a autorisé, mercredi 25 janvier, le *« renforcement »* de la colonisation autour de Jérusalem. Près de cinq mille nouveaux logements pourront être construits cette année. Les Palestiniens condamnent ce programme. p. 5

Les fantômes de la psychiatrie soviétique

L'Institut Serbski de Moscou a accueilli de nombreux dissidents, tenus pour *« schizophrènes » par les autorités soviétiques* pour leur opposition au régime. Les équipes de l'époque n'ont pas toutes été remplacées. p. 13

Réorganisation chez Pechiney

Successeur de Jean Gandois à la tête de la firme d'aluminium, Jean-Pierre Rodier annonce la réorganisation complète du groupe. Il veut mettre fin au statut d'exception de sa filiale américaine American National Can. p. 16

Mary Pierce en finale à Melbourne

Première Française à disputer une finale de simple à l'Open de tennis d'Australie, la joueuse retrouvera samedi 28 janvier l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, qui l'a battue en juin 1994 en finale du tournoi de Roland-Garros. p. 23

La BD au Salon d'Angoulême

Le traditionnel Salon de la bande dessinée d'Angoulême confirme le regain des albums pour enfants et adolescents, tandis que les histoires pour adultes, teintées de sexe et de violence, font moins recette. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 45 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0127 - 7,00 F



Le gouvernement allemand lance un vaste plan contre le chômage

Une réflexion sur l'emploi est engagée entre les partenaires sociaux

L'AMÉNAGEMENT du temps de travail est au centre de la première grande rentrée sociale allemande après les élections du 16 octobre 1994, qui avaient vu la reconduction, de justesse, de la coalition du chancelier Kohl. Une table ronde a réuni mercredi soir 25 janvier à Bonn, autour du chancelier et des ministres concernés, les représentants des grandes organisations patronales et syndicales.

En signe de bonne volonté, le gouvernement et le patronat ont accepté la reprise des programmes en faveur des chômeurs de longue durée. Trois milliards de marks seront débloqués pour les quatre années à venir afin de permettre aux entreprises d'engager les laissés-pour-compte de la reprise économique. Le DGB, la puissante fédération des syndicats allemands, forte de dix millions de membres, avait, ce week-end, en ouverture de rideau, indiqué qu'elle était prête à discuter de la semaine de quatre jours sans obligation de compensation salariale totale et qu'elle n'excluait plus le travail du samedi, réclamé par les entreprises pour disposer d'une plus grande flexibilité dans la gestion de leur personnel et de leur production. Ces bonnes intentions, qui restent à confirmer au niveau des grands syndicats de branche, ont fait l'effet d'une petite bombe, en Allemagne et au-delà.

En France, le député UDF Gilles de Robien, vice-président de l'Assemblée nationale, *s'est félicité* de cette initiative *« qui permettra aux Allemands d'être en mesure de lutter efficacement contre le chômage »* et a regretté que la France laisse en ce domaine à l'Allemagne le rôle de *« pionnier »*. Il estime que la situation en France, bien plus encore qu'en Allemagne, *« nécessite de réels efforts d'imagination et de solidarité pour lutter contre le chômage »*. C'est déjà en Allemagne, dans la région de Basse-Saxe, que Volkswagen expérimente depuis l'année dernière une réduction du temps de travail de ses salariés pour éviter des licenciements.

L'heure est d'autant plus favorable en Allemagne à des discussions approfondies que le chancelier Kohl, réélu de justesse en octobre dernier, est obligé de compter à la fois avec une très faible marge de manœuvre au Bundestag et une forte majorité de l'opposition sociale-démocrate dans la deuxième chambre du Parlement, celle des Länder.

Le projet de budget préparé par le ministre des finances, Theo Waigel, *qui prévoit dans les dépenses* sociales, notamment dans le budget de l'Office du travail, d'importantes réductions, a fait l'objet d'une levée de boucliers à gauche, dont le chancelier ne peut pas ne pas tenir compte.

Dans les domaines où les Länder ont leur mot à dire, l'heure est aujourd'hui, et pour la durée de l'actuelle législature, à une sorte de cohabition camouflée qui, sur les grands sujets – réunification, consolidation du site industriel allemand, emploi –, devrait être favorable à la recherche d'un consensus.

Lire page 4

M. Jospin et M. Emmanuelli s'affrontent au sein du PS

La désignation du candidat socialiste à l'Elysée ravive la bataille entre les courants



LA COMPÉTITION entre Lionel Jospin et Henri Emmanuelli pour la candidature socialiste à l'élection présidentielle, ouverte jeudi 26 janvier, apparaît comme une réédition du funeste congrès de Rennes de mars 1990. M. Emmanuelli, premier secrétaire du PS, est en effet soutenu par Laurent Fabius, dont le conflit avec M. Jospin avait conduit aux affrontements d'il y a cinq ans. Jack Lang a annoncé son retrait et son ralliement à M. Emmanuelli.

La division du PS fait craindre à certains que le parti soit dans l'incapacité de désigner le candidat de la gauche apte à figurer au second tour de l'élection présidentielle. Dans cette hypothèse, le congrès extraordinaire du 5 février ne marquerait pas le terme de la bataille au sein de la gauche, mais pourrait la relancer à l'extérieur du Parti socialiste.

Lire page 7

Les fusées russes en état de délabrement avancé

« LA HAUTE-VOLTA avec des fusées ». L'expression soulignait naguère les contradictions de l'URSS, superpuissance militaire frappée de sous-développement. Sans les fusées, il ne resterait plus qu'une économie du tiers-monde. Or c'est exactement ce qui menace la Russie. Selon les *Izvestia*, le pays est au 6e rang mondial dans le domaine spatial, après avoir occupé la deuxième, voire la première place. Quant au quotidien de l'armée, *Krasnaïa Zvezda*, il affirme que près de la moitié des fusées balistiques intercontinentales ne sont plus en état de marche. La moitié, c'est encore beaucoup étant donné le *« suréquipement »* hérité de l'URSS, mais la deuxième puissance nucléaire du monde n'en serait pas moins en train de perdre les moyens de son statut.

Dans le domaine spatial dit « civil », sept lanceurs ont été construits en 1994 sur les quarante-cinq commandés. Les stations et les satellites sont *« en fin de vie »*. La station *Mir* ne cesse d'inquiéter les spécialistes par ses pannes à répétition, ce qui n'empêche pas les Américains de travailler à des programmes communs et une Française de se préparer pour le grand voyage orbital.

Quand les dirigeants soviétiques pensaient encore que la science communiste l'emporterait sur la science capitaliste, le militaire venait à la rescousse du civil. Ces temps sont révolus. Avec 25 ou 30 ans d'âge et l'absence d'entretien, nombre de missiles sont hors service, et les ogives nucléaires sont obsolètes. Les systèmes de commandement, de transmissions, d'approvisionnement énergétique fonctionnent seulement grâce à un *« effort héroïque »* des troupes. Dans ces conditions, l'arsenal nucléaire russe paraît moins menaçant par ses performances que par ses défectuosités.

La discussion avec les Américains sur plusieurs centaines de millions de dollars de contrats et le débat budgétaire à Moscou ne sont sans doute pas étrangers à ces cris d'alarme. Le moment est bien choisi pour les divers *lobbies* de réclamer de l'argent alors que, selon les *Izvestia*, *« un mois de guerre en Tchétchénie coûte plus cher que le budget spatial de 1994 »*. Une bonne nouvelle cependant : la fusée norvégienne qui s'est abîmée d'elle-même dans l'océan Arctique n'a pas été abattue par un engin russe comme l'avait d'abord laissé entendre l'agence Interfax sur la foi de déclarations – inquiètes ou triomphalistes ? – de généraux russes.

Daniel Vernet

Auschwitz, la Pologne et le génocide

AU MOIS d'août 1993, un colloque international rassemblant historiens, philosophes et religieux était réuni autour du thème : « L'avenir d'Auschwitz : conserver les ruines ? »

Cette interrogation suscita chez les survivants et les dépositaires de la mémoire de la Shoah des clivages profonds. *« Laissons pourrir ce lieu maudit ! »*, s'écriaient les uns, tandis que d'autres estimaient que la conservation, voire la reconstruction des lieux réels de la souffrance et de la mort étaient nécessaires à la lutte contre l'oubli.

D'autres enfin, comme Serge Klarsfeld, proposaient de reconstituer l'ancienne rampe d'arrivée où était effectué le tri de ceux qui étaient envoyés immédiatement dans les chambres à gaz, et de laisser se dégrader les autres traces matérielles *« dont le sort*, affirmait-il, *doit être lié à celui de la génération qui a connu les victimes »*.

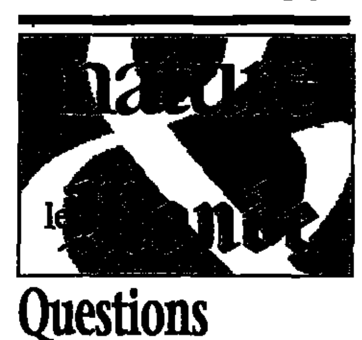
Quels symboles pour quelle mémoire ? Au moment même où s'ouvrent à Oswiecim les cérémonies officielles de la commémoration de la libération du camp par l'armée rouge, il y a cinquante ans, il faut bien constater que la mémoire d'Auschwitz est fractionnée, et parfois même instrumentalisée pour servir à la légitimation des pouvoirs d'aujourd'hui.

Cette commémoration a lieu pour la première fois dans une Europe démocratique, pour l'essentiel des pays qui la composent. Jusque-là, les cérémonies du souvenir étaient obérées par l'application du credo de la mémoire « officielle » de la Pologne communiste, matérialisée par la plaque commémorative installée à l'entrée du camp de Birkenau : *« Ici, de 1940 à 1945, quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été torturés et assassinés par les meurtriers hitlériens. »*

Grâce à l'action du Comité international du Musée d'Etat d'Auschwitz, présidé par l'historien Wladislaw Bartoszewski et comprenant vingt-six membres de toutes nationalités, le texte a été modifié dans un sens plus conforme à la vérité : *« Que ce lieu où les nazis ont assassiné un million et demi d'hommes, de femmes, d'enfants, en majorité des juifs de divers pays d'Europe, soit à jamais pour l'humanité un cri de désespoir et un avertissement ! »* Vérité des chiffres, rappel du caractère systématiquement raciste de l'entreprise d'extermination nazie : tout cela était nécessaire pour faire pièce à l'entreprise négationniste qui s'était développée dans la dernière décennie, en s'appuyant, entre autres, sur la vulgate national-communiste. Comment expliquer alors le malaise qui s'est instauré entre le monde juif et les autorités polonaises, et qui a conduit à l'organisation de cérémonies séparées, l'une, jeudi 26 janvier, au caractère proprement juif, et l'autre, officielle, le lendemain, vendredi 27 janvier marquée par le discours du président polonais Lech Walesa ?

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 15



Questions sur les origines de l'homme

UNE SÉRIE de 90 ossements représentant 45 % du squelette d'un adulte sont venus s'ajouter aux fossiles d'hominidés vieux de 4,4 millions d'années découverts en 1994 en Ethiopie par une équipe internationale de paléontologues dirigée par l'Américain Tim White, a-t-on appris récemment à Addis-Abeba. Attribués à une nouvelle espèce baptisée *Australopithecus ramidus*, ces fossiles sont plus anciens d'un million d'années que ceux de la célèbre Lucy découverts en 1974. Cet afflux soudain d'indices nouveaux sur une période assez pauvre en fossiles bouscule les théories bâties par les chercheurs qui s'efforcent de retracer les origines de l'humanité. Le puzzle est plus compliqué que prévu et les restes de nos lointains ancêtres entrent mal dans les « cases » que leur ont assignées les paléontologues. Il y a quatre millions d'années, la « branche » des hommes se séparait tout juste de celle des singes. Cette évolution semble avoir donné lieu à de multiples « essais » d'adaptation au milieu, et les espèces des deux familles, encore très proches, partageaient des caractères communs très difficiles à attribuer à l'une ou à l'autre. Certains chercheurs en concluent que le « chaînon manquant » n'est peut-être qu'un mythe.

Lire page 22

BOSNIE Le siège de Sarajevo dure depuis mille jours. Pour marquer ce triste anniversaire, la capitale bosniaque accueille, du 26 au 28 janvier, de nombreux intellectuels et hommes politiques venus du monde entier. *« Même ceux qui viennent pour le safari intellectuel sont utiles »*, disent les Sarajéviens, qui redoutent l'oubli autant que les obus. ● Le 2 mai 1992, l'étau des forces serbes se refermait sur la ville. Mille jours plus tard, une nouvelle trêve fragile s'est installée, quelques accès à la capitale bosniaque ont été récemment rétablis, mais les grandes puissances ont bien du mal à relancer le processus de paix. ● Mercredi 25 janvier, la dernière navette des médiateurs internationaux entre Sarajevo et Pale, le fief des Serbes de Bosnie, s'est conclue sans succès et les combats reprenaient dans le nord-ouest du pays.

Il y a 1 000 jours, le siège de Sarajevo commençait

Même si la trêve conclue le 31 décembre 1994 a permis de desserrer l'étau des forces serbes, la capitale bosniaque continue de vivre dans un climat de guerre et d'étouffement

SARAJEVO
de notre correspondant

C'était le 2 mai 1992. Sarajevo vivait déjà au rythme des barricades, des tirs des « snipers » cachés dans les étages des tours grises et des premiers bombardements, depuis environ un mois. Sarajevo connaissait déjà la guerre, mais les Bosniaques allaient et venaient presque à leur gré, la peur au ventre. Ce 2 mai 1992, un train quitte la gare de Sarajevo, il sera le dernier. L'étau se referme sur la ville, le tramway brûle, les habitants rejoignent les abris.

Postés sur les collines, plusieurs milliers de miliciens nationalistes serbes ont reçu l'ordre d'entamer le siège de la capitale de Bosnie-Herzégovine. Ils sont puissamment armés, puisqu'ils ont fait main basse sur l'artillerie de l'ex-armée yougoslave. En bas, soldats, étudiants et voyous unissent leurs forces, et ils résistent aux assauts.

Le siège de Sarajevo célèbre son millième jour. Dix mille morts, soixante mille blessés... Des éclopés, des êtres meurtris, des fous... Le siège de Sarajevo, c'est avant tout ces disparus, et ceux qui ne trouveront jamais plus la paix. Le siège de Sarajevo, ce sont ces jardins devenus potagers, ces balcons où les patates ont remplacé les fleurs, ces arbres disparus. Ce sont ces femmes impeccablement maquillées, ces artistes toujours vivants, cet « esprit », aiment dire les Sarajéviens. Ce sont ces jours froids où il faut attendre cinq heures, sous les bombes, afin de remplir un bidon d'eau potable ou recevoir un sachet de riz acheminé par la Forpronu. Ce sont ces poêles artisanaux où l'on brûle les derniers livres et les jouets des enfants, pour que ces enfants ne meurent pas lorsque vient l'hiver.

« CES DRÔLES D'ÉTRANGERS »

« Depuis mille jours, nous vivons dans une situation qui nous aurait paru invraisemblable avant. Nous avons le sentiment d'assister à un essai scientifique dont nous serions nous-mêmes les cobayes, commente le maire de Sarajevo, Tarik Kupusovic. *D'habitude, lorsque l'on met quelqu'un en prison, il sait combien de temps il va y rester. Et puis il est emprisonné parce qu'il a commis une erreur, un crime. Quel est notre crime ? Cinq siècles de vie commune ? » « Il y a mille jours, notre armée, celle de l'ancienne Yougoslavie, nous a encerclés dans l'espoir de nous étouffer,* poursuit le maire. *Grâce à notre volonté de survivre et à l'identité de notre ville, nous sommes parvenus à résister. L'idée de la Grande Serbie est allée jusqu'au pont de Vrbanja, et s'y est arrêtée. »* Ces ponts au-dessus de la rivière Miljacka marquent la « frontière » entre la ville et la « République serbe » autoproclamée.



Pour célébrer ce millième jour de siège, M. Kupusovic a invité des « amis » de toute la planète. Des politiciens, des artistes, des inconnus, des maires de villes non assiégées. Les « citoyens d'honneur » de la capitale bosniaque seront là. Susan Sonntag, l'écrivain qui a dirigé *En attendant Godot* à Sarajevo. John Jordan, ce soldat du feu américain arrivé au début de la guerre, qui a combattu les flammes, sous les tirs, aux côtés des pompiers bosniaques. Celui qui fut le premier *« citoyen d'honneur »* de Sarajevo ne viendra pas, il s'agit de François Mitterrand. En juin 1992, le président français avait percé la première brèche dans le siège de la ville, en ouvrant l'aéroport aux avions-cargos humanitaires. Accueilli ce jour-là en héros, il est devenu l'homme le plus haï des Sarajéviens, persuadés, à tort ou à raison, qu'en lançant le *« cirque humanitaire »*, M. Mitterrand souhaitait avant tout stopper une éventuelle intervention militaire américaine. Ce siège, qui paraît éternel, comporte effectivement plusieurs brèches. Un aéroport qui, sous le contrôle des « casques bleus », alimente un peu la ville en nourriture. Un tunnel, creusé sous l'aéroport, par où transitent aussi bien des combattants, des armes, des cigarettes, des produits frais. Des « accords » qui, parfois signés sous l'égide de la Forpornu, détendent l'atmosphère, et permettent de rétablir ponctuellement l'électricité ou le gaz. Le siège de Sarajevo n'est pas total. *« Nous sommes des prisonniers torturés, des otages,* pense Tarik Kupusovic. *On ne nous tue pas tout de suite, on nous étouffe lentement. Les Serbes désirent notre capitulation. »*

Du 26 au 28 janvier, les hôtes de M. le maire sont donc invités à découvrir, ou à redécouvrir, ce siège de mille jours. Un colloque se tiendra samedi 28 à l'hôtel Holiday Inn, à cinquante mètres de la ligne de front, et une proclamation sera solennellement signée. Les maires de Varsovie, Rome, Téhéran, Budapest, Zagreb, Tirana, croiseront des intellectuels, dont les Français de la « Liste pour Sarajevo » des élections européennes du printemps 1994, Léon Scwhartzenberg et Bernard-Henry Lévy en tête, des bénévoles d'organisations humanitaires, des journalistes. *« Ces drôles d'étrangers qui viennent à Sarajevo quatre ou cinq jours, et qui repartent en étant persuadés de savoir ce que le mot "souffrance" signifie »*, ironise le quotidien bosniaque *Vecernije Novine*. *« Chaque occasion est bonne pour atteindre le cœur et l'esprit de l'Europe,* répond Hanifa Kapidzic, professeur à l'université de Sarajevo. *Même ceux qui viennent pour le safari intellectuel sont utiles, car j'espère qu'en rentrant chez eux ils raconteront la vérité. Le pire serait de demeurer tout à fait enfermés. »*

Rémy Ourdan

Le récit d'un « casque bleu » désabusé

UN SOLDAT s'en prend au discours *« pontifiant, manichéen et mensonger »* de *« quelques philosophes »* parisiens *« passés maîtres dans l'art médiatique de forger l'opinion »*. Voilà comment se présente le pamphlet du commandant Franchet : *Casque bleu pour rien, ou Ce que j'ai vraiment vu en Bosnie.* L'ouvrage est écrit par un officier français qui a servi à la Forpronu et témoigne sous pseudonyme.



« Ceux qui savent ne parlent pas », écrit l'auteur, qui rappelle que diplomates et soldats sont tenus au silence. Un silence d'autant plus impérieux que la mission de maintien de la paix en ex-Yougoslavie est conduite, de façon acrobatique, par une institution internationale *« totalement dépassée »* et *« engoncée »* dans ses habitudes héritées de la guerre froide. Le commandant Franchet remarque que le « casque bleu » français n'est pas plus à l'aise dans ces missions-là. Il relate combien ont été *« déboussolés »* des cadres *« lâchés à l'été 1992 au beau milieu d'un conflit à quoi rien ni personne ne les avaient préparés »*.

Vers les Balkans compliqués, le commandant Pranchet s'est envolé avec des idées simples : des méchants, d'un côté, c'est-à-dire les Serbes, et, de l'autre, des bons, c'est-à-dire les Bosniaques. Après avoir servi à Bihac et à Sarajevo, il a noté que, souvent, les Bosniaques n'hésitaient pas à s'en prendre aux « casques bleus » français, mais aussi, pour faire monter la tension, à leur propre population. *« Il faut avoir vu,* écrit-il dans un chapitre consacré aux manipulations, *un « sniper » musulman de Sarajevo tirer sur des Musulmans, à quelques dizaines de mètres de l'état-major de la Forpronu, pour comprendre que les Bosniaques, à bout de désespoir, sont prêts à toutes les provocations pour inciter la force multinationale à intervenir contre les Serbes. »*

Au fil des mois, *« la vraie-fausse mission humanitaire de l'ONU a bel et bien évolué vers une interposition de fait entre des belligérants »* et une *« gestion de fait de la crise bosniaque »* par le Conseil de sécurité. C'est ainsi du moins que l'a vécu le commandant Franchet. Au sein d'une Forpronu *« décrédibilisée »*. Avec *« une culture onusienne* [qui] *oscille toujours entre plusieurs dogmes »*, dont le principal est *« d'être présent tout en fermant les yeux »* et où *« l'inertie »* est vertu parce qu'elle est *« le vieux réflexe corporatiste des militaires du monde entier »*. Au service d'un pays, la France, qui, pronostique-t-il, *« sera la grande perdante »* de l'opération, tiraillée entre plusieurs intérêts, et dont le chef de l'Etat est *« figé dans des convictions discrètement désuètes »*.

Jacques Isnard

★ **Casque bleu pour rien, du commandant Franchet, éd. Jean-Claude Lattès, 140 pages, 79 F.**

Le désespoir des mères de soldats russes partis en Tchétchénie

NAZRAN
de notre envoyé spécial

Ils ont, ils avaient dix-huit, dix-neuf ans. Ils venaient de commencer leur service militaire lorsqu'un jour on les fit monter dans des camions, armés, casqués. Les paysages ont défilé. Dans le plus grand secret, sans préparation, ils sont allés par milliers faire la guerre. Visages d'enfants devenus combattants en Tchétchénie. A quelques kilomètres de Grozny, ils étaient dans les champs à s'entraîner au tir en visant une rangée de bouteilles plantées dans la neige. Soldats de l'armée de Russie, ils sont aujourd'hui tués, prisonniers ou survivants.

Elles sont une cinquantaine dans une cave d'usine à Nazran, à la frontière entre l'Ingouchie et la Tchétchénie. Elles préparent des tracts, consultent des listes et jouent machinalement avec un bouton de manteau, un ongle entre les dents. La vieille machine à écrire imprime les derniers mots : *« Si nos exigences ne sont pas réalisées, nous, les mères de soldats russes, nous nous gardons le droit donné par le Seigneur d'engager la vengeance justifiée contre tous ceux qui ont fait tuer nos enfants. »* Assise sur un banc, Léna, quarante-deux ans, parle de son fils, l'air assommé : *« Tu le vois grandir, tu t'occupes de lui, et finalement... »*

Jamais ces femmes n'ont été informées du départ des jeunes gens sur le front. Le doute, pour l'une, est venu lorsque son fils a cessé de lui écrire, pour l'autre lorsqu'une lettre lui notifie que le sien a quitté la caserne *« pour une manœuvre en Russie centrale »*. Un télégramme de bonne année a été renvoyé à son expéditrice pour cause d'*« absence du destinataire »*. Une mère qui questionne l'état-major s'entend répondre : *« Votre fils, parti en Tchétchénie ? Je ne comprends pas ce que vous me dites, madame. »*

Nadia a été avertie par un journaliste qui revenait de Grozny. En toute hâte, dans les combats, son fils avait donné à celui-ci un bout de papier, un numéro où appeler. Lida, Olga, Raïssa ont appris par la presse que leurs enfants avaient été faits prisonniers (certains journaux ont publié des listes de noms)... *« et par la même occasion qu'ils étaient eux aussi engagés dans la guerre »*. Une mère pense que les hauts responsables militaires ne veulent plus, comme avec l'Afghanistan, démoraliser la population, quand celle-ci apprenait que dans chaque quartier, dans chaque village, les télégrammes se succédaient pour annoncer la mort d'un soldat. *« Aujourd'hui, ils alertent les familles en parlant d'un accident mortel au cours d'une manœuvre en Sibérie, jamais en Tchétchénie »*, dit-elle.

« CONTRE LEUR GRÉ »

Ces femmes ont fait un détour à Mozdok, où est implanté l'état-major des forces russes. *« Les officiers nous ont écoutées, agacés. Ils nous ont répondu que nous devrions lutter avec eux plutôt que les déranger. »* Puis elles sont allées quelques kilomètres plus loin, à Nazran, pour vivre plus près de la guerre, aux côtés des milliers de réfugiés tchétchènes qui arrivent de Grozny, la ville que leurs enfants bombardent, disent-elles, *« contre leur gré »*.

L'une d'elles est partie dans la ville assiégée avec son mari, car son enfant, a-t-elle appris, y a été fait prisonnier. Personne ne sait si elle l'a retrouvé. Un groupe de dix-huit mères errerait également depuis le 4 janvier dans Grozny. Selon les rumeurs, elles se seraient perdues dans la ville, ou bien elles auraient réussi à libérer cinq prisonniers tout en restant bloquées dans les caves des maisons bombardées. D'autres femmes sont prêtes à y aller, *« mais il faudrait partir groupées »*, suggère Natacha, qui a eu confirmation que son fils est détenu par les hommes du général Doudaev.

Nadia ignore ce qu'est devenu le sien. Elle a fait passer un message de recherche à des femmes ingouches qui, elles, le donneront à des Tchétchènes. On parle aussi d'une division russe qui aurait été anéantie. On voudrait vérifier ce qui filtre à travers la frontière : l'armée russe aurait creusé à la hâte des fosses communes pour y amasser les corps mutilés sans qu'on ait pu, ou voulu, les identifier.

Des caves de cette usine de Nazran, on entend le ronflement des avions qui vont lâcher leurs bombes à quelques kilomètres de là. *« Même les fascistes allemands n'avaient pas bombardé comme ça sur les civils »*, s'insurge Natacha, une grand-mère de soixante-dix-huit ans. Nadia a entre ses mains un extrait de la nouvelle Constitution qui stipule que le président est responsable de la vie des citoyens de la Fédération. D'autres femmes voudraient en savoir davantage sur les intentions d'un procureur général de Moscou qui a insinué que certains jeunes prisonniers russes pourraient être assimilés à des déserteurs.

« DES GENS COMME LES AUTRES »

La première nuit, quand elles sont arrivées, se souvient Leïla Tsoro-Iéva, la militante ingouche qui les a accueillies, *« le contact a été difficile. Je les avais emmenées à la gare, où des réfugiés de Grozny dormaient dans un train. Des femmes tchétchènes les avaient violemment prises à partie. Puis les mères russes se sont mises à parler. Les Tchétchènes leur répondaient, ça a duré toute la nuit. Les unes, les autres pleuraient, s'embrassaient, se parlaient encore... »* Léna, une mère russe, pensait au début que son gouvernement avait raison de faire donner la troupe contre *« les bandits, les criminels »*. *« Moi-même, je voyais les Tchétchènes comme des gens extrêmement cruels, des sauvages qui tuaient, qui ne faisaient pas de prisonniers. Ça m'a terrorisée encore plus de savoir que mon fils allait combattre contre ces gens-là. Ici, à Nazran, je me rends compte qu'ils sont comme tout le monde. Ils se défendent parce qu'ils sont attaqués. »*

Tamara, une autre mère de soldat russe, est logée dans un baraquement occupé par des réfugiés de Grozny : *« Leur maison a été bombardée par les Russes, et moi je suis russe. Ils m'ont hébergée. Je partage avec eux leurs dernières miettes. Ils m'ont raconté Grozny... »* Un voisin lui a aussi parlé de son itinéraire d'Ingouche vivant en Ossétie : quatorze villages bombardés par les Russes en 1992. *« Cet homme me souhaite de retrouver mon fils... »*

Dominique Le Guilledoux

Une lettre au général Doudaev

Réunies dans le Comité de mères de soldats russes, les femmes installées à Nazran ont écrit au général Doudaev *« en espérant qu'il aura le courage »* d'accepter des libérations sans conditions des prisonniers. Elles ont rédigé un *« appel et un ultimatum »* aux dirigeants russes leur demandant l'arrêt immédiat des combats, le retrait des troupes russes et un plan de sauvetage de la population tchétchène. Elles ont l'intention d'aller à Mozdok, à Grozny, à pied, en bus avec des drapeaux blancs, des pancartes, des slogans. *« Après soixante-dix ans d'ancien régime, les gens sont encore abrutis, il serait temps qu'ils se réveillent »*, dit Léna, sans illusions. Mais les jours passent et aucune accalmie n'est signalée à Grozny. Peut-être déplaceront-elles leur manifestation dans un petit village près de la frontière, en Tchétchénie.

Le Kremlin considère que l'étape militaire est « pour l'essentiel terminée »

MOSCOU
de notre correspondante

Le Conseil de sécurité russe n'a pas émis l'ombre d'une critique, mercredi 25 janvier, envers les exécutants de la guerre en Tchétchénie. Au contraire, il a *« félicité »* le ministre de la défense, Pavel Gratchev, pour le *« bon achèvement »* des opérations militaires. Au même moment, ces « opérations » battaient leur plein, s'étendant de plus en plus à toute la petite République caucasienne, selon les correspondants étrangers sur place. Réuni pour la septième fois depuis la décision du président russe, le 29 novembre 1994, de rétablir par *« tous les moyens l'ordre constitutionnel »* en Tchétchénie, le Conseil de sécurité, présidé par M. Eltsine, a usé de l'artifice annoncé depuis des semaines : la première étape, militaire, est considérée *« pour l'essentiel terminée »*, on entre officiellement dans la phase des *« simples opérations de police »*.

Ainsi les responsabilités peuvent être transférées. Première cible de l'opinion en Russie comme à l'étranger, Pavel Gratchev, qui apparaissait rayonnant mercredi, passe le flambeau au ministère de l'intérieur. En outre, le représentant personnel du président Eltsine en Tchétchénie, l'ancien chef de kolkhoze Nikolaï Egorov, propulsé vice-premier ministre pour les besoins de la guerre, doit lui aussi être remplacé, officiellement pour raisons de santé.

UNANIMITÉ

Pour montrer l'unanimité retrouvée du pouvoir autour de Boris Eltsine, le conseiller du président pour les affaires de sécurité, Iouri Batourine, membre du clan dit « libéral », a été à nouveau invité au Conseil de sécurité, dont il était écarté depuis novembre 1994. Pour signaler aussi la nouvelle unanimité au sein de l'armée, Pavel Gratchev a été montré à la télévision auprès de blessés de guerre, en compagnie du chef d'état-major, Mikhaïl Kolesnikov, et du vice-ministre, Andreï Kokochine, seul civil du ministère et, à ce titre, espoir des réformateurs. M. Eltsine reprend, lui, ses activités *« ordinaires »* et a prévu de se rendre jeudi en province.

Dans une autre « province », en Tchétchénie, l'« ordinaire » se poursuit aussi, mais c'est celui de la guerre. Les forces russes ont utilisé, mercredi, toute leur puissance de feu pour tenter de venir à bout de la résistance tchétchène, à Grozny ainsi que dans l'ouest et le sud de la République. Mais la guerre et les représailles se poursuivent, même derrière les lignes russes. Des villages situés derrière le front russe sont bombardés, selon l'AFP. Deux hélicoptères russes ont été abattus, mercredi, à une vingtaine de kilomètres au nord de Grozny, dans une zone théoriquement sous contrôle russe.

Sophie Shihab



Investi par la Chambre, le gouvernement Dini a le soutien des milieux d'affaires italiens

Le président du patronat, Luigi Abete, se dit « confiant plus qu'optimiste »

La Chambre des députés a accordé la confiance, mercredi 25 janvier, au gouvernement de Lamberto Dini. Le vote n'a été obtenu que par 302 voix contre 39, avec l'abstention en bloc de Forza Italia, le mouvement de M. Berlusconi, de l'Alliance nationale et du centre chrétien-démocrate. Cette majorité par défaut peut donc être retirée à tout moment au gouvernement qui a présenté un programme économique ambitieux.

ROME
de notre correspondante

« La confiance devrait bientôt revenir sur les marchés », pronostique Luigi Abete, jeune et ambitieux président de la Confindustria, le patronat italien, dans un entretien accordé au *Monde* mercredi 25 janvier, immédiatement après l'investiture du gouvernement de Lamberto Dini.

Après un mois d'incertitudes, l'arrivée aux affaires de cette *« équipe particulièrement compétente »* devrait consolider la lire et donner un peu de continuité à une reprise économique *« forte et significative »*. M. Abete espère que Lamberto Dini adoptera rapidement les mesures qu'il a définies comme prioritaires, en particulier la réforme du système des retraites. Autres priorités, la transparence des appels d'offres publics et la flexibilité du marché du travail, sur lequel il existe depuis juillet 1993 un accord avec les syndicats.

Les privatisations, sur lesquelles Lamberto Dini a particulièrement insisté lors de son discours d'investiture ont été retardées, sinon bloquées sous le précédent gouvernement. Pour Luigi Abete, ce retard *« représente un handicap par rapport aux autres pays occidentaux »* et il souhaite que *« des privatisations soient lancées immédiatement dans les services publics et le secteur bancaire »*, tout en reconnaissant que le mouvement se heurte *« aux réticences de la bureaucratie interne des entreprises et à la culture des « secteurs stratégiques à protéger » qui subsiste dans certaines forces politiques »*.

« L'exaspération du climat politique de ces derniers mois » n'a pas facilité la tâche du gouvernement précédent, concède M. Abete, qui n'a pas ménagé ses critiques au gouvernement de Silvio Berlusconi : *« Le problème n'a pas été le manque de mesures adoptées. Certaines étaient même très bonnes, je pense à celles sur la fiscalité de l'entreprise, ou à d'autres, qui n'ont pas forcément abouti, sur la politique d'investissement. Le problème, c'était l'instabilité : plus que la hausse des taux d'intérêts, elle faisait qu'on ne pouvait rien prévoir. »*

La politique serait-elle irresponsable en Italie, et l'économie en quelque sorte prise en otage ? *« Nous avons assisté ces derniers mois à une « délégitimation » réciproque entre majorité et opposition qui a beaucoup contribué à l'instabilité. L'économie est moins otage que victime de la politique : la lire a souffert alors que l'économie réelle se portait bien. »*

Pour l'avenir, Luigi Abete se sent *« confiant plus qu'optimiste »*. *« Il ne faut pas laisser passer la chance de la reprise*, dit-il, *nous devons l'utiliser non pour augmenter le niveau de vie du citoyen italien, mais pour revitaliser notre système et le rendre plus compétitif. Entre 1986 et 1988, il y a eu une explosion de la finance et des marchés, que nous n'avons pas su capitaliser. Résultat, le contrecoup de la récession a été terrible. Cette chance gaspillée a coûté cher aux vieux partis, au moins autant que les enquêtes judiciaires. »*

La politique n'a-t-elle pas aussi gâché les rapports à l'intérieur du patronat ? On dit que Cesare Romiti, le numéro deux de Fiat, aurait déserté certaines réunions pour protester contre la trop grande « politisation » de la Confindustria, qui a eu tendance à envisager l'« après-Berlusconi » bien avant la chute du gouvernement. Luigi Abete dément, catégoriquement : *« L'épisode en question a été mal interprété et n'a rien à voir avec la politique. En fait, nous représentons les intérêts de l'entreprise, pas les idées politiques des entrepreneurs. Il n'est pas rare que tel ou tel bloc d'opinion cherche à se prévaloir de notre appui. Mais nous sommes sans doute l'organisation qui a la plus forte autonomie, y compris parmi les organisations semblables en Europe. »*

Marie-Claude Decamps

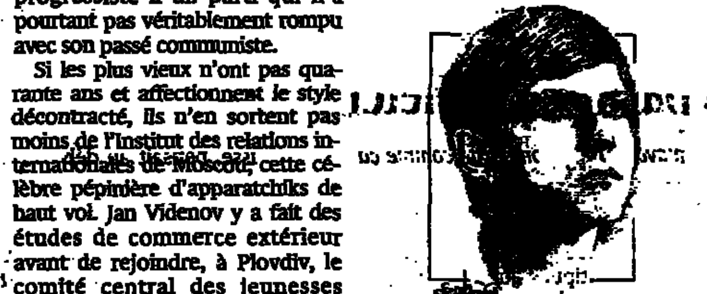
Une majorité par défaut

Par 302 voix favorables, 39 contre et 270 abstentions, les députés italiens ont voté la confiance, mercredi 25 janvier, au gouvernement de « techniciens » présidé par l'ex-ministre du Trésor de Silvio Berlusconi, Lamberto Dini. Le débat et le vote, prévus lundi et mardi prochains au Sénat, ne devraient être qu'une formalité, les partis qui ont appuyé M. Dini (progressistes, centristes du PPI et Ligue du Nord) y étant majoritaires. En revanche, le « non » des nostalgiques de Rifondazione comunista et l'abstention massive de Forza Italia et de l'Alliance nationale (extrême-droite) risquent de compliquer la tâche de M. Dini, dont la majorité à la Chambre, obtenue par défaut, est des plus fragiles. Au point que, reprenant son idée selon laquelle le Parlement est *« totalement délégitimé »*, M. Berlusconi a estimé que sa *« loyauté »* avait permis la naissance du gouvernement Dini, mais que ce dernier devait à présent *« montrer sa propre loyauté en retour, en consentant à ce que se tiennent des élections en juin »*.

Un « golden boy » de la nomenklatura élu premier ministre de Bulgarie

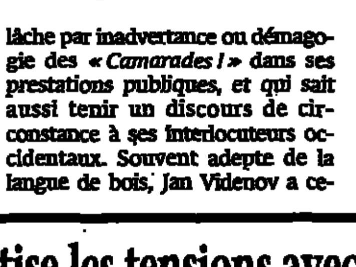
ÉLU premier ministre, mercredi 25 janvier, par le Parlement de Sofia, Jan Videnov, le plus représentatif des *golden boys* de la nomenklatura bulgare, peut se targuer, à trente-cinq ans, d'avoir mérité son poste. Secrétaire général du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) depuis décembre 1991, il a été, sans conteste, le grand vainqueur des élections législatives anticipées du 18 décembre 1994. Evincés du pouvoir deux ans après la chute, en 1989, du dictateur Todor Jivkov, les anciens communistes sont revenus en force sur la scène politique grâce au nouvel élan qu'a su donner au parti la *« nouvelle élite socialiste »*, *conduite* par Jan Videnov. Une équipe d'ambitieux jeunes loups, à la biographie aussi impeccable que leur costume, qui a imposé une image réformatrice et progressiste à un parti qui n'a pourtant pas véritablement rompu avec son passé communiste.

Si les plus vieux n'ont pas quarante ans et affectionnent le style décontracté, ils n'en sortent pas moins de l'Institut des relations internationales de Moscou, cette célèbre pépinière d'apparatchiks de haut vol. Jan Videnov y a fait des études de commerce extérieur avant de rejoindre, à Plovdiv, le comité central des jeunesses communistes.





Jan Videnov



Tout le désignait donc à une carrière politique, mais, avec l'habileté du champion d'escrime qu'il fut, Jan Videnov a su se hisser à la tête du parti, en brûlant les étapes et en évinçant son mentor, l'idéologue et candidat désigné de l'époque, Alexandre Lilov. Coup de maître pour ce brillant anglophone qui lâche par inadvertance ou démagogie des *« Camarades ! »* dans ses prestations publiques, et qui sait aussi tenir un discours de circonstance à ses interlocuteurs occidentaux. Souvent adepte de la langue de bois, Jan Videnov a cependant réussi à gagner la confiance d'une population inquiète de la montée du chômage et de la délinquance et à rassurer l'Occident en lui signifiant, avant les élections, son engagement à poursuivre les réformes et le processus d'intégration à l'Europe et à l'OTAN. Mais à condition que ce rapprochement n'éloigne pas la Bulgarie de la Russie, précise-t-il.

Quoi qu'il en soit, les spécialistes s'accordent à dire que l'équipe formée par Jan Videnov augure assez bien de la volonté du nouveau gouvernement de poursuivre la transition vers l'économie de marché. Une transition qui doit se faire, pour M. Videnov et son parti, en douceur et *« à un prix social acceptable »*.

Florence Hartmann

La radicalisation en Roumanie attise les tensions avec la Hongrie

BUCAREST
de notre correspondant

Le gouvernement roumain a tenté, mercredi 25 janvier, de minimiser l'ampleur des tensions avec la Hongrie, apparues après la décision du président hongrois, Arpad Göncz, et de son premier ministre, Gyula Horn, d'annuler à la dernière minute une rencontre prévue, mardi à Budapest, avec le secrétaire général du gouvernement roumain, Viorel Hrebenciuc. Les autorités hongroises entendaient ainsi protester contre les violentes attaques formulées ces derniers temps par le pouvoir de Bucarest à l'égard du parti de l'importante minorité hongroise de Roumanie (UDMR) et de ses *revendications d'autonomie* locale. Visiblement embarrassé, le gouvernement roumain a essayé de dissimuler ce camouflet diplomatique en l'attribuant à une banale question d'agenda surchargé.

Le mouvement d'humeur de Budapest était pourtant visible et prévisible. A la veille du départ de M. Hrebenciuc, le ministre de la justice, Iosif Chiuzbaian, l'un des trois ministres du très nationaliste Parti de l'union nationale de Roumanie (PUNR), avait déclaré qu'il existait *« assez de motifs pour déclencher une procédure de mise hors la loi de l'UDMR »*. Cette formation, qui représente les intérêts des quelque 1,7 million de Roumains de souche hongroise, avait réaffirmé récemment son attachement aux principes d'autonomie locale que le pouvoir juge anticonstitutionnelle.

Même si les relations entre les deux capitales s'étaient détendues depuis la victoire des socialistes hongrois, au printemps 1994, celles-ci sont toujours empreintes de suspicion réciproque. En attestent les difficultés que les deux pays éprouvent depuis plusieurs mois pour rédiger un nouvel accord d'amitié. Or les récentes évolutions politiques à Bucarest risquent de compliquer encore les négociations.

UNE ALLIANCE DANGEREUSE

L'offensive contre l'Union démocratique des Magyars de Roumanie (UDMR) coïncide, en effet, avec la signature, vendredi à Bucarest, d'un protocole d'accord renforçant l'alliance du parti du président Ion Iliescu avec trois formations nationalistes et ex-communistes, championnes de « la défense de la roumanité ».

Sur la photo de famille officialisant cet événement figurait ainsi le président du PUNR, Gheorghe Funar, qui réclame à grands cris l'interdiction de l'UDMR, au côté de son homologue du Parti de la grande Roumanie, Corneliu Vadim Tudor, surnommé le « Jirinovski roumain » en raison de son ultranationalisme, et du tandem formé d'Ilie Verdet, ancien premier ministre de Ceaucescu, et d'Adrian Paunescu, ancien poète laudateur du « Danube de la pensée », tous deux responsables du Parti socialiste du travail et nostalgiques du national communisme du précédent régime.

Le président Iliescu, dont le parti est minoritaire au Parlement, n'ignore pas les dangers de cette alliance. Il en connaît également les avantages sur le plan intérieur. Le pouvoir espère, en effet, retrouver une partie de sa popularité perdue, en agitant le spectre de l'irrédentisme magyar. Cette peur est d'autant mieux ancrée dans l'inconscient d'une grande partie de la population que l'UDMR tarde à clarifier son concept d'autonomie locale.

Si ce jeu de billard peut être payant sur le plan intérieur, il apparaît beaucoup plus risqué sur la scène internationale où Bucarest peut être soupçonnée de tenir un double langage. Le chef de la diplomatie roumaine, Teodor Melescanu, pourra sans doute le vérifier lorsqu'il se rendra, le 1er février prochain, à Strasbourg pour signer un document du Conseil de l'Europe relatif aux droits des minorités.

Christophe Chatelot

Une fusée norvégienne alarme Moscou

TIRÉE par des scientifiques depuis le nord de la Norvège, une fusée météorologique expérimentale s'est abîmée, mercredi 25 janvier, dans l'océan Arctique, à l'est de l'archipel du Spitzberg. Le vol ayant été détecté par trois stations-radars russes, l'agence Interfax a annoncé que la fusée avait été interceptée et détruite par la défense aérienne russe. Interfax a reconnu ultérieurement qu'elle s'était trompée, et un porte-parole du gouvernement russe a précisé que la fusée était retombée en mer d'elle-même et que les autorités norvégiennes avaient prévenu Moscou de l'imminence du tir. La Norvège a indiqué que la fusée en question avait parfaitement fonctionné dans le cadre d'une mission diligentée par la NASA américaine. Oslo ne possède pas de missiles armés capables d'atteindre une telle portée.

A l'ONU, Cuba s'oppose à la protection des droits de l'homme

LE GROUPE de travail qui doit élaborer à la demande de l'ONU un texte destiné à assurer la protection juridique des personnes chargées de promouvoir les droits de l'homme se heurte toujours à l'obstruction de la délégation cubaine, soutenue par celles de la Chine et de la Syrie. Cuba met tout en œuvre pour faire échouer, au nom de la défense de la souveraineté des Etats, la dixième session annuelle de ce groupe de travail, qui se tient actuellement à Genève.

La Fédération internationale des droits de l'homme a cité de nombreux exemples parmi lesquelles ceux de Jean-Baptiste N'Kouemo, membre du comité directeur de la Ligue camerounaise des droits de l'homme, arrêté le 23 septembre 1993, et de Wilfredo Sibayan, membre de l'Alliance philippine des avocats pour les droits de l'homme, arrêté sans mandat le 28 mars 1994. On est sans nouvelles de lui depuis lors, et l'on craint qu'il ait été victime d'une exécution sommaire. On ne compte plus les témoignages parvenus à Genève sur tous ceux qui, en Algérie, en Chine, à Cuba et en Turquie, ont péri pour avoir défendu les droits de la personne humaine. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **GRANDE-BRETAGNE : un espion russe**, le colonel Firzet Djabozov, haut responsable des services d'espionnage militaire et scientifique (GRU), a fait défection à l'aéroport londonien d'Heathrow, lors de l'escale d'un vol Genève-Chicago. Emmené en *« lieu sûr »* par les services secrets britanniques (MI6), le colonel leur aurait livré des secrets nucléaires de première importance, selon le quotidien *Sun*. Cette défection serait, d'après le journal britannique, la plus importante après celle de l'agent double Oleg Gordievski, qui avait fui en Grande-Bretagne il y a dix ans. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : un général géorgien a été tué lors d'un attentat à Moscou.** Paata Datouachvili, ancien vice-ministre de la défense de Géorgie, a été tué, et Gueorgui Karkarachvili, ancien ministre de la défense, a été grièvement blessé lors d'un attentat commis, mercredi 25 janvier, à Moscou, où les deux officiers étaient venus suivre des cours de formation. *M Karkachvili avait déjà échappé à un attentat en février* 1994, à Tbilissi, alors qu'il se rendait sur les lieux d'une explosion qui avait tué un autre de ses adjoints. – *(AFP, Reuter)*

■ **GÉORGIE : l'ancien Premier ministre Tenguiz Sigoua a été accusé**, mercredi 25 janvier, d'avoir participé directement aux opérations d'émissions de crédits illégaux de la Banque nationale en 1992 et 1993. Selon le parquet, des transactions effectuées sous l'ordre de Tenguiz Sigoua ont coûté à la Géorgie 4 millions de dollars. Avec l'ancien ministre de la Défense, Tenguiz Kitovani, arrêté le 13 janvier dernier lors d'une tentative de mener plusieurs centaines d'hommes combattre contre les séparatistes abkhazes, l'ancien premier ministre est dirigeant du Front de libération nationale, interdit au début de l'année. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : les premiers ministres hongrois et slovaque**, MM. Gyula Horn et Vladimir Meciar, ont affirmé, mercredi 25 janvier à Budapest, leur volonté de tourner la page sur des relations conflictuelles, souhaitant que le traité d'amitié entre les deux pays, en discussion depuis des années, soit prêt pour être signé lors de la Conférence sur la stabilité en Europe, le 21 mars prochain à Paris. *« Si nous voulons entrer dans l'Union européenne et l'OTAN nous devons avoir des rapports de bon voisinage »*, a souligné M. Horn. - *(AP.)*

■ **SALVADOR : d'anciens militaires ont libéré treize députés**, dans la nuit du mercredi 25 au jeudi 26 janvier, qu'ils retenaient en otages à l'Assemblée nationale depuis mardi à San Salvador. Les anciens militaires avaient occupé plusieurs bâtiments officiels, pour réclamer des terres en échange de leur démobilisation. La prise des bâtiments avait fait deux morts et deux blessés parmi les anciens militaires dans des échanges de coups de feu avec la police. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

■ **COMMERCE : les échanges commerciaux entre la Chine et le Japon** ont augmenté de 22,2 % en 1994, atteignant le quatrième record annuel consécutif de 46,24 milliards de dollars (250 milliards de francs). Ces statistiques, collectées par l'organisation japonaise du commerce extérieur (Jetro) font également état d'une nouvelle augmentation en 1994 du déficit commercial bilatéral japonais, à 8,8 milliards de dollars. Les importations nippones de produits chinois ont bondi de 34 % l'an dernier, à 27,5 milliards de dollars. Pour 1995, le Jetro prévoit la poursuite de la forte croissance des importations japonaises en provenance de Chine, deuxième partenaire commercial de l'archipel, et l'un des rares à enregistrer un excédent, en dehors des pays pétroliers.

L'Allemagne entame une série de consultations pour apporter des réponses au problème de l'emploi

Le gouvernement annonce un plan de 3 milliards de marks contre le chômage de longue durée

Le gouvernement allemand a annoncé dans la nuit du 25 au 26 janvier un programme de lutte contre le chômage de longue durée de 3 milliards de marks, à l'issue d'une table ronde qui réunissait les syndicats, le patronat et le chancelier Helmut Kohl, qui avait fait de l'emploi l'une des priorités pour son nouveau mandat, lors de sa réélection en octobre. Cette première table ronde doit être suivie de trois autres rencontres similaires d'ici à l'été.

LES POUVOIRS PUBLICS et les partenaires sociaux ont entamé en Allemagne un important cycle de consultations pour tenter de réfléchir ensemble aux réformes à apporter pour lutter contre le chômage structurel. Trois mois après sa réélection à la chancellerie, le chef du gouvernement allemand, Helmut Kohl, qui avait fait de la modernisation de l'économie allemande et du défi de l'emploi l'une des grandes priorités de la nouvelle législature, avait réuni, mercredi soir 25 janvier à Bonn, la première d'une série de tables rondes prévues pour cette année.

Pour amorcer la pompe, en quelque sorte, un premier programme a été approuvé par les participants afin de venir en aide aux chômeurs de longue durée. Il en coûtera au budget allemand la somme de 3 milliards de deutschemarks sur quatre ans, soit l'équivalent de 2,5 milliards de francs par an. En 1989, le gouvernement allemand avait déjà instauré des mesures en faveur de ces chômeurs, mais elles avaient été abandonnées l'année dernière, dans le cadre des restrictions budgétaires. Dieter Schulte, le président du DGB, la fédération des syndicats allemands, a estimé qu'elles pourraient permettre de redonner du travail à 180 000 personnes.

Autour du chancelier et de ses ministres concernés (économie, travail, recherche et formation), avaient pris place les présidents des grandes associations patronales, du DGB et des principaux syndicats (fonction publique, chimie et métallurgie). Cette première réunion a duré quatre heures. Parmi les sujets qui y ont été abordés, figuraient, à côté du chômage proprement dit, les mesures à prendre pour éliminer les pesanteurs dont souffre l'économie allemande pour profiter pleinement de la reprise actuelle.

RATIONALISATIONS

La situation semble propice en ce début d'année pour espérer voir ce dialogue aboutir à des résultats intéressants. L'Allemagne a pris conscience ces dernières années que son industrie commençait à s'endormir sur ses lauriers, que le « modèle allemand » qui en avait fait la force tout au long des décennies précédentes arrivait à ses limites, que la montée en puissance des nouveaux pays industriels, en Asie comme à l'est de l'Europe, risquait de voir les investisseurs se tourner vers d'autres horizons. Le retour à la croissance, l'année dernière, a été accompagné de mesures de rationalisation draconiennes. 250 000 emplois ont été rationalisés pour le seul secteur de la machine-outil, qui avait particulièrement souffert de la crise.

Du coup, les syndicats ont commencé à réaliser eux-même qu'ils leur fallait accepter de remettre en cause les dogmes, de participer à l'innovation. A moins de porter eux aussi la responsabilité de cette société à deux vitesses qui pointe à l'horizon, celle qui a des emplois et celle des laissés-pour-compte. L'accord passé l'année dernière entre la direction et le sydicat IG Metall de Volkswagen pour répartir le temps de travail sans licenciements a fait œuvre de précurseur.

Les syndicats abordent aujourd'hui la reprise avec une nouvelle stratégie. Après avoir accepté les deux années précédentes des gels de revenus, ils exigent que le fruit de cette reprise soit partagé entre tous. Les métallurgistes entament le premier round des négociations salariales de cette année avec des demandes de hausses de salaire de 6 %. De premières grèves d'avertissement sont attendues à partir de lundi prochain 30 janvier. En contrepartie, la fédération des syndicats a fait savoir le week-end dernier que les organisations syndicales étaient prêtes à aller très loin dans le domaine de la flexibilité du temps de travail.

Tout est sur la table désormais : la réduction du temps de travail sans compensation de salaires, la semaine de travail de quatre jours, le travail le samedi. Les industriels se plaignent amèrement que l'Allemagne soit le pays où la durée hebdomadaire d'utilisation des installations et des machines soit la plus courte d'Europe.

Signe des temps : en ce début d'année, la sacro-sainte loi sur la fermeture des magasins semble sérieusement vaciller. Jusqu'à présent, les organisations patronales et syndicales du commerce se tenaient les coudes pour maintenir des horaires de fermeture – 18 heures le soir et 14 h 30 le week-end – qui arrangeaient petits commerçants et employés. Ses adversaires protestaient depuis longtemps qu'à l'heure de la grande consommation il s'agit d'un non-sens non seulement pour la satisfaction de la clientèle, mais également pour l'emploi.

Henri de Bresson

L'Autriche se mobilise contre le nucléaire slovaque

Ayant renoncé à l'industrie nucléaire depuis 1978, elle s'inquiète aujourd'hui de la proximité de seize centrales de conception soviétique

VIENNE
de notre correspondante

Le gouvernement autrichien, soutenu par une opinion publique viscéralement anti-nucléaire, mobilise depuis deux mois tous les moyens disponibles pour faire échouer l'achèvement de la centrale de Mochovce, située en Slovaquie, à 180 kilomètres de Vienne. Ayant renoncé à l'énergie atomique après un référendum organisé en 1978 – ce qui l'a obligée à mettre *« sous cocon »* une centrale construite à 40 kilomètres de Vienne –, l'Autriche mène depuis une véritable croisade contre les seize centrales nucléaires installées à proximité de ses frontières. Elle concentre naturellement ses critiques sur celles qui sont équipées de réacteurs de conception soviétique.

Ces dernières, en effet, ne disposent pas de la double enceinte de confinement en béton, qui permet de préserver l'environnement en cas d'accident dans le réacteur. Mais toute centrale nucléaire apparaît aujourd'hui suspecte en Autriche. C'est pourquoi, selon la formule chère au chancelier autrichien, Franz Vranitzky, l'Autriche veut une *« Europe centrale sans nucléaire »*.

La centrale slovaque de Mochovce, dotée de deux réacteurs VVER-213 à eau pressurisée, d'une capacité de 440 mégawatts chacun, est achevée à 80 %. En 1991, les travaux ont été arrêtés, faute d'argent. On évalue à quelque 4,5 milliards de francs le montant des travaux nécessaires avant sa mise en service. La moitié de cette somme serait avancée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et par Euratom, qui apporteraient respectivement 28,4 % et 25,2 %. Le reste se répartirait entre les firmes participant à la construction, dont la société allemande Bayernwerk. La maîtrise d'ouvrage du chantier de Mochovce sera conduite par une holding, la société EMO (Elektrarna Mochovce), constituée en 1994 par EDF (51 %) et SE, la compagnie slovaque d'électricité (49 %).

Lancée en décembre 1994, l'enquête publique du projet de Mochovce a suscité une grande campagne de protestation menée par les associations écologistes dans toute l'Autriche. Une pétition, qui a recueilli cent mille signatures, a été remise au représentant de la BERD. Elle dénonce le danger d'un « mariage » impossible entre la technologie occidentale et des installations de conception soviétique remontant aux années 60.

Selon le professeur Wolfgang Kromp, physicien à l'université de Vienne, il existe un seul exemple réussi de ce mariage : à Lovlisa, en Finlande, où d'anciens réacteurs soviétiques ont été *« modernisés »* par des firmes occidentales, *« mais après des modifications substantielles et avec la coopération des experts russes »*, selon M. Kromp. Les Allemands, quant à eux, ont préféré arrêter la centrale de Greifswald, dans l'ancienne RDA, construite elle aussi avec l'aide soviétique.

> Les écologistes viennois ne cessent de dénoncer le *lobbying* que pratiquerait EDF auprès de la BERD, dont le président est français /

Thierry Baudon, vice-président adjoint de la BERD, a admis que *« la centrale de Mochovce ne répond pas aux critères en vigueur en Allemagne ou en France pour la mise en service d'une installation nucléaire »*. Mais, selon lui, *« cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas sûre »*. Pour lui, un abandon du financement de Mochovce par la BERD se ferait au détriment de la sûreté, les Slovaques étant résolus à achever le chantier par tous les moyens, y compris avec une participation russe. M. Baudon souligne aussi que l'achèvement de Mochovce permettra d'arrêter une installation plus ancienne, Bohunice. Cependant, les observateurs autrichiens ne croient pas à l'arrêt de Bohunice, qui fournit actuellement 54 % de l'électricité consommée en Slovaquie. En outre d'importants travaux y sont en cours, comme toutes ces dernières années. Ils soupçonnent donc les Slovaques de vouloir exporter une partie de leur future production.

Le gouvernement autrichien a demandé une audition publique sur le projet Mochovce. Celle qui était prévue le 23 janvier à Vienne a été annulée après le refus d'EDF et de SE d'y participer. Les deux sociétés se sont cependant déclarées prêtes à participer à une audition *« organisée dans des conditions permettant un débat objectif »*. Les écologistes viennois, quant à eux, ne cessent de dénoncer le *lobbying* que pratiquerait l'industrie nucléaire française. Selon Madeleine Petrovic, leader des Verts autrichiens, EDF veut faire de Mochovce *« son projet-vitrine pour quinze chantiers analogues à l'Est, à court terme, et même soixante à long terme »*. M[me] Petrovic dénonce aussi le *« parti pris »* de la BERD, dont le président et le responsable du projet Mochovce sont français.

Le gouvernement autrichien soulève la question avec tous ses interlocuteurs. Il l'a bien sûr évoquée lors de la visite d'Alain Juppé à Vienne, la semaine dernière, et les présidents autrichien et slovaque ont abordé l'affaire au téléphone. Vienne est encore intervenu le 23 janvier auprès de la BERD, à Londres, en insistant sur la nécessité d'une audition publique. *« La BERD pourra difficilement accorder des crédits pour Mochovce si elle tient à respecter ses propres règles »*, a déclaré Maria Rauch-Kallat, ministre autrichien de l'environnement. Pour prendre une décision, la BERD dispose d'un délai de soixante-dix jours après la fin de l'enquête publique, qui sera close le 17 février.

Waltraud Baryli

Six ministères économiques changent de titulaires à Cuba

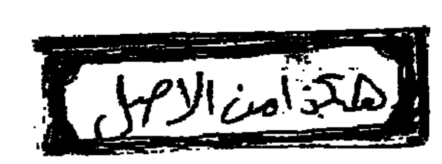
POUR LA DEUXIÈME FOIS en neuf mois, le président Fidel Castro a procédé à un remaniement des postes économiques de son gouvernement, qui confirme la poursuite des réformes engagées depuis avril dernier à Cuba.

Six des dix-huit ministères économiques changent de titulaires et, dans la plupart des cas, d'anciens bureaucrates ou *apparatchiks* cèdent la place à de plus jeunes technocrates. Détenu depuis neuf mois par Antonio Rodriguez Maurell – l'ancien président du comité central de la planification aujourd'hui disparu – le portefeuille de l'économie revient à un économiste de cinquante et un ans, Osvaldo Martinez. Celui-ci a joué, en tant que directeur d'un groupe de recherche et président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, un rôle important dans les dernières réformes pour décentraliser et revitaliser l'économie moribonde.

A la tête de la Banque nationale de Cuba depuis dix ans, Hector Rodriguez Llompart cède son poste à Francisco Soberon Valdes, qui a négocié d'importantes transactions financières en Europe avant de diriger le groupe Acemex, chargé de promouvoir le commerce maritime et les investissements à Cuba de dix-huit pays développés. Francisco Soberon Valdes, second secrétaire du syndicat unique du pays la Confédération des travailleurs de Cuba (CTC), devient ministre du travail.

(*Lire aussi en page* 15.)

■ **ESPAGNE : Le juge Garzon reçoit le soutien du Conseil général du pouvoir judiciaire (CGPJ)**, chargé notamment d'assurer l'indépendance de la magistrature espagnole. Le magistrat, qui instruit l'affaire des GAL et a été la semaine dernière la cible de plusieurs attaques, notamment d'un des inculpés. Le CGPJ a estimé dans un communiqué que le droit à la défense et à la liberté d'expression n'autorisaient personne à accuser les juges de comportement délictueux, *« encore moins ceux qui représentent les différents pouvoirs de l'Etat ou ont des responsabilités importantes dans les partis politiques »*. Le Conseil, qui est formé de magistrats nommés par le roi d'Espagne et le Parlement, a également qualifié d'*« erreur regrettable »* la diffusion par la télévision publique d'une interview d'un des inculpés, Julian Sancristobal, ex-directeur de la sécurité de l'Etat. – *(AFP.)*



de consultations
roblème de l'emploi

nucléaire slovaque

Le Gabon refoule les immigrés clandestins

Près de 150 000 Ouest-Africains ont jusqu'au 31 janvier pour régulariser leur situation ou quitter le pays

Le Gabon a donné jusqu'au 31 janvier aux immigrés clandestins pour régulariser leur situation, moyennant finances, ou quitter le pays. On en dénombre entre cent mille et cent cinquante mille, tant anglophones (Nigérians, Ghanéens) que francophones (Maliens, Sénégalais, Guinéens, Béninois, etc). Déjà près de trente-cinq mille clandestins sont partis, et douze mille autres ont acquis un titre de séjour. La Côte-d'Ivoire et le Bénin ont déjà refoulé des centaines de migrants. A Libreville, des réactions xénophobes se font jour, provoquant une véritable ruée vers les frontières terrestres et maritimes. Officiellement, le gouvernement gabonais espère diminuer à la fois la criminalité et le chômage.

LIBREVILLE
de notre envoyé spécial

Ils partent avec leurs baluchons et des valises ventrues, bouclées en hâte. Des matelas de mousse enroulés, des fauteuils et des chaises, des bouteilles de gaz, des cuisinières et des bidons vides entassés sur le quai du Port-Môle, au cœur de Libreville.

Ils sont une bonne cinquantaine à attendre, sous le soleil, d'embarquer à bord du *Soledad*. Destination : Bata, en Guinée Equatoriale, et Douala, au Cameroun. Emigrés sans papiers, ils avaient jusqu'au 31 janvier pour régulariser leur situation en achetant une carte de séjour. Ils ont préféré fuir le Gabon, comme plus d'un millier l'ont déjà fait depuis septembre, lorsque le gouvernement avait annoncé son intention d'expulser les clandestins. Des personnes en règle veulent aussi partir, craignant de possibles manifestations racistes.

On dénombre entre cent mille et cent cinquante mille travailleurs immigrés au Gabon, tant anglophones (Nigérians, Ghanéens) que francophones (Maliens, Sénégalais, Guinéens, Béninois, etc.), souvent clandestins. Ils sont très actifs dans les petits métiers. A l'approche de la date fatidique, ils se ruent vers les bateaux de tout gabarit, ou louent des voitures jusqu'aux frontières terrestres.

Le 17 janvier, une femme d'affaires bénino-gabonaise a affrété le ferry *El Shaddai*, navire sous pavillon nigérian offrant aux immigrés – une majorité de Maliens, de Béninois et de Ghanéens – l'occasion d'un rapatriement à moindre coût. Quelque six cents personnes, peut-être plus, avaient pris place à bord. Mais la capitainerie de Cotonou leur a interdit de débarquer. Après de longs atermoiements, le bateau a dû continuer sa route jusqu'au Nigeria.

Déposés à Lagos, ceux que l'on appelle ici les « boat-people » du Gabon risquent de connaître des jours difficiles dans la capitale nigériane. Un second ferry, le *Buffalo*, parti, au milieu de la semaine dernière, de Libreville pour Cotonou, attendait, mardi, de décharger sa *« cargaison humaine »* au large de la capitale béninoise. Seuls les nationaux étaient autorisés à jeter sac à terre. Une vedette côtière, venue évacuer trois malades, a failli être prise d'assaut. Un ministre a fait savoir que son pays n'était pas un dépotoir. Les nuits froides en mer pourraient aggraver l'état de santé de passagers affaiblis par la fatigue et la faim.

« Notre problème n'est pas de chasser les étrangers mais de les mettre en règle », déclarait, le 23 janvier, le général Idriss Ngari, ministre de la défense et de l'immigration, excluant toute tentation xénophobe. Signe de bonne volonté, les amendes pour entrée irrégulière sur le territoire gabonais ont été plafonnées à 50 000 francs CFA, alors qu'elles pouvaient auparavant dépasser les 200 000 francs CFA.

Les démarches à suivre restent toutefois coûteuses, chacun devant acquitter, outre le prix de la carte de séjour et l'amende, une caution de rapatriement équivalente au prix d'un aller simple en avion vers le pays d'origine. Ceux qui peuvent payer se massent depuis plusieurs semaines devant les grilles des services où sont délivrés, au compte-gouttes, les papiers. Certains ont passé là plusieurs nuits afin de ne pas manquer leur tour. Il faut savoir glisser un billet pour voir son dossier traité, même si le général Ngari a menacé de révoquer les policiers qui abuseraient de la situation.

> « Tout étranger résidant dans nos quartiers et en situation irrégulière sera tué et brûlé »

En inaugurant cette politique sans précédent, le gouvernement gabonais espère diminuer à la fois la criminalité et le chômage. De source officielle, 70 % des attaques à main armée et vols de voiture sont imputables aux étrangers, souvent organisés en gangs. La presse locale monte facilement leurs exactions en épingle.

Chasser les clandestins des postes qu'ils occupent devrait avoir peu d'effet sur l'emploi. Les Maliens, les Sénégalais ou les Béninois accomplissent des tâches qui répugnent aux Gabonais. *« Eux, ils veulent seulement porter la cravate, même si elle est sale. Ils ne s'intéressent qu'à l'administration »*, s'indignait, mardi, un petit commerçant immigré. On note, çà et là, à Libreville, des pénuries de pain depuis que les Maliens ont été remplacés par des nationaux, rétifs aux horaires de nuit. La gabonisation de certaines sociétés privées pose des problèmes d'absentéisme et de débrayages...

Une chronique publiée le 12 janvier dans le quotidien *L'Union*, sous le titre *« Conserver la crème, non la lie »*, s'inquiétait de voir partir les *« bons étrangers »*, pendant que les *« malfrats »* continuent d'entrer clandestinement au Gabon (ainsi en est-il des deux cents « sans-papiers », débarqués, au début du mois, du bateau béninois *Princess Olayinka*). En proie à des difficultés économiques, l'*« émirat noir »* supporte mal qu'une partie de sa richesse disparaisse sous forme de revenus envoyés par les immigrés à leurs familles restées dans les pays voisins. Ces dernières renâclent à faciliter ce rapatriement et n'affrètent ni bateaux ni avions. Seul le Niger a, jusqu'à maintenant, pris en charge ses ressortissants. Tout cela se paie en souffrances et en tensions raciales.

Une « association des jeunes chômeurs de Libreville » a averti, dans un tract, que, si les mesures d'expulsion ne sont pas appliquées à la date prévue, *« tout étranger résidant dans nos quartiers et en situation irrégulière sera tué et brûlé »*. Il est aussi question de sabotages à l'aéroport, d'empoisonnement de l'eau et de prise en otages de dix Français vivant à Libreville, *« qui seront tués progressivement »*.

Eric Fottorino

Le gouvernement israélien autorise le « renforcement » de la colonisation autour de Jérusalem

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Concept littéraire » aux yeux de Shimon Pérès, chef de la diplomatie, le « Grand Jérusalem », qui s'étend, à l'est d'Israël proprement dit, sur près d'un quart de la Cisjordanie occupée, *« sera renforcé »*, a annoncé, mercredi 25 janvier, le ministre du logement, Benyamin Ben Elyezer.

Ainsi en a décidé le comité interministériel *ad hoc* qui, trois jours après sa création (*Le Monde* du 24 janvier), s'est réuni, mercredi, pour la première fois, sous la présidence du premier ministre Itzhak Rabin. Selon les données fournies par cette nouvelle instance, près de cinq mille nouveaux logements, *de facto* réservés à des familles israéliennes juives – dont deux mille déjà vendus – pourront être construits cette année.

« AVANCE BUDGÉTAIRE »

Selon l'Institut national de la statistique, ces logements s'ajouteront aux 3 350 mises en chantier – pour l'essentiel dans la périphérie orientale de Jérusalem – qui ont débuté depuis l'accession des travaillistes au pouvoir, en juillet 1992. La poursuite des travaux de construction de onze mille logements, commencés avant les élections, avait aussi été autorisée par M. Rabin.

Le nouveau programme – qui inclut une cinquantaine de logements bâtis avec des fonds publics dans la vallée du Jourdain, en Cisjordanie – concerne essentiellement les trois grandes cités-satellites de Jérusalem : Maale Adoumim, Guivat Zeev et Betar. Efrat avait, pour sa part, été autorisée à s'agrandir, en décembre.

Bien qu'édifié avec des fonds privés, le programme d'agrandissement de Maale Adoumim (1 080 logements) bénéficiera *« d'une avance budgétaire »* pour le développement des *« nouvelles infrastructures »*. Routes, égoûts, raccordement électrique et téléphonique de cette cité-dortoir sont déjà en place et ont été financés, comme dans toutes les colonies juives de Gaza et de Cisjordanie, sur fonds publics. Membre du comité interministériel, M. Ben Elyezer avait indiqué, lundi, que, chaque fois que nécessaire, le comité autorisera, en outre, *« le financement public des écoles, crèches, cliniques, terrains de sport et synagogues »*. Accueillies avec satisfaction dans les colonies concernées, les décisions du comité sont conspuées par le *Yesha*, conseil des implantations juives, lequel affirme avoir en projet 2 700 logements supplémentaires.

Les Palestiniens ont organisé de nombreuses manifestations, ces dernières semaines, pour protester contre la colonisation de territoires en principe promis à l'autonomie. Leur porte-parole, Marouane Kanafani, a condamné ce *« programme »*, qui constitue, selon lui, *« un obstacle supplémentaire au processus de paix et ne peut qu'encourager les ennemis de la paix à de nouvelles provocations »*. A Amman, Yasser Arafat a rappelé les promesses d'arrêt de la construction que lui aurait faites M. Rabin la semaine dernière.

Patrice Claude

Les colonies satellites de Jérusalem

Ramallah, Givat Zeev, Pisgat Zeev, Adam, Jéricho, JÉRUSALEM EST, OUEST, Mitzpe Jéricho, Ma'ale Adoumim, ISRAËL, Betar, Goush Etzion, Bethléem, Tekoa, Hébron, Kiryat Arba, CISJORDANIE, 5 km

Des organisations « terroristes » tournent en dérision le gel de leurs avoirs aux Etats-Unis

PLUSIEURS des douze organisations *« terroristes »* dont le président Bill Clinton a décidé de geler les biens et de stopper les activités financières aux Etats-Unis ont critiqué ou tourné en dérision son initiative (*Le Monde* du 26 janvier).

Dans un communiqué, le Djihad islamique en Palestine a *« mis au défi »* Washington de prouver qu'il possédait *« ne fût-ce qu'un montant d'un dollar »* aux Etats-Unis. *« Bien que cette décision soit vaine, elle démontre*, a-t-il ajouté, *l'ampleur de la haine que porte l'administration américaine à l'islam, aux musulmans et aux Arabes. »* De son côté, le Mouvement palestinien de la résistance islamique, le Hamas, a condamné la décision, estimant que celle-ci *« va couper l'aide aux familles »* des détenus et des *« martyrs »* et l'assistance aux *« orphelins et aux écoles »*.

Tout en critiquant la *« partialité »* des Etats-Unis, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmé et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache ont affirmé ne posséder ni fonds, ni biens, ni intérêts dans ce pays.

Deux mouvements extrémistes juifs touchés par la mesure ont critiqué Washington. Les *« dégâts »* pour le Kach *« sont de quelques milliers de dollars uniquement »*, a affirmé son chef, Baruch Marzel. Le Kach *« continuera néanmoins son activité »*. La décision du président américain est *« politique »*, et *« nous n'allons pas fermer boutique parce que Clinton a cédé à un fou nommé Rabin »*, a déclaré, de son côté, Michael Guzofsky, président de Kahane Haï pour les Etats-Unis. A son avis, ce sont *« 2 millions de dollars d'avoirs »* qui sont concernés par la mesure américaine. Kahane Haï continuera de collecter des fonds, a-t-il indiqué. – (AFP)

CINÉMA

Gaumont dans son siècle au Musée Henri-Langlois

GAUMONT, CENT ANS DE CINÉMA, UN SIÈCLE D'ART ET DE SPECTACLE. Musée du cinéma Henri-Langlois, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. M° Trocadéro. Tél. : 45-53-74-39. Jeudi et vendredi, visites guidées, à 10, 11, 14, 15 et 17 heures. Mercredi, samedi et dimanche, toutes les demi-heures. Fermé les lundis, mardis et jours fériés. 25 F. *Jusqu'au 15 mai.*

Pour son centenaire, la société Gaumont a choisi de semer quelques pétales tirés de ses collections dans les murs de la Cinémathèque française. Une démarche discrète, mais habile puisque le Musée du cinéma, bien que négligé des grands circuits, a connu un boom avec l'amorce du centenaire, passant de trente-cinq mille visiteurs en 1993 à quarante-cinq mille en 1994.

L'ouverture, temps fort de l'exposition, s'appuie sur des manuscrits, qui sont autant de témoignages des grandes figures dont sut s'entourer Léon Gaumont, le fondateur. Et d'abord celle, oubliée, de Georges Demeny, collaborateur puis rival de Marey, qui *se reconvertira au cinéma*, en épousant les méandres chronologiques et les cavernes thématiques.

Une démarche qui peut apparaitre tantôt comme un hommage à son inventeur, Henri Langlois, tantôt comme une manière de tirer vers elle une histoire où elle n'a pas toujours tenu les meilleurs rôles.

On s'arrêtera, avant la flamboyante ère Toscan du Plantier (mal représentée), aux traces émouvantes de *La Passion de Jeanne d'Arc*, de *L'Atalante* ou d'*Un condamné à mort s'est échappé*.

J.-L. P.

De l'art de regarder Marseille

Une vingtaine d'artistes exposent dans la ville avec une même interrogation : comment arriver aujourd'hui à saisir des réalités contemporaines dans une œuvre d'art ?

L'exposition « Les visiteurs » réunit au Musée d'art contemporain une vingtaine d'artistes entre vingt-cinq et quarante ans qui, sans être tous marseillais de naissance, vivent, ou ont vécu ces dernières années, dans la ville. Au-delà de la variété des procédés, le propos général est lié à la réalité environnante et son usage dans l'art : prolifération des cités, destruction, misère, indifférence, enfermement... Certaines œuvres font allusion à l'actualité, d'autres provoquent par leur volonté de tout montrer. Toutes usent de procédés, de matériaux et de techniques différents et hétérogènes, de la vidéo parodique à l'installation la plus déconcertante, du sucre fondu au parpaing, de la photographie d'architecture à la peinture de portraits d'apparence classique. Toutes provoquent le regard et dérangent les habitudes. Toutes sont violemment de leur époque.

« LES VISITEURS ». Musée d'art contemporain, 69, avenue d'Haïfa, 13008 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé le lundi. 15 F. *Jusqu'au 5 mars.*

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

L'exposition s'appelle « Les visiteurs ». *Ce n'est pas en hommage* à un film récent mais parce qu'elle réunit une vingtaine d'artistes qui vivent ou ont vécu ces dernières années à Marseille. Elle n'aurait pas pu s'appeler « L'école marseillaise », car son propos n'est heureusement ni d'autocélébration régionaliste, ni de promotion d'un mouvement ou d'un groupe local.

Le parti pris est, à l'inverse, celui de la diversité et du va-et-vient entre des tendances si distinctes qu'elles se révèlent, pour certaines, contradictoires. Mais l'exposition aurait pu s'intituler « Du bon usage de la réalité », tant il apparait, en dépit de la variété des procédés, qu'une question se répète d'une pièce à l'autre, d'un tableau à une installation. Une question qui peut se formuler en ces termes : comment un artiste peut-il *aujourd'hui se saisir* des réalités contemporaines et en faire apparaître quelques-unes dans ses œuvres ?

Ses réalités n'ont rien d'élégiaque, rien de joyeux, rien de réconfortant. Elles se nomment prolifération des cités, dégradation de l'espace urbain, destruction, misère, indifférence, enfermement de chacun sur soi, vacarme condamnant au silence. *Sans* doute ne sont-elles pas spécifiquement marseillaises, mais elles s'observent à nu, plus violentes et plus odieuses dans trop de quartiers du centre et de la périphérie pour que des artistes n'en soient pas *affectés et ne cherchent* à réagir. Or, Marseille est redevenue en une dizaine d'années ce qu'elle n'était plus guère depuis la deuxième guerre mondiale, une ville d'artistes – on en compte près *de cinq cents dûment enregistrés* –, d'écrivains, de revues, de rencontres et de disputes.

Pourquoi sont-ils venus ici ? Parce que les loyers étaient moins élevés qu'à Paris et les ateliers plus vastes ; parce que Richard Baquié et Gérard Traquandi se sont affirmés, au début des années 80, comme des figures dont la notoriété dépassait les Bouches-du-Rhône ; parce que collectionneurs et musées ont joué leur rôle de soutien et s'y appliquent encore.

Une réalité obsédante, un milieu artistique dense : le Musée d'art contemporain expose donc les œuvres nées de cette conjonction. La plupart d'entre elles se caractérisent par l'abondance des allusions à l'actualité, un goût prononcé pour la description sociale, la volonté affichée jusqu'à la pro*vocation de tout montrer*, de porter le regard aussi loin que faire se peut sans le moindre souci de décence. Tous les moyens sont bons, la vidéo muette et la vidéo bruyante, l'installation misérabiliste et l'installation chic, la photographie, la fabrication de petits ou de grands objets dépourvus de fonction et jusqu'à la peinture à l'huile. Peu importent l'instru*ment, sa nouveauté ou son anti*quité, que l'œuvre se pose sur le sol ou s'accroche au mur. Peu importent le vocabulaire et la grammaire, si une nécessité se manifeste, si le propos ne se perd pas dans le jeu fastidieux de la référence et du pastiche.

CIRCUIT FERMÉ

Le temps de la réflexion critique ou pseudo-critique de l'art sur lui-même et des variations sur le *ready-made* est passé. *Ceux qui, parmi* ces « visiteurs », s'en tiennent encore au vocabulaire du conceptuel à peine rajeuni, tels l'Américain Craig Pleasants et les Français Marc Quer et Pierre Gauthier, ne retiennent pas longtemps le regard. Un rideau blanc à pois noirs et un rideau noir à pois blancs, des quadrilatères de parpaings, un tee-shirt portant en surimpression la couverture des *Cahiers* du Musée national d'art moderne, une veste brodée au nom de Manet : ces exercices qui parodient l'histoire des avant-gardes fonctionnent en circuit fermé, sous-entendus de spécialistes qui s'adressent à des spécialistes et ne sont à leur aise que dans l'espace clos et propre du musée.

Il y a plus de vigueur dans les vidéos faussement pornographiques *de Violetta Liagatchev, bien que* construction et mise en images manquent par trop de maîtrise. Un sentiment plus intense de la solitude, une évocation plus convaincante de l'angoisse habitent l'« espace de survie » d'Elizabeth Creseveur, qui construit des caissons blancs assez semblables à des cercueils high-tech ou aux bacs d'hibernation des films de *science-fiction. Des* redondances alourdissent leurs œuvres, des maladresses les gâchent un peu, mais l'une et l'autre se sont engagées résolument dans les directions où les attirent leurs peurs et leurs fantasmes.

Il en va de même de Pascale Chau Huu qui, au retour d'un séjour au Sri Lanka, a cherché les moyens d'exprimer ce qu'elle avait et vu et ressenti. Elle a eu be*soin pour cela d'une cabane bi*donvillesque en planches et cartons plutôt réussie, d'une construction en toile à matelas trop jolie et de peintures inégalement réussies, quatre nus éclipsant des empreintes presque abstraites un peu trop à la Klein. Il n'empêche là encore : malgré le fatras des souvenirs et des tentations antagonistes, la vérité d'un regard cherche à s'imposer.

FIGURES BECKETTIENNES

La même exigence commande aux tableaux d'Anke Dorebauer, qui peint des portraits et des figures en pied, les uns d'après modèle, les autres d'après photos. Travaillant en série, elle réunit des reportages sur toile, inconnus croisés dans la rue ou rencontrés à une terrasse, ouvriers et contre*maîtres en bleu de travail. Le style* se veut objectif, la matière d'une extrême maigreur, la représentation véridique. Ces impératifs, respectés avec trop de rigueur, suscitent en matière de portraits une peinture d'une neutralité qui confine à la pauvreté et à la monotonie, effets voulus, effets un peu lassants. Les figures en pied sont plus pittoresques, placées devant des *fonds cerise ou azur*.

Autre portraitiste, photographe celle-ci, Valérie Jouve observe ses contemporains plus profondément et avec plus d'acuité. Tirés en grand format, ses clichés posés dans les rues obligent à s'arrêter. Si mise en scène il y a, elle a été calculée avec tant d'habileté qu'elle ne se voit pas. Les visages sont contraints d'avouer la vérité d'un caractère, le doute, l'hystérie, la fausseté, l'inertie, la lassitude. *Les images d'architecture* obéissent à une géométrie glacée. Les rectangles des balcons alternent avec les rectangles des fenêtres aux façades des buildings. De temps en temps, un habitant apparait, fantôme enfermé entre des angles droits.

Ces images meurtrières entrent en résonance avec les toiles de Djamel Tatah. Ces dernières, dispersées dans l'exposition, en constituent la colonne vertébrale. Hommes ou femmes vêtus de noir et de brun, debout devant des fonds monochromes opaques, livrent à la vue, comme malgré eux, des faces crayeuses, aux yeux morts, aux bouches serrées. Djamel Tatah les figure par à-plats régulièrement passés sur la toile, pris entre des contours nets, sans concession à l'expressionnisme, *sans grandiloquence non plus*.

On ne sait ce qu'attendent ces figures beckettiennes noyées d'ennui. Nul geste n'interrompt leur immobilité, nulle parole ne met un terme au silence, nul sentiment ne se suggère. Ces vivants d'outre-tombe, irrémédiablement mélancoliques, se savent voués à la solitude comme au pire des châtiments. Ils sont de leur époque.

Philippe Dagen

Les tribulations d'un gentilhomme sévillan

BIBLIOGRAPHIE

BALZACIEN. La quatrième de couverture du livre de Mark Hunter utilise cet adjectif pour présenter son travail. Balzacienne. L'auteur abuse de cette référence pour évoquer l'enquête qui l'a occupé pendant cinq ans : l'affaire *Canson. Les* ingrédient du *Destin de Suzanne* auraient sans doute enchanté l'auteur du *Père Goriot :* une *aristocrate déchue, un magistrat* obstiné, un conservateur de musée machiavélique, un ténor du barreau douteux, une tenancière de bistrot reconvertie dans la peinture, un héritage sordide à souhait.

Une demi-douzaine d'univers se heurtent : bas-fonds toulonnais, monde de la justice et du négoce international de l'art, milieux des musées, de la politique et des médias. La presse a abondamment parlé de l'« affaire » quand elle éclata en 1986. Deux livres lui ont déjà été consacrés, sans parler d'un copieux et fort instructif chapitre des *Ripoux de la Côte* de Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut.

Mark Hunter raconte l'affaire en détail. Comment les Musées de France tombèrent en arrêt devant le *Portrait d'un gentilhomme sévillan*, œuvre majeure de Murillo, sur le point d'être vendue à Londres, par Christie's. Comment la toile, connue du Louvre, était sortie clandestinement de France. Comment l'Etat français en profita pour la racheter à bas prix (5 millions de francs). Comment la légitime propriétaire de cette peinture, Suzanne de Canson, âgée, *déboussolée, s'était fait déposséder* par Joëlle Pesnel, aventurière médiocre et faussaire à ses heures. Comment celle-ci séquestra la vieille dame, imita son écriture, capta son héritage après lui avoir *fait subir les pires sévices*. Comment la captatrice entra en relation avec Paul Lombard, illustre avocat marseillais. Comment un « petit juge », Jean-Pierre Bernard, réussit à mettre en cause Pierre Rosenberg, à l'époque patron du département des peintures au Louvre. Comment l'affaire remonta jusqu'au ministère de la culture alors que se déchiraient deux ténors : Georges Kiejman et Jacques Vergès. Et comment Joëlle Pesnel fut, à peu près seule, reconnue coupable et écopa de treize années de prison.

LA PIEUVRE DU LOUVRE

Le journaliste américain installé en France, à qui l'on doit déjà une biographie de l'ancien ministre de la culture – *Les Années les plus Lang* − n'apporte pas de révélations mais nous fait revivre par le menu toutes les péripéties d'un scénario trop beau pour être inventé. La « reconstitution » de dialogues fictifs, l'intervention de l'auteur, qui tient à incarner tous les rôles et veut montrer les protagonistes « de l'intérieur », tournent aux clichés parfois risibles. N'est pas Balzac qui veut. D'autant que les erreurs de détails sont nombreuses : à aucun mo*ment de son histoire, le Louvre* n'a compté *« trois immenses cours cernées d'une double enceinte de murs »* ; Louis XVIII et Charles X ont résidé aux Tuileries, pas au Louvre ; le musée n'a jamais été fermé sous le règne de ces souverains, pas plus qu'il ne comporte de *« galerie de portraits royaux »*.

L'auteur insiste sur la responsabilité centrale des Musées de France. Une hâte malsaine, reflet de la volonté de puissance de l'institution, les aurait poussés à acquérir *Le Gentilhomme sévillan*, à des conditions plus que favorables, sans se préoccuper de l'identité de son propriétaire. Cette désinvolture carnassière aurait, par ricochet, provoqué la disparition de Suzanne Canson. Mark Hunter dénonce la pieuvre qui, tapie au cœur du Louvre, jouerait avec les *propriétaires d'œuvres d'art*, maniant la menace, le chantage et un arsenal législatif très complet pour que ces œuvres finissent, le plus tôt possible et au meilleur prix, sur les cimaises des musées.

Le tableau est *distrayant* mais bien loin de la vérité. Les conservateurs de musées ne sont ni des saints, ni des scientifiques irréprochables. Leur instinct de chasse les pousse sans doute à tenter des « coups », pas toujours heureux, pas toujours élégants – l'affaire du Poussin de la famille Saint-Arroman est là pour le rappeler. Ce ne sont pas ces esprits retors et machiavéliques tout droit sortis d'un feuilleton télévisé – *« Le Louvre, cet univers impitoyable »* – et c'est peut-être dommage pour le patrimoine français dont l'auteur, visiblement partisan d'un libéralisme économique absolu, a du mal à comprendre qu'il a besoin de protection : 30 % du marché de l'art international est alimenté par des biens culturels venus de France. Quant aux moyens dont dispose l'Etat français pour interdire à ces œuvres d'art de franchir les frontières, ils sont bien modestes. La fameuse loi de 1941 désignée par l'auteur comme l'arme de l'iniquité n'a permis de retenir sur le sol national que quarante-deux œuvres en cinquante-deux ans. Pendant le même temps environ 100 000 œuvres d'art filaient à l'étranger sans aucun mal pour leurs propriétaires. *« A Fort Worth (Texas), le deuxième musée le plus riche du monde après le Getty, la plupart des œuvres acquises depuis une trentaine d'années viennent de France »*, rappelait récemment Pierre Rosenberg, au cour d'un colloque.

Emmanuel de Roux

★ ***Le Destin de Suzanne : « la véritable affaire Canson », de Mark Hunter. Fayard, 474 p., 130 F.***

■ **MUSIQUE :** les trois sociétés de droit mécanique européennes, la GEMA (Allemagne), la SDRM (France) et la MCPS (Grande-Bretagne) se sont associées au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE) : le Bureau européen des licences (BEL). Le BEL aura pour objectif *« d'assurer une meilleure coopération entre toutes les sociétés européennes de droit mécanique »*. Les droits mécaniques sont perçus par les artistes, éditeurs et producteurs lors de l'exécution publique d'œuvres enregistrées sur disques. Le siège social de ce bureau sera domicilié à Munich (Allemagne) et administré par les directeurs généraux des sociétés fondatrices.

■ **MUSIQUE :** Maurizio Pollini, souffrant, annule sa participation au concert donné par l'Orchestre symphonique de Londres dans le cadre de l'hommage organisé par le Théâtre des Champs-Elysées, le 2 février, *pour fêter le soixante-dixième anniversaire de Pierre Boulez. Le pianiste* italien sera remplacé par le Russe Vladimir Ovchinikov que les Parisiens ont pu entendre, le 17 octobre 1994, Salle Pleyel, en compagnie de l'Orchestre d'Etat de Russie dirigé par Evgueni Svetlanov. Né en 1958, Ovchinikov a remporté le Premier Prix du Concours Tchaïkovski en 1982. Il joue dans le monde entier et réside en Grande-Bretagne où il enseigne *au Collège royal de Manchester. Le programme est inchangé : Nocturnes, fêtes* et sirènes de Debussy ; le Deuxième Concerto de Bartok et Le Visage nuptial de Pierre Boulez. De 50 F à 450 F. Tél. : 49-52-50-50.

■ **ARCHITECTURE :** deux architectes suisses, Jacques Herzog et Pierre de Meuron, ont été choisis pour dessiner les plans de la nouvelle Tate Gallery de Londres, qui sera bâtie dans une centrale électrique désaffectée depuis treize ans. Ces deux architectes sont les moins connus des candidats présélectionnés par la Tate Gallery et sont considérés comme des « modernistes dogmatiques » influencés par Ludwig Mies Van der Rohe, architecte américain d'origine allemande (école du Bauhaus). Parmi les candidats figuraient des architectes aussi prestigieux que l'Italien Renzo Piano ou le Japonais Tadao Ando.

■ **CINÉMA :** Jean-Paul II a adressé, le 24 janvier, un appel pressant aux metteurs en scène, aux cinéastes, aux usagers du cinéma ainsi qu'aux responsables du secteur les invitant à promouvoir la production de films sur des thèmes solides. Il leur a demandé d'*« avoir le courage de prendre des initiatives même dans le domaine de la production afin que le message chrétien soit toujours présent dans le monde »*. Il les a mis en garde contre « les productions vides de contenu et qui ne visent que le divertissement, avec le seul souci d'accroître le nombre des spectateurs ». « Comme tous les moyens de communication sociale, a-t-il commenté, le cinéma [...] peut étouffer la liberté, surtout des plus faibles, lorsqu'il déforme la vérité. » Et même, « il devient comme un miroir de comportements négatifs quand, pour susciter des émotions violentes afin de stimuler l'attention du spectateur, il propose des scènes de violence et de sexe qui offensent la dignité de la personne ». Le pape s'est exprimé à l'occasion du centenaire de l'invention des frères Lumière, dans un message écrit pour la vingt-quatrième journée mondiale des communications sociales, qui sera célébrée le 28 mai prochain.

GAUCHE Lionel Jospin et Henri Emmanuelli sont les deux seuls candidats déclarés à la candidature du PS à l'élection présidentielle après le retrait de Jack Lang. La procédure ouverte jeudi 26 janvier prévoit le vote des militants socialistes dans leurs sections le 3 février, avant un congrès extraordinaire le 5 février. ● ARGUMENTAIRES. Dans les professions de foi qu'ils ont rédigées à l'intention des 103 000 adhérents du Parti socialiste, Lionel Jospin et Henri Emmanuelli justifient la compétition à laquelle ils se livrent. ● COMPTES. Les deux camps se préparent à une bataille interne dans laquelle les grosses fédérations compteront pour beaucoup. Celle des Bouches-du-Rhône, par exemple, en majorité fabiusienne, et par conséquent favorable à M. Emmanuelli, est surveillée avec une vigilance particulière par les partisans de M. Jospin.

M. Emmanuelli et M. Jospin vont s'affronter pendant une semaine au PS

Le retrait de Jack Lang, « lâché » par les fabiusiens, laisse face à face le premier secrétaire et l'ancien ministre de l'éducation nationale en compétition pour la candidature socialiste à l'Elysée

JACK LANG n'aura été candidat qu'une semaine. Le 17 janvier, en direct dans le journal de 20 heures de TF 1, l'ancien ministre de la culture annonçait : *« Je suis prêt à me porter candidat à la présidence de la République, sauf si quelqu'un d'autre, un homme ou une femme, incarne mieux que moi cette exigence d'unité et de rassemblement et d'enthousiasme. »*

Mercredi 25 janvier, quelques heures avant la réunion hebdomadaire du bureau national du PS, M. Lang a fait part, cette fois par une simple dépêche de l'AFP, de son abandon : *« L'affrontement entre trois candidats à la candidature est dommageable à la gauche. Le devoir de chacun est de contribuer au rétablissement d'un climat d'amitié et de sérénité. Je ne souhaite pas ajouter la division à la division. »* M. Lang signait aussi, de l'encre la plus neutre, son ralliement à Henri Emmanuelli, parce que *« la fonction traditionnelle du premier secrétaire du Parti socialiste, qui est aussi le premier des socialistes, est d'incarner l'unité de notre mouvement »*. Ainsi, en une semaine, M. Lang aura-t-il abandonné à son tour l'espoir de l'enthousiasme et, même, du rassemblement, pour ne plus entretenir, à sa façon, que la petite lueur de l'unité.

« SÉRÉNITÉ »

Il n'est pas le seul. Si les dirigeants du PS sont parvenus, mercredi, à donner quelques signes tangibles d'apaisement, c'est qu'ils sont bien forcés de prendre en compte la résignation, voire le dépit qui submergent la base de leur parti. Depuis le début de l'année, le militant socialiste n'a pas la vie belle. Après le rêve Delors est revenu le cauchemar. Il assiste impuissant à une triste reproduction du détestable congrès de Rennes. Il regarde, médusé, le cousin Radical régler ses affaires de famille. Il voit ses dirigeants se déchirer, démissionner, se contredire, défaire et refaire leurs alliances, sans jamais le consulter. Il doit décrypter les petites phrases assassines en attendant que l'on veuille bien l'entretenir des grands problèmes. Ce qui peut amuser dans le septième arrondissement de Paris apparaît comme un bien triste feuilleton loin de la rue de Solferino. Le militant socialiste ne se prépare plus à voter, mais à faire de la figuration.

Ayant atteint des limites difficiles à dépasser, sauf à aller tout droit au suicide, les membres du bureau national sont parvenus enfin, mercredi soir, à lever le pouce. Sur France 2, M. Emmanuelli a promis que la consultation à laquelle seront conviés dans une semaine les 103 000 militants du parti *« se passera dans la sérénité et dans de très bonnes conditions »*. Une résolution du bureau national établit que *« face à la droite »*, le candidat finalement choisi *« sera alors soutenu, sans réserve aucune, par tous les militants et tous les responsables socialistes »*. Chacun n'a plus, à présent, qu'à en accepter l'augure.

M. Lang forfait, deux mitterrandistes de la première heure, deux hommes qui furent longtemps des amis se retrouvent face à face. Avec leurs arguments qu'ils présentent, chacun, dans une lettre qui sera expédiée aux militants avant la fin de cette samaine *(voir ci-dessous)*. Avec leurs handicaps, qui sont bien connus. Avec des partisans et des motions de soutien qui vont encore se multiplier.

Des deux côtés, la chasse aux « figures médiatiques », aux premiers secrétaires, aux grands barons de province, est ouverte. Un peu vaine, au demeurant. Le parti est désormais lancé dans une procédure de désignation tout à fait inédite. Pour la première fois, le militant va pouvoir choisir son candidat par un vote nominatif et personnel, ce qui, par définition, devrait interdire tout chantage et rendre aléatoires les consignes de vote. Au congrès de Liévin, habité par les arrière-pensées et les calculs anticipés sur la mise Delors, M. Emmanuelli avait été confirmé, le 20 novembre, à son poste de premier secrétaire, avec plus de 87 % des suffrages. Le choix d'un premier secrétaire et le choix d'un candidat relèvent-ils des mêmes critères ? Probablement pas.

SOUS LE MANTEAU

Les amis de M. Jospin sont plutôt optimistes. Ils tablent sur un potentiel de 60 % des voix. M. Emmanuelli, comme il l'a redit jeudi matin sur RTL, croit en sa *« capacité de rassembler »*. Le premier secrétaire a des atouts. Il dispose de l'appareil. Un argumentaire contre M. Jospin est déjà parvenu, sous le manteau, en province, procédé qui, aux yeux des jospinistes, amende déjà sa volonté d'apaisement. Dans l'entretien publié par *Le Monde* du 25 janvier, M. Emmanuelli a spectaculairement agité la menace de sa démission s'il devait être battu. Depuis, les jospinistes s'efforcent de désamorcer cette petite bombe à retardement, M. Jospin affirmant, devant le bureau national, que *« cette question n'est pas posée »*.

Enfin, si le soutien à reculons qu'il vient de recevoir de M. Lang ne peut constituer, dans le parti, qu'un mince avantage, il est sûr, en revanche, que la présence de l'ancien ministre de la culture aurait été un solide handicap pour le premier secrétaire du PS, qui n'avait pas besoin de ce genre de diversion. On comprend que les fabiusiens se soient beaucoup démenés pour ramener M. Lang à leur raison, dictée par leur unique souci de garder de main sur le parti.

La semaine qui sépare maintenant du jour de vote du 3 février dira si, comme le craignait Ségolène Royal, les deux convois Emmanuelli et Jospin vont se lancer, l'un contre l'autre, comme deux trains en folie. Certains responsables du parti, comme le président du club deloriste Témoin, François Hollande, estiment que la procédure engagée produira un vainqueur, mais que *« tout le monde* [y] *perdra »*.

De fait, personne, aujourd'hui, ne jurerait qu'à compter du 5 février au soir, le train de la gauche soit définitivement mis sur ses rails. Que M. Jospin l'emporte, et certains craignent déjà un rebondissement de M. Lang. Que M. Emmanuelli s'impose, et d'autres imaginent un appel au secours lancé à Michel Rocard.

Daniel Carton

Le rapport des forces

Pourcentage des intentions de vote obtenues au second tour face à Edouard Balladur.

Delors 52 % – 39 % – 33 % – 26 %

10 déc. 94

Source : CSA/France-Inter-Le Parisien

Le camp socialiste entre dans la campagne présidentielle avec un sérieux handicap.

Le mode d'emploi des « primaires »

Selon un calendrier adopté à l'unanimité par le bureau national du PS, mercredi 25 janvier, le choix du candidat socialiste pour la candidature présidentielle se fera en trois temps.

Le 3 février, de 17 heures à 23 heures, les militants seront appelés à voter dans leur section. Sont concernés tous les adhérents du parti, à jour de leur cotisation au 31 décembre 1994 et inscrits depuis plus de six mois, soit, selon les décomptes de la Rue de Solférino, 103 000 militants.

Le 4 février se réuniront les conseils fédéraux, élargis aux secrétaires de section, qui procéderont à l'addition des votes et désigneront leurs délégués, selon la proportionnelle à la plus forte moyenne, sur la base des résultats obtenus par chaque candidat.

Le 5 février, ces délégués se retrouveront à Paris pour un congrès national extraordinaire. Le candidat qui aura obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés sera investi pour l'élection présidentielle.

M. Mitterrand préface un livre de souvenirs sur Vichy

« J'AI LA CONSCIENCE tout à fait claire. Donc, il n'y a pas lieu de me renier. » Interrogé par Jean-Pierre Elkabbach après les remous provoqués par les révélations du livre de Pierre Péan, *Une jeunesse française* (éditions Fayard), sur ses engagements de jeunesse (*Le Monde* du 14 septembre), François Mitterrand avait plaidé, argumenté, réfuté. Mais le regard rétrospectif qu'il avait alors porté sur Vichy était demeuré exempt de condamnation, et son souci premier, en tant que président de la République, demeurait de *« veiller à ce que les Français se réconcilient, au bout d'un certain temps »*.

Quatre mois plus tard, M. Mitterrand, pourtant, semble vouloir alimenter la controverse. La préface rédigée par le président de la République pour l'ouvrage de Jean-Albert Roussel, intitulé *Rencontres et révélations* (éditions Fureur de dire, 127, avenue de la République, 92120, Montrouge), est davantage que le parrainage fidèlement prodigué à un vieil ami qui évoque les personnalités croisées au fil des années, notamment dans le restaurant qu'il tenait à Grimaud.

« CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS »

M. Roussel réserve naturellement une place à part au président de la République, *« homme particulièrement intelligent, secret, ambitieux et réaliste »*. L'auteur relate sa rencontre avec François Mitterrand, à Vichy, en mars 1942, et la manière dont, parallèlement à son activité au bureau de reclassement des rapatriés du ministère du travail, il fabriquait lui-même des faux documents et mettait sur pied des filières d'évasion pour les prisonniers de guerre. C'est par son intermédiaire, se souvient-il, que M. Mitterrand était entré au commissariat au reclassement des prisonniers et qu'il avait fait la connaissance d'Antoine Mauduit, à l'origine d'un groupe d'entraide, puis de résistance, d'anciens « PG ».

Ses souvenirs, au reste, ne se plient pas toujours à la chronologie. C'est le cas lorsqu'il affirme que M. Mitterrand arborait, lors de son entrevue avec le maréchal Pétain, le 15 octobre 1942, la francisque..., dont Pierre Péan a établi qu'il ne l'avait reçue qu'à la fin du printemps ou au début de l'été 1943. De même, il situe en novembre 1943 – M. Mitterrand reprend curieusement à son compte cette date dans sa préface – la journée nationale du mouvement Prisonniers, organisée en fait le 10 juillet 1943, à la salle Wagram, au cours de laquelle M. Mitterrand avait publiquement et violemment attaqué André Masson, nouveau, et collaborationniste, commissaire au reclassement des prisonniers de guerre rapatriés.

Surtout, M. Roussel ne fait pas mystère de l'admiration qu'il continue de vouer au maréchal Pétain, sur lequel, affirme-t-il, *« pendant de longues années, informations, radios et télévisions n'ont pu prendre d'autre position que celle que la pression politique et populaire imposait »*. *« Même François Mitterrand se vit parfois obligé d'observer pareille attitude vis-à-vis du maréchal »*, analyse-t-il. Après avoir affirmé que Pétain *« était parfaitement au courant »* des activités parallèles de ses amis, M. Roussel soutient qu'en *« tant que chef d'Etat, et dans l'intérêt même des Français »*, la voie choisie par le maréchal était la bonne.

M. Mitterrand a tenu à préciser, mercredi 25 janvier, par l'intermédiaire de Jean Musitelli, porte-parole de l'Elysée, que sa signature ne vaut pas caution pour tout le contenu de l'ouvrage. Celui-ci contient, écrit-il dans la préface, *« les émotions et les observations »* de M. Roussel, qui *« forment un ensemble épars, touffu, friable, où se mêlent impressions du passé et convictions du présent »*. Reste qu'après la polémique de l'automne 1994, celui que son ami désigne comme le *« chef de l'Etat français »* a fait le choix d'apporter son appui personnel à une façon particulière d'écrire l'*« histoire collective »* et d'évoquer, selon sa formule, *« une époque, celle des Français depuis la dernière guerre »*.

Cécile Chambraud

Les candidats adressent leur profession de foi aux militants

L'un insiste sur son projet, l'autre sur le « rassemblement »

LIONEL JOSPIN ET HENRI EMMANUELLI ont rédigé, chacun, à l'intention des militants socialistes, une lettre dans laquelle ils exposent les motifs de leur candidature et leurs intentions. L'ancien ministre de l'éducation nationale affirme que le vote auquel sont appelés les socialistes *« ne comporte pas d'enjeu de pouvoir interne »*, et que le *« contrat »* de M. Emmanuelli, *« avec les militants et sa mission aujourd'hui et demain »* consiste à ce qu'il *« assume la direction du parti »*. *« Mon premier geste, si je suis le candidat des socialistes, sera d'examiner avec lui, comment articuler notre campagne »*, écrit M. Jospin.

Evoquant les *« considérations de tactique et d'alliance »*, M. Jospin affirme que *« les socialistes ne peuvent accepter qu'une autre formation* [Radical] *oppose son veto à l'un de leur candidat »*. Il se déclare opposé *« au projet de fédération PS-Radical »*, qui, estime-t-il, *« serait la fin du Parti socialiste d'Epinay »*. M. Jospin rappelle son parcours depuis son adhésion au PS, en 1971, et indique les *« trois orientations principales »* de son projet.

Il s'agit de *« mettre en œuvre le changement dont le pays a besoin »*, c'est-à-dire *« non seulement de mettre un terme à l'exclusion »*, mais aussi de *« redonner un avenir au monde du travail, ouvriers, employés, techniciens, artisans, à ceux qui enseignent, cherchent, créent »*. *« Notre politique économique*, précise-t-il, *doit être axée sur l'emploi, en unissant l'économique et le social. »*

« RASSEMBLER »

Il s'agit, ensuite, de *« fonder le nouveau pacte républicain »*, par la réforme des institutions, la renaissance du débat démocratique et l'indépendance de la justice, notamment. Il s'agit, enfin, d'*« approfondir et clarifier la politique européenne et internationale de la France »*, en corrigeant la *« dérive libérale »* de la construction européenne.

M. Emmanuelli évoque d'abord, quant à lui le *« trouble »* et les *« interrogations »* qui peuvent habiter les militants. Il met en avant sa *« volonté de rassemblement de la gauche, d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la droite est profondément divisée »*, et qu'approchent les élections municipales. Il explique que sa candidature procède du souci d'assumer la *« double responsabilité »* qui est la sienne : *« maintenir l'unité du Parti socialiste »* et *« mettre en œuvre, dans l'intérêt* [du] *Parti comme dans l'intérêt de toute la gauche,* [le] *rassemblement »*.

Il explique que *« dans la logique de la V[e] République, il n'est pas possible que le premier secrétaire du PS reste confiné dans un rôle de gestionnaire administratif du parti, sans être à la pointe du combat le plus important de notre vie politique »*.

« Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas nous résigner à la montée du chômage, de l'exclusion et de la précarité », affirme le député des landes, dénonçant *« la régression sociale, inacceptable sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de la baisse du pouvoir d'achat des salariés, de la remise en question du service public ou du démantèlement du système de protection sociale »*. Il évoque, aussi, les *« menaces qui pèsent sur l'enseignement public »*. Le premier secrétaire se propose de *« refaire de la lutte pour la justice sociale, pour la dignité et pour la responsabilité de chacun la nature même du rassemblement de la gauche »*.

Les fabiusiens des Bouches-du-Rhône unis derrière le premier secrétaire

MARSEILLE
de notre correspondant régional

La fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a beaucoup perdu de sa splendeur, mais, avec 7 600 adhérents (elle en revendiquait 18 000 au début des années 80), son poids n'en reste pas moins très important au sein du parti. D'où l'extrême attention que Lionel Jospin et Henri Emmanuelli accordent à son vote et le soin qu'ils mettent à s'assurer que le scrutin appelé à les départager ne sera pas faussé par des manœuvres déloyales.

Le débat au sein du PS marseillais est loin pourtant de prendre le tour exacerbé de celui qui a lieu à Paris. Cela pour deux raisons : d'une part, la fédération a délibérément choisi de sauvegarder son unité dans la perspective du prochain scrutin municipal, qui s'annonce difficile dans plusieurs villes du département, particulièrement à Marseille et à Aix-en-Provence ; et d'autre part, le rapport des forces est largement favorable à M. Emmanuelli.

Le premier secrétaire est assuré en effet du soutien de la majorité fabiusienne de la fédération, regroupée derrière François Bernardini, qui la dirige, et Lucien Weygand, président du conseil général. Comme le reconnaît l'ancien ministre de la justice, Michel Vauzelle, le choix des fabiusiens est, en l'occurrence, davantage dicté par des *« raisons de cohérence »* que par un véritable enthousiasme.

DES JOSPINISTES « VIGILANTS »

Du moins est-il sans faille. M. Emmanuelli peut également, compter sur des ralliements individuels, comme celui du maire de Vitrolles, Jean-Jacques Anglade, *qui vient de quitter la mouvance* rocardienne dont il était jusqu'ici le chef de file dans le département.

Il est probable, en outre, que les amis de Marius Masse, seul député socialiste de Marseille, et de Charles-Emile Loo, tous deux partisans déclarés de Bernard Tapie, apporteront leurs voix au premier secrétaire. Les jospinistes, dans les rangs desquels figurent, notamment, l'ancien homme fort de la fédération, Michel Pezet, et des fidèles de Pierre Mauroy comme Frédéric Rosmini, ancien député européen, ou encore le petit groupe de la motion « Agir en socialiste », redoutent un vote *« stalinien »*, qui ne serait pas le reflet de l'audience réelle de leur candidat dans le parti.

Leurs craintes se fondent, notamment, sur la concentration des cartes entre les mains de quelques « barons » locaux dont, au premier rang, Henri d'Attilio, le maire de Châteauneuf-lès-Martigues, député et fabiusien, qui contrôle à lui seul un millier *d'adhérents. Cependant, lors de la* dernière réunion du conseil fédéral, le 23 janvier, M. Bernardini, s'est engagé à ce que le scrutin se déroule dans les meilleures conditions *« de transparence »*. *« Nous serons vigilants »*, avertit Marie-Arlette Carlotti, membre du conseil fédéral.

Bernard Pigamo, le mandataire de M. Jospin dans le département, estime, de son côté, qu'*« il n'y aura pas de guerre »* au sein de la fédération et que le vote de celle-ci ne sera pas plus décisif que celui des autres départements. L'objectif des partisans de M. Jospin est de dépasser largement le score de 20 % des voix qui leur est promis par certains augures de la majorité fabiusienne.

Guy Porte

M. Balladur répond à M. Hue sur l'avenir de la Sécurité sociale

Édouard Balladur, dans une lettre publiée par *L'Humanité*, répond à l'invitation que lui avait lancée Robert Hue sur l'avenir de la Sécurité sociale. Accusé par le secrétaire national du PC de vouloir *« démanteler »* le système de protection sociale, M. Balladur répond qu'il entend *« le garantir et le parfaire »*. *« Pour l'avenir, la seule question est de savoir comment faire en sorte que notre système de protection sociale continue à répondre aux attentes de nos compatriotes sans alourdir le poids, devenu excessif dans une économie ouverte, des prélèvements sociaux. »* De son côté, Jean-Pierre Delalande, député RPR du Val-d'Oise, souligne que *« l'ampleur d'une éventuelle reprise ne permettra pas un rapide redressement des comptes sociaux »*. Dans le rapport d'information sur le financement de la protection sociale, qu'il a présenté mercredi 25 janvier au nom de la commission des finances de l'Assemblée nationale, il invite le gouvernement à *« se fixer pour objectif d'obtenir dès 1997 un excédent de l'assurance-maladie et se donner les moyens de l'atteindre par une politique volontariste, condition nécessaire pour que la France atteigne à l'horizon de 1997 les critères de convergence nécessaires à la mise en œuvre de la monnaie unique prévue par le traité de Maastricht »*.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL : Dominique Voynet, candidate des Verts** à l'élection présidentielle, a écrit mercredi 25 janvier au président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, pour lui demander si le fait que le premier ministre Edouard Balladur ait annoncé sa candidature depuis l'hôtel Matignon est conforme à la loi. Mme Voynet cite la loi 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République, qui prévoit que *« tous les candidats bénéficient, de la part de l'Etat, des mêmes facilités pour la campagne en vue de l'élection présidentielle »*. *« Faut-il en déduire*, demande-t-elle, *que tout candidat (...) sera autorisé à effectuer une déclaration de huit minutes depuis l'hôtel Matignon ? »*

■ **MAJORITÉ : Philippe Douste-Blazy, porte-parole du gouvernement,** s'est dit *« scandalisé »*, mercredi 25 janvier, par les déclarations de Michel Rocard, publiées la veille dans *Libération*, selon lesquelles les soutiens d'Edouard Balladur vont *« de Bayrou à Le Pen en passant par Pasqua »*. *« M. Le Pen n'appartient absolument pas à la majorité, il n'y appartiendra jamais, et moi personnellement, je ne pourrai jamais cohabiter avec un homme comme celui-là »*, a déclaré M. Douste-Blazy sur Europe 1.

■ **FN : Bruno Mégret, délégué général du Front national** et directeur de campagne de Jean-Marie Le Pen, estime qu'*« aujourd'hui, on consomme du Balladur comme on consomme du Coca-Cola, par habitude »*, mais il prédit sa baisse dans les intentions de vote *« dès qu'il rentrera en campagne »*. S'adressant à la presse, mercredi 25 janvier, à Marseille, il a également affirmé que *« Jean-Marie Le Pen se présente comme l'adversaire principal d'Edouard Balladur »*, dont il a dénoncé *« l'immobilisme politique »*.

DÉPÊCHES

■ **MUNICIPALES** : une conseillère municipale de Bayonne, Claire Noblia, fondatrice de Seaska – fédération des écoles en langue basque – a envoyé mercredi 25 janvier sa démission au maire (UDF-Rad) Henri Grenet. Élue en 1989 sous l'étiquette *« divers droite »* sur la liste d'Henri Grenet, lui-même réélu premier magistrat de Bayonne sans interruption depuis 1959, Mme Noblia avait déclaré publiquement dès lundi : *« Après avoir servi l'Empereur, je ne servirai pas l'Aiglon »*, faisant référence à Jean Grenet, fils du maire et premier adjoint, candidat à la succession de son père avec l'investiture du RPR et de l'UDF.

■ **CNI** : la commission exécutive du CNI a décidé, à l'unanimité, de suspendre pour une durée de six mois Henri-René Garaud, secrétaire national du mouvement, et Bernard Lepidi, membre du comité directeur, pour *« manquements graves aux statuts du CNI »*, en rétorsion à leur intention de créer un courant à l'intérieur du CNI (*Le Monde* du 9 décembre). Selon M. Garaud, cette décision traduit un *« système démocratique plutôt stalinien dirigé par un apparatchik confirmé »*.

■ **EUROPE** : Jean François-Poncet (UDF) va quitter à la fin du mois de mars la présidence de la branche française du Mouvement européen, qu'il occupe depuis 1990. Ancien ministre des affaires étrangères, M. François-Poncet, qui préside au Sénat la commission des affaires économiques, avait engagé le Mouvement européen en première ligne de la campagne référendaire sur le traité de Maastricht en organisant notamment des réunions publiques réunissant des personnalités de droite et de gauche favorables au traité.

■ **FONCTION PUBLIQUE** : la Fédération syndicale unitaire (FSU) a dénoncé, mardi 24 janvier, une discrimination dont elle s'estime victime dans le projet de répartition des sièges au Conseil supérieur de la fonction publique de l'Etat et demandé *« solennellement »* au premier ministre *« de faire respecter les votes des fonctionnaires et la démocratie »*. De sources syndicales, le conseil, dont la composition a été élargie à 40 membres, dont 20 sur propositions des organisations syndicales, devrait comprendre 4 CGT, 4 CFDT, 4 FO, 4 UNSA, 2 FSU, 1 CFTC et 1 CFE-CGC. Or la FSU estime que le gouvernement *« s'emploie à réduire sa représentation »*, indiquant qu'*« avec 200 000 voix, elle se voit attribuer deux sièges, tandis qu'avec une quarantaine de milliers de voix supplémentaires, d'autres fédérations en obtiennent quatre »*.

■ **ENA** : André Rossinot, ministre de la fonction publique, en procédant, mercredi 25 janvier, à Strasbourg, à l'installation du nouveau directeur de l'Ecole nationale d'administration, Raymond-François Le Bris (*Le Monde* du 26 janvier), a souligné que *« M. Le Bris n'est pas lui-même un ancien élève de l'ENA »*. Pour le ministre, *« cette singularité ne devrait pas l'empêcher »* d'apporter à l'école une expérience acquise *« dans l'Université, au ministère des enseignements supérieurs, dans le corps préfectoral et en dernier lieu à la Chambre de commerce de Paris »*.

M. Wolton maintient ses affirmations sur les liens de Pierre Cot avec l'URSS

Après la publication du rapport de la commission d'historiens, qui conclut que *« l'affirmation selon laquelle Pierre Cot aurait été un agent soviétique ne repose sur aucune base historique sérieuse »* (*Le Monde* du 25 janvier), l'écrivain Thierry Wolton, qui avait ainsi mis en cause l'ancien ministre de l'air (1895-1977) dans son livre *Le Grand Recrutement* (Grasset, 1993), a répliqué mercredi 25 janvier, de Moscou où il se trouve actuellement, avant de répondre ultérieurement *« sur le fond »* aux conclusions des historiens : *« (...) J'ai travaillé trois ans dans plusieurs centres d'archives – à Moscou, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France ; j'ai rencontré des dizaines de témoins avant de publier* Le Grand Recrutement, *qui met en lumière, après bien d'autres auteurs, les liens étroits de Pierre Cot avec l'URSS, y compris avec ses services spéciaux. Or un seul membre de la commission d'historiens, qui plus est non spécialiste du système soviétique, s'est donné la peine d'effectuer quelques vérifications à la va-vite. Ce n'est guère sérieux quand on sait le temps et les connaissances nécessaires pour comprendre les mécanismes de la subversion soviétique. Alors que les documents en ma possession et les témoignages recueillis établissent bien les relations de Pierre Cot avec les services spéciaux de l'URSS avant guerre, pendant le conflit et après, d'autres éléments, découverts depuis, montrent aussi comment il a trahi la confiance du général de Gaulle quand, au printemps 1944, il fut envoyé par lui en mission en URSS. »*

Les fédérations CFDT de l'énergie et de la chimie vont fusionner d'ici au début de 1997

Un rapprochement à double logique, économique et européenne

Les syndicats de la FGE-CFDT (gaz et électricité) ont accepté, mercredi 25 janvier, le principe d'une fusion avec la Fédération unifiée de la chimie (FUC-CFDT). Le regroupement permettra notamment de répondre aux évolutions industrielles et aux rapprochements d'entreprises de ces deux secteurs. La nouvelle organisation qui devrait voir le jour au début de 1997 constituera, en nombre d'adhérents, la troisième fédération au sein de la CFDT.

Dans le paysage syndical français, les projets de rapprochement sont plus rares que les scissions. Le processus de fusion engagé par les fédérations de la chimie (FUC) et du gaz-électricité (FGE) de la CFDT vaut donc d'être noté. Projet de longue haleine – il en était question dans les années 70 –, ce rapprochement a franchi, mercredi 25 janvier, un cap décisif. Réunis en congrès extraordinaire à Bagnolet les 25 et 26 janvier, les délégués de la FGE l'ont entériné à une majorité de 58 %. La création d'une nouvelle fédération centrée autour de l'énergie n'interviendra pas avant fin 1996 ou début 1997, mais il n'y a plus d'obstacle. En novembre 1994, les syndicats de la FUC avaient donné leur accord à... 98 %, lors de leur congrès à Mulhouse. Début janvier, le bureau national confédéral a voté pour la continuité du processus.

Pour Bruno Léchevin et Jacques Kheliff, respectivement secrétaires généraux de la FGE et de la FUC, ces résultats constituent un succès personnel. Le rapprochement répond à une double logique économique et européenne. La fusion en une seule fédération permettra de mieux répondre aux évolutions industrielles comme, dans l'actualité récente, les rapprochements entre EDF et Total ou Total et la COGEMA, le projet de rapprochement GDF-Elf, etc. Engagée depuis 1989 dans la Fédération européenne de l'énergie et de la chimie (Fescid), dont la FUC est membre fondateur, la FGE, qui appartient aussi à la Fédération mondiale de l'énergie et de la chimie, estime que l'avenir d'EDF-GDF se joue autant au niveau européen que mondial. Les deux organisations veulent construire un syndicalisme à l'échelon européen. *« Loin d'un syndicalisme frileux »* et affirmant leur *« forte proximité politique »*, la FGE et la FUC entendent aussi promouvoir *« un syndicalisme axé sur la transformation sociale »* (lutte contre l'exclusion, conventions collectives de groupes, etc.). Il reste que la dernière fusion au sein de la CFDT, au milieu des années 80, entre la Fédération de la métallurgie et celle des mines, ne s'était pas faite sans douleur. M. Kheliff récuse la comparaison. A l'époque, il s'agissait de l'absorption d'une fédération malade, les mines, par une autre fédération plus dynamique. Avec le rapprochement FGE-FUC, il s'agit de l'union de deux fédérations d'un poids équivalent et en bonne santé.

Les deux organisations, qui revendiquent chacune 30 000 adhérents, ont pour ambition de constituer un grand pôle syndical, qui devrait placer ce nouvel ensemble dans la CFDT en troisième position derrière les fédérations de la santé et de la métallurgie. Avant le 43e congrès confédéral à Montpellier en mars, cette alliance prend un relief particulier. Récusant l'étiquette d'opposants, MM. Kheliff et Léchevin n'en ont pas moins adopté une attitude souvent très critique vis-à-vis de Nicole Notat, la secrétaire générale de la confédération.

A. B.-M.

Bruno Léchevin, secrétaire général de la Fédération du gaz-électricité

« Nous souhaitons œuvrer pour un renouveau syndical »

« Quels avantages attendez-vous de cette fusion ?

– Notre projet est axé sur l'enrichissement mutuel : être meilleurs et plus forts ensemble pour faire progresser un syndicalisme ayant des ambitions sociétales. Nous nous rapprochons de la chimie, car cette fédération regroupe, comme nous, de grosses entreprises industrielles fortement consommatrices d'énergie. L'avantage que nous en attendons est de construire l'outil syndical dont nos adhérents ont et auront besoin, en refusant les logiques corporatistes et la seule défense des acquis. Nos ambitions portent sur la pérennité du service public et de nos entreprises, la solidarité et le partage du travail pour faire reculer l'exclusion. Il reste deux difficultés à surmonter : la révolution culturelle que représente pour un adhérent de la FGE le passage d'un « syndicat national mono-entreprise » pour l'essentiel, à une véritable fédération multi-entreprises et multi-professionnelle ; les inquiétudes créées par les attaques multiples et répétées contre le service public.

– Peut-on voir dans ce projet un signe de renouveau syndical ?

– Nous souhaitons œuvrer pour un renouveau syndical. Il y a urgence ! Nous voulons participer à la construction du syndicalisme européen, seul capable de lutter contre le « dumping social et économique » et d'agir efficacement face aux multinationales et aux instances européennes. Le syndicalisme français a pour lui sa capacité à proposer, à élaborer. Il a comme faiblesse sa division, voire son émiettement. Son taux de syndicalisation insuffisant et son incapacité à développer de vrais rapports de forces, afin de négocier des compromis équilibrés, nous rendent moins crédibles vis-à-vis des travailleurs. Le projet a le soutien de notre confédération et s'inscrit dans un vaste débat au sein de la CFDT, afin de réexaminer la pertinence de nos structures syndicales. »

Propos recueillis par Alain Beuve-Méry

M. de Villiers lance sa campagne en solitaire

COMME lors de la campagne des européennes au cours de laquelle il avait obtenu à la surprise générale plus de 12 % des suffrages, Philippe de Villiers, invité, mercredi 25 janvier, de « La Marche du siècle », sur France 3, a commencé sa campagne *présidentielle en solitaire*. Le député européen, qui a appelé les électeurs à effectuer *« un vote de premier tour sans risque »* en se portant sur son nom, a vu se détourner de lui une bonne partie des députés et des sénateurs présents à Paris, le 20 novembre 1994, lors du lancement du Mouvement pour la France, dont le congrès constitutif a été repoussé après l'élection présidentielle.

Alain Griotteray (UDF-PR), député du Val-de-Marne, et Michel Poniatowski (UDF-PR), sénateur du Val-d'Oise, ont rallié les rangs balladuriens, de même que François d'Aubert (UDF-PR), député de la Mayenne, et surtout Charles Pasqua (RPR), qui avait adressé à cette occasion un message de soutien à M. de Villiers. M. Pasqua avait puissamment aidé la liste du président du conseil général de Vendée pendant la campagne des européennes en apportant sa caution lors d'une réunion publique tenue à Puteaux (Hauts-de-Seine), en présence de M. Balladur. Christine Boutin (UDF-CDS), député des Yvelines, qui ne s'est toujours pas déclarée officiellement, vient d'accepter un poste de délégué national au CDS, lequel s'est engagé sans réserve derrière Edouard Balladur. Réduite pour l'essentiel au cercle des députés européens et à l'entourage du conseil général de Vendée, l'équipe de campagne de M. de Villiers sera dirigée par Georges Berthu, administrateur civil, membre du Club de l'Horloge, élu en septième position, le 12 juin, au Parlement de Strasbourg. La campagne de M. de Villiers débutera dimanche 29 janvier par la réunion à Paris des responsables des comités de soutien. Elle sera suivie d'un déplacement en Alsace, à Michelbach-le-Bas, une commune du Haut-Rhin dirigée par Frédéric Striby, également élu au Parlement européen.

G. P.

M. Chirac préconise un service national de six mois

Une solution d'attente avant une armée professionnelle

« NOUS DEVONS, non pas conserver l'armée de nos habitudes, mais construire l'armée de nos besoins », a déclaré Jacques Chirac, qui a reçu, mercredi 25 janvier, à l'Hôtel de Ville, des représentants des officiers de réserve de Paris. Citant le colonel Charles de Gaulle, dans l'ouvrage qu'il avait écrit en 1934, *Vers l'armée de métier*, le candidat à l'Elysée en a profité pour développer sa conception de la conscription et récuser par avance *« ceux qui ont voulu prétendre »* qu'il préconisait l'abandon pur et simple du service national. *« Le service national est inadapté, non pas dans son principe, mais dans ses formes actuelles »*, a-t-il assuré.

A côté d'un corps professionnel de 60 000 hommes, qui constituerait *« une capacité de projection pour aller vite, loin et fort »*, M. Chirac propose de diversifier et de développer les formes civiles du service. *« Il est clair qu'il faut progresser, à échéance de cinq ou dix ans, vers une armée professionnelle, dans laquelle les jeunes volontaires pourront trouver leur place »*, a expliqué l'ancien président du RPR. *« En attendant cette éventuelle échéance, il faudra s'interroger sur la durée du service national, que je propose de moduler. Concrètement, il faut étudier la possibilité de réduire le service à six mois. Toutefois, pour un certain nombre d'emplois requérant une préparation et un entraînement spécifiques, il serait plus long. Il en irait ainsi, en particulier, pour les jeunes officiers appelés. »* Enumérant de nouvelles formes civiles de service national, le maire de Paris suggère *« la création d'une brigade humanitaire »*, qui aurait vocation à porter secours à des populations en détresse dans le monde, et celle de *« brigades vertes »*, pour aider à protéger l'environnement. M. Chirac a, d'autre part, défendu l'idée d'un pacte de stabilité en Europe, lancée par Edouard Balladur, et d'un partenariat entre l'Union européenne et la Russie. *« Cette initiative, à la réalisation de laquelle la diplomatie française a beaucoup œuvré, va dans la bonne direction*, a-t-il dit, *mais, au-delà, il revient à la France de promouvoir une vision globale de l'équilibre de notre continent, pour prévenir les risques de conflits liés à l'expression des nationalismes et à l'existence de minorités. »*

COMMENTAIRE

CACTUS

Sans doute agacé par les critiques de François Léotard, qui avait qualifié ses précédents propos de *« démagogiques »*, M. Chirac a choisi de revenir sur l'idée qu'il se fait des missions, de l'organisation et de la durée d'un service national à l'aube du nouveau siècle. Le qualificatif pour le moins brutal utilisé par le ministre de la défense se justifiait, dans son esprit, par le fait que le RPR – y compris son président de l'époque – avait approuvé, en 1994, le Livre blanc sur la défense (et sa traduction budgétaire qu'est la loi de programmation militaire), texte gouvernemental qui décrit l'horizon de la défense pour les dix à quinze ans à venir et qui entérine le choix en faveur d'un service de dix mois.

Quoi qu'il en soit des raisons d'une telle querelle, le mérite de M. Chirac reste de jouer les éclaireurs en la matière, en soulignant que les inégalités et les injustices qui frappent les conscrits, selon le type de service auquel ils sont astreints, risquent d'être de moins en moins supportables à la longue.

Jacques Isnard

Le port-musée de Douarnenez est menacé de liquidation judiciaire

Les conclusions d'un audit de la dernière chance doivent être rendues vendredi 27 janvier

Ouvert au public en mai 1993, Port-Rhu escomptait 240 000 visiteurs par an. Le premier port-musée de France et troisième site touristique du Finistère, dont la construction a coûté 70 millions de francs, n'a enregistré que 160 000 entrées en 1994, ce qui ne suffit pas à assurer son équilibre financier. La société anonyme d'économie mixte locale qui gère le site cherche des fonds.

BREST
de notre correspondant

Après une ouverture dans l'allégresse, le premier port-musée de France connaît des jours très difficiles : le Port-Rhu de Douarnenez a été mis, le 28 décembre 1994, en redressement judiciaire. Un audit financier, dont les conclusions devaient être rendues vendredi 27 janvier, a été commandé par la région pour examiner les moyens d'une remise à flot. Le maire de Douarnenez, Michel Mazeas (PCF), veut croire en une solution évitant la liquidation judiciaire. De son côté, Ambroise Guellec (CDS), député du Finistère, premier vice-président du conseil général et président du comité de pilotage de l'audit, fait état d'une situation *« très difficile »*.

240 000 entrées payantes par an : l'équipe de passionnés de marine traditionnelle à l'origine du Port-Rhu (*Le Monde* des 8 et 25 mai 1993) avait placé la barre trop haut. En 1994, sur la première année pleine, Port-Rhu a reçu 160 000 visiteurs, un résultat déjà intéressant pour la ville de Douarnenez mais qui, néanmoins, a conduit à la fin décembre 1994 à un état de cessation de paiement et à la mise sous tutelle d'un administrateur judiciaire jusqu'au 30 juin.

Ouvert définitivement au public en mai 1993, Port-Rhu est géré par une société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) au capital de 4,5 millions de francs, dans laquelle la ville de Douarnenez, avec 56 % des parts, se trouve à la tête d'un groupe de partenaires comprenant notamment le Crédit agricole et la CGE, chacun à hauteur de 11 %, les Musées nationaux (10 %) et une kyrielle de petits actionnaires.

La construction a coûté 70 millions de francs. Les fonds pour les travaux d'infrastructure ont été apportés, pour partie, par l'Etat, la région, le département et Douarnenez. La SAEML, de son côté, a dû emprunter 22 millions de francs pour mettre en place toutes les superstructures destinées à l'accueil du public. Port-Rhu dispose aujourd'hui d'une superbe collection de deux cents bateaux à terre et de quarante bateaux à flot.

EXCÈS D'OPTIMISME

Les difficultés du port-musée ont été mises en lumière par un rapport de la chambre régionale des comptes, à l'été 1994. La chambre relevait un excès d'optimisme dans les prévisions financières et de précipitation quant au programme d'investissement. A la suite de ces conclusions alarmantes, des mesures d'économie ont été prises dans le budget 1995, le tout pour 3,7 millions de francs, sans que cela puisse présager d'un véritable redressement.

La question est de savoir si, aujourd'hui, Port-Rhu – dont Douarnenez, affecté par le déclin de la pêche, attendait beaucoup – aura les moyens de redémarrer. Pour lui éviter de devoir mettre la clé sous la porte, le Crédit agricole lui a accordé un concours de trésorerie de six millions de francs. La ville de Douarnenez, le département et le conseil régional ont été sollicités pour cautionner un emprunt de trois millions de francs supplémentaire. Une des solutions, pour Michel Mazeas, administrateur de la SAEML, consiste à demander au département et à la région de participer au remboursement annuel d'un emprunt de 3,5 millions de francs et de faire prendre en charge par les Musées de France 70 % du coût d'entretien de la collection.

Pour beaucoup, à Douarnenez, la liquidation apparaît impensable : *« On voit mal fermer Port-Rhu alors qu'on est en train d'engager quarante millions de francs pour réhabiliter la pointe du Raz »*, – souligne Michel Mazeas. Mais *« le dossier se présente très mal »*, selon Ambroise Guellec. *« Nous sommes devant un choix : la cessation d'activité, que je ne peux pas envisager, ou un plan de redressement extrêmement douloureux. »* Ambroise Guellec se montre très réservé sur une participation de la région au remboursement des emprunts. *« C'est créer un précédent. »*

Mais Jean-Michel Le Boulanger, le président de la SAEML, n'a pas le même point de vue : *« L'Etat, la région, le département, la ville ont donné leur accord pour une participation, dont on ne connaît pas le montant, dont on ne sait si elle ira à la SAEML ou à une autre société »*, dit-il. En outre, la liquidation, selon Alain Chrétien, directeur adjoint de la Caisse régionale du Crédit agricole du Finistère, se révélerait inadaptée sur le plan juridique, car c'est alors le département qui récupérerait les investissements consentis par la société de gestion : Port-Rhu, construit sur un domaine maritime, a été concédé à la société d'exploitation par le département. Ce qui est sûr, c'est que l'ancien port sardinier, devenu capitale française du patrimoine maritime, ne pourra se passer d'aide extérieure, si l'on veut éviter que le port-musée ne soit obligé de se reconvertir en port de plaisance.

Gabriel Simon

Conflit fiscal entre la région Centre et l'Etat

ORLÉANS
de notre correspondant

Maurice Dousset (UDF-PR), président du conseil régional du Centre, vient de déposer un recours auprès du tribunal administratif d'Orléans pour *« excès de pouvoir »* de la part des services fiscaux de l'Etat. Motif : cent quinze mille habitants de la région auraient payé trop d'impôts en 1994 (*Le Monde* daté *16-17 octobre*). Dans le but de diminuer la fiscalité, les élus régionaux avaient décidé en juin 1993 d'instaurer un abattement spécial pour charges de famille de la taxe d'habitation. Or cette mesure généreuse s'est retournée contre la région, et c'est l'inverse qui s'est produit : cent mille contribuables de quatre-vingt-neuf communes du Loiret, dont Orléans et Pithiviers, et quinze mille autres du département de l'Indre, ont constaté en 1994 sur leur feuille d'impôts une majoration de la part régionale. Au total, selon Maurice Dousset, le « trop-perçu » s'élèverait à 4,5 millions de francs, soit 42 francs en moyenne par foyer fiscal.

Chargés du recouvrement, les services fiscaux de l'Etat plaident au contraire la stricte application de la réglementation. Selon la direction régionale des impôts, la mesure adoptée par le conseil régional impliquait l'annulation d'office des autres abattements, communaux et départementaux, dont ces contribuables bénéficiaient déjà. *« On ne peut donc parler d'erreur technique de la part des services de l'Etat, ni encore moins d'interprétation des textes dans un domaine, il est vrai, complexe »*, a déclaré le préfet. Ce dernier a fait savoir à la région le 3 novembre 1994 par courrier son refus de rembourser le supposé « trop-perçu ». Le conseil régional a donc décidé de porter le différend devant le tribunal administratif *« au nom de la défense des intérêts du contribuable et de la collectivité régionale, seule compétente pour déterminer les conditions de l'imposition régionale »*.

La juridiction administrative devra trancher dans ce conflit né de la décentralisation. Est-ce aux élus de fixer les taux d'imposition, ou à l'administration centrale ? La région a déjà répondu : à l'assemblée régionale de voter l'impôt, aux services de l'Etat d'en assurer le calcul et le recouvrement.

Régis Guyotat

Dijon, nouvelle capitale de l'œnologie

DIJON
de notre correspondante

Comme le bon vin se bonifie avec l'âge, les idées mettent parfois du temps à mûrir en Bourgogne. En 1898 déjà, le bulletin du Syndicat viticole de la côte dijonnaise plaidait en faveur de la création d'un institut viticole. Beaune, capitale du vin de Bourgogne, faillit, sous la pression des professionnels, s'accaparer du projet. Finalement, presque cent ans plus tard, l'Institut universitaire de la vigne et du vin – qui devait être inauguré vendredi 27 janvier par Alejandro Hernandez Muñoz, président de l'Office international de la vigne et du vin, et Jacques Blanc, président de l'Assemblée des régions européennes viticoles – s'est posé en plein coeur du campus de Dijon.

IN SITU

Le conseil régional de Bourgogne n'est pas étranger à cette implantation. En finançant aux deux tiers, dans le cadre du contrat de plan Etat-régions 1989-1993, un bâtiment de 25 millions de francs, auxquels il faut ajouter 8 millions d'équipements programmés dans le contrat de plan en cours, le conseil régional a l'ambition de créer le *« troisième pôle de la recherche œnologique en France, aux côtés de Montpellier et de Bordeaux »*, selon son président Jean-François Bazin.

A travers une dizaine de formations de deuxième et troisième cycles à l'œnologie et à l'ampélologie (la science de la vigne), parmi lesquelles une licence des sciences de la vigne – seule du genre en France – et un diplôme inédit « vin et culture » plus généraliste, l'Institut a vocation de faire autorité pour les vignobles septentrionaux d'Alsace, de Champagne et de Bourgogne, avec l'appui d'équipes de chercheurs universitaires. Il pourrait même étendre ses activités aux pays de la Loire et au Jura, voire à la Suisse et à l'Allemagne. On y forme des techniciens-œnologues pour les laboratoires d'analyse, les maisons de négoce, les organismes parapublics, etc.

« La plupart des formations existaient déjà au sein de la faculté de Dijon, reconnaît Roger Bessis, chercheur et directeur de l'institut, *mais les regrouper sous le même toit permet de rassembler enseignants et chercheurs. »* Cent vingt-cinq étudiants fréquentent le superbe bâtiment, truffé de symboles, qui s'organise en colimaçon (l'escargot de Bourgogne) autour d'un atrium central et de quelques arpents de vigne. Avec ce nouvel outil, les Bourguignons ont l'intention d'amplifier des programmes de recherche qui devraient contribuer à améliorer la qualité du vin, en agissant sur la pourriture grise, un champignon microscopique envahissant. Et ce n'est pas une légende de dire que le bon vin conserve la santé : des études très sérieuses, conduites à Dijon, montrent que certaines molécules de la vigne ont des propriétés nutritionnelles remarquables. Elles luttent efficacement contre les maladies cardio-vasculaires et protègent contre le mauvais cholestérol...

Chris Maisiat

Le maire de Rouen doit s'expliquer sur des erreurs de gestion relevées par la chambre régionale des comptes

ROUEN
de notre correspondant

Le maire de Rouen, François Gautier (CDS), devait communiquer officiellement à son conseil municipal, vendredi 27 janvier, les observations que vient de livrer sur sa ville la chambre régionale des comptes de Haute-Normandie. La gestion des parcs de stationnement et l'aide aux associations sportives figurent au premier rang de ces observations : la chambre régionale constate, en effet, que la commune dirigée jusqu'à son décès, en 1993, par Jean Lecanuet, puis par François Gautier, a effectué des choix *« contraires à ses intérêts »*.

Plus que d'éventuelles fraudes intentionnelles, le travail des magistrats évoque un manque de suivi des dossiers, ou des prises de décision sans délibération du conseil municipal. L'exemple de l'Océade, centre de loisirs nautiques construit en 1988, illustre ces carences. Concédé à une société privée qui devait, en échange, reconstruire simultanément le bassin olympique de la piscine voisine, l'équipement a été fermé un an et demi plus tard, sans que la piscine ait été rouverte dans les délais, et avec une facture d'eau impayée de 462 000 francs.

La chambre se déclare, par ailleurs, *« plus que surprise »* du refus de l'État de rembourser les frais financiers (705 000 francs) d'un emprunt contracté par la ville pour la construction d'un immeuble destiné à l'inspection académique de Seine-Maritime. Les magistrats se sont étonnés que la municipalité ne se soit pas dotée d'une caisse des écoles pour gérer les œuvres périscolaires. Seule cette caisse aurait eu compétence pour concéder la restauration scolaire, qui vient d'être confiée à la Générale de restauration, filiale de la Générale des eaux.

LAURENT FABIUS ÉPINGLÉ

La chambre cite encore des achats de sacs poubelle supérieurs de 75 % aux besoins évalués, des transports de déchets d'un coût trois à quatre fois supérieur à la prestation réellement effectuée. Des foyers de travailleurs immigrés n'ont pas payé leur eau, mais l'agence de bassin Seine-Normandie a su se faire régler par avance les taxes que la commune recouvre par la suite auprès des abonnés. La ville de Laurent Fabius, Grand-Quevilly, n'est pas en reste puisqu'elle achète à Rouen une eau qu'elle fait payer, selon la chambre régionale des comptes, au moins deux fois plus cher que dans la ville de M. Gautier...

Autre grief, les garanties d'emprunts contractés par les clubs sportifs (Football-Club de Rouen, Rouen Hockey-Club et Rouen Tennis-Club) – qui se sont soldées par des subventions déguisées – et la gestion des parkings concédés. Les magistrats constatent sur ce point *« la non-observation des clauses de convention, l'absence de redevances payées par l'exploitant, la rentabilité anormale de l'opération pour le constructeur, l'opacité dans le suivi des avances »*.

La récente réalisation – concédée à la société Parcofrance (filiale de Bouygues) – d'un parking dans le centre de Rouen, est vivement critiquée. Le rapport de la chambre s'étonne que la société d'économie mixte (SEM), dont la ville est actionnaire, se soit vu retirer la concession, alors qu'elle aurait pu assurer les mêmes prestations, dans des conditions similaires à celles de Parcofrance. La chambre évalue à 35 millions de francs, aux dépens de la ville, la différence du coût de l'opération entre la SEM et Parcofrance, somme à laquelle s'ajoute la participation aux bénéfices que la ville aurait retirée de sa qualité d'actionnaire de la SEM : 144,8 millions de francs.

Étienne Banzet

ATTENTATS ISLAMISTES La cour d'appel de Fès achève l'examen des attentats islamistes de l'automne 1993 et de l'été 1994. Deux jeunes beurs de La Courneuve, le Franco-Marocain Redouane Hamadi et le Franco-Algérien Stéphane Aït Iddir, et cinq autres accusés risquent la peine de mort. ● L'AUDIENCE du mercredi 25 janvier a laissé apparaître les nombreuses lacunes d'une instruction bâclée. Les deux jeunes gens font l'un et l'autre figure de coupable idéal dans une affaire où le royaume chérifien entend d'abord démontrer sa fermeté face à l'islamisme. Ainsi, l'absence du troisième homme qui a participé aux attentats de l'été 1994, empêche d'établir clairement les rôles des uns et des autres. ● A LA CITÉ DES 4 000, en Seine-Saint-Denis, où vivaient les deux *jeunes beurs, on* tente de comprendre les parcours des deux apprentis-terroristes.

Au procès de Fès, une justice expéditive est en quête de coupables

Deux jeunes beurs, qui ont participé aux attentats de Marrakech, risquent la peine de mort à l'issue d'une procédure qui se veut avant tout démonstration de force contre l'intégrisme

FÈS (Maroc)
de notre envoyé spécial

Les témoins de la fusillade meurtrière de l'hôtel Atlas Asni de Marrakech lèvent la main droite et disent : *« Je jure devant Dieu de dire la vérité. »* Les deux beurs de Seine-Saint-Denis jugés dans cette affaire, Radouane Hamadi et Stéphane Aït Iddir, se sont engagés devant la cour d'appel de Fès à *« dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité »*. Au- dessus du président de la cour d'appel, un portrait du roi Hassan II, et, un peu plus haut, une sourate du Coran où on peut lire : *« Ô croyants, soyez mûs par la justice et l'équité, même si vous-mêmes êtes concernés. »*

« Concernés », les deux jeunes de La Courneuve le sont au plus haut degré : ils risquent la peine de mort. La culpabilité de Redouane Hamadi, accusé d'avoir tiré sur le gardien d'un McDonald's de Casablanca à l'automne 1993 *(Le Monde* du 26 janvier), est étayée par ses propres aveux. Dans le cas de Stéphane Aït Iddir, l'*« équité »* n'est pas au rendez-vous d'un procès où il fait figure de coupable idéal. Un procès où tout est faussé par l'absence de Tarik Falah, le troisième homme de ce commando de Marrakech dont les membres étaient masqués et, semble-t-il, n'ont pas tous tiré...

LE TROISIÈME HOMME ABSENT

Stéphane Aït Iddir reconnaît sans barguigner sa participation à une attaque à main armée qui s'est soldée par la mort d'un homme et d'une femme de nationalité espagnole. Mais, répète ce Franco-Algérien avec conviction, il n'a pas tué. Vrai, faux ? En pareil cas, le doute doit profiter à l'accusé. Les magistrats de Fès n'ont pas l'air de le penser, dans un procès qui doit permettre au royaume d'afficher sa fermeté face aux islamistes.

Les témoins de l'attaque de l'hôtel Atlas Asni, le 24 août 1994, entendus mercredi 25 janvier, ne permettent pas de douter de l'acharnement meurtrier des tueurs. *« Juste après les premières détonations,* a raconté la jeune femme qui tenait la boutique de l'hôtel au moment de l'attaque, *le touriste espagnol est venu vers moi et m'est tombé dans les bras. J'ai essayé de le relever mais il était trop lourd. J'étais penchée vers lui et mon regard s'est porté sur les jambes d'un homme en pantalon noir qui s'était approché. Sans lever la tête, je lui ai demandé de m'aider à soulever ce cochon* [elle croit alors que l'Espagnol est ivre]. *Pas de réponse. J'ai levé la tête et j'ai vu un homme portant une cagoule. »*

« Puis il s'est dirigé vers l'ascenceur, poursuit l'employée de l'Atlas-Asni. *Les Japonais criaient : "Sit down, sit down". Mais l'Espagnol s'est levé pour le rattraper. L'homme à la cagoule lui a tiré dessus. Puis il s'est dirigé vers le bar, puis vers les toilettes, puis il a fait demi tour. Une touriste espagnole hurlait et il lui a aussi tiré dessus. Puis il s'est dirigé vers le bar. Sur son chemin, il a encore tiré sur le premier touriste espagnol blessé qui essayait de se relever. A chaque fois qu'il essayait, il lui tirait dessus à bout portant... au moins à trois reprises. »* L'homme à la cagoule continue son parcours désordonné dans un hôtel transformé en champ de tir. *« Il est reparti vers le bar et a tiré d'autres coups de feu. Puis il est revenu une dernière fois vers l'Espagnol et il l'a achevé. »* Sur son cadavre, les médecins légistes compteront neuf impacts de balles.

Qui a tué ? Stéphane Aït Iddir et Radouane Hamadi désignent Tarik Falah. Le troisième homme du groupe de Marrakech avait réussi à s'enfuir. Il a finalement été arrêté en Allemagne le 19 décembre 1994. Mais les autorités marocaines ont décidé d'ouvrir le procès en son absence. Peu importe, au fond, puisque la cour d'appel tient « son » coupable.

PARODIE

La journée du 25 janvier fut placée sous le signe de la parodie. Parodie quand la cour a demandé à Hamadi et Aït Iddir de mettre des cagoules noires et de se placer côte à côte : les témoins n'ont rien vu des visages, mais la différence d'allure (Hamadi est petit et mince, Aït Iddir plutôt costaud) a pu orienter leur choix. A ce petit jeu, c'est le gros qui a perdu. Et tant pis si la présence du troisième homme eût pu changer la donne... L'épreuve des vêtements, saisis par les policiers après l'attaque de l'hôtel, n'a guère été plus concluante. Faute de pièces à conviction, la cour a alors misé sur les interrogatoires de fond. Intelligemment, Hamadi a tout fait pour protéger son « frère » de La Courneuve.

Plus simple d'esprit, Stéphane Aït Iddir a laborieusement présenté sa version en se défaussant sur Tarik Falah. *« Après avoir un peu visité Marrakech, le soir de la fusillade, on a mis la radio et on a entendu, ouais, deux morts, des Espagnols morts. Je leur ai dit Ouais, j'ai tiré en l'air trois ou quatre balles. Tarik, lui, il a tiré tout un chargeur. On a dit C'est pas possible. On était un peu terrorisé. Tarik, il a téléphoné à Rachid en France* [le commanditaire présumé de la campagne d'attentats islamistes au Maroc, lui aussi arrêté en Allemagne au cours des dernières semaines] *pour dire que ça s'était bien passé. »*

Les déclarations de Stéphane Aït Iddir ne révèlent certes pas une grande profondeur d'esprit, et ses lapsus (*« l'hôtel Assassni »*) font douter, mais tout cela n'a jamais prouvé une culpabilité. Peut-être ment-il, mais alors seule une confrontation des membres du trio aurait pu permettre de s'en assurer. La cour d'appel de Fès préfère s'appuyer sur les procès-verbaux d'aveux signés par Aït Iddir après son arrestation. *« On s'est fait torturer pendant une semaine,* commente-t-il. *On me faisait signer à deux heures du matin des documents en arabe que je ne comprenais pas. »*

Outre les deux « frères » de Seine-Saint-Denis, cinq autres islamistes attendaient, jeudi 26 janvier, les réquisitions du procureur général du roi. Eux aussi risquent leur tête *(Le Monde* des 25 et 26 janvier). Sur le banc des accusés, Stéphane Aït Iddir et Radouane Hamadi échangent des plaisanteries qui tournent au morbide : *« Dans un an ou deux, hop, on monte au paradis. »*

Erich Inciyan

Stéphane et Redouane, soldats de l'islamisme, entre La Courneuve et Marrakech

EN APPARENCE, rien n'a changé aux « 4 000 » de La Courneuve *(Seine-Saint-Denis). Barres de* quinze étages battues par les vents, grappes d'enfants rieurs dans les espaces verts, files d'attente aux caisses de l'unique supermarché. Pourtant, depuis le 24 août 1994, le grand ensemble vit à distance une « histoire de fous », *auquel il aurait préféré ne pas voir* son nom mêlé. Ce jour-là, deux enfants de la cité mitraillaient deux touristes espagnols dans un hôtel de Marrakech. Au nom de l'islam. Ils risquent la peine de mort devant la cour d'appel de Fès.

Silencieux, le quartier se replie dans sa coquille de béton à la moindre évocation de l'équipée de Stéphane Aït Iddir, âgé de vingt-deux ans, et de Redouane Hamadi, âgé de vingt-quatre ans, dont les silhouettes étaient connues depuis l'enfance. Leur parcours inédit, des « 4 000 » aux prisons d'Hassan II, a mis au grand jour une réalité inquiétante : le vivier des quartiers déshérités peut fournir aux fous d'Allah des petits soldats beurs prêts à jouer les kamikazes.

Vers 15 heures, vendredi 20 janvier, au moment précis où, à Fès, le procès reprenait, Farid, de La Courneuve, a regardé sa montre et pensé : *« Ça y est. Ils rentrent dans la salle d'audience. »* Farouchement anti-islamiste, cet animateur associatif se dit consterné par le sort des deux accusés. Comme *beaucoup de jeunes de la cité,* il vit le procès par procuration, intensément. Loin de toute connivence, il se montre avare en confidences, de *peur de fournir* la moindre indication qui pourrait nuire aux deux de Marrakech. D'autres jeunes, plus discrets, ont transformé en héros *les deux apprentis terroristes,* portant sur eux leurs photographies.

LES PREMIÈRES COLLECTES

Dès l'annonce des arrestations, des collectes se sont organisées pour financer leur défense et tenter de leur faire parvenir des colis. Personne ne sait au juste où sont parvenus les 45 000 francs réunis lors d'une première vague de solidarité. Mais d'autres mouvements d'entraide, parmi les familles d'origine maghrébine mais aussi française, ont permis de participer aux frais d'avocats. De « Barbusse » à *« Renoir » en passant par « Joliot-*Curie », la vie de beaucoup de jeunes des « 4 000 » n'a-t-elle pas commencé comme celle de *Stéphane et Redouane* ?

Le curriculum scolaire et professionnel des deux garçons tient en quelques lignes. Quelques années au collège pour le premier, un BEP de comptabilité inachevé pour le second, le tout entrecoupé de « bêtises » : bagarres et petits vols. Puis l'horizon sans fin des « petits *boulots » mal payés.* Redouane vend des fruits et légumes, distribue des journaux gratuits, puis décroche un contrat-emploi-solidarité à EDF. *Stéphane travaille* comme plombier, avant d'être licencié, suite à des absences pendant le ramadan 1992. Il fait la plonge dans une pizzeria, ramasse les poubelles à Paris.

COMME D'HABITUDE, LES GROS BONNETS NE SONT PAS INQUIÉTÉS.

PLONGÉE DANS LA RELIGION

Français et Algérien comme la plupart des beurs, Stéphane Aït Iddir vit violemment le mélange des cultures. Né en France d'un père kabyle ouvrier et d'une mère française d'origine polonaise, femme de ménage, il découvre l'islam en entrant dans l'adolescence. Le père a longtemps découpé des carcasses de porc aux Halles avant d'être ouvrier chez Olida dans les années 70 et de tomber au chômage. Il a d'autant plus de mal à entretenir une famille de quatre enfants en France qu'il en possède une seconde, avec sept enfants, en Algérie.

Le père affiche son incroyance et son goût pour l'alcool. Stéphane sera un musulman fervent. A quatorze ans, il refuse d'avaler tout morceau de viande non abattu rituellement et fréquente la salle de prière Brahim-El-Khalil de La Courneuve. « Stéphane » devient « Saïd », son deuxième prénom, qui est aussi celui de son père. *« Son drame est de ne jamais avoir compris comment il pouvait s'appeler Stéphane avec la gueule qu'il avait »,* commente une camarade. A l'époque, en 1988, personne n'a encore entendu parler du FIS. L'islam est seulement le premier repère que le jeune beur se donne. *« C'est un gamin pas terminé, naïf. A vingt ans, il avait treize ans d'âge mental,* commente un travailleur social. *Toujours fourré dans des bastons pas possibles. L'efficacité de ses poings énormes le rendait populaire : on l'appelait pour casser la gueule, et il rendait service de bon cœur. La religion l'avait calmé. »*

L'expulsion de sa famille, en août 1992, de son HLM pour non-paiement de loyers depuis plusieurs années marque le tournant de son itinéraire. Stéphane est attaché à sa cité. Il refuse de suivre les siens, contraints de trouver refuge dans un taudis à Aubervilliers. Le jeune homme, livré à lui-même, est hébergé par un camarade aux « 4 000 » et déjeune souvent chez son ami Redouane Hamadi, dont la mère, marocaine et pieuse, est heureuse de voir son fils protégé de la drogue par l'islam.

Passionné de boxe, de moto et de films de karaté, Stéphane plonge dans la religion. Il trouve *gîte, couvert et solidarité islamique* dans « la salle », un local que la mairie a confié aux jeunes musulmans de l'association « Dialogue 4 000 »

Redouane, Franco-Marocain, lui, n'a pas de père à affronter. Celui-ci a quitté sa famille pour s'installer dans le Doubs. *Sa mère, poliomyélitique,* est installée depuis vingt-sept ans en France. Astreinte au fauteuil roulant, elle vit au rez-de-chaussée d'un HLM *avec jardinet.* Lorsque Redouane disparaît, six mois durant, pour un stage d'entraînement armé en Afghanistan, en 1992, son ami Saïd veille sur elle. Contrairement à Stéphane-Saïd, Redouane a une fiancée. Junkie, Isabelle est issue d'une famille française. *Le jeune musulman* la sort de l'héroïne et l'amène à se convertir à l'islam.

ENTRAÎNÉS EN AFGHANISTAN

C'est l'époque de la mobilisation des jeunes islamistes contre les dealers de drogues dures. Plusieurs *expéditions violentes* antihéroïne réunissent des dizaines de jeunes. Elles servent l'image de propreté que veut se donner la religion, protégeant, au passage, le marché local du cannabis, dont les revenus peuvent être utile à la « cause ». Quelques mois plus tôt, Redouane a fait une rencontre *qui a,* sans doute, scellé son sort, ainsi que celui de son ami. L'homme prétend s'appeler « Rachid ». « Rachid », alias Abdelilah Zyad, est aujourd'hui considéré comme le maître d'œuvre des attentats de l'été 1994 au Maroc. Ce militant *marocain, âgé de trente-six ans,* cultivé, devient le mentor des deux jeunes. Stéphane et Redouane sont mis à l'épreuve. Après le prosélytisme *actif* dans la cité et un enseignement coranique et politique, viendra le temps des entraînements en Afghanistan. Stéphane n'hésite pas à *s'en vanter* et continue de faire la leçon aux jeunes de la cité : *« Pour nous, c'est la rue ou la mosquée. Moi, j'ai choisi. »*

Aujourd'hui, les éducateurs du quartier ne cachent pas leur désarroi. Les garçons qui sont « tombés » à Marrakech étaient connus et avaient été pris en charge par les structures d'« insertion ». Les familles, accablées ou dépassées, vivent déconnectées du procès. La menace de la peine capitale les tétanise comme elle révolte certains jeunes. Ces derniers oublient volontiers les morts de Marrakech et menacent, sans trop y croire, d'embraser la cité si la sentence de mort était prononcée. *« S'ils étaient des Français français, on en ferait bien plus pour les aider »,* accuse-t-on. La colère des « 4 000 » désigne le Maroc, ses *« tortures »* et sa *« justice expéditive »*. La France, elle, suscite davantage d'exigences. On l'accuse, refrain connu, de ne *« rien faire pour les jeunes des banlieues ».*

Philippe Bernard

Deux associations, l'une laïque, l'autre musulmane

LES ÉVÉNEMENTS d'Algérie apparaissent, à La Courneuve, comme le fil conducteur de la montée de l'islam chez les jeunes issus de l'immigration. Dès 1987, deux associations s'y créent sur les décombres du mouvement beur. L'une, Africa, est laïque. Marquée par son nationalisme algérien et sa proximité avec l'extrême gauche française, elle développe des activités socio-culturelles et lutte contre le racisme. Africa combat ensuite la montée du FIS et surtout la guerre du Golfe, vécue par les beurs comme un déchirement.

Entre-temps se crée une association concurrente, Dialogue 4 000, d'obédience musulmane. Ses animateurs dispensent un enseignement de langue arabe et du Coran, épaulent les familles nécessiteuses, les malades hospitalisés et les détenus. *Elle* constitue un nouveau réseau de solidarité et héberge dans son local les jeunes d'origine maghrébine en rupture de famille, moyennant un minimum de pratique religieuse. L'association critique l'inadaptation des responsables de la mosquée locale, venus du « bled », au nouveau public que constituent les jeunes musulmans nés en France. Cette critique de la gestion « algérienne » du lieu de culte est populaire chez les jeunes pour qui le régime algérien symbolise la corruption et la dictature.

Stéphane Aït Iddir et Redouane Hamadi avaient fréquenté assidûment Dialogue 4 000. L'association, qui a été rebaptisée Apprendre depuis les événements de Marrakech, vit aujourd'hui sous la haute surveillance de la police. Aucun élément n'a permis, jusqu'à présent, d'établir un lien quelconque entre *Dialogue 4 000* et le recrutement des terroristes de Marrakech. Mais il est possible que l'association ait été repérée *par les militants* recruteurs comme un terreau propice à leurs recherches.

Ph. Be.

Deux Rambo devant les assises des Yvelines

LES JURÉS de la cour d'assises des Yvelines ont condamné, mardi 24 janvier, Patrick Rostagno et Nicole Bonaventure à respectivement vingt ans et dix ans de réclusion criminelle pour l'assassinat, en août 1992, d'un jeune Algérien âgé de dix-neuf ans à la cité du Valibout à Plaisir.

Parce qu'il aurait manqué de respect à Nicole Bonaventure, âgée de trente-sept ans, pour une histoire de cigarette refusée, Mourad Bendjadi est mort, le 14 août 1992, d'une balle tirée en plein cœur par Patrick Rostagno, un marginal âgé de quarante-deux ans, décrit comme violent et alcoolique, *et surnommé, dans cette* cité populaire de Plaisir, « 44 », du nom du magnum qu'il n'hésitait pas à montrer.

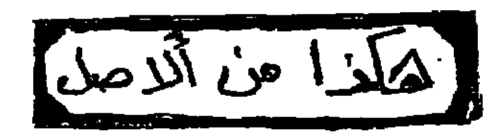
Avec le chômage et la violence, Patrick et Nicole ont en commun l'alcool. Le 14 août 1992, ils ont beaucoup bu. Dans l'après-midi, Nicole Bonaventure a une altercation avec Mourad Bendjadi, un jeune Algérien décrit comme *« serviable et passionné de football ».* Nicole convainc son amant de *« donner une bonne leçon à Bendjadi ».* Patrick Rostagno va chez lui chercher son arme et le chien, un berger allemand qu'il a en garde. Pendant ce temps Nicole s'enduit le visage, les bras et les jambes de cirage noir. *« Elle partait sur le sentier de la guerre »,* précisera à la barre son neveu Martial, instructeur militaire. *« Ils étaient bien chauds. Complètement bourrés. Mais je ne croyais pas qu'ils allaient le faire. »*

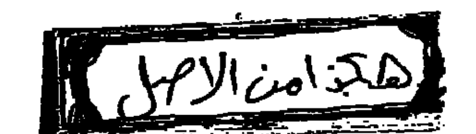
Le couple part en chasse, lui avec le pistolet à la ceinture, elle grimée *« comme un commando »,* ajoutant un bandana dans ses cheveux *« pour faire Rambo »* et tenant le chien en laisse. Arrivée près de deux bancs où discutent une dizaine de jeunes, elle prévient qu'elle est là *« pour tuer tous les Arabes ».* Le chien est lancé, les jeunes prennent la fuite, Patrick Rostagno tire trois coups de feu.

C'est au rôle déterminant de Nicole Bonaventure que s'est intéressé la cour. *« Patrick Rostagno n'était qu'un instrument entre ses mains »,* a plaidé Me Mertz, avocat de la famille de Mourad. L'analyse fut partagée par l'avocat général Alain Junillon, qui a réclamé quinze ans de réclusion criminelle à l'encontre de Nicole Bonaventure, elle qui, après les faits, avait été remise en liberté au bout de deux jours de détention.

Le verdict a été accueilli dans un impressionnant silence par le public de la cour d'assises composé en majorité de jeunes du quartier. Le dispositif de sécurité avait été renforcé pour éviter, comme lors de la première reconstitution, une flambée de violence, les jeunes réclamant à l'époque *« que justice soit rendue ».*

Jean-Claude Pierrette





Les derniers feux de la défense au procès de la catastrophe de Furiani

Les juges retiendront-ils certains éléments troublants apparus in extremis ?

Le procès de la catastrophe de Furiani s'est terminé mercredi 25 janvier à Bastia. Lors de leurs plaidoiries, les avocats de la défense ont fait émerger un certain nombre d'éléments troublants. S'adressant aux juges, par-delà la douleur et la colère des victimes, l'un d'eux, Me Soulez-Larivière, s'est exclamé : *« Rendez une justice ordinaire dans une affaire extraordinaire, car c'est ça la justice. »*

BASTIA
de notre envoyé spécial

La grande salle du tribunal correctionnel de Bastia est toujours presque vide. Depuis mardi 24 janvier, le président a pourtant autorisé les victimes à entrer dans le prétoire, qui leur était interdit après les incidents de la veille. Mais seules quelques-unes sont allées s'asseoir discrètement sur les derniers bancs. Là-bas, devant la barre, les avocats de la défense se succèdent. Il y a ceux qui plaident avec passion en survolant le dossier et il y a ceux, plus nombreux, qui reprennent l'affaire point par point en justifiant juridiquement chaque fait, chaque comportement. C'est ce dernier discours, pourtant ardu, qui retient le plus souvent l'attention des juges.

PROCÈS

Plusieurs avocats des parties civiles s'étaient insurgés au cours des débats contre le *« juridisme frileux »* derrière lequel s'empêtraient les prévenus. Mais l'accusation étant elle-même fondée sur une interprétation de textes administratifs complexes, la défense ne pouvait que s'articuler sur les mêmes bases. D'autres parties civiles avaient même invoqué le *« devoir de précaution »* ou le *« délit d'indifférence »* qui n'existent pas dans le code pénal, en s'étonnant que les prévenus eussent dû aller au-delà des textes pour garantir la sécurité des spectateurs du stade de Furiani. Il s'agissait là d'un débat impossible, car, justement, les fonctionnaires sont souvent poursuivis pour avoir dépassé leurs prérogatives.

« Vous pouvez tourner les textes dans tous les sens que vous voulez, s'indigne Me François Cornette de Saint-Cyr, défenseur de Raymond Le Deun. *Ce qu'on lui reproche de ne pas avoir fait, il n'avait pas à le faire. »* Directeur du cabinet du préfet de Haute-Corse au moment des faits, M. Le Deun présidait la commission départementale de sécurité. *« Une commission qui n'a aucun pouvoir décisionnel »*, remarque l'avocat, en soulignant que les textes ne lui permettent pas de vérifier la solidité des tribunes, car cette charge revient légalement au maître d'ouvrage. Et si le directeur du cabinet peut prendre certaines décisions, encore aurait-il fallu qu'il soit alerté. Or son défenseur insiste sur l'absence de tout *« clignotant »* qui l'aurait conduit à réfléchir.

« NI DIEU, NI DIABLE »

Une argumentation similaire est présentée par Me Guy Appieto, défenseur de Luc Pilard et Michel Cagnion, tous deux responsables de la Fédération française de football (FFS). Il ne s'agit plus de lois, mais des statuts qui ont la même force dans la mesure où la Fédération *« est chapeautée par le ministère des sports et celui de l'intérieur »*. Aussi le défenseur constate-t-il : *« La Fédération n'a pas à s'occuper de la construction d'une tribune et l'organisation du match incombait à la Ligue corse. »* Et, là non plus, aucun « clignotant » n'est venu de la Ligue. *« Nous n'avions aucune raison de ne pas faire confiance à la Ligue »*, ajoute Me Appieto. Enfin Me Jacques Raffalli demande à son tour la relaxe pour les trois membres de la Ligue corse poursuivis, car eux non plus n'avaient pas de raison de s'inquiéter.

La défense prend une tout autre dimension lorsqu'il s'agit d'examiner le cas de Jean-Marie Boimond, ingénieur à la société Sud Tribune, constructeur des gradins. *« Le 5 mai 1992, sur la tribune sud, il n'y avait ni dieu ni diable. Jean-Marie Boimond est un des responsables de cet effondrement »*, admet Me Michel Cardix, en ajoutant : *« Lui, il assume. Il ne m'appartient pas d'aller au-delà, de troquer ma robe contre celle du procureur. »* Et, paraphrasant un extrait du rapport de l'expertise technique, Me Cardix se borne à déclarer : *« Chacun des éléments de cette chaîne de responsabilité a cédé, entraînant la ruine totale de l'ouvrage. »* C'est son confrère, Me Doizelet, qui prononce le nom de Bernard Rossi, ingénieur de la société de contrôle Socotec, en invoquant la *« responsabilité partagée »* de M. Boimond, qui affirme avoir demandé la vérification technique de la structure. La commande et l'avis favorable auraient été transmis verbalement, mais Rossi soutient qu'il n'était chargé que du contrôle de la résistance du sol.

Les affirmations de Boimond font de Rossi la cheville ouvrière de toute la défense des prévenus, qui estiment avoir été rassurés par la présence de la Socotec. Inversement, le parquet reproche à la plupart des prévenus, et plus particulièrement aux fonctionnaires, de ne pas avoir vérifié l'exécution du contrôle technique. Sans Rossi, toute une partie du dossier disparaît et il est ainsi devenu le personnage principal du procès. Dans une argumentation juridique précise, Me Daniel Soulez-Larivière démontre que le contrôle technique de la tribune n'était pas obligatoire et que la Socotec ne donne jamais d'avis sous forme verbale. *« Rossi s'est fait posséder*, estime l'avocat. *Il a été utilisé. L'avis écrit sur la résistance du sol a servi à autoriser la vente des billets. Ce n'est pas parce qu'on se fait posséder que l'on est coupable. »* Et, sur un plan plus général, Me Soulez-Larivière demande aux juges : *« Rendez une justice ordinaire dans une affaire extraordinaire, car c'est ça la justice. »*

« DÉMAGOGIE »

Me Jean-Louis Seatelli plaide avec l'art du boxeur, en lui associant un raisonnement clair qui bouscule l'accusation. *« Si la mission de Rossi était de vérifier la structure, pourquoi fallait-il faire ce faux procès-verbal d'avis favorable de la commission de sécurité ? »*, clame l'avocat bastiais. Sa voix s'entend dans tout le palais de justice lorsqu'il martèle que la commande verbale a été faite à Rossi par l'intermédiaire d'un membre du club de Bastia, qui déclare à cinq reprises aux enquêteurs qu'il ne s'agissait que de l'examen du sol. *« Et j'ai la preuve de l'innocence de Rossi ! »*, tonne Me Seatelli en brandissant l'avis technique sur le sol. Il y est marqué que le terrain doit supporter une tribune dont les dimensions correspondent à la seule partie qui ne s'est pas écroulée. Les mesures prises par la gendarmerie montrent en effet que la surface donnée à Rossi par Boimond n'est que celle construite en éléments Samia. *« Vous avez la preuve que Rossi ne connaissait pas le mélange des deux structures »*, conclut l'avocat.

Le banc des avocats des parties civiles s'est vidé. Ils sont venus écouter un confrère dont ils connaissent la réputation. Mais il ne les épargne pas. Le doigt tendu vers eux, il leur crie sa colère : *« Chez certains d'entre vous, j'ai vu de la démagogie. J'ai vu de la vengeance. Est-ce que vous avez conscience de participer à un lynchage juridico-médiatique ? Est-ce cela, la justice que vous voulez ? »*. Jugement le 31 mars.

Maurice Peyrot

Le « dossier Sarroca » en jugement : une farce à la lyonnaise

LYON
de notre envoyé spécial

Acte 1 : « Le Watergate des Pieds Nickelés ». S'il fallait en rire, ce pourrait être le titre du premier volet de l'hiver lyonnais. Pouvait-on, en effet, imaginer plus rocambolesque prélude aux joutes Noir-Botton – le procès mettant en cause le maire de Lyon et son gendre qui doit s'ouvrir le 13 février au palais de justice de Lyon – que ce « dossier Sarroca » ? Tout, dans cette histoire d'espionnage politique examinée deux jours durant par la onzième chambre du tribunal correctionnel (*Le Monde* du 24 janvier), naviguait en eaux troubles, entre basse manœuvre et franche crapulerie, cynisme et naïveté. A croire que la ville voulait s'accorder un galop d'essai avant les prochains obstacles.

L'affaire s'y prêtait à merveille tant elle relevait du grand-Guignol. Au reste, s'il est une expression, une seule, que les différents protagonistes ont tous prononcé au moins une fois, c'est bien celle-là : *« Soyons sérieux, voyons ! »* Tour à tour, ils ont tenté de l'être. Peine perdue ! Ils eurent beau faire œuvre de grandiloquence et de solennité, le dossier resta ce qu'il avait toujours été : un Watergate à la petite semaine.

Bien sûr il fut question de ce fameux cambriolage nocturne, le 24 janvier 1991, dans la permanence électorale de Pierre Botton, alors candidat aux élections législatives partielles contre un fidèle de son rival de beau-père, Michel Noir. Bien sûr, il fut aussi question de Bernard Sarroca, à l'époque chef de cabinet de M. Noir, et soupçonné d'être le commanditaire de l'opération. C'étaient là des sujets graves, débattus en l'absence de la victime, M. Botton, qui peaufinait sans doute sa stratégie des semaines à venir. Mais ni l'examen des faits ni le défilé des cinq prévenus n'ont pu élever les débats au-delà de la farce crapulo-politique.

Comment garder son « sérieux » en écoutant les jeunes cambrioleurs, Antoine Berthault dit « Tony l'électricien », Bruno Ortega, le moustachu aux larges épaules, et Didier Lefèvre, celui qui a tout avoué à M. Botton ? Tous trois sont venus raconter leur équipée, mi-SAS mi-Rappetous : les cagoules de motard ; les gants de chirurgien ; l'appareil photo et sa pellicule de douze poses ; la porte du garage, qu'il a fallu soulever ; les autres portes, qu'ils ont dû forcer au pied de biche parce que Lefèvre, serrurier de métier, n'avait pas pu se procurer du matériel adéquat. *« Je pensais pourtant qu'il était capable de reproduire des clefs par ordinateur »*, a regretté Ortega. Ils se croyaient alors dans leur bon droit de nervis, protégés *« parce que c'était politique »*.

Tout en surveillant un dessinateur endormi dans un bureau voisin, ils ont rempli de documents et de disquettes informatiques un sac de sport et un carton. Puis ils ont filé. Tout cela dans l'espoir d'être enrôlés comme « garde du corps » dans la société de Robert Schwindt, accusé d'être l'organisateur de cette expédition au bénéfice de M. Sarroca. Le lendemain, les documents auraient d'ailleurs été remis au chef de cabinet : *« M. Sarroca nous a rejoints dans un café. Il était content du boulot. Nous avons mis les cartons de documents dans le coffre de sa 205. »*

« MANIPULATEURS »

Pareils gros bras, fâchés avec la syntaxe, la chronologie et la jugeote, constituaient des proies de choix pour la demi-douzaine d'avocats de MM. Schwindt et Sarroca. Ils ont pu s'amuser de leurs gaucheries, moquer leurs rêves de réussite, s'engouffrer dans les brèches de leurs menues contradictions. Ils l'ont fait avec un tel entrain que le président François Berger a dû s'interposer à plusieurs reprises. D'une voix bonhomme, évoquant celle du comédien Philippe Noiret, il a tempéré l'ardeur de ces défenseurs trop pressés, une manière de leur rappeler que d'autres Pieds Nickelés, en costumes de notables ceux-là, paraissaient également embourbés dans ces marais de déshonneur : leurs propres clients, Robert Schwindt et Bernard Sarroca. Chacun à leur manière, ils ont nié les faits et se sont dits victimes de *« machinations »*, rejetant toutes les responsabilités sur les trois compères. Schwindt, patron de la société de surveillance Euro-sécurité, soucieux de préserver ses relations étroites avec les pouvoirs lyonnais, a été le moins habile. Le président n'a pu se priver de lui dire : *« Chaque fois que vous ouvrez la bouche, c'est pour dire des choses inexactes. »*

Quant à M. Sarroca, aguerri aux prudences oratoires, il s'est bien gardé d'offrir des munitions à ses adversaires. Pourtant, ni lui ni ses trois défenseurs n'ont pu remonter le courant. Trop de contradictions, trop de silences gênés, trop d'alibis branlants affaiblissaient sa position.

Dans son réquisitoire, le substitut Jean Dissler les a tous deux réprimandés comme des gamins tricheurs, tombés pour avoir cru en leur impunité. Debout, face à eux, il a évoqué un *« état d'esprit de voyou »* et lancé, théâtral : *« Quelle impudence ! Dans aucune enceinte de justice, vous ne pouvez être crédibles sur une base pareille. »* Revenant sur les épisodes plutôt cocasses qui ont suivi le casse (versements d'argent aux cambrioleurs pour « acheter » leur silence, échafaudage d'un plan tortueux pour reporter la responsabilité du vol sur la victime elle-même, M. Botton), le magistrat a été tout aussi incisif : *« Vous mentez et vous êtes des manipulateurs ! »*

Au sortir d'une telle charge, il ne lui restait plus qu'à requérir des peines à la mesure de son indignation : dix-huit mois de prison, dont au moins six mois ferme, contre MM. Sarroca et Schwindt ; une peine de douze mois de détention, assortie *« pour partie »* d'un sursis pour les trois jeunes cambrioleurs. Le jugement sera rendu le 28 février, en plein procès Noir-Botton. Au moment des choses sérieuses, donc.

Philippe Broussard

Remise en liberté du réfugié italien Paolo Persichetti

DÉTENU depuis plus d'un an à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, Paolo Persichetti, 32 ans, ancien militant d'extrême gauche de la fin des « années de plomb » en Italie, a été remis en liberté, mercredi 25 janvier, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Placé sous écrou depuis le 25 novembre 1993, et sous le coup d'un décret d'extradition, ce réfugié italien avait entamé une grève de la faim le 2 janvier pour protester contre son maintien en détention. Il arguait que, contrairement aux dizaines d'autres réfugiés dans la même situation, il était le seul à avoir été détenu aussi longtemps (*Le Monde* des 20 et 21 janvier).

L'affaire Persichetti avait récemment pris un tour politique. En signant son décret d'extradition, le 7 septembre 1994, et en profitant d'une inversion de jurisprudence en matière d'extradition d'auteurs d'infractions de nature politique, Edouard Balladur avait brisé de fait la politique d'accueil des « réfugiés italiens » définie par François Mitterrand en 1985 à l'égard de ceux *« qui ont rompu avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés »*.

TF 1 dément avoir versé un dessous-de-table à Gérard Colé

TF 1 a démenti *« formellement »* avoir versé, en 1990, une somme de 10 millions de francs à Gérard Colé, alors PDG de la Française des jeux (FDJ) lors de la reconduction de son contrat d'exclusivité pour la retransmission des tirages du Loto (*Le Monde* du 26 janvier). *« TF 1 n'a jamais versé la moindre commission à un quelconque responsable de la Française des jeux »*, indique un communiqué de la direction de la chaîne publié le 25 janvier. TF 1 se déclare prête à *« engager les actions judiciaires nécessaires à la défense de ses intérêts moraux et matériels, contre toute publication d'informations mensongères de nature à lui porter préjudice »*.

JUSTICE

■ **CASINO : sept personnes ont été mises en examen**, un an après l'effondrement, le 26 janvier 1994, de la dalle-toit du supermarché Casino-Ferber de Nice, où deux employés et une cliente avaient été tués et 97 personnes blessées. Trois responsables techniques du groupe de distribution alimentaire et quatre autres des entreprises de bâtiment et de travaux publics sous-traitantes sur le chantier de transformation du supermarché ont été mis en examen pour homicides involontaires et blessures involontaires.

DEPÊCHES

■ **UNIVERSITÉS : François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**, a, dans un communiqué, précisé que le rapport Laurent sur l'avenir de l'enseignement supérieur (*Le Monde* du 25 janvier) est *« une contribution de départ d'un débat d'idées »*. *« Les points de vue exprimés*, note M. Fillon, *devront fournir au prochain gouvernement les fondements d'une rénovation du système, mais ne se traduiront en aucune manière en décisions avant les prochaines échéances électorales. »* De son côté, Roger-Gérard Schwarzenberg, député (Radical) du Val-de-Marne et ancien ministre des universités, considère que ce rapport *« arc-bouté sur une logique libérale ressemble à un manifeste pour l'inégalité. »* Seule l'Union nationale inter-universitaire (UNI), proche du RPR, approuve des propositions qui, bien que *« tardives, ont le mérite de s'attaquer à quelques-uns des dogmes de l'université socialiste »*. L'UNI regrette toutefois que *« le principe de l'université de masse ne soit pas remis en question »*.

■ **CONSOMMATION : Les 3 Suisses ont été condamnés** par le tribunal de grande instance de Lyon à verser 10 000 francs à une habitante de Villeurbanne à qui la firme avait annoncé par lettre, en janvier 1992, qu'elle avait gagné *« un séjour à New York pour deux personnes »*. Le courrier ajoutait que si le bon qui accompagnait le courrier, une fois gratté, contenait *« trois caravelles »*, le premier prix était gagné. Ce premier prix comportait en outre une télévidéo et un camescope, le tout représentant 44 000 francs. Après avoir retourné le *« bon de participation »*, la cliente avait simplement reçu, en retour, une brochure consacrée aux Indiens du Brésil des années 1592.

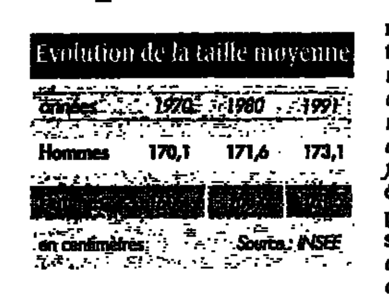
Nouvelle baisse de la fécondité en France

LE NOMBRE D'ENFANTS par femme a encore baissé en France, pour atteindre 1,65 en 1993, selon le rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques (INED). Plus généralement, c'est dans les pays du Nord que le taux de fécondité atteint son niveau le plus élevé. La Suède et l'Irlande (2 enfants par femme en âge d'en avoir), la Norvège (1,82), la Grande-Bretagne, le Danemark et le Luxembourg devancent la France où la baisse des naissances chez les femmes de moins de 25 ans n'est compensée qu'en partie par des naissances tardives. Les taux les plus bas concernent l'Italie (1,21 enfant par femme en 1993), devant l'Espagne, l'Allemagne et la Grèce.

En France, l'espérance de vie à la naissance (81,5 ans pour les femmes et 73,3 ans pour les hommes) progresse un peu moins vite qu'auparavant car, en 1993, le nombre de décès s'est accru de 7 000 par suite d'une épidémie de grippe. Les décès imputables au sida (4 500) ont progressé de 11 %. Alors que les femmes bénéficiaient d'un gain d'espérance de vie plus important que les hommes, les deux évolutions sont désormais parallèles. Quant à la mortalité infantile, elle continue de diminuer (6,5 pour mille naissances vivantes).

La taille et le poids diffèrent selon les milieux sociaux

D'ANNÉE en année, les Français sont plus grands. En vingt ans, la taille moyenne des hommes a gagné trois centimètres, et celle des femmes presque un centimètre, indique l'enquête Insee Première, rendue publique jeudi 26 janvier. Chez les hommes jeunes âgés de 20 à 29 ans, la taille moyenne est passée de 1,70 mètre en 1950 à 1,76 mètre en 1991.



Evolution de la taille moyenne

années	1970	1980	1991
Hommes	170,1	171,6	173,1
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

en centimètres — Source : INSEE

Cette croissance, selon l'Insee, *« n'est pas récente, mais elle a tendance à s'accélérer au vingtième siècle. En effet, on sait que les conscrits mesuraient 1,62 mètre en moyenne dans les années 1830-1850. Les hommes jeunes auraient donc grandi de huit centimètres seulement en un peu plus d'un siècle (entre 1830-1850 et 1950) »*. Malgré tout, la taille la plus fréquente reste stable : aujourd'hui comme il y a vingt ans, 30 % des hommes mesurent entre 1,70 mètre et 1,74 mètre, et 30 % des femmes se situent, sous la toise, entre 1,60 mètre et 1,64 mètre. En revanche, il y a de moins en moins de petits, et davantage de grands. *« Dépasser 1,80 mètre devient courant pour un homme : un sur dix mesurait 1,80 mètre en 1970 ; ils sont plus d'un sur cinq en 1991, et plus d'un sur trois parmi les jeunes adultes »*.

Il est impossible, selon le docteur Raphaël Rappaport, chef du service de pédiatrie-endocrinologie de l'hôpital Necker, d'attribuer cette montée de la taille définitive à un facteur bien précis. *« Elle reflète une amélioration générale des conditions de vie. Les enfants mangent mieux, dorment mieux dans des habitats plus confortables, font du sport »*. En tous cas, cette évolution, commune à tous les pays développés, ne devrait pas s'arrêter de si tôt : *« Les Néerlandais sont en moyenne plus grands que nous de 10 centimètres, et ils continuent à grandir... »*. Le gain de poids n'étant pas proportionnel à ce gain de taille, les Français se sont amincis. Un affinement de la silhouette qui s'observe sur les situations extrêmes. Alors qu'en 1970, 25 % des femmes et 24 % des hommes présentaient une surcharge pondérale, ils n'étaient plus respectivement que 22,4 % et 21,1 % dans ce cas en 1991 : *« L'image du corps change, et l'on y est plus attentif. Il s'agit de se conformer, réellement ou non, au modèle de personnes plus minces »*.

« Malgré l'uniformisation des modes de vie », statures et poids continuent de différer selon les milieux sociaux. A âge comparable, les cadres et professions intellectuelles supérieures dépassent les ouvriers et agriculteurs de quatre centimètres. Du côté des femmes, l'écart est moins important mais, s'agissant du poids, c'est l'inverse qui est vrai. Les travailleurs indépendants pèsent 2,8 kilos de plus que les salariés – *« un contraste lié aux conditions de travail encore très différentes, et aux besoins de nourriture qui en découlent »* – alors que, chez les femmes, l'écart de corpulence est plus marqué (5,6 kilos). Au total, trois fois plus de femmes présentent une surcharge pondérale dans les milieux agriculteurs et ouvriers que dans les milieux de cadres.

Pascale Kremer

DISPARITIONS

Giulio Turcato

Un peintre aux prises avec l'Histoire

LE PEINTRE ITALIEN Giulio Turcato est décédé dimanche 22 janvier, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Essentiellement connu pour son œuvre abstraite, il avait *été cependant l'un des protagonistes* majeurs du débat esthétique italien au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Né à Mantoue en 1913, il passe sa jeunesse dans cette ville, puis à Venise, où il accomplit ses études artistiques au Liceo artistico et à la Scuola libera del nudo. Après deux ans de service militaire en 1934 et 1935, il s'établit à Milan, y travaille au service de l'architecte Giovanni Muzio et se frotte aux courants picturaux de l'Italie fasciste, sans y adhérer pour autant.

La guerre marque dans sa vie et son œuvre une coupure radicale. A Rome, en 1943, il participe à des expositions de groupe d'esprit avant-gardiste et, surtout, rejoint la Résistance antifasciste dans sa composante communiste. A la Libération, se pose à lui, comme à la plupart des artistes de sa génération, la question de l'engagement du peintre dans la vie politique. Pour Turcato, dans un premier temps, les choses sont claires : membre de la Nuova Secessionne delle arti en 1946, devenue bientôt le Fronte nuovo delli arti, il figure parmi les signataires du manifeste du groupe Forma, qu'il fonde en 1947 en compagnie des peintres Perilli et Dorazio et du sculpteur Consagra. Ce manifeste, publié en 1948, affirme : *« Nous nous déclarons formalistes et marxistes, convaincus que ces termes ne sont pas irréconciliables, surtout aujourd'hui, quand les éléments progressistes de notre société doivent défendre une position révolutionnaire et avant-gardiste. »*

La peinture, ainsi définie, refuse de glisser à l'illustration propagandiste et au réalisme, fût-il socialiste. Elle se veut héritière des avant-gardes du premier demi-siècle, et Turcato reprend à son compte, dans des compositions géométriques, des solutions plastiques venues du cubisme et du futurisme et réinterprétées à la lumière de l'abstraction. Il se réclame de Matisse, de Picasso et de Cézanne, tout en s'efforçant de peindre les aspirations politiques de l'époque. Sa *Réunion politique* de 1950 n'est pas une collection de portraits, ni *l'image d'une foule, mais une* construction de triangles rouges – comme le drapeau – hérissant une surface parcourue de courbes concentriques.

Ces positions théoriques, la critique virulente du réalisme socialiste à laquelle il se livre dans des articles, les tableaux qu'il expose à la Biennale de Venise et à Bologne en 1948 rencontrent bientôt au sein du PCI une incompréhension qui dégénère en excommunication. Porte-parole fidèle du jdanovisme le plus pur, Togliatti en personne attaque l'exposition bolognaise, *« ramassis d'horreurs et d'imbécillités »*. En dépit de la réplique de Turcato, de Guttuso et des leurs, la rupture est consommée, l'incompatibilité d'une esthétique avant-gardiste et de l'affiliation au communisme établie sans équivoque. Turcato en tire progressivement les conséquences dans son œuvre. En 1948, il exécute des séries semi-abstraites intitulées *Ruines de Varsovie* et *Ruines de la guerre*. Jusqu'au début des années 50, il s'efforce d'abstraire des formes qui suggèrent l'esprit de la *Révolte*, des *Mines* et des *Usines* – titres d'autres suites de tableaux conçus selon les mêmes principes. Peu à peu cependant, il s'éloigne de l'inspiration politique et sociale. Après un séjour à Paris en 1950, il se range sous la bannière de Lionello Venturi, qui rassemble alors le Gruppo delli Otto Pittori italiani, peintres abstraits dans la mouvance de l'« art autre » de Michel Tapié. Ses toiles abandonnent leur structure géométrique, la touche gagne en liberté, la composition en fluidité. L'horizon n'est plus idéologique, mais religieux, d'une religiosité que Turcato nourrit de zen et d'un voyage en Chine en 1956. Calligraphie et gestualité gagnent en importance, alors que des expositions nombreuses assurent la notoriété du peintre en Italie. En 1958, la Biennale de Venise lui décerne son Prix national.

Dans les années 60, il éprouve l'influence de l'expressionnisme abstrait américain, sensible aux constructions frontales d'un Rothko ou d'un Newman. Il entreprend par ailleurs des expériences techniques nouvelles, usant de la fibre de verre et du caoutchouc et cherchant à aller *« au-delà du spectre »*. Cette période est aussi celle d'une reconnaissance nationale unanime, qui a culminé avec une rétrospective à la Galleria nazionale d'arte moderna à Rome en 1987.

Philippe Dagen

■ PETER LUKE, écrivain, dramaturge et hispaniste anglo-irlandais est mort le 24 janvier à Cadix à l'âge de soixante-quinze ans. Connu pour sa pièce de théâtre *Adriano VII*, traduite dans de nombreux pays, Peter Luke s'était établi en Andalousie dans les années 60, pays qui lui a inspiré de nombreuses œuvres et une grande connaissance des traditions gitanes. Né en 1919 en Angleterre, il fut journaliste à l'agence Reuter dans l'immédiat après-guerre, puis importateur de vins espagnols et portugais, directeur et réalisateur à la BBC avant de devenir une personnalité marquante de la vie culturelle andalouse.

■ MARIO PAYERAS, un des idéologues de la guérilla guatémaltèque, est décédé le 16 janvier à Mexico, d'une crise cardiaque, à l'âge de cinquante-quatre ans. Il avait fondé l'Organisation du peuple en armes (ORPA), une des quatre composantes de l'Union révolutionnaire nationale du Guatemala (URNG). Cette dernière négocie actuellement à Mexico un accord de paix avec le gouvernement guatémaltèque, pour mettre un terme à plus de trente ans de guerre civile. M. Payeras avait pris ses distances depuis dix ans avec la guérilla, qu'il accusait de s'être coupée de la réalité du pays.

Max Huggler

Le « patron » de l'art à Berne

NOUS apprenons le décès de Max Huggler, à Berlin, le 25 novembre dernier, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Né à Berne en 1903, il avait lié son nom à la connaissance et à la défense de l'art du vingtième siècle en Suisse. Directeur de la Kunsthalle de Berne de 1931 à 1944, puis directeur du Musée des beaux-arts de cette même ville de 1944 à 1965, il fit de ces institutions des points forts dont la notoriété dépassa de loin les limites de la Confédération. Il exposa Ernst-Ludwig Kirchner dès 1933 et Paul Klee en 1935, alors que la plupart des musées européens leur demeuraient encore fermés. Par la suite, Turner, Degas, Fragonard, Van Gogh, Gris, Klee, Pissarro, Munch et Delacroix firent ainsi l'objet de rétrospectives bernoises, bien avant que cet exercice muséal ne soit à la mode. En 1952, il organisa la Fondation Paul-Klee, riche de plus de deux mille dessins, œuvres sur papier et sur toile, déposée dans son musée. En 1965, il réussit à obtenir le dépôt de la Fondation Hermann-et-Margrit-Rupf, considérable collection consacrée aux avant-gardes du début du siècle.

Ce connétable du monde des musées enseigna l'histoire de l'art à l'université de Berne pendant quarante et un ans, de 1932 à 1973. Il y accomplit un travail d'initiation considérable, lié à ses publications. Les principales portent sur l'oeuvre de Paul Klee, dont il fut l'un des meilleurs spécialistes, ainsi que sur les artistes et les collectionneurs suisses de son siècle. Un hommage solennel lui sera rendu samedi 28 janvier à 11 heures, dans « son » musée de Berne, par ses anciens élèves, qui sont devenus ses successeurs à la tête de la Kunsthalle et du Kunstmuseum.

Ph. Da.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 23-mardi 24 janvier sont publiés :

● **Election présidentielle** : la loi organique relative au financement de la campagne en vue de l'élection du président de la République.

● **Sécurité** : la loi d'orientation et de programmataion relative à la sécurité. Le texte prévoit de nombreuses dispositions nouvelles. En particulier, la transmission et l'enregistrement d'images prises sur la voie publique par le moyen de la vidéosurveillance peuvent être mis en œuvre par les autorités publiques. De plus, les propriétaires ou exploitants d'immeubles à usage d'habitation peuvent accorder à la police une autorisation permanente de pénétrer dans les parties communes de ces immeubles.

● **Audiovisuel** : plusieurs décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sont publiées, autorisant l'exploitation de divers réseaux câblés.

Au *Journal officiel* du mercredi 25 janvier sont publiés :

● **Economie** : un décret qui fixe le taux de l'intérêt légal. Il est porté à 5,82 % pour l'année 1995.

● **Aéroport** : un arrêté qui autorise la chambre de commerce et d'industrie de Rouen à contracter un emprunt. D'un montant de 61 millions de francs, celui-ci sera destiné à financer le nouvel aéroport de Rouen-Vallée de Seine.

● **Transport** : un arrêté relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises. La circulation est interdite pour les véhicules de plus de 7,5 tonnes les samedis et veilles de jour férié à partir de 22 heures jusqu'à 22 heures les dimanches et jours fériés. L'arrêté précise les dérogations à titre permanent qui peuvent être consenties.

● **Télévision** : un décret réglementant certains services offerts par les réseaux câblés de radio et de télévision. Il fixe en particulier les règles applicables aux émissions de téléachat.

● **Lutte contre le bruit** : un décret qui réglemente la vente de certains objets bruyants et les normes des dispositifs d'insonorisation. Il précise en particulier les peines prévues en cas d'infraction.

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vendredi 27 janvier :

– 18 heures : audience de la Confédération européenne des syndicats.

– 19 heures : entretien avec Erwin Teufel, ministre-président du Bade-Wurtenberg.

PREMIER MINISTRE

Vendredi 27 janvier :

– 10 heures : cérémonie du 50e anniversaire de la libération d'Auschwitz, au Mémorial des martyrs juifs inconnus.

NOMINATIONS

ESPACE

André Lebeau, président de Météo France, a été nommé à la présidence du Centre national d'études spatiales (CNES) par le conseil des ministres de mercredi 25 janvier, en remplacement de René Pellat.

[Né le 4 mars 1932 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), agrégé de physique et docteur ès sciences, André Lebeau a participé (de 1956 à 1958) à la seconde expédition arctique française et dirigé le groupe de recherches ionosphériques avant d'entrer, en 1965, au CNES, où il a été successivement directeur du programme et du plan, puis directeur général adjoint. En 1975, il rejoint l'Agence spatiale européenne où il assure à la fois les fonctions de directeur des programmes futurs et des plans et celles de directeur général suppléant. Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, il était directeur de Météo France depuis 1986 et, depuis 1991, vice-président de l'Organisation météorologique mondiale.]

EDUCATION NATIONALE

Roger-François Gauthier a été nommé directeur général du Centre national de documentation pédagogique en remplacement de Pierre Trincal qui occupait cette fonction depuis le 25 mars 1990.

[Né en février 1952, Roger-François Gauthier, agrégé de lettres classiques, ancien élève de l'ENA, administrateur civil hors classe, était, depuis 1992, sous-directeur à la Direction des lycées et collèges du ministère de l'éducation nationale, chargé des enseignements et des diplômes, puis des formations générales et technologiques.]

DÉFENSE

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 25 janvier 1995 a adopté les promotions et nominations suivantes :

● **Terre.** – Sont élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, les généraux de division **Xavier de Reviers de Mauny, Alain Bonavita et Yves Cabon.**

Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Jean Montigaud, Georges Dieulafait et Charles Bouissou** ; général de brigade, les colonels **Jean-Claude Robin, Gérard Compagnie et Jacques Mourgeon.**

Sont mis à la disposition du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de corps d'armée **Bernard Janvier** et le général de brigade **Arnold Schwerdorffer.**

Est nommé adjoint au général chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle, le général de brigade **Joël Marchand.**

● **Air.** – Est nommé chef de l'état-major interarmées de planification opérationnelle, le général de division aérienne **Jean-Pierre Job**, qui remplace le général **Bernard Janvier**, appelé, à compter du 1er mars 1995, à commander la Force de protection des Nations unies (Forpronu) en ex-Yougoslavie.

● **Marine.** – Sont promus : contre-amiral, le capitaine de vaisseau **Jacques Célérier** ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe **Yves Montels**, nommé directeur du service central d'approvisionnement des ordinaires et des marins.

Est nommé directeur adjoint à la direction centrale du commissariat de la marine, le commissaire général de deuxième classe **Jean-Claude Boulet.**

● **Service des essences.** – Est promu ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef de première classe **Michel Platteaux**, nommé directeur du service national des oléoducs interalliés et chef du service spécial des dépôts d'hydrocarbures.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Fabien ROLAND-LÉVY
et Laurence de CAMBRONNE,
Jérémy, Alexandre, Paul et Stanislas,
ses frères et cousin,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Raphaël et Hadrien,

le 29 décembre 1994.

67, rue de Monceau,
75008 Paris.

Jean-Marc HACKLINGER
et Jeanne HÉLIAS
sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis l'arrivée de

Sarah

sur la « planète bleue », le 20 janvier 1995.

Anniversaires de naissance

Josselyne, Corinne, Olivier, Hugues, Amaury, Jean-José, Nathalie, Charles-Antoine, Aurore, Quentin, Mathilde,
souhaitent bon anniversaire à

Pépé.

Décès

– Mme Marcel Belaiche,
sa mère,
Mme José Belaiche,
son épouse,
Stéphane, Frédéric, Grégory et Nadia,
ses enfants,
M. Michel Davy et Mme,
née Charlotte Belaiche, sa sœur,
Agnès et David Caffin,
Charles et Evelyne Heilbronner,
ses neveux et nièces,
Mme Suzanne Morjean
et Lucienne Oualid,
ses tantes,
Le docteur Henri Oualid,
son cousin,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

José Joseph BELAICHE,
né à Alger,

assassiné à l'âge de cinquante-six ans, à Alger, le dimanche 22 janvier 1995.

L'inhumation a eu lieu le mardi 24 janvier, en présence de M. l'ambassadeur de France en Algérie, dans le carré familial du cimetière israélite de Saint-Eugène, à Alger.

17, rue Ahcene-Kouba,
El Biar, Alger.
18, rue d'Aumale,
75009 Paris.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont le chagrin d'annoncer la mort accidentelle de

Eric BOUTANG,

à l'âge de vingt-cinq ans.

Hélène Nihoul,
78, rue La Fontaine,
75016 Paris.
Pierre et Marie-Claire Boutang,
31, rue du Maréchal-Joffre,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
Geneviève Nihoul et Claude Cesari,
allée des Amandiers,
L'Oasis, 83130 La Garde.
Christine Braconnay
et François Boutang,
19, avenue Jean-Lolive,
93500 Pantin.

– Le directeur,
Le personnel,
Et les élèves de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, après une longue maladie, de

Jean-Pierre CHEINEY,
professeur
au département informatique.

L'inhumation a eu lieu mercredi 18 janvier 1995, au cimetière parisien de Bagneux.

– La famille de

Nabil DAKHLIA

a la profonde tristesse d'annoncer sa mort, le 24 janvier 1995.

Il sera inhumé vendredi 27 janvier, à 15 heures.

01550 Collonges-Fort-l'Ecluse,

Stefania SZCZERBA-LIKIERNIK

nous a quittés le 23 janvier 1995.

Rescapée des ghettos de Pologne, elle fut transférée fin 1943 au camp d'internement de Vittel (Vosges) avec un groupe de plus de deux cents juifs polonais (dont quarante-six enfants) en possession de papiers sud-américains. Au printemps de 1944, les nazis rejetèrent ces papiers, leurs porteurs furent presque tous déportés à Auschwitz.

Stefania Szczerba (alors surnommée Lydia Heyman) s'évada du train, le 16 mai, à Paris avant d'atteindre Drancy. Elle fut ainsi sauvée. Une, parmi plus de deux cents qui ont été massacrés.

Ses amis, ex-internés de Vittel, ne l'oublieront jamais.

Madeleine Steinberg, née White.

– Mme Anne-Marie Tran,
son épouse,
Mai, Pierre et Laurence,
ses enfants,
Meriem et Antoine,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. TRAN Hieu Anh,
ingénieur ENSIAA,

survenu le 23 janvier 1995, à Lille, dans sa cinquante-septième année.

Richard-Toll (Sénégal).
33, Grand-Rue,
59230 Château-l'Abbaye.

Anniversaires

– Le 27 janvier 1991, disparaissait

Jean-Louis GAY.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Il y a dix-neuf ans,

Pascal PEPIN LEHALLEUR.

Nous nous souvenons.

– Il y a cinquante ans, Auschwitz était libéré.

Nous pensons à

Simon SAKOUN

qui n'en revint pas.

Micheline Sakoun,
sa femme,
Michelle Ben Sakoun-Varier,
sa fille,
Zoé Varier et Matthieu Balay,
ses petits-enfants.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée, lundi 30 janvier 1995, à 12 h 30, à la Chapelle de la Médaille miraculeuse, 140, rue du Bac, Paris-7e, pour le centième anniversaire de

Mgr Jean CASSAIGNE.

Né dans les Landes, le 30 janvier 1895, prêtre des Missions étrangères (1926), fondateur du village des lépreux de Dilinh, Vietnam, en 1928, évêque de Saïgon (1941). Atteint de la lèpre (1955), il retourne à Dilinh et vit au service de ses frères lépreux jusqu'à sa mort en 1973.

En union avec les lépreux de Dilinh, avec ses amis français et vietnamiens, Louis et Madeleine Raillon, 9, place Salvador-Allende, 94000 Créteil.

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD),
Ses vingt-cinq mille adhérents,
Son conseil d'administration,
Son président,
tiennent à saluer, à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, le 22 janvier 1994, la mémoire de

Louis-Vincent THOMAS.

Cet éminent anthropologue avait beaucoup contribué à développer en France l'étude de tout ce qui concerne la mort (thanatologie). Mais il avait aussi des convictions très fermes sur la liberté dont chacun devrait pouvoir disposer pour mourir dans la dignité comme il le conçoit. C'est pourquoi il avait adhéré à l'ADMD dès sa fondation, en 1980, et toujours activement soutenu son combat.

« Hier, la sagesse consistait à savoir mourir « naturellement ». Aujourd'hui, elle s'enrichit d'une autre demande, aider l'autre à mourir en lui faisant traverser plus tôt le miroir. »
Louis-Vincent Thomas, 1991.

ADMD,
103, rue La Fayette,
75010 Paris.

Soutenances de thèses

– Nicolas Froeliger soutiendra sa thèse de nouveau doctorat de littérature américaine, intitulée : « Thèmes, schèmes, formes : le jeu avec les limites dans les romans de Thomas Pynchon », le samedi 28 janvier 1995, à 13 h 30, à l'université de la Sorbonne nouvelle, Paris-III, salle Las Vergnas, 3e étage, 13, rue de Santeuil, Paris-5e. Le jury sera composé de Mme Pruvot (directeur de thèse), Lemardeley-Cuncy, MM. Pothier et Roubeirol.

Communications diverses

Maison de l'hébreu : 47-97-30-22. Stages express individuels (moderne, sacré), adultes, enfants (Bar-mitsva).

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

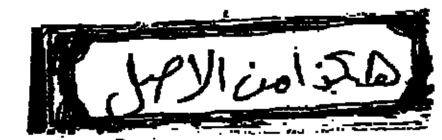
Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.
Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.



HORIZONS

ENQUÊTE

Les fantômes de la psychiatrie soviétique

L'Institut Serbski de Moscou fut le « sas » d'entrée à l'asile des dissidents du régime soviétique. Leonid Pliouchtch, Vladimir Boukovski, Jaurès Medvedev : des générations d'opposants y ont été « expertisés » avant d'être internés pour « schizophrénie » ou « inaptitude à vivre en société ». L'ancien enfer entrouvre aujourd'hui ses portes.

LE grand panneau de fer s'ébranle et découvre lentement une petite cour sans arbres. A droite, un ruban de goudron troué longe l'immeuble de façade où sont postés les chercheurs de l'Institut psychiatrique Serbski de Moscou. Un peu plus loin dans le virage, une carcasse de voiture rouillée repose au milieu de branchages gelés. A gauche, les bâtiments d'allure préfabriquée cachent un dédale de couloirs au linoléum usé, des rangées de portes aux capitons fatigués et, au fond, la pharmacie. Au centre, l'édifice de briques rouges à quatre étages ressemble à une vieille école. Les deux battants de l'entrée grincent. Des générations de prisonniers ont franchi et franchissent encore les portes de l'Institut, près de la place Pouchkine, dans le centre de Moscou, pour y subir une « expertise » psychiatrique qui décidera de leur sort.

A l'intérieur, les tuyaux de chauffage se déroulent, apparents, dans l'escalier. A l'étage, sur le palier, deux gardiens en uniforme travaillent en silence dans un bureau carré. Le professeur Boris Chostakovitch, chef du département de psychiatrie médico-légale, glisse sa clé dans une serrure. *« Vous voulez voir l'endroit où séjournaient les dissidents ? C'est là. »* Une infirmière assise derrière un minuscule bureau gère les admissions. Deux réfrigérateurs aux rondeurs du passé sont calés dans un coin. Il faut les dépasser, passer une première porte blanche ajourée d'une lucarne vitrée, puis une seconde, pour découvrir... une pièce vide, dont les murs viennent d'être repeints dans des couleurs pastel. Cette chambre-cellule où furent internés l'un après l'autre les dissidents politiques de l'ancien régime soviétique est aujourd'hui destinée à accueillir des toxicomanes ou des alcooliques coupables de crimes.

A l'évocation du passé, le visage du professeur Igonine, responsable de la division drogues et alcool, se crispe. *« N'ayant pas connu cette époque, n'étant pas impliqué, il m'est très difficile de décrire mon sentiment »*, dit-il. Il raconte seulement, avec une lueur de satisfaction dans le regard, le récent pèlerinage dans ces lieux de l'écrivain dissident Vladimir Boukovski : *« Il est venu ici, il s'est tenu debout devant la fenêtre. Il a même reconnu des infirmières et des membres du personnel. »*

Les équipes de l'époque n'ont pas toutes été remplacées. Le professeur Chostakovitch occupait déjà ses fonctions avant le départ de Georges Morozov, l'ancien directeur. Tatiana Dmitrieva, élue à la tête du centre Serbski en 1991, affirme qu'elle a gardé *« le meilleur »* parmi les praticiens. Elle seule a véritablement fait l'« autocritique » de l'établissement, reconnaissant publiquement le caractère abusif des « expertises » psychiatriques pratiquées sous le régime de Nikita Khrouchtchev (1953-1964), jusqu'à la fin des années 1980.

La liste est longue des dissidents qui furent internés pour *« schizophrénie à évolution lente »* ou *« inaptitude à vivre en société »* dans les hôpitaux psychiatriques spéciaux du pays. Le psychiatre Semion Glouzman, le généticien Jaurès Medvedev, les mathématiciens Youri Chikhanovitch et Leonid Pliouchtch, le général Piotr Grigorenko et la poétesse Natalia Gorbanevskaïa sont tous passés par le *« sas »* de Serbski avant de connaître l'enfer de l'asile (*Le Monde* du 25 août 1993 et du 4 octobre 1994). Dans les hôpitaux spéciaux, les traitements étaient administrés le plus souvent sous la contrainte. La majorité des internés recevaient de l'Halopéridol, médicament couramment utilisé en psychiatrie. Parfois, on obligeait ces « aliénés » politiques à prendre de la Sulfazine, un produit provoquant de fortes douleurs et de la fièvre, sans efficacité thérapeutique reconnue. Des vies entières furent brisées.

En 1969, Olga Iofé avait dix-neuf ans. Elle était étudiante en économie dans une faculté moscovite. Avec deux camarades, elle avait préparé des tracts *« qui parlaient du danger d'un retour à l'époque de Staline, de la nécessité de promouvoir davantage d'ouverture »*. Convaincus par une amie que *« cela ne valait pas la peine de se faire arrêter »*, les trois compères décidèrent de ne pas diffuser leurs tracts. Trop tard. Quelqu'un avait parlé au KGB. *« Nous avons été arrêtés le lendemain et emmenés tous les trois à la prison du KGB à Moscou, Lefortovo »*, se souvient l'ancienne dissidente, aujourd'hui employée à la revue *La Pensée russe* à Paris.

« Le juge d'instruction m'a dit que j'étais anormale parce que je refusais de dénoncer les gens qu'on fréquentait et qui étaient au courant de nos activités », dit-elle. Quelques mois plus tard, elle était envoyée à l'Institut Serbski pour une « expertise » qui allait durer un mois. *« J'avais lu quelques livres sur les hôpitaux psychiatriques et j'en avais vraiment peur. C'était la chose la plus terrible à l'époque. Pire que la prison. D'abord, on ne m'a rien dit, on m'a posé quelques questions sur l'instruction, on m'a demandé pourquoi j'avais fait cela et si j'avais des antécédents de maladies dans ma famille. »*

Si Olga n'était pas *« tombée sur la tête »* quand elle était petite.

A Serbski, la jeune femme lisait beaucoup et sortait deux heures par jour *« dans une sorte de jardin »*, accompagnée d'une infirmière qui veillait à ce qu'elle n'adresse pas la parole aux autres patients. Olga ne recevait aucun traitement médicamenteux. Au bout d'un mois, à la suite d'une nouvelle expertise, elle est retournée à la prison de Lefortovo. *« On ne m'a pas communiqué le diagnostic*, explique-t-elle. *C'est seulement avant mon procès, le 20 août 1970, que mon avocat est venu me voir et m'a donné le résultat de l'expertise : schizophrénie. »*

Olga n'a pas assisté à son procès, on lui disait que *« c'était risqué pour* [sa] *santé »*. Le jugement a été rendu le jour même et Olga expédiée derechef à l'hôpital psychiatrique spécial de Kazan, la capitale du Tatarstan. Elle y sera internée de septembre 1970 à février 1971 et « soignée » à l'Halopéridol – *« mes yeux se révulsaient, mes mains tremblaient, je ne pouvais pas rester en place »*. Olga assistera à des scènes pénibles, des patients sous Sulfazine, d'autres enserrés dans des draps mouillés... Puis elle sera internée dans un hôpital psychiatrique « normal » situé dans la capitale et libérée en juillet 1971. Sept ans plus tard – elle était alors technicienne en informatique –, le KGB lui fera savoir qu'il serait bienvenu qu'elle quitte le territoire.

> « La police ou les tribunaux nous envoyaient des gens malades et d'autres qui ne l'étaient pas. Nous pouvons maintenant discuter des diagnostics, mais il n'y a jamais eu de traitements punitifs à l'Institut Serbski. Nous traitions tous les patients à égalité. »

Puis Olga a été placée dans une cellule où elle est restée seule pendant une semaine, *« car les prisonniers dits politiques étaient isolés des autres malades »*. Une femme psychiatre lui a fait passer des tests psychologiques, tentant à l'occasion de la convaincre qu'elle gâchait sa vie. Parmi les documents retrouvés chez elle, l'un concernait la situation des Tatars de Crimée. *« Elle m'a demandé pourquoi je m'intéressais à leurs problèmes alors que je n'étais pas tatare moi-même. Je pense qu'elle était sincère, qu'elle ne pouvait pas comprendre. Peut-être même avait-elle peur de perdre sa place. »*

Dans sa mémoire, *« l'Institut ressemblait davantage à une prison qu'à un hôpital »*. Un garde était posté devant chaque porte, *« Il y avait beaucoup de monde et c'était très sale »*. Ses parents furent autorisés à lui rendre visite. Ils vinrent deux fois. Le médecin leur demanda

Elle débarquera à Paris. *« Je n'ai jamais pensé à demander réparation*, dit Olga. *Si cela pouvait servir à quelque chose d'engager une action, je le ferais. Mais beaucoup ont vécu mon histoire et l'existence de la psychiatrie répressive en Union soviétique a été reconnue. Alors, un cas de plus ou un cas de moins... »* *« La police ou les tribunaux nous envoyaient des gens malades et d'autres qui ne l'étaient pas*, concède aujourd'hui le professeur Chostakovitch, regard fuyant derrière de grosses lunettes carrées surmontées d'épais sourcils blancs. *Nous pouvons maintenant discuter des diagnostics, mais il n'y a jamais eu de traitements punitifs à l'Institut Serbski. Nous traitions tous les patients à égalité. »* Il revient vite au présent : *« Nous avons la tâche de diagnostiquer. Nous décidons si la personne est capable de comprendre son acte, si elle en est ou non responsable. Mais nous n'avons qu'un pouvoir de recommandation, seuls les tribunaux prennent la décision d'internement. »* Les patients sont alors adressés dans trois types d'hôpitaux, en fonction de leur dangerosité : les établissements à sécurité maximum, à sécurité moyenne, ou les hôpitaux généraux.

Les médecins du centre Serbski ont tous le mot « crise » aux lèvres. *« Nous vivons une situation économique très difficile et une situation politique très compliquée, très instable*, constate le professeur Chostakovitch. *Les gens perdent leur idéal, surtout les plus âgés qui ont perdu leurs pensions, leur argent, et leur croyance dans le communisme. »* Sur les deux cents patients expertisés chaque mois à Serbski, la moitié sont des meurtriers. Les crimes commis par des personnes en état de démence représenteraient 10 % de la criminalité dans toute la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Dans les couloirs où végètent les malades, les blouses blanches ont depuis peu remplacé les uniformes. Des infirmières, mains dans le dos, sont alignées des deux côtés de l'allée, chacune devant une porte entrouverte. Dans un dortoir sans cloison, quelques cartes postales sont épinglées aux murs, une vingtaine d'hommes en pyjama bleu somnolent sur des lits en fer. Deux pas plus loin, les mêmes regards vides sont tournés vers la télévision, les silhouettes alignées sur deux bancs forment un V vers l'écran. *« Pour l'instant, nous avons deux dortoirs pour vingt-cinq patients*, regrette le professeur Igonine. *Dans le futur, nous espérons disposer de chambres de quatre. »*

« Nous rencontrons une autre difficulté liée aux problèmes d'approvisionnement en neuroleptiques et en tranquillisants », renchérit le professeur Chostakovitch. *« Nous avions une aide gratuite et maintenant nous essayons d'acheter »*, ajoute-t-il, presque gêné.

Dans les locaux exigus de la pharmacie, à côté d'une antique armoire de bois rouge supportant des dizaines de pots en faïence, une affiche vante les mérites du Prozac, un antidépresseur en vogue dans les pays occidentaux. Dans la réserve, sur une petite table où trônent une cafetière et quelques victuailles, une infirmière prépare les feuilles de soins des patients. La plupart des médicaments stockés dans des cartons juchés sur les placards viennent de Pologne, de Hongrie, de Bulgarie ou de Tchécoslovaquie.

A l'exception des laboratoires de recherches, récemment remis à neuf, l'indigence matérielle est criante. Le linoléum se décolle, les peintures s'écaillent, les meubles et les tissus semblent sortis des années 50. L'allure modeste de certains médecins peut parfois prêter à confusion sur leur statut dans la maison. Le personnel se demande souvent s'il sera payé le mois suivant. Assis au fond d'un fauteuil qu'on n'ose croire en cuir, le professeur Chostakovitch renonce à la litanie des besoins parce que, *« si l'on détaille les problèmes matériels, on y sera encore demain »*.

Il insiste cependant sur la mauvaise image dont souffre sa profession dans la CEI. Il cite pour illustrer son propos *Le Silence des agneaux*, le film de Jonathan Demme dans lequel Anthony Hopkins interprète le docteur Hannibal Lecter, un terrifiant psychiatre anthropophage interné dans un quartier de haute sécurité. *« Les psychiatres sont souvent présentés comme des gens bizarres, de dangereux personnages*, déplore-t-il. *Après la publication, en 1989, dans la* Komsomolskaïa Pravda, *d'un article très critique contre la psychiatrie soviétique, deux psychiatres ont été assassinés par des patients qui les croyaient fous. Il est temps de changer cette image liée à l'ancien système. »*

Les choses évoluent lentement. *« 1988 a marqué une forte baisse du nombre des hospitalisations*, fait remarquer Alexandre Karpov, directeur adjoint du ministre de la santé chargé de la santé mentale et de la toxicomanie. *Ces deux dernières années, de plus en plus de patients vont d'eux-mêmes consulter les psychiatres dans les dispensaires. Il y a cinq ans, nous pensions fermer certains hôpitaux, et aujourd'hui nous devons augmenter la capacité des lits de psychiatrie. »* Le ministère russe de la santé a recensé environ deux millions et demi de personnes victimes de troubles mentaux dans un État qui compte cent cinquante millions d'habitants. Près de quinze mille psychiatres, deux à trois cents psychologues et deux cent à trois cent mille infirmières exercent dans trois cents établissements psychiatriques (dont seize à Moscou) et deux cent quatre-vingts dispensaires.

Le phénomène des sectes, en nette recrudescence, inquiète les professionnels du secteur. Au fond d'un bureau tout en longueur, penché sur son ordinateur, le professeur Fedor Kondratiev, responsable du département psychoses et troubles de la personnalité, s'interroge sur les origines de certaines psychoses liées aux croyances religieuses. *« Les changements sociaux et politiques rapides intervenus en Russie depuis la fin des années 80 ont créé une liberté de pensée sans précédent*, souligne-t-il. *L'effondrement soudain de la mentalité athée a engendré un vide spirituel que les sectes remplissent aujourd'hui. »*

Trente personnes ayant appartenu à des sectes sont en observation dans son service. *« Il est très difficile de dire si ce sont des créations pathologiques du patient où si elles se produisent sous l'influence des mass media »*, remarque le professeur Kondratiev. *« Il est important d'utiliser les classifications internationales des maladies mentales existantes et de ne pas en créer de nouvelles »*, indique encore le spécialiste.

A titre personnel, le professeur Kondratiev assure qu' *« une menace plane sur* [la] *civilisation* [russe], *liée à l'islam, au christianisme, et aussi à des groupes mafieux qui tentent d'infiltrer les structures économiques et politiques du pays »*. Une baisse de tension plonge une seconde la pièce dans la pénombre. *« Moon avait promis son aide à Gorbatchev »*, assure le clinicien.

Laurence Folléa

Pour la libéralisation du chiffrement en France

par Stéphane Bortzmeyer

LA communication entre citoyens, aujourd'hui, se fait de plus en plus par le truchement de réseaux complexes que l'individu ne peut totalement contrôler. Qu'il s'agisse du téléphone, de la télécopie, ou de plus en plus des réseaux informatiques comme Internet, on ne peut pas avoir confiance dans ce qui se passe sur le réseau. On ne peut pas être sûr que les messages ne seront pas écoutés, on n'a aucune garantie qu'ils arriveront non déformés, on n'a pas de preuve de l'identité de l'expéditeur.

Les techniques modernes remettent en cause bien des certitudes : la manipulation d'un message, même vocal, l'écoute « en grand » par des ordinateurs et non par des personnes, en nombre forcément limité, donnent aux malhonnêtes ou à ceux qui abusent de leur pouvoir des armes redoutables.

Bien sûr, il existe des lois : les écoutes téléphoniques sont réglementées. Elles ne peuvent être effectuées que dans des conditions bien précises, et à seule fin de lutter contre le crime. En l'absence de toute jurisprudence, on peut penser que ces lois s'appliquent également aux réseaux informatiques.

Mais la mise en examen de plusieurs membres de la fameuse « cellule de l'Elysée » en décembre 1994, en raison d'écoutes téléphoniques, illustre la faiblesse de la protection assurée par la loi. Face aux outils modernes et aux moyens qu'ils offrent (et qu'ils offriront de plus en plus) à ceux qui veulent violer la loi et les droits du citoyen, il est nécessaire de permettre à ce dernier d'utiliser la technique pour se protéger. Je considère en effet qu'un citoyen a droit à sa vie privée et qu'il peut souhaiter dissimuler le contenu de ses messages sans avoir de compte à rendre.

Il n'existe aucun moyen de garantir une sécurité complète sur un réseau, qu'il soit téléphonique ou informatique. Les messages peuvent être écoutés par des gouvernements peu scrupuleux, par un employé indélicat, par n'importe qui s'il se branche sur l'un des endroits vulnérables du réseau. La complexité de plus en plus grande des réseaux, leur internationalisation, peut-être demain leur privatisation, rendra de plus en plus difficile toute protection basée sur la confiance dans la compagnie qui gère le réseau.

Non seulement cette vulnérabilité est une menace pour les droits du citoyen (parmi lesquels figurent le droit à la vie privée), mais c'est aussi une gêne pour la vie économique. De plus en plus d'entreprises vont utiliser ces réseaux de communication, et la sécurité des messages, par exemple pour les paiements électroniques, est une question sérieuse.

Les techniques permettant de chiffrer un message restent interdites aux simples citoyens

Il existe une solution technique à ce problème de la confidentialité, (ainsi d'ailleurs qu'à ceux du contrôle de l'intégrité des messages échangés et de l'authentification de l'expéditeur). Elle est basée sur les techniques de cryptographie.

La cryptographie est l'ensemble des moyens permettant de chiffrer, de rendre incompréhensible un message. Une fois cette opération effectuée, le message peut emprunter n'importe quel type de réseau, public ou privé, français ou étranger sans risque. Sur le trajet, une grande oreille peu scrupuleuse pourra lire le message ; elle ne pourra pas le déchiffrer.

Les techniques de chiffrement ont connu de grands développements depuis vingt ans. La cryptographie dite « à clé publique » permet d'envoyer un message de façon fiable à quelqu'un sans avoir eu à échanger une clé secrète précédemment. La « signature électronique » et le « résumé de message » rendent possible l'authentification du message et *garantissent* qu'il n'a pas été modifié en cours de route. Enfin, des logiciels mettant en œuvre ces techniques de façon efficace sont maintenant disponibles, parfois gratuitement, comme le programme PGP (Pretty Good Privacy), devenu la norme de fait en matière de chiffrement, qui permet ainsi à tous de communiquer de façon sûre.

Alors, quel est le problème puisque la technique résout tout ? C'est que l'utilisation des techniques cryptographiques en France reste interdite, ou plus précisément réservée aux militaires, aux policiers et, dans une certaine mesure, aux banquiers. Le simple citoyen, l'association, l'université ou la petite entreprise en sont exclus.

Ces techniques sont interdites par la loi 90-1170 du 29 décembre 1990, qui soumet l'utilisation de toute technique de chiffrement en France à une autorisation. Ces autorisations sont délivrées par le Service central pour la sécurité des systèmes d'information (SCSSI), qui dépend directement du premier ministre (pendant la guerre froide, il *dépendait de* l'armée). Les *critères* d'autorisation ou de refus du SCSSI sont secrets. Cet organisme ne publie pas de rapport d'activité.

Il semble (on en est réduit aux déductions puisque le SCSSI ne publie pas ses principes de choix) que la politique d'autorisation soit la suivante : l'organisation qui demande doit fournir la preuve que le système de chiffrement qu'elle utilise est suffisamment peu fiable pour qu'un écoutant disposant de moyens importants puisse « casser » son code, le déchiffrer. Les logiciels trop efficaces, c'est-à-dire trop difficiles à casser, comme PGP, sont de fait interdits. En tout état de cause, seule l'organisation dont les besoins de sécurité sont jugés dignes d'intérêt par le SCSSI peut espérer obtenir une autorisation.

Pourquoi cette loi et cette pratique ? L'argument le plus souvent donné est que les écoutes (« interceptions ») sont nécessaires à la lutte contre le crime. Si chacun pouvait chiffrer ses transmissions, un outil d'enquête efficace deviendrait difficilement utilisable.

Cette argumentation n'est pas satisfaisante pour plusieurs raisons. D'abord, elle pose comme postulat que les écoutes ne seront utilisées que par les autorités légales et uniquement dans un but de lutte contre le crime. En fait, les exemples ne manquent pas d'écoutes effectuées dans de tout autre but, ou d'écoutes réalisées par des gens qui n'y étaient pas autorisés mais qui exploitaient ces failles dans les réseaux mentionnés au début. Si un réseau n'est pas rendu sûr grâce au chiffrement, tout le monde peut y intercepter des messages, aussi bien le policier légalement chargé d'une enquête que le... disons... l'écoutant illégal.

En outre, l'interdiction du chiffrement profite aux criminels puisqu'ils peuvent écouter tranquillement les messages circulant sur les réseaux. Mais, surtout, cette argumentation suppose que la lutte contre le crime justifie tout. Or tous les progrès des droits du citoyen peuvent potentiellement profiter au criminel. Cela n'a pas empêché ces progrès de se réaliser depuis deux siècles.

Notons enfin que des pays voisins, aux systèmes économiques et sociaux proches, autorisent déjà le chiffrement, ne maintenant de restrictions qu'à l'exportation : Allemagne et Grande-Bretagne, par exemple. Or la criminalité n'y est pas plus élevée qu'en France.

Il est donc nécessaire de corriger cet archaïsme qui consiste à traiter la cryptographie comme une arme ultra-secrète dans un pays en guerre. Le développement de l'utilisation des réseaux ne peut pas se faire sans les techniques de la cryptographie.

***Stéphane Bortzmeyer** est ingénieur responsable des réseaux informatiques au CNAM*

Le « modèle Cardoso » pour l'Amérique latine

par Alain Touraine

EN quelques jours, l'Amérique latine vient de vivre trois événements majeurs : la crise mexicaine, l'installation de Fernando Henrique Cardoso comme président du Brésil et le début officiel de Mercosur, qui réunit le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.

Le plus important des trois est l'élection de Fernando Henrique Cardoso : le plus grand pays du continent, la huitième puissance économique mondiale, se trouvait le seul pays important à résister encore à l'ouverture au marché mondial, qui ne parvenait pas à sortir d'un nationalisme économique qui s'était dégradé depuis longtemps en corporatisme et en clientélisme, en protectionnisme irrationnel, en corruption et, finalement, en hyperinflation.

Après avoir perdu cinq années précieuses, après avoir raté socialement et économiquement sa transition vers la démocratie, le Brésil découvre à son tour le réalisme et se donne ainsi les moyens d'entreprendre la politique sociale dont il a le plus urgent besoin. Car là est l'unité de tous ces événements : l'ajustement « libéral » des économies au marché mondial est maintenant partout réalisé, et ceux qui en ont nié la nécessité sont définitivement hors jeu, intellectuellement comme politiquement.

Mais le choc « libéral » ne règle rien ; il peut mener à une nouvelle dépendance, au règne des trafiquants et des spéculateurs aussi bien que permettre un développement à la fois économique et social. Quelles sont les conditions de transformation de l'économie de marché en développement ? Le problème se pose partout dans le monde, et partout les éléments de réponse sont les mêmes : l'esprit d'entreprise, la distribution élargie des produits de la croissance, ce qui suppose une pression politique ou syndicale au service des intérêts populaires, la conscience de citoyenneté. Ce qui varie d'une partie du monde à l'autre, c'est l'enchaînement des facteurs, car il faut partout choisir des priorités.

Beaucoup en Amérique latine – continent dominé par d'immenses inégalités sociales – ont pensé qu'il fallait donner la priorité aux déshérités. La réalité a doublement démenti *ce choix qui semblait* pourtant s'imposer politiquement et moralement. Les exclus, partout dans le monde, sont peu mobilisables et fortement dépendants, soit de meneurs soit d'appareils politiques, et, d'autre part, au nom de la défense des plus faibles, on a surtout vu s'organiser les vieilles classes moyennes liées à l'Etat.

Est-ce un hasard si Brasilia, ville de fonctionnaires, a voté pour le Parti des travailleurs ? Le néo-populisme n'a pas été porté par des projets de lutte contre la pauvreté mais par la défense de l'Etat néo-corporatiste et donc de la classe d'appui de l'Etat national-populaire en décomposition. Comme on l'a vu aussi bien au Mexique qu'au Brésil ou en Uruguay, comme il y a dix ans déjà en Bolivie. Ceux qui ont cru qu'au Brésil Cardoso représentait la droite et Lula la gauche ont commis un contresens si complet qu'il a contribué à l'élection de Cardoso dès le premier tour.

L'action prioritaire, après la réforme libérale de l'économie, est le renforcement de l'Etat, en partie parce qu'il n'y a pas de politique sociale possible sans augmentation des ressources fiscales de l'Etat. C'est ce que les Mexicains ont bien compris depuis 1982. Le Brésil, qui avait été un Etat avant d'être une nation, a stupidement détruit son Etat, en particulier sous Collor. Fernando Henrique Cardoso et son ministre de l'économie, José Serra, ont clairement indiqué leur volonté de reconstruire l'Etat, ce qui ne sera pas très difficile dans un pays aussi plein de talents.

Cette tâche sera plus ardue en Argentine et en Colombie où, pour des raisons différentes, l'Etat a toujours *été faible*. Il n'est en revanche presque pas besoin de la mentionner pour le Chili, qui a toujours eu des administrateurs, des techniciens et des éducateurs de grande qualité.

Ensuite, il faut reconstruire le système politique, c'est-à-dire la représentation des intérêts. C'est le grand mérite de Patricio Aylwin d'avoir réussi de manière quasi parfaite cette reconstruction dans le Chili d'après Pinochet. La crise qui a abouti à l'*impeachment* de Collor a montré la grande solidité du système politique brésilien, malgré la faiblesse des partis, les dangers d'un fédéralisme très poussé et la concentration des pouvoirs dans les mains du président.

En revanche, le Mexique n'a pas encore réussi à se donner une démocratie représentative. Les assassinats à la tête du PRI comme l'impuissance face au soulèvement du Chiapas et à l'écart grandissant entre le nord et le sud du pays montrent avec éclat la faiblesse du système politique mexicain, dont l'aspect le plus insupportable est la dictature exercée sur les syndicats par un cacique politique presque centenaire.

Le plus urgent, partout sur le continent, est d'organiser le système politique

La crise mexicaine, qui fait contraste avec l'euphorie qui a accompagné *l'élection de Fernando* Henrique Cardoso au Brésil, montre bien qu'aujourd'hui, le plus urgent, partout sur le continent, est d'organiser le système politique. Ce qui conduit à s'inquiéter pour le Pérou de la probable victoire d'Alberto Fujimori, le dictateur-président qui affirme que le Parlement de son pays n'a jamais mieux fonctionné que depuis qu'il est fermé. La crise mexicaine actuelle est d'autant plus profonde que la faiblesse du système politique effraie facilement des capitaux venus pour profiter de taux d'intérêt élevés plutôt que pour s'investir durablement. Ce qui n'est pas le cas des investissements étrangers au Brésil, pays fortement industrialisé autour de la forteresse de Sao Paulo.

C'est seulement après la réforme économique, quand l'Etat est capable de lever des impôts et de prendre des décisions et quand un système politique ouvert permet la gestion des tensions sociales qu'on pourra voir en Amérique latine se reconstituer des mouvements sociaux aujourd'hui sans force et même sans voix.

Ce n'est pas un hasard si des catégories défavorisées comme les enseignants ont obtenu une première victoire au Chili, le pays du continent qui se trouvait réunir le premier toutes les conditions du développement. La lutte contre la pauvreté doit être l'objectif principal ; encore faut-il éviter, au nom de cette lutte, de retomber dans le populisme. Rien n'assure que tous les pays du continent entreront dans un développement soutenu, mais les pays de Mercosur, dont le Chili et aussi la Bolivie se rapprochent déjà, sont sur le bon chemin.

Le succès est presque certain pour le Chili, très probable pour le Brésil de Fernando Henrique Cardoso, et l'Argentine, encore fragile politiquement et socialement malgré le succès du plan Carvallo, sera entraînée par son grand voisin, tandis que l'Uruguay de Julio Sanguinetti pourra maintenir son interventionnisme étatique traditionnel et sa politique social-démocrate avancée.

L'Europe, après des années d'indifférence et d'incompréhension, doit voir maintenant dans le Brésil, le Chili, l'Argentine et les pays qu'ils entraînent des partenaires économiques et politiques privilégiés. Le rapprochement de l'Union européenne et des pays d'un Mercosur élargi peut et doit changer les perspectives géopolitiques du monde au début du XXI[e] siècle.

***Alain Touraine** est sociologue*

Vive l'évêque de Partenia !

par Alain Houziaux

MGR GAILLOT vient d'être nommé évêque de Partenia (évêché fictif de Mauritanie disparu depuis plusieurs siècles). C'est vrai, Mgr Gaillot était un évêque un peu à part, et je pense qu'il serait regrettable que tous les évêques lui ressemblent. Mais, à mon avis, Mgr Gaillot avait sa place comme l'un des quatre-vingt-dix évêques de France, et comme l'un des quatre mille cent seize évêques de l'Eglise catholique. En effet, on peut légitimement le considérer comme le porte-parole et le berger d'un catholique français sur quatre-vingt-dix au moins, d'un catholique du monde sur quatre mille cent seize au moins.

L'Eglise romaine se veut l'Eglise catholique, c'est-à-dire universelle. Moi aussi, je rêve d'une Eglise unique, catholique et universelle. Je rêve d'une Eglise où Luther, Mgr Gaillot et Mgr Lefèvre, chacun avec leurs propres spécificités, pourraient s'asseoir sur le même banc et participer à la même Cène.

En excluant Mgr Gaillot, l'Eglise catholique romaine s'est comportée en Eglise romaine et non en Eglise catholique. Elle s'est comportée comme une secte parmi tant d'autres.

Je rêve d'une Eglise unique où une très grande diversité de pensées et de pratiques se retrouverait dans la même *ecclesia*, c'est-à-dire « assemblée ». Je rêve d'une Eglise unique et variée qui soit une sorte de Commonwealth ou une sorte de grand restaurant international spirituel. Il y aurait une carte unique, mais, sur cette carte, il y aurait des mets extrêmement variés et même incompatibles. Certains pourraient faire leur propre menu de spiritualité avec « chapelet, Immaculée Conception et purgatoire », d'autres avec « justification par grâce, Mgr Gaillot et les Psaumes de David ». L'important est que tous les plats soient sur la même carte du même restaurant Eglise.

Cette Eglise catholique (c'est-à-dire universelle) dont je rêve, je voudrais qu'elle soit soumise, non pas au pouvoir temporel, institutionnel, hiérarchique, et quelquefois infaillible de l'évêque du diocèse le plus puissant de la chrétienté (c'est-à-dire Rome). Bien au contraire, j'aimerais que l'unité de l'Eglise universelle soit scellée par la référence à l'autorité toute spirituelle d'un « vicaire du Christ ». Et pour qu'il soit clair que l'autorité de ce « vicaire du Christ » n'est que spirituelle, je propose qu'elle soit confiée à l'évêque de Partenia, évêché fictif fait du sable des déserts et du souffle des infidèles.

***Alain Houziaux** est pasteur de l'Eglise réformée*

AU COURRIER DU MONDE

EXCLUSION ÉGALITAIRE OU ÉQUITABLE ?

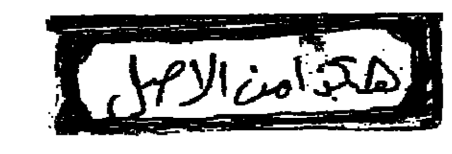
Une société égalitaire conduirait inéluctablement, d'après M. Minc, (*Le Monde* du 5 janvier) à *« une société d'exclusion à l'américaine »*. Ailleurs il indique que *« l'équité exige ce que les Américains baptisent « discriminations positives »*. Bon, alors, l'exclusion à l'américaine vient-elle d'une société égalitaire, ou équitable ? M. Minc dit aussi qu'il n'existe pas de droits sans devoirs. Outre qu'on peut retourner la proposition, il semble partir du principe que l'égalité est appliquée dans ce pays. Elle ne l'est, hélas ! pas, sinon formellement et en creux sur le fronton des mairies. J'aurais tant de choses à écrire encore (...), mais le principe d'équité – et non d'égalité – s'applique et... couic.

Marcel Cunin, Paris

BIENTÔT, LE COUVRE-FEU

Un demi-siècle après la fin de la guerre – les politiciens de tous bords ayant gâché les chances que la France pouvait retirer des Trente glorieuses – voici revenues les réquisitions de logements. Les tickets d'alimentation, les gazogènes, le contrôle autoritaire des prix – voire le couvre-feu : c'est pour quand ?

Louis Cyril, Paris



modèle Cardoso »

érique latine

Le Monde

La seconde révolution cubaine

FIDEL CASTRO a beau marteler à chaque occasion que *« Cuba ne reviendra pas au capitalisme »*, son île n'en continue pas moins sa mutation, menée tambour battant, d'une planification socialiste vers une économie de marché *« encadrée »*. Le remaniement de l'équipe économique du gouvernement cubain a confirmé la poursuite des réformes engagées en avril et accélérées depuis octobre, juste après la crise des *balseros*, ces milliers de réfugiés qui avaient fui leur pays par la mer tout au long de l'été.

Ces réformes sont menées au prix fort, notamment en termes d'emplois, autrefois tous garantis. Carlos Lage, vice-président et grand architecte des transformations en cours, vient de confirmer la suppression de plus de 11 000 postes d'ici six mois dans l'administration centrale et la prochaine disparition de centaines de milliers d'emplois dans les entreprises d'Etat qui devront être *« rentables ou fermées »*, mais plus subventionnées.

Trente-six ans après l'arrivée des *« barbudos »* au pouvoir, une autre révolution cubaine est donc bel et bien engagée, mais sur le plan économique seulement. Pour juguler le déficit budgétaire, les prix des produits courants – artificiellement stables depuis trente-cinq ans – ont considérablement augmenté. Les revenus – salaires compris – ont été déclarés imposables, et le dogme de la gratuité des services sociaux a été écorné.

Pour relancer la production, les marchés libres, paysans, artisanaux et industriels, où règne la loi de l'offre et de la demande, sont autorisés depuis octobre, de même que le travail indépendant dans certaines professions. Après avoir déclaré ouvert la quasi totalité du secteur productif du pays, y compris l'industrie sucrière, aux capitalistes du monde, les autorités viennent d'autoriser les étrangers à acheter des logements *« en pleine propriété »*, et à acquérir des immeubles construits avec leurs capitaux.

Sauf à se déclarer en faillite, les anciens marxistes n'avaient guère le choix : en raison du manque de combustible et de pièces de rechange, le PIB cubain n'a atteint en 1993 que la moitié de celui de 1989, année de l'arrêt des subventions soviétiques, et la dernière récolte de canne à sucre, principale source de devises, a été la pire en trente ans.

Libéralisation économique sans le moindre changement politique : La Havane a choisi la « voie chinoise ». Mais les Etats-Unis, qui encouragent la Chine, en lui offrant la clause de la nation la plus favorisée par exemple, continuent de pénaliser Cuba. Il n'est toujours pas question de lever l'embargo économique imposé par Washington depuis 1960 à La Havane, tant que Fidel Castro n'acceptera pas le pluripartisme et des élections libres. Est-ce un bon calcul ? L'orgueilleux dirigeant cubain y trouve, en tout cas, matière à justifier tous les maux de son île.

Le syndrome de Furiani

LE procès de la recherche des responsabilités dans la catastrophe de Furiani où 17 personnes ont péri et plus de 2 000 ont été blessées dans l'effondrement d'une tribune du stade, le 5 mai 1992, s'est terminé mercredi 25 janvier à Bastia. A l'issue des débats, le président du tribunal a pu déclarer que *« le pari risqué, le pari nécessaire »* de faire le procès dans le chef-lieu de la Haute-Corse avait été *« en partie tenu »*. Formule étonnante qui évoque irrésistiblement celle de *« pari fou »* employée pour décrire les circonstances de l'agrandissement du stade de Furiani effectué en quelques jours. Déjà l'on parlait d'émeute possible dans le cas où le match OM-Bastia ne pourrait avoir lieu. Et un discours similaire justifiait la tenue impérative du procès en Corse.

Cette audience de trois semaines comportait d'autres risques, et il y a fort à parier qu'au ministère de la justice on a poussé le même soupir de soulagement qu'à Bastia. Aucun incident grave n'est survenu. Les débats ont pu être menés jusqu'à leur terme faisant mentir ceux qui avaient discerné une foule de mauvais présages. Mais quel prix a-t-il fallu payer pour obtenir un résultat qui n'est pas forcément en relation avec les sacrifices consentis ? Si l'ordre a régné malgré quelques incidents, il est difficile de parler de sérénité. C'est par un renoncement aux droits fondamentaux de la défense qu'un semblant de calme a pu être obtenu.

Car la libre défense, ce n'est pas seulement la faculté de plaider dans une salle vide, mais celle de débattre et de combattre tout au long du procès. Tétanisée par *« la peur du mot qui choque, la peur du mot qui froisse »*, comme l'a dit un avocat, la défense s'est tue jusqu'au départ des quelques victimes qui ne toléraient pas la moindre hardiesse, la moindre curiosité.

Habituellement, une audience évolue, avance, recule, puis avance à nouveau. A Bastia, elle fut statique jusqu'à la fin du réquisitoire, et c'est seulement au cours des plaidoiries que certains éléments troublants ont semblé émerger. Mais n'était-il pas déjà trop tard ? Et si les juges ont pu saisir ces instants et les prendre en compte, le public n'a-t-il pas été privé de cette vérité pas toujours agréable qui permet cependant de comprendre une décision ou même de la critiquer en connaissance de cause ? Faute d'un débat totalement contradictoire, l'audience a souvent pris les allures d'un procès qui serait déjà par lui-même à la fois une rédemption et une punition. Le nombre insignifiant de témoins, la sélection dans les poursuites opérées par la chambre d'accusation et ce silence têtu sur les aspects financiers de l'affaire observé par toutes les parties, y compris par le procureur, ont encore ajouté au malaise.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le grand restaurateur

par Philippe Bertrand



Auschwitz, la Pologne et le génocide

Suite de la première page

Le baron Maurice Goldstein, président du Comité international d'Auschwitz (CIA) – qui n'est pas une organisation juive –, estime que les modifications apportées au programme mis au point entre la chancellerie de la présidence polonaise, le CIA et le Congrès juif européen ne sont pas acceptables. *« La décision polonaise est surtout gênante de prévoir un seul discours du président Walesa devant le mur des fusillés à Auschwitz I, ce qui peut paraître comme une manifestation d'appropriation de ce camp pour la martyrologie des Polonais »*, écrit-il. Le coordonnateur des cérémonies, le secrétaire d'Etat Andrzej Zakrewski, rejette avec irritation ces interprétations de l'attitude des autorités polonaises. *« Tout le monde peut prier comme il le veut à Auschwitz »*, répond-il à ceux qui l'accusent de vouloir *« christianiser »* le génocide, *« Il serait temps*, affirme-t-il encore, *qu'Auschwitz, symbole de barbarie et honte du XX[e] siècle, unisse la communauté internationale au lieu de la diviser. »*

En l'occurrence, ce sont les autorités de Varsovie, essentiellement l'entourage de Lech Walesa, qui ont introduit ce ferment de discorde, jetant une ombre sur une commémoration que Maurice Goldstein aurait souhaitée *« solennelle, digne, grandiose, avec la participation de nombreux chefs d'Etats et de Prix Nobel de la paix. »*. Etait-il si difficile d'accéder au souhait des organisations juives de voir l'un de leurs représentants prendre la parole sur les lieux mêmes du martyre plutôt qu'à l'université de Cracovie ? Il est vrai que, au plus bas dans la faveur de ses concitoyens, Lech Walesa peut être tenté de caresser dans le sens du poil une opinion qui n'a pas fait le chemin parcouru par les responsables du Musée d'Etat d'Auschwitz. Un récent sondage montre en effet que 47 % des Polonais associent aujourd'hui Auschwitz au martyre de leur peuple, 61 % pensent qu'il fut un lieu d'extermination de nombreux peuples et 8 % seulement y voient le symbole de la Shoah. Cette persistance de la perception « nationale-communiste » du génocide prouve, s'il en était encore besoin, qu'il ne suffit pas d'accéder à la démocratie pour que soient extirpées des mentalités les fausses certitudes commodes et valorisantes.

Shoah, le film de Claude Lanzmann, avait projeté une lumière cruelle sur le fond d'antisémitisme qui demeure ancré dans l'esprit de bon nombre de Polonais, un antisémitisme qui prend sa source dans l'antijudaïsme chrétien venu du fond des âges. L'affaire du carmel d'Auschwitz avait, en dépit de la bonne volonté et de l'ouverture d'esprit d'une partie de la hiérarchie catholique, semé le doute sur l'état d'esprit des plus hauts responsables de cette église. Le départ des carmélites, résultat de longues négociations menées à Genève entre les représentants des organisations juives et ceux de l'Eglise, a été vécu, par une grande partie de la population locale, comme une injustice, un diktat imposé par le *« judaïsme international »*. Aussi faut-il souligner l'importance de la déclaration de l'Eglise polonaise à l'occasion de l'anniversaire, qui condamne *« Toute forme de racisme, d'antisémitisme et de xénophobie »*. Elle déplore que certains Polonais, *« indignes du nom de chrétien »*, aient contribué au génocide, en dénonçant les juifs ou en les soumettant au chantage, alors que bien d'autres *« sont restés indifférents devant cette indicible tragédie »*.

Cette déclaration marque le début d'un processus de remise à plat des éléments constitutifs de la mémoire collective, qui ne va pas sans douleurs ni déchirements. L'exemple français de retour sur la période de Vichy à l'occasion de grands procès, ou des révélations de François Mitterrand sur son passé, montre que les débats historiques ont toujours une dimension politique. Il faut souhaiter que le faux pas du président Walesa ne soit qu'une manifestation d'un *« passé qui a du mal à passer »* et selon

La vision « nationale-communiste » de la Shoah persiste en Pologne

l'expression de l'historien Henri Rousso et du journaliste Eric Conan. Il faut souhaiter que, peu à peu, en Pologne comme dans d'autres pays confrontés au brouillage stalinien des mémoires, on se rappelle que la présence juive séculaire en Europe centrale et orientale a aussi contribué à la grandeur et au rayonnement de ces nations.

Luc Rosenzweig

★ *Lire également la chronique de Daniel Schneidermann, page 31*

AU FIL DES PAGES/POLITIQUE

La stratégie comme discipline

LES hommes sont des animaux politiques qui ont commencé à se manifester en tant que tels en faisant la guerre. Et en réfléchissant aux meilleurs moyens de la conduire. Bref, la stratégie vient avant la politique, qui n'en est, comme on sait, qu'une traduction pacifique. L'un de ses premiers et plus célèbres théoriciens fut Sun Zi qui, vers la fin du V[e] siècle av. J.-C, ou au début du IV[e], rédigea *L'Art de la guerre* en treize articles. Si l'on estime, avec Luc Jacob-Duvernet, que *« l'art de la guerre est un art de la préservation »*, on admettra volontiers que la gestion d'un pays, d'une vie, d'une carrière, d'une famille obéit à des règles analogues. L'actualité de la stratégie, donc de Sun Zi, reste entière et elle n'en est que plus évidente dans les périodes où la conquête du pouvoir est, comme on le dirait de la chasse, officiellement ouverte.

Dans *Le Miroir des princes*, Luc Jacob-Duvernet est parti de ce constat pour mener une enquête auprès d'une cinquantaine de personnalités, pouvant constituer un échantillon significatif des détenteurs du pouvoir en France. Chacune d'entre elles a été invitée à prendre connaissance de l'œuvre de Sun Zi, et à réagir à ses préceptes. L'idée était de mesurer l'écart entre le modèle et les stratégies individuelles de chacun, sur la base de concepts tels que le calcul, l'alliance, le combat, la ruse, le souverain, la survie, la vertu, etc. Idée très séduisante, excitante même, mais qui ne produit pas des résultats à la mesure des attentes éveillées. Il en ressort, ce qui n'est déjà pas si mal, un effort collectif de réflexion sur l'action stratégique.

Celle-ci procède, selon l'essayiste, d'une volonté de dépassement de soi qui procure du plaisir lorsqu'elle se réalise. Au fil des témoignages recueillis, il apparaît que la capacité stratégique se manifeste spontanément et s'enrichit par l'expérience sur le terrain. C'est, observe l'auteur, parce que la culture stratégique semble finalement absente en France. La culture est pauvre mais la nécessité de la pratique n'en est pas pour autant évacuée, puisque les hommes continuent de vivre sur le mode des relations de pouvoir, avec ce que cela suppose de conflit, de conquête, de positionnement, d'alliance, de psychologie, d'audace, de patience, de courage et d'accommodement.

Luc Jacob-Duvernet plaide donc pour l'enseignement du savoir stratégique, mais comme pourvoyeur d'idées et d'outils en vue de l'action. Il s'organiserait autour des maîtrises indispensables au stratège (celles de la parole, de la psychologie, du sacré, de la responsabilité et du courage) et des qualités ou aptitudes requises (le maniement du langage, la perception des autres, la méditation, la culpabilité et la conviction). *« Il s'agit de faire passer l'enseignement de la stratégie du rang de tactique militaire ou politique au rang de choix éthique »*, affirme-t-il.

En annexe, l'auteur donne un résumé des articles de *L'Art de la guerre* et conseille de se reporter au texte intégral, notamment à l'édition critique due à Valérie Niquet-Cabestan (Economica, 1988, 125 F). Il se trouve que cette exégète vient de publier, chez le même éditeur, *Deux commentaires de Sun Zi*, ceux de Cao Cao (II[e] siècle après J.-C) et Li Quan (VII-VIII[e] siècles), jamais traduits jusqu'à ce jour, et d'autant plus intéressants qu'ils émanent d'un général célèbre en son temps (Economica, 120 pages, 125 F).

L'enquête menée par Luc Jacob-Duvernet, avec le concours de Dominique Agostini et de Patrick Harismendy, montre combien le cursus par les grandes écoles et la proximité avec les détenteurs du pouvoir entrent en ligne de compte dans la sélection des dirigeants. Jacques Attali en est un des plus beaux exemples, en dehors de qualités intellectuelles hors du commun. Guy Sitbon explique, dans *Le Cas Attali*, la *« fabrication »* de cet *« individu de pouvoir »*, qui les a tous conquis très jeune, avant d'être descendu en flèche par ceux-là mêmes qui l'avaient encensé. Récit enlevé et vengeur d'une histoire qui n'est pas finie.

André Laurens

★ *Le Miroir des princes*, de Luc Jacob-Duvernet. Seuil, 475 p., 149 F. *Le Cas Attali*, de Guy Sitbon. Grasset, 238 p., 110 F.

RECTIFICATIFS

Mohamed Rebah

L'ancien journaliste du quotidien *Alger Républicain*, Mohamed Rebah, victime, lundi 23 janvier, d'un attentat près d'Alger, n'est pas mort de ses blessures, contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions datées du 25 janvier sur la foi d'une information parue dans le quotidien francophone *El Watan* et diffusée par l'AFP. L'agence de presse précise que Rebah, touché par plusieurs balles à l'abdomen et d'abord donné pour mort, est grièvement blessé.

Paul Zumthor

A la suite de notre nécrologie consacrée au professeur Paul Zumthor (*Le Monde* du 14 janvier), Louis Zumthor nous fait observer que son frère, spécialiste en philologie romane (et non en philosophie, comme une erreur nous l'a fait malencontreusement écrire), n'a pas, avec *La Mesure du monde*, publié son dernier ouvrage. En octobre 1994, il faisait encore paraître *La Porte à côté*, un recueil de nouvelles, *« ouvrage prémonitoire où s'expriment fortement*, précise Louis Zumthor, *la faiblesse et la finitude de la vie »* (Hexagone éd., Montréal). Il avait également en chantier un livre sur le mythe de Babel, qui sera prochainement publié au Seuil. D'autre part, Caroline Reuver, qui fut l'élève puis l'assistante de Paul Zumthor à l'université d'Amsterdam, nous précise que *Les Hautes Eaux* (Edition Del Duca, 1958) est un ouvrageconsacré aux inondations de 1953 aux Pays-Bas, et que *Le Puits de Babel* (Gallimard, 1969) met en scène Abélard revenant de sa visite à Héloïse au couvent d'Argenteuil.

Après l'attentat en Israël

Une erreur de traduction dans la revue de presse de nos éditions datées du mercredi 25 janvier nous a fait écrire *« la côte ouest »* là où il fallait évidemment lire « la Cisjordanie », pour les mots anglais *West bank*, « rive occidentale » (du Jourdain).

Gaumont

Un problème technique rendait incompréhensible le compte rendu de l'exposition « Gaumont » à la Cinémathèque française (*Le Monde* du 26 janvier). Il convenait notamment de lire que Georges Demeny, inventeur du phonoscope, s'était reconverti à la gymnastique, et non au cinéma.

ALUMINIUM Jean-Pierre Rodier, nommé à la présidence de Pechiney en juillet après le départ de Jean Gandois, a annoncé le 25 janvier une réorganisation de la direction du groupe. American National Can, sa filiale américaine, va passer sous son contrôle direct. L'activité « emballage » est scindée en deux. Responsable de cette branche, Jean-Louis Vinciguerra, numéro deux, quitte le groupe. ● CETTE RÉORGANISATION est le prélude à une nouvelle stratégie, qui devrait être annoncée au milieu de l'année. M. Rodier souhaite rendre le groupe privatisable à la fin de l'année. Actuellement, l'Etat en détient 57 % du capital et 80 % des droits de vote. ● LE PDG, pour cela, doit alléger fortement l'endettement, qui atteint 25 milliards de francs pour 20 milliards de fonds propres. Il prévoit de céder sans difficulté environ 20 % des actifs du groupe, soit 10 à 13 milliards de francs.

Jean-Pierre Rodier réorganise Pechiney avant sa privatisation

Le nouveau président souhaite des structures « plus cohérentes » et s'installe à la tête d'American Can, la filiale américaine de l'emballage. Afin de réduire l'endettement du groupe, il s'apprête à céder pour 10 milliards de francs d'actifs

L'APRÈS-GANDOIS commence chez Pechiney. Arrivé en juillet dernier à la tête du groupe d'aluminium (*Le Monde* daté 24-25 juillet 1994), Jean-Pierre Rodier s'était donné quelques mois pour analyser le groupe et arrêter sa stratégie. Les premiers résultats de sa réflexion se concrétisent. Le président de Pechiney a annoncé la réorganisation complète du groupe, le mercredi 25 janvier, afin *« d'avoir des structures plus cohérentes, plus souples »*, a-t-il expliqué, et surtout de mettre fin au statut d'exception d'American National Can (ANC).

Acquise en 1988, la filiale américaine de Pechiney, spécialisée dans l'emballage, a toujours eu depuis un rôle à part. Tous ses centres de décision étaient restés aux Etats-Unis, et elle menait son activité avec une grande indépendance. Désormais, ANC va vraiment intégrer Pechiney. Pour bien marquer son emprise, Jean-Pierre Rodier en prend la présidence, à la place de Jean-Louis Vinciguerra, directeur adjoint de Pechiney et responsable du secteur emballage. L'activité « emballage » est elle-même scindée en deux. Une partie « boissons » sera dirigée par Gérard Hauser, actuel directeur de Rhenalu ; une autre, « alimentaire, hygiène, beauté », est attribuée à Patrick Kron, auparavant responsable de l'électrométallurgie.

De la même génération que Jean-Pierre Rodier, dépouillé d'un secteur emballage désormais coupé en deux, Jean-Louis Vinciguerra, numéro deux du groupe du temps de Jean Gandois, ne se voit plus d'avenir à Pechiney. En accord avec le nouveau PDG, il va quitter le groupe dans les prochains mois. En présence de M. Vinciguerra, Jean-Pierre Rodier a simplement déclaré : *« Je consacre tout mon temps à Pechiney, contrairement à mon prédécesseur, et, dans ce cas, la fonction de numéro deux n'a pas de raison d'être. »*

Dans le même temps, le président de Pechiney est en train de constituer une nouvelle équipe. Trois hommes nouveaux rejoignent le conseil exécutif, François Newey, directeur financier, Gilles-Pierre Levy, directeur des relations humaines, et Gérard Hauser. Tous ont entre quarante et cinquante ans et, surtout, n'appartiennent pas aux anciens de Polytechnique. Dans ce groupe marqué par une forte culture d'ingénieur, c'est déjà une révolution.

Cela n'est sans doute pas la dernière. La réorganisation de la direction préfigure d'autres bouleversements. Depuis novembre, une enquête est menée auprès d'une centaine de personnes de la société afin de déterminer les forces et les faiblesses de Pechiney. Jean-Pierre Rodier en attend le résultat dans les trois mois avant d'arrêter précisément sa stratégie. *« Tout sera sans doute prêt vers le milieu de l'année »*, a-t-il précisé.

Le président de Pechiney a tout de même quelques idées sur ce qu'il veut faire. Pour lui, le groupe d'aluminium doit être en situation d'être privatisable à la fin de 1995, avec cependant deux incertitudes : l'évolution des cours de l'aluminium et l'état des marchés financiers. A la différence de son prédécesseur, Jean Gandois, il ne compte sur aucun apport extérieur, comme la fusion avec le producteur d'électricité CNR (Compagnie nationale du Rhône), pour y parvenir. L'objectif est ambitieux. Au premier semestre de 1994, Pechiney a affiché une perte de 321 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 34 milliards. Même si les cours élevés de l'aluminium au second semestre ont facilité son activité, les résultats – qui ne seront publiés qu'en avril – risquent de ne pas être satisfaisants : croulant sous un endettement de 25 milliards de francs pour 20 milliards de fonds propres, Pechiney est handicapé par des frais financiers exorbitants.

« Nous pouvons vivre avec un taux d'endettement sur fonds propres de 50 %, même si l'idéal devrait être de 30 % », soutient Jean-Pierre Rodier. Déjà, le président de Pechiney a prévu des cessions d'une dizaine de milliards. Pour le groupe, estimé à 50 milliards de francs environ, cela représente 20 % de son actif. Jean-Pierre Rodier ne paraît pas s'en effrayer. A l'entendre, Pechiney, *« qui conservera un pied dans l'aluminium, un autre dans l'emballage »*, a l'embarras du choix.

Le cas d'Howmet est ainsi à l'étude. Entrée dans le groupe dans le courant des années 70 pour, déjà, contrebalancer les effets cycliques de l'aluminium, la filiale américaine spécialisée dans les turbines d'aviation cherche sa place. Le président de Pechiney n'exclut pas de la vendre s'il trouve un acquéreur acceptant de lui payer un bon prix pour cette entreprise bénéficiaire. Ou au moins de céder une partie de sa participation. De même, Carbone Lorraine (application électrique, génie chimique), placé bizarrement au sein de la branche « emballage alimentaire », pourrait être rapidement détaché de Pechiney. Chez ANC, les possibilités ne manquent pas non plus. L'emballage en verre, que Jean Gandois avait envisagé un moment de céder, est toujours dans l'entreprise, l'emballage plastique aussi.

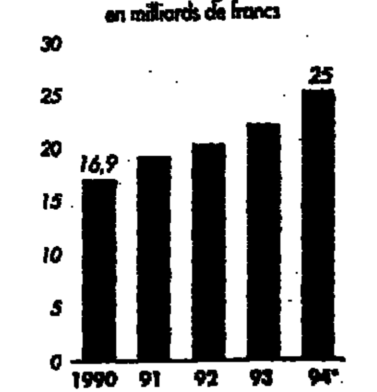
Pour redonner une vraie rentabilité au groupe, le président sait qu'il lui faut aussi perpétuer ses efforts dans l'aluminium, abaisser les points morts, et même repenser le volume de ses capacités, quitte à céder certaines usines dans lesquelles Pechiney est minoritaire. Dans cette entreprise, Jean-Pierre Rodier a une chance : les marchés de l'aluminium s'annoncent porteurs pour au moins deux ou trois ans.

Martine Orange

ANC : l'origine d'un délit d'initiés

Second pôle d'activité de Pechiney, American National Can (ANC), numéro un américain de la boîte boisson, fit une entrée tonitruante dans le groupe à l'automne 1988. Annoncé par Michel Rocard, alors premier ministre, le rachat est à l'origine d'un spectaculaire délit d'initiés. Avertis à l'avance, certains avaient pris de fortes positions sur la société américaine Triangle, propriétaire d'ANC et cotée à la Bourse de New York. Des proches de l'Élysée et des finances – dont Patrice Pelat, Max Théret, Alain Boublil, Samir Traboulsi – furent impliqués. L'affaire a été jugée en appel au printemps 1994 (*Le Monde* du 27 avril 1994).

Un endettement accru



Après le rachat d'ANC en 1988, les dettes de Pechiney s'alourdissent.

Jean-Dominique Comolli, président de la Manufacture des tabacs

« La privatisation de la Seita sera peu sensible au climat boursier »

LE PRÉPLACEMENT des actions de la Seita a commencé le jeudi 26 janvier dans les banques, les bureaux de postes et de caisses d'épargne. Le prix définitif de l'opération publique de vente, à une date non encore fixée, s'inscrira dans une fourchette de 126 à 134 francs, a précisé mercredi Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, pour une valorisation de la société comprise entre 6,5 et 7 milliards de francs. Les particuliers, qui se partageront entre 26 % et 36 % du capital, peuvent retenir jusqu'à 60 titres par personne, plus 60 autres s'ils les paient en emprunt Balladur. Le gouvernement conservera entre 12,5 % et 14,5 % du capital, le reste se répartissant entre investisseurs institutionnels (de 21 à 27 %), salariés (6 %) débiteurs de tabac (3 %), groupe des actionnaires stables (25 %). Jean-Dominique Comolli, PDG de la Seita, expose la stratégie de la société.

« La campagne de pré-placement des titres débute dans un climat boursier exécrable. Fallait-il lancer l'opération ?

– Le climat boursier est apparemment en voie d'amélioration par rapport au début de la semaine, mais reste encore fragile. Quoi qu'il arrive, la privatisation de la Seita devrait être peu sensible à l'état conjoncturel du marché boursier, compte tenu de la stabilité de ses perspectives.

Comment comptez-vous attirer les petits actionnaires ?

– En leur expliquant que la Seita est avant tout une valeur de rendement. Sur la base de la fourchette de prix fixée par le gouvernement et des résultats 1994, le rendement de l'action s'établit entre 5,5 et 6 %. Cela repose sur une hypothèse distribution de bénéfices importante puisqu'elle représenterait 40 % de notre résultat.

Ne serez-vous pas obligé de revoir cette politique à la baisse si vous devez faire des investissements à l'avenir ?

– Actuellement dans le secteur du tabac, la moyenne de distribution des résultats sous forme de dividende oscille entre 40 et 50 % des bénéfices. Nous entendons nous situer dans cette norme et nous y maintenir, car cela ne gène en rien nos investissements industriels. Nous y consacrons de 350 à 400 millions de francs par an depuis plusieurs années et voulons continuer. Cela nous laisse encore une marge importante pour des opportunités de croissance externe.

Pourquoi la Seita souffrait-elle d'être un groupe public ?

– Dans le contexte actuel marqué par un renforcement des règlementations anti-tabac, l'Etat ne peut être un actionnaire dynamique. Il est pris dans une contradiction et souhaite en sortir. A chaque fois que l'Etat a eu à prendre position sur un projet de développement, il a privilégié l'aspect santé publique. Quand il s'est agi de lancer la cigarette Chevignon, il s'y est opposé. Clairement, l'Etat est gêné d'être actionnaire d'une entreprise de tabac.

Pourquoi avoir écarté les fabricants étrangers de cigarettes du groupe d'actionnaires stables ?

– Le premier constat est que l'entreprise a les moyens d'un développement autonome. Elle exporte ses marques à l'étranger de façon significative. Nous avons considéré ensuite qu'il fallait utiliser cette chance en repoussant toute alliance industrielle proposée par les uns ou les autres, sachant que par ailleurs, nous avions un souci de grande continuité de l'activité de l'entreprise avec les planteurs de tabac d'un côté et les débitants de l'autre.

Quelle est la stratégie de l'entreprise

– Elle consiste à conserver sa première place en France, avec 45 % du marché. Sur le plan international où nous progressons de 10 % par an, nous allons poursuivre notre politique de partenariat avec des industriels étrangers comme le britannique BAT, le japonais Japan Tobacco et l'allemand Reemtsma sur les marchés qui nous intéressent.

Allez-vous vous diversifier ?

– Non. Nous restons sur notre métier, le tabac avec la logistique de distribution qui l'accompagne. En terme d'activité logistique, nous avons un savoir-faire exportable ou applicable à d'autres secteurs.

Que restera-t-il des monopoles ?

– Le dernier monopole qui existait voici quelques jours concernant la Seita, était celui de la production en France métropolitaine. Il a disparu avec la publication du décret de privatisation. En revanche subsiste un monopole de vente au détail qui appartient à l'Etat. Celui-ci le délègue aux débitants de tabacs. Ces derniers sont approvisionnés par notre système de distribution qui ne bénéficie d'aucune protection juridique. La Seita est depuis longtemps une entreprise dans le secteur concurrentiel et son outil logistique de distribution fait l'objet depuis 1976 de contrats passés avec les fabricants étrangers pour une durée de cinq ans. Ils sont renouvelés régulièrement depuis cette date, preuve que les fabricants étrangers sont satisfaits du système, sinon ils auraient conçu le leur.

La privatisation vous poussera t-elle à modifier vos rapports avec les planteurs ?

– C'est une privatisation de continuité. Il n'y aura pas plus de rupture avec les buralistes qu'avec les planteurs de tabac. Nous leur achetons la quasi-totalité du tabac brun et le tiers du blond, et nous continuerons. Au niveau industriel, nous avons un outil tout à fait aux normes par rapport à nos concurrents. Il n'y aura pas d'effort de restructuration dans l'immédiat, les derniers ont été réalisés en 1990 et 1993.

Depuis de nombreuses années, le groupe Bolloré convoite la Seita. Va t-il pouvoir concrétiser ce désir ?

– Bolloré est notre partenaire depuis de longues années en Afrique. Dans ces conditions, il ne me paraîtrait pas anormal qu'il soit candidat au groupe d'actionnaires stables. Toutefois, ce groupe, qui a une durée de vie de cinq ans, n'est pas conçu comme étant un instrument de contrôle à la disposition d'un de ses membres. »

Propos recueillis par Dominique Gallois

Elf-Aquitaine va mieux mais annonce des pertes

« ELF AQUITAINE se redresse. C'est une déclaration paradoxale au moment où le groupe annonce la première perte de son histoire. » Ce constat, dressé jeudi 26 janvier par Philippe Jaffré, président de la compagnie pétrolière, repose sur deux éléments : une perte de 5,4 milliards de francs en 1994 contre un bénéfice de 1,1 milliard l'année précédente, et un résultat net – hors éléments exceptionnels – en progression, passant à 3,3 milliards de francs contre 3,1 milliards en 1993.

La première société industrielle française a intégré dans ses comptes 8,7 milliards d'éléments exceptionnels négatifs qui résultent pour l'essentiel de la mise en conformité avec une nouvelle norme comptable américaine, la FASB. Celle-ci consiste à comparer les valeurs comptables et les valeurs économiques des actifs industriels, non pas globalement, comme auparavant, mais actif par actif. De ce fait, certaines participations ont dû être dépréciées (concernant les champs pétroliers d'Oxy achetés en 1991, le raffinage-distribution en Grande-Bretagne, le carbonate de soude de Texasgulf). L'ensemble représente une dépréciation de 5,4 milliards de francs, sur un total des actifs de 180 milliards.

Néanmoins, la situation du groupe, privatisé en 1994, s'est largement améliorée, malgré un contexte particulièrement déprimé. *« C'est une année de reprise en main, de redressement de la société »*, explique-t-on au siège du groupe. Ainsi, la réduction des coûts menée dans toute l'entreprise a eu un effet positif d'environ 1,1 milliard de francs, compensant ainsi les 900 millions de déficit liés aux effets de la conjoncture et à l'alourdissement des frais financiers.

« Elf-Aquitaine a donc, dès la première année, fait les trois quarts du chemin vers son objectif de réduction des coûts », a affirmé Philippe Jaffré, en précisant également que les programmes de cessions, de désendettement, étaient largement tenus, tout comme celui d'un retour vers un flux de trésorerie positive réalisé avec deux ans d'avance.

Le résultat opérationnel a ainsi progressé de 16 % par rapport à 1993, atteignant 11 milliards de francs. Soixante pour cent de ce résultat provient de l'activité exploration-production : la chimie (Atochem) et la santé (Sanofi) y contribuent chacune à hauteur de 15 à 20 %, tandis que le raffinage, toujours déprimé, représente moins de 5 %.

Elf a décidé de maintenir son dividende à 13 francs par action, un niveau identique à celui de l'année précédente.

D. G.

Usinor-Sacilor annoncera plus tard sa dénationalisation

SURPRISE à Usinor-Sacilor mercredi 25 janvier. En fin de matinée, on apprenait le report précipité du conseil d'administration prévu le 26 janvier à 10 heures, *« en raison de la reprise très vive du secteur de l'acier »*, selon le communiqué du groupe sidérurgique. Officiellement, la direction aurait estimé qu'un tel contexte imposait une ultime révision des budgets 1995. Elle aurait décidé de différer au 8 février la tenue de ce conseil, n'hésitant pas à bouleverser un calendrier très chargé. Deux cents cadres dirigeants du groupe devaient être réunis à Paris, et de multiples interventions de Francis Mer, le PDG, étaient prévues dans la semaine à venir. La programmation de telles manifestations pour une simple annonce de résultats annuels est chose peu courante. Par culture, le groupe Usinor-Sacilor a habituellement une approche plutôt sobre.

C'est qu'il existe, en fait, une autre version de ce report. Le conseil d'administration du groupe aurait dû se dérouler en même temps que le point presse d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, à Bercy, au cours duquel aurait été annoncé le lancement du processus de privatisation du groupe ! Bercy, pour des raisons inexpliquées – volonté de ne pas jeter la confusion alors que le préplacement des actions Seita venait d'être annoncé, souci de gérer au mieux le calendrier alors que la privatisation prochaine d'Usinor-Sacilor était encore démentie il y a quelques jours, ultime hésitation devant d'éventuels remous sociaux... – aurait tout annulé. Brutalement. Quitte à reprendre ce dispositif... dans quinze jours !

C. M.

Schlumberger

RESULTATS DU QUATRIEME TRIMESTRE 1994

Au quatrième trimestre de 1994, le bénéfice net est de 155 millions de dollars et le bénéfice net par action de 0,64 dollar, en progression de 25 % par rapport au quatrième trimestre de 1993. Le chiffre d'affaires d'exploitation, qui s'élève à 1,78 milliard de dollars, a augmenté de 2 %, résultant d'une progression de 1 % pour les Services pétroliers et de 5 % pour Mesure et Systèmes.

En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires des Services pétroliers a connu une progression supérieure à celle du nombre d'appareils de forage en activité, qui a été de 2 %. En dehors de l'Amérique du Nord, le chiffre d'affaires des Services pétroliers a moins baissé que le nombre d'appareils en activité, qui a chuté de 7 %. Les résultats de Geco-Prakla affichent une amélioration substantielle, qui est le fruit des mesures prises dans l'exploitation et des réductions importantes de coûts mises en oeuvre au cours des 12 derniers mois ; Sedco Forex a également obtenu des résultats en progression sensible, grâce à l'accroissement du taux d'utilisation des appareils de forage et à l'augmentation des tarifs journaliers. Nous avons poursuivi à un rythme soutenu nos investissements dans les techniques de pointe, fondement de la croissance de notre rentabilité.

Le chiffre d'affaires de Mesure et Systèmes, exprimé en dollars, a progressé de 5 % par rapport au quatrième trimestre de 1993, essentiellement du fait de l'acquisition de l'activité comptage électrique d'AEG. La forte demande de produits nouveaux s'est traduite par la poursuite de la croissance d'Equipements de test automatique. La reprise économique en Europe, conjuguée à la privatisation de sociétés de distribution en Amérique latine, a fortement contribué à la progression des ventes de compteurs d'eau et d'énergie thermique.

Pour 1994, le bénéfice net s'élève à 536 millions de dollars et le bénéfice net par action à 2,21 dollars, en baisse de 8 % par rapport à l'année dernière, hors élément extraordinaire relatif aux avantages complémentaires de retraite. Le chiffre d'affaires d'exploitation, à 6,7 milliards de dollars, est identique à celui de l'année dernière.

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : "Les incertitudes politiques et les contraintes budgétaires dans l'industrie pétrolière, qui ont caractérisé l'année 1994 ont pesé sur ces résultats. La tendance à la baisse des produits pétroliers a continué au premier trimestre, ce qui a fortement affecté les choix budgétaires des sociétés pétrolières et leur volonté de lancer des projets de grande envergure. En dehors de l'Amérique du Nord, le nombre total d'appareils de forage en activité a diminué de 5 %, atteignant son niveau le plus bas depuis 22 ans. Cette réduction s'est fait sentir plus particulièrement dans des régions clés telles que le Moyen-Orient, où le nombre d'appareils de forage en activité a chuté de 20 %, et la mer du Nord. De surcroît, l'instabilité politique a considérablement réduit les opérations pétrolières et gazières au Nigeria, en Algérie et dans l'ex-Union soviétique."

Euan Baird a ajouté : "En 1995, nous anticipons sur une consolidation des paramètres fondamentaux de l'industrie pétrolière. La demande de pétrole en 1994 a progressé d'un million de barils par jour, une hausse jamais égalée depuis 1989, et nous nous attendons à une progression analogue en 1995. De plus, la forte présence internationale de Schlumberger nous place dans une excellente position pour tirer le meilleur parti de la croissance soutenue de l'économie mondiale."

Les résultats trimestriels de Schlumberger et des informations sur le groupe sont désormais disponibles sur numéro vert au (1) 05 04 17 60.



DANONE

CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (+9,6%) ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (+7,4%) EN 1994

Chiffre d'affaires	+ 9,6%
Résultat opérationnel	+ 7,4%
Résultat net (part du Groupe)	+ 3,0%
Cash Flow (MBA)	+ 8,7%

(données provisoires)

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe DANONE s'est élevé à 76,8 milliards de francs en 1994, contre 70,1 milliards en 1993, soit une croissance de 9,6 %.

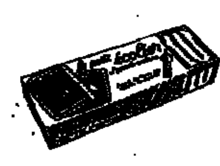
La croissance externe du Groupe a conduit à consolider plusieurs sociétés nouvelles en 1994, notamment hors d'Europe ; celles-ci ont contribué pour près de 5 milliards de francs à l'augmentation du chiffre d'affaires. A structure et taux de change comparables, les activités du Groupe ont connu une croissance deux fois plus forte qu'en 1993 : +3,8 % en 1994 contre +1,9 % en 1993.

Les données provisoires, non auditées, font apparaître les résultats suivants :

- le résultat opérationnel (résultat avant frais financiers et impôts) dépasserait 6,8 milliards de francs, en progression de 7,4 % et le bénéfice net (part du Groupe) s'élèverait à environ 3 525 millions de francs (+3 %).
- la marge brute d'autofinancement (cash flow) devrait dépasser 7 milliards de francs, en croissance de 8,7 %.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ
76 820 millions de francs en 1994
70 108 millions de francs en 1993






GROUPE FIMALAC

SEFIMEG

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Vente de titres non réclamés à la suite d'opérations anciennes

Les titulaires d'actions de la **COMPAGNIE FRANÇAISE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET DE GESTION - COFIMEG** - sont informés de ce que le Conseil d'Administration de la Société, agissant conformément aux dispositions de l'article 266-1 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et des articles 205-1 et 205-2 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, a décidé de faire procéder à la vente à la Bourse de Paris, dans un délai de deux ans à compter de la présente publication, des 10.570 actions (dividendes non prescrits y attachés) revenant aux propriétaires d'actions de la Compagnie Française d'Investissements Immobiliers et de Gestion - COFIMEG - qui n'ont pas été présentées à l'échange consécutif à l'absorption de COFIMEG par SEFIMEG à raison de cinq actions SEFIMEG pour sept actions COFIMEG, et qui n'auront pas été réclamées à l'expiration de ce délai par les ayants droit.

Lesdits ayants droit sont en conséquence invités à faire valoir leurs droits dans ce délai de deux ans à l'issue duquel ils ne pourront plus prétendre qu'à la répartition en numéraire du produit net de la vente des titres non réclamés.

Il est de plus précisé que :

- à compter de cette vente, les anciens titres ou les anciens droits relatifs à l'échange seront, en tant que de besoin, annulés et les ayants droit seront dessaisis de leurs droits sur ceux-ci ;
- que le produit net de la vente des titres sera tenu à la disposition des ayants droit pendant dix ans à un compte bloqué ouvert au nom de la Société dans un établissement de crédit.

INFORMATIONS ACTIONNAIRES : 3616 CLIFF

LE DYNAMISME ET LA SOLIDITÉ D'UNE GRANDE VALEUR IMMOBILIÈRE

ECUREUIL TRIMESTRIEL

SICAV OBLIGATIONS FRANÇAISES

pour compléter vos revenus chaque trimestre

RELÈVEMENT DU MONTANT DES ACOMPTES TRIMESTRIELS POUR 1995

Le montant du revenu versé chaque trimestre par Ecureuil Trimestriel est réactualisé chaque fin d'année pour l'année suivante, en fonction de l'évolution du marché obligataire.

L'objectif est de distribuer des revenus aussi élevés que possible, tout en veillant au maintien du capital sur longue période, en francs courants.

Ainsi, prenant en compte la forte hausse des taux d'intérêt obligataires en 1994, le conseil d'administration de la Sicav, réuni le 15 décembre 1994, a décidé de fixer le montant ***du revenu trimestriel par action à 38 F net pour 1995*** *(au lieu de 37 F en 1994).*

Cette disposition s'applique aux versements qui seront effectués en février, mai, août et novembre 1995.

UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Les revenus distribués entrent dans l'abattement annuel global sur revenus de valeurs mobilières de 8 000 F (personne seule) ou 16 000 F (couples). Au-delà, il est possible d'opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire de 19,4 %.

Par ailleurs, la Sicav bénéficie du «plein seuil» de cessions (336 700 F en 1994) pour l'exonération fiscale éventuelle des plus-values réalisées.

PERFORMANCE AU 30.12.1994

- ***sur 5 ans : + 45,23 %*** *(dividendes nets réinvestis)*

Valeur de l'action au 30.12.1994 : 1 906,71 F

Sicav gérée par Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.

CAISSE D'EPARGNE

COMMUNIQUE DU GROUPE

BENEFICE EN HAUSSE DE 19 %

Le Conseil d'Administration du groupe NRJ s'est réuni le 16 janvier 1995 sous [illegible] Jean-Paul Baudecroux pour arrêter les comptes de l'[illegible]ce clos le 30 septem[illegible] à l'approbation de l'Assemblée Générale convo[illegible] 28 mars 1995. Il a é[illegible] approbation un dividende de 8,10 francs, avoir fis[illegible]s.

L'exercice social, conforme aux pr[illegible] par une progression de 30 % du [illegible]ires (hors échanges media) qui passe [illegible]s à 560 millions de francs [illegible] net part du groupe qui passe de 1[illegible]s de fra[illegible]132 millions de francs.

En France, le chiffre d'affaires [illegible] radio [illegible]resse toujours plus fo[illegible] niveau des investissements radios.

La radio CHERIE FM, dont la commercialisati[illegible]ar la société [illegible] % du [illegible] NRJ, connaît un succès d'audience croi[illegible] une fo[illegible]

Régie Networks, dont l'activité se situe exclusivement en [illegible] société qui appartient à 100 % au groupe NRJ e[illegible] ses filial[illegible] cialisent principalement les écrans pu[illegible] plein développement représente un rela[illegible]

A l'international, NRJ poursuit son développ[illegible]

En Suède, NJR est devenue la première ra[illegible] chainement près de vingt émetteurs. Dans u[illegible] favorable, NRJ [illegible]est une véritabl[illegible] groupe.

En Allemagne [illegible] ze plus gran[illegible]

Le futur d[illegible]vec NRJ, CHERIE FM et [illegible] lancemen[illegible]qu'en Europe avec la Suède [illegible] l'Allemag[illegible]





Le délégué général pour l'armement tance les industriels

La tension monte entre le gouvernement et les professionnels du secteur, qui refusent les économies que l'Etat veut imposer

Estimant que les industriels doivent pouvoir réaliser les mêmes gains de productivité dans les activités militaires que dans le civil, le gouvernement veut imposer une réduction de 2 % des coûts des programmes d'armement. Les gros fournisseurs de l'armée refusent. Pour la première fois, les pouvoirs publics répliquent, en menaçant de supprimer un ou plusieurs programmes afin d'obtenir coûte que coûte les économies souhaitées. Les industriels parlent de tentative d'intimidation. Ces mesures de restriction ne concernent que les commandes à passer entre 1995 et 1997, et ne s'appliquent pas aux contrats déjà signés. Malgré tout, le différend demeure entre le gouvernement et les professionnels du secteur.

HENRI CONZE, le délégué général pour l'armement, a mis en garde les industriels qui résistent encore à la perspective d'avoir à réduire le coût de leurs matériels de 2 % par an entre 1995 et 1998. Si cet objectif n'était pas tenu, *« certains programmes seraient alors abandonnés »*, a-t-il averti, sans davantage préciser lesquels. C'est la première fois qu'un haut responsable de la défense brandit officiellement cette menace. Henri Conze, qui a jugé à la fin de la semaine dernière *« inconcevable »* que l'armement ne puisse pas accomplir *« les performances générales du secteur civil »*, a exprimé sa conviction que la fronde apparue ces dernières semaines dans les milieux industriels de la défense (*Le Monde* des 24 décembre 1994 et 6 janvier 1995) *« se limite à un très petit nombre d'entreprises »* et qu'elle *« ira rapidement en s'apaisant »*.

Adoptée au printemps dernier, la programmation militaire 1995-2000, qui fixe les budgets pluriannuels alloués à l'équipement des forces armées, stipule que les industriels chargés de la conception des systèmes d'armes doivent s'engager à réaliser des gains de productivité de 2 % par an. En contrepartie, le gouvernement a promis de ne renoncer à aucun des programmes majeurs d'armement ainsi retenus. A l'instigation du Conseil des industries de défense (CIDEF), présidé par Serge Dassault, des entreprises, et non des moindres, comme la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), ont levé l'étendard de la révolte en refusant de signer les nouveaux avenants à leurs contrats selon les termes et les procédures que leur proposait la délégation générale pour l'armement. Pour le moment, nombre d'industriels auxquels ce discours s'est adressé considèrent en privé qu'il s'agit d'un bluff de l'administration.

M. Conze a relevé que *« les efforts de maîtrise des coûts avaient été acceptés par tous les partenaires concernés – états-majors, délégation générale pour l'armement et industriels – avant même le vote de la loi de programmation »* et que cette exigence ne s'appliquera qu'aux commandes passées entre 1995 et 1998. Les contrats déjà signés continuent à y échapper. En 1997, la programmation militaire, avec des dépenses d'équipement à hauteur de 613 milliards de francs sur six ans, sera révisée par le Parlement. Entre 1995 et 1997, il est prévu que les crédits annuels augmentent de 0,5 % en francs constants ; entre 1998 et 2000, ces mêmes crédits devraient croître de 1,5 % par an aux mêmes conditions.

Jacques Isnard

50 milliards de francs de ventes d'armes en 1994

Selon de premières évaluations, qui ne deviendront définitives qu'au printemps prochain lorsque les industriels auront dressé leurs comptes, la France a enregistré en 1994 pour quelque 50 milliards de francs de commandes d'armement à l'exportation. C'est par rapport à l'année précédente une hausse importante, puisque le montant pour 1993 s'est établi à 35 milliards de francs. Pour l'essentiel, ces commandes ont trait à des ventes d'avions Mirage 2000-5 au Qatar, de sous-marins d'attaque à propulsion diesel/électrique au Pakistan et de frégates lance-missiles du type *La Fayette* à l'Arabie saoudite. Le record de la France en la matière a été de 61,8 milliards de francs en 1984.

Un coup de pouce pour les SDR

Le ministre de l'économie a décidé de venir une nouvelle fois à la rescousse des Sociétés de développement régional(SDR). Déjà en 1994, l'élu local de Maine-et-Loire, avait consenti une enveloppe de 2,5 milliards de francs, dont 900 millions de francs au taux préférentiels de 6,25 %. *« Les SDR sortent de l'ornière et on peut en faire l'un des outils majeurs du développement régional »* a affirmé hier le ministre lors de l'assemblée générale qui s'est tenue mercredi 25 janvier. En 1995 et 1996, les SDR pourront donc à nouveau compter sur une enveloppe Codevi de 2,5 milliars dont la moitié à taux préférentiel. Ce soutien n'ira pas sans contrepartie : les SDR doivent de leur côté s'engager à renforcer leur volume d'activité en fonds propres. Pour atteindre l'objectif de réduire de 1 million sur cinq ans le nombre des chômeurs. Mais le réseau SDR est-il le mieux à même d'assurer cette mission ? Peut-on même encore parler de réseau. Balayées par la crise des PME, ruinées par des erreurs de stratégie et de gestion, pénalisées par un actionnariat éclaté, les SDR connaissent une crise financière, mais aussi une crise d'identité. Trois d'entre elles, Lordex, Centrest et Picardie sont en cours ou en voie de liquidation. La reprise de leur territoire par des SDR limitrophes serait à l'étude. Quatre autres sont pour ainsi dire devenues des filiales de groupes bancaires : c'est le cas de la SDR du Sud-est dont le Crédit lyonnais détient 66 %, de la Sodecco (Banque régionale de l'Ouest) ou de Champex dans laquelle les caisses d'Epargne sont entrées en force. Peut-on encore parler d'identité commune alors que, par nécessité, nombre d'entre elles sont devenues ni plus ni moins un instrument de crédits moyen long terme des grands établissements nationaux ?

François Bienabe, président de la Chambre syndicale répond en proposant la constitution d'une charte entre les SDR et l'Etat rappelant les missions : prises de participation dans les PME-PMI, crédit-bail immobilier et collaboration avec le fonds de développement des entreprises.

B. S.

Un mémorandum sur le textile européen

EURATEX, au nom de l'ensemble du textile et de l'habillement de l'Union européenne, a présenté, mercredi 25 janvier, le mémorandum remis à la nouvelle Commission et à son président, Jacques Santer, *« dans le but de construire une industrie internationalement concurrentielle »*. Bien que profondément restructurée, cette industrie – 2,6 millions de salariés et 1 179 milliards de francs de chiffre d'affaires – demande aux pouvoirs publics de l'accompagner dans sa *« mondialisation »*, selon l'expression du président d'Euratex, Dominique Jacomet.

Les industriels du textile et de l'habillement souhaitent notamment être mieux associés aux programmes communautaires de formation ainsi que de recherche-développement, dont ils ne bénéficient jusqu'ici que marginalement. Surtout, ils souhaitent que l'abolition progressive de l'Accord multifibre (AMF) s'accompagne d'une *« application stricte »*, sous l'égide de la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC).

■ **LVMH : le numéro un mondial du luxe a enregistré**, en 1994, une hausse de 17,4 % de ses ventes et devrait voir son résultat net (hors exceptionnel) croître de *« plus de 20 % »*, selon son PDG, Bernard Arnault. L'envolée des ventes en 1994, qui ont atteint 28 milliards de francs – Kenzo étant consolidé sur l'année, Guerlain au second semestre – contre 23,8 milliards en 1993, montre une nouvelle accélération de l'activité du groupe avec une croissance de l'ensemble de ses marchés, les effets de change ayant été *« à peu près neutres »*.

■ **ATR : le rapprochement du consortium d'avions de transport régional ATR avec British Aerospace est imminent**, a-t-on appris, mercredi 25 janvier, de source italienne. Sans vouloir se prononcer sur ce projet, Henri-Paul Puel, le directeur général d'ATR, détenu à parité par Aérospatiale et Alenia, a regretté qu'une alliance n'ait pu être faite avec les Allemands il y a deux ans, ceux-ci ayant préféré racheter l'avionneur néerlandais Fokker. ATR a connu, en 1994, une année *« cauchemar »* à la suite de l'accident d'un ATR 72 aux Etats-Unis, le 31 octobre.

■ **CHAUSSON : le comité central d'entreprise des usines Chausson** a analysé le mercredi 25 janvier la dernière offre de Renault, en date du 5 janvier dernier, dont l'ex-Régie avait précisé les termes la veille : il s'agit exclusivement d'une proposition de location-gérance pendant un an du site de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Cette offre permet d'allonger d'autant la période d'observation du site de Creil. Le locataire gérant sera RVC, Renault Volvo Corporation, une coquille vide qui sera rebaptisée ETG SA (Emboutissage Tôlerie Gennevilliers).

■ **HÉDIARD : la célèbre épicerie de luxe**, trois ans seulement après avoir été reprise par Jean-Louis Masurel avec l'aide d'Orcofi, vient de passer sous le contrôle du promoteur immobilier Michel Pastor. Déjà actionnaire avec 28,9 % du capital, ce dernier en a pris le contrôle en rachetant les participations détenues par Elf (17 %) et Orcofi (22 %) dans la Financière Hédiard, holding détenant 88 % de l'épicerie de luxe, ainsi qu'en reprenant les parts directement détenues dans Hédiard SA par Jean-Louis Masurel *via* le holding Hediard Promoteurs.

■ **MATSUSHITA ELECTRIC : le groupe japonais a annoncé** mercredi 25 janvier une hausse de ses bénéfices imposables de 10,1 % à 38,9 milliards de yens (2,1 milliards de francs) pour l'exercice 1993-1994 achevé en novembre, et prévoit de les améliorer en 1995-1996. Pour l'exercice en cours, Matsushita prévoit de porter ses bénéfices à 48 milliards de yens.

France Télévision signe un « accord global de coopération » avec Time Warner

Jean-Pierre Elkabbach veut valoriser la création française dans le monde

Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, et Gerald Levine, PDG de Time Warner, numéro un mondial de la communication, viennent de signer un large accord de coopération portant notamment sur des coproductions, des achats de droits et sur le développement de la télévision du futur. Annoncé mercredi 26 janvier, à Paris, cet accord a été signé le 17 janvier à New York. Il vise *« à renforcer la stratégie des deux entreprises sur le marché des industries audiovisuelles et à rapprocher leurs savoir-faire respectifs »*.

« Quatre points essentiels » sont cités, dont l'un, au moins, sera en place dès le printemps dans les grilles de France Télévision : *« la production d'un programme musical »* avec le groupe américain, qui se trouve être l'un des principaux producteurs et distributeurs de disques au monde. Time Warner, avec ses filiales Warner Music et Regency, *« investira dans un programme musical sur France 2 et France 3 »*, qui *« comportera 60 % de chansons et de musiques françaises »*. *« D'autres partenaires »* devraient être *« associés prochainement à cette opération »*, a indiqué France Télévision.

Pour la production audiovisuelle, Warner Bros *« s'engage à participer à des coproductions de téléfilms, de séries de fiction ou d'animation avec France Télévision, dans un cadre de réciprocité »*. *« La majorité de ces coproductions seront des œuvres françaises et/ou européennes. »* Les deux groupes se sont aussi entendus sur *« un programme d'achats pluriannuel assurant »* à France Télévision *« une priorité sur les films de cinéma, de télévision et les séries d'animation distribués par Warner »*. Un accord de commercialisation de l'intégralité du catalogue vidéo de France Télévision par Warner Home Vidéo France est déjà en vigueur depuis le 1er janvier.

Enfin, les deux groupes *« se concerteront sur des projets communs concernant les chaînes thématiques par câble et/ou satellite, ainsi que sur des projets multimédias »*. Ils entendent *« en particulier s'assurer la maîtrise de droits audiovisuels existants ou à créer, afin d'en permettre l'exploitation sur de nouveaux supports de diffusion (chaînes thématiques ou nouveaux médias) »*.

Pour Jean-Pierre Elkabbach, cet accord s'inscrit dans une *« stratégie de développement international »* de France Télévision, laquelle passe par une *« multiplication des alliances »* avec le public ou le privé *« pour accroître l'influence du groupe français de télévision publique et lui permettre de valoriser la création française dans le monde »*. Cet accord montre également que les Américains sont prêts à des concessions importantes pour pénétrer le marché européen, en général, et le marché français, qui demeure l'un des plus protégés d'Europe du fait des quotas de diffusion. France Télévision ouvre néanmoins la voie. Obligées de sécuriser leur approvisionnement en programmes, les chaînes européennes seront tôt ou tard obligées de passer des accords en grande largeur avec les groupes de communication américains.

Les chaînes du câble disposent d'un nouveau cadre juridique

Le « décret câble », qui fixe un nouveau cadre juridique aux chaînes du câble et du satellite, a été publié mercredi 25 janvier au *Journal officiel*. Ce texte assouplit le régime antérieur en matière de publicité, de téléachat et de diffusion des films de cinéma.

Premier point, l'accès à la publicité est élargi : les chaînes généralistes se voient octroyer un temps maximal de publicité de douze minutes par heure au lieu de neuf minutes auparavant. Les chaînes cinéma ont le droit de diffuser des spots pour le secteur du cinéma. Les chaînes généralistes câblées qui réalisent des décrochages locaux peuvent diffuser de la publicité durant ces décrochages. Quant aux chaînes consacrées *« en majorité »* au téléachat, elles ont le droit de citer les marques des produits qu'elles vendent.

Côté programmes, l'obligation de consacrer un pourcentage du chiffre d'affaires aux achats de droits des films français et européens des chaînes cinéma est modulée en fonction du nombre d'abonnés. Le nombre maximal autorisé de films de cinéma est fixé à 416 par an (au lieu de 364), avec un maximum de huit diffusions sur deux semaines (contre six fois en trois semaines). Les horaires interdits de cinéma sont raccourcis au vendredi entre 18 heures et 21 heures, samedi entre 15 heures et 23 heures et dimanche et jours fériés de 13 heures à 18 heures. Un assouplissement est même prévu pour les chaînes ne diffusant que des films en noir et blanc.

Enfin, le décret précise que les chaînes paneuropéennes *« émises depuis la France dans au moins trois langues ne seront pas soumises au quota de diffusion de 40 % d'œuvres audiovisuelles françaises, pour tenir compte de leur spécificité linguistique »*. Quant aux chaînes émises depuis l'étranger, le décret distingue entre celles qui ont pour lieu d'émission *« un Etat membre de l'Union européenne »* ou un pays partie prenante *« de la convention européenne sur la télévision transfrontière »*, et celles qui seraient émises de pays non européens.

France 3 retire à Christian Dauriac la responsabilité de « Décryptages »

CHRISTIAN DAURIAC avait déjà perdu la direction de France 3 Paris-Ile de France-Centre le 25 juillet 1994. Le mercredi 25 janvier 1995, il s'est vu retirer la responsabilité de « Décryptages », une excellente émission consacrée aux médias dont il était le producteur et le rédacteur en chef. Dans un court communiqué, le directeur régional de France 3 Paris-Ile de France-Centre, Jean-Pierre Lannes, a annoncé qu'il *« confie à Michel Naudy, rédacteur en chef à France 3 »*, cette émission diffusée chaque mercredi à 23 heures. Michel Naudy, né en juillet 1952, a été notamment chef du service politique de *L'Humanité* puis de France 3 et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Politis*.

Officiellement, aucun motif sérieux, sinon celui d'une « réorganisation », n'est donné par France 3 pour justifier le départ de Christian Dauriac d'une émission qui fait entre 20 % et 25 % de parts de marché.

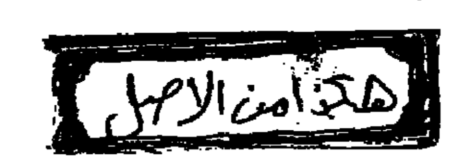
Christian Dauriac, qui fait valoir le *« droit moral »* qu'a tout auteur sur son œuvre, estime qu'il ne peut être dépossédé ainsi de son émission. *« Je crains cependant que la chaîne n'utilise ce blocage juridique pour arrêter « Décryptages »*, une émission qui approchait de son centième numéro. *« Mais nous sommes prêts à la diffuser sur une autre chaîne »*, conclut M. Dauriac.

■ **PRESSE : *The Guardian*, quotidien britannique dont le tirage avoisine les 400 000 exemplaires**, a élu mardi soir 24 janvier, un nouveau rédacteur en chef, Alan Rusbridger, quarante et un an ans, qui était rédacteur en chef adjoint depuis 1993. Il remplace Peter Preston, qui dirige depuis peu les deux publications du groupe indépendant Scott Trust, *The Guardian* et *The Observer*. Le jour même, le directeur général du Parti conservateur, qui accusait le journal de diffamation dans une affaire de financement politique par l'homme d'affaires en fuite Asil Nadir, a été débouté. – *(Corresp.)*

■ **RADIO-BLEUE, la radio publique** à destination des *« seniors »*, actuellement diffusée en ondes moyennes (à l'exception de Cannes, où elle dispose d'une fréquence FM), pourra émettre en modulation de fréquence à Paris, sur la fréquence 107,1, à partir du samedi 28 janvier, a décidé le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). La radio généraliste réclamait depuis longtemps une « place » sur la bande FM de la capitale, où chacune des quarante-sept fréquences autorisées sont très convoitées.

Pour succéder à Réussir FM, sur 107,7, Radio-Bleue était en concurrence avec une vingtaine de candidats. Parmi les plus sérieux, on comptait MCM, chaîne musicale aujourd'hui par câble et satellite, et surtout la BBC, qui avait reçu du CSA l'autorisation d'émettre provisoirement son programme mondial sur cette fréquence, le 1er juin 1994.

■ **TF1 : la première chaîne** a réglé l'amende de 4,98 millions de francs que lui avait infligée le Conseil supérieur de l'audiovisuel en 1991 et *« qui vient d'être confirmée par le Conseil d'Etat »*, a annoncé mercredi 25 janvier le ministère du budget et de la communication.



ACTIONNAIRES D'ELF

ELF SE REDRESSE

- ***Pour la première fois depuis 1990, le résultat net courant augmente : 3,3 milliards de francs, en 1994.***
- ***Le résultat net fait apparaître une perte comptable exceptionnelle : 5,4 milliards de francs.***
- ***Bonnes perspectives 1995, le dividende maintenu à 13 F par action.***

Face à une situation difficile, il y a un peu plus d'un an Elf Aquitaine a pris les mesures de redressement indispensables. Les premiers résultats montrent qu'il est sur la voie du rétablissement de sa rentabilité :

– son résultat opérationnel courant augmente de plus de 16 % en dépit d'un environnement économique dégradé,
– son résultat net courant progresse de 6,5 % passant de 3,1 milliards de francs en 1993 à 3,3 milliards de francs en 1994.

Les efforts de productivité entrepris dans toutes les branches du groupe ont commencé à porter leurs fruits.

En février 1994, lors de la privatisation, la Direction d'Elf avait pris des engagements de rigueur. Elf les a tenus :

– il a recentré ses activités sur ses métiers de base, notamment en cédant des actifs non stratégiques pour plus de 13 milliards de francs en 1994,
– il a réduit ses coûts de manière significative,
– il a diminué son endettement,
– il a dégagé un flux de trésorerie positif dès 1994 avec deux ans d'avance sur l'objectif fixé.

C'est parce qu'il a pris les mesures nécessaires à son redressement qu'Elf peut aujourd'hui poursuivre son développement futur sur des bases saines en constatant des provisions comptables exceptionnelles par leur nature et leur montant (8,7 milliards de francs) : plus de la moitié est due à un changement de norme comptable. L'autre partie est liée à des cessions ou à des restructurations. Ces provisions auront un effet positif sur les résultats futurs.

Compte tenu des bonnes perspectives de 1995, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 31 mai 1995 de maintenir le dividende au niveau de celui de 1993 soit 13 F par action.

Les efforts engagés en 1994 seront poursuivis en 1995 et je suis convaincu que vous saurez garder votre confiance à Elf.

Philippe Jaffré



Service des Relations avec les Actionnaires Elf Aquitaine Tour Elf - Cedex 45 - 92078 Paris La Défense - Tél. (1) 47 44 59 86 - SERVICE MINITEL : 3616 CLIFF

ATTENTATS ISLAMISTES La cour d'appel de Fès achève l'examen des attentats islamistes de l'automne 1993 et de l'été 1994. Deux jeunes beurs de La Courneuve, le Franco-Marocain Redouane Hamadi et le Franco-Algérien Stéphane Aït Iddir, et cinq autres accusés risquent la peine de mort. ● L'AUDIENCE du mercredi 25 janvier a laissé apparaître les nombreuses lacunes d'une instruction bâclée. Les deux jeunes gens font l'un et l'autre figure de coupable idéal dans une affaire où le royaume chérifien entend d'abord démontrer sa fermeté face à l'islamisme. Ainsi, l'absence du troisième homme qui a participé aux attentats de l'été 1994, empêche d'établir clairement les rôles des uns et des autres. ● A LA CITÉ DES 4 000, en Seine-Saint-Denis, où vivaient *les deux jeunes beurs, on* tente de comprendre les parcours des deux apprentis-terroristes.

Au procès de Fès, une justice expéditive est en quête de coupables

Deux jeunes beurs, qui ont participé aux attentats de Marrakech, risquent la peine de mort à l'issue d'une procédure qui se veut avant tout démonstration de force contre l'intégrisme

FÈS (Maroc)
de notre envoyé spécial

Les témoins de la fusillade meurtrière de l'hôtel Atlas Asni de Marrakech lèvent la main droite et disent : *« Je jure devant Dieu de dire la vérité. »* Les deux beurs de Seine-Saint-Denis jugés dans cette affaire, Radouane Hamadi et Stéphane Aït Iddir, se sont engagés devant la cour d'appel de Fès à *« dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité »*. Au- dessus du président de la cour d'appel, un portrait du roi Hassan II, et, un peu plus haut, une sourate du Coran où on peut lire : *« Ô croyants, soyez mûs par la justice et l'équité, même si vous-mêmes êtes concernés. »*

« Concernés », les deux jeunes de La Courneuve le sont au plus haut degré : ils risquent la peine de mort. La culpabilité de Redouane Hamadi, accusé d'avoir tiré sur le gardien d'un McDonald's de Casablanca à l'automne 1993 (*Le Monde* du 26 janvier), est étayée par ses propres aveux. Dans le cas de Stéphane Aït Iddir, l'*« équité »* n'est pas au rendez-vous d'un procès où il fait figure de coupable idéal. Un procès *où tout est faussé par l'absence de* Tarik Falah, le troisième homme de ce commando de Marrakech dont les membres étaient masqués et, semble-t-il, *n'ont pas tous tiré...*

LE TROISIÈME HOMME ABSENT

Stéphane Aït Iddir reconnaît sans barguigner sa participation à une attaque à main armée qui s'est soldée par la mort d'un homme et d'une femme de nationalité espagnole. Mais, répète ce Franco-Algérien avec conviction, il n'a pas tué. Vrai, faux ? En pareil cas, le doute doit profiter à l'accusé. Les magistrats de Fès n'ont pas l'air de le penser, dans un procès qui doit permettre au royaume d'afficher sa fermeté face aux islamistes.

Les témoins de l'attaque de l'hôtel Atlas Asni, le 24 août 1994, entendus mercredi 25 janvier, ne permettent pas de douter de l'acharnement meurtrier des tueurs. *« Juste après les premières détonations,* a raconté la jeune femme qui tenait la boutique de l'hôtel au moment de l'attaque, *le touriste espagnol est venu vers moi et m'est tombé dans les bras. J'ai essayé de le relever mais il était trop lourd. J'étais penchée vers lui et mon regard s'est porté sur les jambes d'un homme en pantalon noir qui s'était approché. Sans lever la tête, je lui ai demandé de m'aider à soulever ce cochon* [elle croit alors que l'Espagnol est ivre]. *Pas de réponse. J'ai levé la tête et j'ai vu un homme portant une cagoule. »*

« Puis il s'est dirigé vers l'ascenceur, poursuit l'employée de l'Atlas-Asni. *Les Japonais criaient : "Sit down, sit down". Mais l'Espagnol s'est levé pour le rattraper. L'homme à la cagoule lui a tiré dessus. Puis il s'est dirigé vers le bar, puis vers les toilettes, puis il a fait demi tour. Une touriste espagnole hurlait et il lui a aussi tiré dessus. Puis il s'est dirigé vers le bar. Sur son chemin, il a encore tiré sur le premier touriste espagnol blessé qui essayait de se relever. A chaque fois qu'il essayait, il lui tirait dessus à bout portant... au moins à trois reprises. »* L'homme à la cagoule continue son parcours désordonné dans un hôtel transformé en champ de tir. *« Il est reparti vers le bar et a tiré d'autres coups de feu. Puis il est revenu une dernière fois vers l'Espagnol et il l'a achevé. »* Sur son cadavre, les médecins légistes compteront neuf impacts de balles.

Qui a tué ? Stéphane Aït Iddir et Radouane Hamadi désignent Tarik Falah. Le troisième homme du groupe de Marrakech avait réussi à s'enfuir. Il a finalement été arrêté en Allemagne le 19 décembre 1994. Mais les autorités marocaines ont décidé d'ouvrir le procès en son absence. Peu importe, au fond, puisque la cour d'appel tient « son » coupable.

PARODIE

La journée du 25 janvier fut placée sous le signe de la parodie. Parodie quand la cour a demandé à Hamadi et Aït Iddir de mettre des cagoules noires et de se placer côte à côte : les témoins n'ont rien vu des visages, mais la différence d'allure (Hamadi est petit et mince, Aït Iddir plutôt costaud) a pu orienter leur choix. A ce petit jeu, c'est le gros qui a perdu. Et tant pis si la présence du troisième homme eût pu changer la donne... L'épreuve des vêtements, saisis par les policiers après l'attaque de l'hôtel, n'a guère été plus concluante. Faute de pièces à conviction, la cour a alors misé sur les interrogatoires de fond. Intelligemment, Hamadi a tout fait pour protéger son « frère » de La Courneuve.

Plus simple d'esprit, Stéphane Aït Iddir a laborieusement présenté sa version en se défaussant sur Tarik Falah. *« Après avoir un peu visité Marrakech, le soir de la fusillade, on a mis la radio et on a entendu, ouais, deux morts, des Espagnols morts. Je leur ai dit Ouais, j'ai tiré en l'air trois ou quatre balles. Tarik, lui, il a tiré tout un chargeur. On a dit C'est pas possible. On était un peu terrorisé. Tarik, il a téléphoné à Rachid en France* [le commanditaire présumé de la campagne d'attentats islamistes au Maroc, lui aussi arrêté en Allemagne au cours des dernières semaines] *pour dire que ça s'était bien passé. »*

Les déclarations de Stéphane Aït Iddir ne révèlent certes pas une grande profondeur d'esprit, et ses lapsus (*« l'hôtel Assassni »*) font douter, mais tout cela n'a jamais prouvé une culpabilité. Peut-être ment-il, mais alors seule une confrontation des membres du trio aurait pu permettre de s'en assurer. La cour d'appel de Fès préfère s'appuyer sur les procès-verbaux d'aveux signés par Aït Iddir après son arrestation. *« On s'est fait torturer pendant une semaine,* commente-t-il. *On me faisait signer à deux heures du matin des documents en arabe que je ne comprenais pas. »*

Outre les deux « frères » de Seine-Saint-Denis, cinq autres islamistes attendaient, jeudi 26 janvier, les réquisitions du procureur général du roi. Eux aussi risquent leur tête (*Le Monde* des 25 et 26 janvier). Sur le banc des accusés, Stéphane Aït Iddir et Radouane Hamadi échangent des plaisanteries qui tournent au morbide : *« Dans un an ou deux, hop, on monte au paradis. »*

Erich Inciyan

Stéphane et Redouane, soldats de l'islamisme, entre La Courneuve et Marrakech

EN APPARENCE, rien n'a changé aux « 4 000 » de La Courneuve *(Seine-Saint-Denis). Barres de* quinze étages battues par les vents, grappes d'enfants rieurs dans les espaces verts, files d'attente aux caisses de l'*unique* supermarché. Pourtant, depuis le 24 août 1994, le grand ensemble vit à distance une « histoire de fous », *auquel il aurait préféré ne pas voir* son nom mêlé. Ce jour-là, deux enfants de la cité mitraillaient deux touristes espagnols dans un hôtel de Marrakech. Au nom de l'islam. Ils risquent la peine de mort devant la cour d'appel de Fès.

Silencieux, le quartier se replie dans sa coquille de béton à la moindre évocation de l'équipée de Stéphane Aït Iddir, âgé de vingt-deux ans, et de Redouane Hamadi, âgé de vingt-quatre ans, dont les silhouettes étaient connues depuis l'enfance. Leur parcours inédit, des « 4 000 » aux prisons d'Hassan II, *a mis au grand jour* une réalité inquiétante : le vivier des quartiers déshérités peut fournir aux fous d'Allah des petits soldats beurs *prêts à jouer les kamikazes.*

Vers 15 heures, vendredi 20 janvier, au moment précis où, à Fès, le procès reprenait, Farid, de La Courneuve, a regardé sa montre et pensé : *« Ça y est. Ils rentrent dans la salle d'audience. »* Farouchement anti-islamiste, cet animateur associatif se dit consterné par le sort des deux accusés. Comme *beaucoup de jeunes de la cité,* il vit le procès par procuration, intensément. Loin de toute connivence, il se montre avare en confidences, de *peur de fournir la moindre* indication qui pourrait nuire aux deux de Marrakech. D'autres jeunes, plus discrets, ont transformé en héros *les deux apprentis terroristes,* portant sur eux leurs photographies.

COMME D'HABITUDE, LES GROS BONNETS NE SONT PAS INQUIÉTÉS.

LES PREMIÈRES COLLECTES

Dès l'annonce des arrestations, des collectes se sont organisées pour financer leur défense et tenter de leur faire parvenir des colis. Personne ne sait au juste où sont parvenus les 45 000 francs réunis lors d'une première vague de solidarité. Mais d'autres mouvements d'entraide, parmi les familles d'origine maghrébine mais aussi française, ont permis de participer aux frais d'avocats. De « Barbusse » à *« Renoir » en passant par « Joliot-*Curie », la vie de beaucoup de jeunes des « 4 000 » n'a-t-elle pas commencé comme celle de Sté*phane et Redouane ?*

Le curriculum scolaire et professionnel des deux garçons tient en quelques lignes. Quelques années au collège pour le premier, un BEP de comptabilité inachevé pour le second, le tout entrecoupé de « bêtises » : bagarres et petits vols. Puis l'horizon sans fin des « petits boulots » mal payés. Redouane vend des fruits et légumes, distribue des journaux gratuits, puis décroche un contrat-emploi-solidarité à EDF. *Stéphane travaille* comme plombier, avant d'être licencié, suite à des absences pendant le ramadan 1992. Il fait la plonge *dans une pizzeria,* ramasse les poubelles à Paris.

PLONGÉE DANS LA RELIGION

Français et Algérien comme la plupart des beurs, Stéphane Aït Iddir vit violemment le mélange des cultures. Né en France d'un père kabyle ouvrier et d'une mère française d'origine polonaise, femme de ménage, il découvre l'islam en entrant dans l'adolescence. Le père a longtemps découpé des carcasses de porc aux Halles avant d'être ouvrier chez Olida dans les années 70 et de tomber au chômage. Il a d'autant plus de mal à entretenir une famille de quatre enfants en France qu'il en possède une seconde, avec sept enfants, en Algérie.

Le père affiche son incroyance et son goût pour l'alcool. Stéphane sera un musulman fervent. A quatorze ans, il refuse d'avaler tout morceau de viande non abattu rituellement et fréquente la salle de prière Brahim-El-Khalil de La Courneuve. « Stéphane » devient « Saïd », son deuxième prénom, qui est aussi celui de son père. *« Son drame est de ne jamais avoir compris comment il pouvait s'appeler Stéphane avec la gueule qu'il avait »*, commente une camarade. A l'époque, en 1988, personne n'a encore entendu parler du FIS. L'islam est *seulement* le premier repère que le jeune beur se donne. *« C'est un gamin pas terminé, naïf. A vingt ans, il avait treize ans d'âge mental,* commente un travailleur social. *Toujours fourré dans des bastons pas possibles. L'efficacité de ses poings énormes le rendait populaire : on l'appelait pour casser la gueule, et il rendait service de bon cœur. La religion l'avait calmé. »*

L'expulsion de sa famille, en août 1992, de son HLM pour nonpaiement de loyers depuis plusieurs années marque le tournant de son itinéraire. Stéphane est attaché à sa cité. Il refuse de suivre les siens, contraints de trouver refuge dans un taudis à Aubervilliers. Le jeune homme, livré à lui-même, est hébergé par un camarade aux « 4 000 » et déjeune souvent chez son ami Redouane Hamadi, dont la mère, marocaine et pieuse, est heureuse de voir son fils protégé de la drogue par l'islam.

Passionné de boxe, de moto et de films de karaté, Stéphane plonge dans la religion. Il trouve *gîte, couvert et solidarité islamique* dans « la salle », un local que la mairie a confié aux jeunes musulmans de l'association « Dialogue 4 000 »

Redouane, Franco-Marocain, lui, n'a pas de père à affronter. Celui-ci a quitté sa famille pour s'installer *dans le Doubs. Sa mère,* poliomyélitique, est installée depuis vingt-sept ans en France. Astreinte au fauteuil roulant, elle vit au rez-de-chaussée d'un *HLM avec jardinet.* Lorsque Redouane disparaît, six mois durant, pour un stage d'entraînement armé en Afghanistan, en 1992, son ami Saïd veille sur elle. Contrairement à Stéphane-Saïd, Redouane a une fiancée. Junkie, Isabelle est issue d'une famille *française. Le jeune musulman* la sort de l'héroïne et l'amène à se convertir à l'islam.

ENTRAÎNÉS EN AFGHANISTAN

C'est l'époque de la mobilisation des jeunes islamistes contre les dealers de drogues dures. Plusieurs *expéditions violentes* antihéroïne réunissent des dizaines de jeunes. Elles servent l'image de propreté que veut se donner la religion, protégeant, au passage, le marché local du cannabis, dont les revenus peuvent être utile à la « cause ». Quelques mois plus tôt, Redouane a fait une rencontre *qui* a, sans doute, scellé son sort, ainsi que celui de son ami. L'homme prétend s'appeler « Rachid ». « Rachid », alias Abdelilah Zyad, est aujourd'hui considéré comme le maître d'œuvre des attentats de l'été 1994 au Maroc. Ce militant *marocain, âgé de trente-six ans,* cultivé, devient le mentor des deux jeunes. Stéphane et Redouane sont mis à l'épreuve. Après le *prosélytisme actif dans la cité* et un enseignement coranique et politique, viendra le temps des entraînements en Afghanistan. Stéphane n'hésite pas à *s'en vanter* et continue de faire la leçon aux jeunes de la cité : *« Pour nous, c'est la rue ou la mosquée. Moi, j'ai choisi. »*

Aujourd'hui, les éducateurs du quartier ne cachent pas leur désarroi. Les garçons qui sont « tombés » à Marrakech étaient connus et avaient été pris en charge par les structures d'« insertion ». Les familles, accablées ou dépassées, vivent déconnectées du procès. La menace de la peine capitale les tétanise comme elle révolte certains jeunes. Ces derniers oublient volontiers les morts de Marrakech et *menacent, sans trop y croire,* d'embraser la cité si la sentence de mort était prononcée. *« S'ils étaient des Français français, on en ferait bien plus pour les aider »*, accuse-t-on. La colère des « 4 000 » désigne le Maroc, ses *« tortures »* et sa *« justice expéditive »*. La France, elle, suscite davantage d'exigences. On l'accuse, refrain connu, de ne *« rien faire pour les jeunes des banlieues »*.

Philippe Bernard

Deux associations, l'une laïque, l'autre musulmane

LES ÉVÉNEMENTS d'Algérie apparaissent, à La Courneuve, comme le fil conducteur de la montée de l'islam chez les jeunes issus de l'immigration. Dès 1987, deux associations s'y créent sur les décombres du mouvement beur. L'une, Africa, est laïque. Marquée par son nationalisme algérien et sa proximité avec l'extrême gauche française, elle développe des activités socio-culturelles et lutte contre le racisme. Africa combat ensuite la montée du FIS et surtout la guerre du Golfe, vécue par les beurs comme un déchirement.

Entre-temps se crée une association concurrente, Dialogue 4 000, d'obédience musulmane. Ses animateurs dispensent un enseignement de langue arabe et du Coran, épaulent les familles nécessiteuses, les malades hospitalisés et les détenus. *Elle* constitue un nouveau réseau de solidarité et héberge dans son local les jeunes d'origine maghrébine en rupture de famille, moyennant un minimum de pratique religieuse. L'association critique l'inadaptation des responsables de la mosquée locale, venus du « bled », au nouveau public que constituent les jeunes musulmans nés en France. Cette critique de la gestion « algérienne » du lieu de culte est populaire chez les jeunes pour qui le régime algérien symbolise la corruption et la dictature.

Stéphane Aït Iddir et Redouane Hamadi avaient fréquenté assidûment Dialogue 4 000. L'association, qui a été rebaptisée Apprendre depuis les événements de Marrakech, vit aujourd'hui sous la haute surveillance de la police. Aucun élément n'a permis, jusqu'à présent, d'établir un lien quelconque entre *Dialogue 4 000* et le recrutement des terroristes de Marrakech. Mais il est possible que l'association ait été repérée *par les militants* recruteurs comme un terreau propice à leurs recherches.

Ph. Be.

Deux Rambo devant les assises des Yvelines

LES JURÉS de la cour d'assises des Yvelines ont condamné, mardi 24 janvier, Patrick Rostagno et Nicole Bonaventure à respectivement vingt ans et dix ans de réclusion criminelle pour l'assassinat, en août 1992, d'un jeune Algérien âgé de dix-neuf ans à la cité du Valibout à Plaisir.

Parce qu'il aurait manqué de respect à Nicole Bonaventure, âgée de trente-sept ans, pour une histoire de cigarette refusée, Mourad Bendjadi est mort, le 14 août 1992, d'une balle tirée en plein cœur par Patrick Rostagno, un marginal âgé de quarante-deux ans, décrit comme violent et alcoolique, *et surnommé,* dans cette cité populaire de Plaisir, « 44 », du nom du magnum qu'il n'hésitait pas à montrer.

Avec le chômage et la violence, Patrick et Nicole ont en commun l'alcool. Le 14 août 1992, ils ont beaucoup bu. Dans l'après-midi, Nicole Bonaventure a une altercation avec Mourad Bendjadi, un jeune Algérien décrit comme *« serviable et passionné de football »*. Nicole convainc son amant de *« donner une bonne leçon à Bendjadi »*. Patrick Rostagno va chez lui chercher son arme et le chien, un berger allemand qu'il a en garde. Pendant ce temps Nicole s'enduit le visage, les bras et les jambes de cirage noir. *« Elle partait sur le sentier de la guerre »*, précisera à la barre son neveu Martial, instructeur militaire. *« Ils étaient bien chauds. Complètement bourrés. Mais je ne croyais pas qu'ils allaient le faire. »*

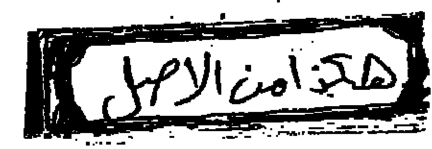
Le couple part en chasse, lui avec le pistolet à la ceinture, elle grimée *« comme un commando »*, ajoutant un bandana dans ses cheveux *« pour faire Rambo »* et tenant le chien en laisse. Arrivée près de deux bancs où discutent une dizaine de jeunes, elle prévient qu'elle est là *« pour tuer tous les Arabes »*. Le chien est lancé, les jeunes prennent la fuite, Patrick Rostagno tire trois coups de feu.

C'est au rôle déterminant de Nicole Bonaventure que s'est intéressé la cour. *« Patrick Rostagno n'était qu'un instrument entre ses mains »*, a plaidé Mᵉ Mertz, avocat de la famille de Mourad. L'analyse fut partagée par l'avocat général Alain Junillon, qui a réclamé quinze ans de réclusion criminelle à l'encontre de Nicole Bonaventure, elle qui, après les faits, avait été remise en liberté au bout de deux jours de détention.

Le verdict a été accueilli dans un impressionnant silence par le public de la cour d'assises composé en majorité de jeunes du quartier. Le dispositif de sécurité avait été renforcé pour éviter, comme lors de la première reconstitution, une flambée de violence, les jeunes réclamant à l'époque *« que justice soit rendue »*.

Jean-Claude Pierrette





RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 26 JANVIER
Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS
+ 0,98 %
CAC 40 : 1820,18

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compen-sation (1)
EDF-GDF 3%	6230	6250	+ 0,32	6200
B.N.P. (T.P)	1002	1012	+ 1	1010
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	910	—	910
Renault (T.P.)	1810	1820	+ 0,55	1820
Rhone Poulenc(T.P)	1985	1965	– 1,01	1960
Saint Gobain(T.P.)	1140	1140	—	1140
Thomson S.A (T.P)	1080	1080	—	1060
Accor 1	535	531	– 0,75	545
Air Liquide 1	737	732	– 0,68	715
Alcatel Alsthom 1	458,90	463,50	+ 1	460
Alcatel Cable 1	415	417	+ 0,48	420
Alspi 1	354	340,10	– 3,93	350
AGF-Ass.Gen.France	175,50	176,90	+ 0,80	178
Axa 1	208,20	208,30	+ 0,05	210
Bail Invest. 1	815	810	– 0,61	825
Bancaire (Cie) 1	470,80	478,50	+ 1,64	475
Bque Colbert C2#	92	94	+ 2,17	96
Bazar Hot. Ville 2	521	—	—	520
Berger (M) 2	1430	—	—	1430
BIC 1	666	675	+ 1,35	675
BIS 1	331,50	330	– 0,45	325
B.N.P. 1	234	232,20	– 0,77	235
Bollore Techno.1	460	455,30	– 1,02	455
Bongrain 1	2750	2740	– 0,36	2780
Bon Marche (Au) 1	885	880	– 0,56	875
Bouygues 1	519	522	+ 0,58	510
Canal + 1	811	809	– 0,25	795
Cap Gemini Sogeti 1	146,90	148,80	+ 1,29	143
Carnaudmetalbox 1	178,90	180,50	+ 0,89	180
Carrefour 1	2100	2117	+ 0,81	2070
Casino Guichard 1	132,80	132,20	– 0,45	133
Casino Guich.ADP 1	117,80	116	– 1,53	114
Castorama Dl (Li) 1	680	680	—	675
C.C.F. 1	199,30	200,50	+ 0,60	199
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	51	53,50	+ 4,90	51
Cegid (Ly) 1	400	400	—	410
CEP Communication1	450	460	+ 2,22	450
Cerus Europ.Reun 1	82,50	84	+ 1,82	80
Cetelem 1	870	888	+ 2,07	910
CGIP 1	991	1004	+ 1,31	995
Chargeurs 1	1085	1105	+ 1,84	1070
Christian Dior 1	382,40	398	+ 4,08	380
Ciments Fr.Priv.B1	219,90	222,20	+ 1,05	215
Clarins 1	380,90	381	+ 0,03	380
Club Mediterranee1	405	405	—	410
Coflexip	267,90	266	– 0,71	250
Colas 1	891	905	+ 1,57	895
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	219
Comptoir Moder. 1	1295	1290	– 0,39	1300
CPR Paris.Réesc. 1	327,50	323	– 1,37	335
Cred.Fon.France 1	695	692	– 0,43	690
Credit Local Fce 1	370	367	– 0,81	370
Credit Lyonn.CIP 1	362,70	367	+ 1,19	365
Credit National 1	346,10	348	+ 0,55	355
CS(ex.CSEE)1	320	322	+ 0,63	315
Damart 1	4870	4870	—	5000
Danone 1	725	733	+ 1,10	715
Dassault-Aviation1	434	426	– 1,84	425
Dassault Electro 1	378	393	+ 3,97	370
De Dietrich 1	2750	2755	+ 0,18	2750
Degremont 1	375	379,90	+ 1,31	370
Dev.R.N-P.Cal4Li 2	76	79,70	+ 4,87	69
DMC (Dollfus Mi)1	285	282	– 1,06	280
Docks France 1	665	669	+ 0,60	650
Dynaction 1	122,60	124,30	+ 1,39	123
Eaux (Gle Des) 1	475	477,80	+ 0,55	465
E.B.F 1	900	896	– 0,44	885
Ecco 1	579	599	+ 3,45	555
Eiffage 1	793	791	– 0,25	800
Elf Aquitaine 1	360,20	375,60	+ 4,28	365
Eridania Beghin 1	685	691	+ 0,88	680
Essilor Intl 1	736	726	– 1,36	745
Essilor Intl ADP 1	488	491	+ 0,61	485
Esso 1	642	650	+ 1,25	640
Eurafrance 1	1548	1546	– 0,13	1520
Euro Disney 1	11,25	11,95	+ 6,22	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	475	475	[illegible]	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	119	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre Cl	269	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon 2	275	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand 1	6290	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP 1	4400	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris Indust. 1	324	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus 1	845	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Vuitton1	798	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compen-sation (1)
Unilever 1	602	609	+ 1,16	605
Unit.Technologie 1	333	335,10	+ 0,63	335
Vaal Reefs 1	420	410	– 2,38	435
Volkswagen A.G 1	1421	1405	– 1,13	1420
Volvo (act.B) 1	97,10	—	—	97
Western Deep 1	165,90	164,80	– 0,66	179
Yamanouchi 1	102,80	103,50	+ 0,68	103
Zambia Copper 1	3,86	3,90	+ 1,04	3,75

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
JEUDI 26 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88 CA	102,45	[illegible]
CEPME 9% 89 CA#	103,86	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90 CB	108,32	[illegible]
CFD 8,6% 92 CB	101,75	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,48	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,33	2,836
CFF 10,25% 90 CB#	109,72	[illegible]
CLF 8,9% 88 CA#	103,61	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,48	[illegible]
CNA 9% 4/92 CB	104,20	[illegible]
CRH 8,6%92-93-94CB	101,05	[illegible]
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,45	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,40	[illegible]
EDF 8,6% 92 CA#	102,13	[illegible]
Em.Etat10,26%86 CA	103,65	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,09	[illegible]
Finansder 9%91 CB#	103,25	1,50
Finansd.8,6%92 #CB	102,25	[illegible]
Floral9,75% 90 CA#	106,59	[illegible]
OAT 8,70%5/95 CA#	100,87	[illegible]
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,03	[illegible]
OAT 8,50% 6/97CA #	102,65	[illegible]
OAT 9,90%12/97 CA#	106,13	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	100,30	[illegible]
OAT 9/1998 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,48	[illegible]
OAT TMB 01/99 CA	99,37	[illegible]
OAT 8,125% 99 CA#	101,58	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	102,80	[illegible]
OAT 9/00 TRA CA	101,95	[illegible]
OAT 10% 5/00 CA#	108,95	[illegible]
OAT 01 TME CA	99,60	[illegible]
OAT 8,5%11/02 CA #	102,75	[illegible]
OAT 8,50% 19 CA #	100,20	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	100,20	[illegible]
PTT 11,2% 85 CB#	103,80	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	101,90	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	804	[illegible]

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Vicat 2	502	504
Virax	125	125

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
JEUDI 26 JANVIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	52,90	52,90
AFE 2 #		440	440
Aigle 2		250	250
Alain Manoukl(Ly)2#		92	92
Albert S.A (Ns)	◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #		445	438
Arnault Associes		440	449
Axime (ex.Segin)		246,10	244
B.A.C.	◆	23,70	28,90
Bque Picardie (Li)	◆	550	550
Bque Sofinec (M)	◆	485	485
Bque Tarneau (B)#		205,50	205,50
Bque Vernes		640	640
Beneteau #		410	410
B I M P		108	105
Boiron (Ly) 1 #		430	429
Boisset (Ly)#	◆	290	290
Brioche Pasq.(Ns)1		570	569
But S.A. 1		880	870
Cardif SA 1		585	599
CDA-Cie des Alpes2		154	156,50
C.E.E 2#		401	403
CEGEP #		163	[illegible]
Cermex 2 # (Ly)		309,10	293,70
CFJPE(exGAN part)2		88,90	89
CFPI		249	248
Christ.Dalloz 2 #		690	681
Change Bourse (M)		225	225
Cipe France Ly 2 #		700	[illegible]
CNIM (a ech.)	◆	850	[illegible]
CNIM CA#		256	255
Codetour		256	255
Comp.Euro.Tele-CET	◆	146	146
Conflandey S.A.		350	350
C.A. de la Brie 2		355	355
C.A.Gironde (B)		430	430
C.A.Haute Normand.		390	391
C.A.Ile & Vilaine		326	325,50
C.A.Indre et Loire		302,50	302,50
C.A. Paris IDF 1		775	778
C.A.de l'Isere Ly	◆	370	370
C.A.Loire Atl.(Ns)		348	348
C.A.Loire/H.Loire	◆	815	815
C.A. du Loiret CCI		468	468
C.A.Morbihan (Ns)		345	344
C.A.du Nord (Li)	◆	447	447
C.A. Oise CCI	◆	235	235
C.A.Pas de Calais		409,50	409,50
C.A. Somme CCI 2		237,90	238
C.A.Toulouse (B)		343	342
Chaine et Trame #		246,80	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)		180	180
Credit de l'Est	◆	380	380
Creeks	◆	100	100

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 25 janvier

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34457,16	34457,16
Actimonétaire D		30910,12	30910,12
Améri-gan		7796,29	7496,43
Amplia	○	107837,15	107837,15
Amplitude Monde D		686,31	666,32
Antigone Trésorerie		794333	794333
Arbitr. Court Terme		8783,03	8783,03
Associa Première		34771,57	34771,57
Associc		1078,84	1078,84
Atout Amérique		99,26	96,84
Atout Asie		92,72	90,46
Atout Emergent	◆	859,07	838,05
Atout Futur C		509,24	496,82
Atout Futur D		495,21	483,13
Aurecic		1428,60	1386,99
Avenir Alizes		1814,55	1778,97
Axa Valeurs PER		142,54	138,39
Cadence 1		1021,89	1011,77
Cadence 2		1030,26	1020,06
Cadence 3		1018,26	1008,14
Capimonetaire		7508,38	7508,38
Capioblig		7367,48	7294,53
Capitacic		1517,68	1496,25
Ciramonde		1117,54	1084,99
Cnetis		1563,74	1534,58
Comptavalor		4254,99	4248,62
Crédit Mutuel Capital		1462,67	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		788,56	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap		89,25	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis		87,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		20930,65	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.		203,18	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1090,64	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1063,84	[illegible]
Dieze		1558,25	[illegible]
Ecocic		1153	[illegible]
Ecupar		126,48	[illegible]
Ecur.Actions futur		183,62	[illegible]
Ecur. Capicourt		200,86	[illegible]
Ecur. Capitalisation		197,04	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire		10131,68	[illegible]
Ecur. Expansion		295480,49	[illegible]
Ecur. Géovaleurs		2610,14	[illegible]
Ecur. Investissement		154,83	[illegible]
Ecur. Monepremière		10196,79	[illegible]
Ecur. Monétaire		11878,99	[illegible]
Ecur. Trésorerie		292,28	[illegible]
Thésora D		784,91	777,14
Trésor Plus		1543,98	1528,69
Trésor Trimestriel		1006,78	996,81
Trésoricic		159123,85	159123,85

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

PALÉONTOLOGIE La découverte, en Ethiopie, de fossiles d'un ancêtre de l'homme plus ancien d'un million d'années que la célèbre Lucy fut, sans conteste, l'un des événements scientifiques majeurs de l'année 1994. Ces ossements, mis au jour par une équipe internationale dirigée par l'Américain Tim White, comportent notamment 45 % du squelette d'un « australopithèque » adulte. ● LA FAMILLE HUMAINE, celle des hominidés, est probablement apparue à cette époque, et ces découvertes sont donc fondamentales pour l'étude de nos origines. Toutefois, les nouveaux fossiles s'intègrent difficilement dans les théories bâties par les paléontologues à partir du peu d'indices dont ils disposaient jusqu'à présent. ● L'ÉCHEVEAU, plus touffu que prévu, de nos relations avec les singes pourra-t-il être dénoué ? Certains chercheurs en doutent.

Les théories sur l'origine de l'homme sont bousculées

Après la découverte de nouveaux fossiles en Ethiopie, les paléontologues doivent réviser la classification de Lucy, « ramidus » et autres Australopithèques

L'ÉTUDE DE L'ÉVOLUTION de l'homme devrait connaître, au cours de la prochaine décennie son bouleversement le plus important depuis les années 60. A l'époque, les paléontologues avaient été secoués par la découverte de fossiles d'*Homo habilis*, prouvant que le premier des fabricants d'outils vivait aux côtés de divers australopithèques il y a 2,5 millions d'années en Afrique orientale. Avant cette découverte, notre connaissance de

nature
le Monde

l'époque antérieure à l'homme de Neandertal était extrêmement parcellaire. Aujourd'hui, la révolution est d'un autre ordre. Il semble que nous nous soyons quelque peu fourvoyés, que nous ayons mal interprété les indices que nous fournissent les fossiles.

D'abord, il y a eu Lucy, découverte en Ethiopie dans les années 70. Son espèce, *Australopithecus afarensis*, vivait à une époque comprise entre 2,9 et 3,6 millions d'années, voire 3,9 millions d'années. Au départ, la plupart des chercheurs estimaient qu'*Australopithecus afarensis* était une espèce « cohérente ». Depuis, les doutes ont crû à chaque découverte de fossiles nouveaux. Les ossements attribués aux *afarensis* sont très diversifiés. Trop, peut-être, pour pouvoir s'insérer au sein d'une seule espèce. Lucy, elle-même, apparaît, d'après son squelette, comme une femelle bien petite par rapport aux standards de l'espèce. Le premier crâne d'*Australopithecus afarensis* raisonnablement complet, celui d'un grand mâle, a été décrit l'an dernier. Il est le plus gros de tous les crânes d'australopithèque connus.

COMBLER LE TROU

Australopithecus afarensis pourrait constituer, en fait, un mélange de plusieurs espèces. Une question se pose donc. Quelle est, parmi celles-ci, celle qui est la plus proche du genre *Homo*, celui des hommes ? Les dernières découvertes de Tim White, Gen Suwa et Berhane Asfaw en Ethiopie pourraient bien ajouter à la confusion. Cet *Australopithecus ramidus*, vieux de 4,4 millions d'années, représentait, disaient-ils au moment de leur découverte, « *l'espèce que l'on cherchait depuis longtemps, celle qui serait à l'origine des hominidés* », la famille humaine. Ce fossile semblait, effectivement, combler le *trou gênant qui existe entre afarensis* et les espèces plus proches du singe. Il fut donc considéré par certains comme le « chaînon manquant ».

L'irruption d'une espèce supplémentaire dans ce tableau déjà surchargé pose pourtant plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. *Ramidus* est-il réellement l'ancêtre des hominidés les plus anciens, ou seulement une branche annexe ? Ne serait-il pas, comme certains l'ont suggéré, plus proche de l'ancêtre des chimpanzés que de celui des hominidés ?

A en juger par l'histoire d'*afarensis*, les futures découvertes de nouveaux fossiles d'*Australopithecus ramidus*, bien qu'elles soient attendues avec impatience, seront probablement sources de plus de controverses que de certitudes. Les découvreurs de *ramidus* viennent de clore une nouvelle campagne de fouilles et ils rentrent avec de nouveaux trésors. Un groupe concurrent, dirigé par Maeve Leakey (l'épouse du paléoanthropologiste Richard Leakey), a aussi découvert, à l'est du lac Turkana (Kenya), des fossiles d'un âge similaire comprenant notamment des os des membres inférieurs.

NOUVELLE BRANCHE

Quand toutes ces « trouvailles » seront rassemblées, il n'est pas exclu qu'elles paraissent trop diverses pour une seule espèce. *Australopithecus ramidus* s'avérerait alors aussi « fissile » que son cousin *afarensis*. White et ses collègues considèrent aujourd'hui le rattachement de *ramidus* au genre *Australopithecus* comme provisoire. Ses caractéristiques sont tellement primitives qu'il pourrait être, en fait, le premier représentant d'une nouvelle branche distincte de celle des australopithèques et des futurs hominidés, comprenant à la fois nos ancêtres et ceux du chimpanzé. En somme, une sorte d'excroissance du « tronc commun ». Cette hypothèse illustre, à elle seule, la difficulté de faire la différence, à partir d'un seul fossile, entre un hominidé et une créature d'une autre famille.

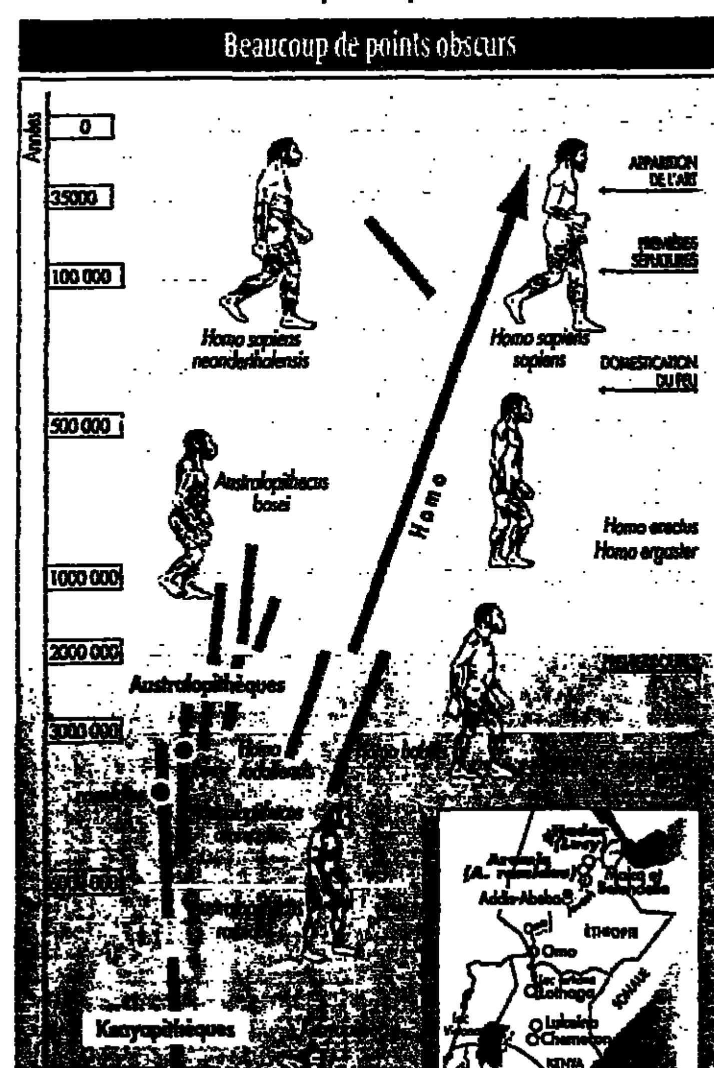
Pour faire bonne mesure, un nouveau débat, peut-être plus passionné encore, s'annonce autour du statut de fossiles plus « jeunes », considérés jusqu'à présent comme appartenant au genre *Homo*. Le doute est apparu avec la découverte récente d'ossements attribués à une nouvelle espèce aux contours encore assez flous, baptisée *Homo rudolfensis*. Or ces fossiles sont très proches de ceux d'*Homo habilis*.

Considéré jadis comme un ancêtre de l'homme, *habilis* est probablement un membre authentique de la lignée humaine, bien que certains contestent cette idée. Cependant, comme son ancêtre Lucy, il ressemble désormais de plus en plus à un curieux mélange d'australopithèques. La collection d'os qui caractérise la période qui précède *Homo ergaster* (forme africaine de l'*Homo erectus*), le premier représentant incontesté du genre humain, est donc de plus en plus hétéroclite. Le problème est d'autant plus ardu que l'espèce *ergaster-erectus*, apparue il y a 2 millions d'années, est trop proche de l'homme moderne pour fournir des indices sur ses prédécesseurs.

Les trouvailles de la prochaine décennie éclaireront-elles notre lanterne ? Comme la physique des particules, la paléoanthropologie voit sa complexité croître à mesure que de nouvelles espèces sont découvertes.

A l'issue des débats orageux qui s'annoncent, on peut espérer qu'une théorie unificatrice finira, là aussi, par émerger. Mais les sciences de la vie ne sont-elles pas un domaine encore plus « embrouillé » que la physique.

Henry Gee



Avant 2 millions d'années, les paléontologues éprouvent de grandes difficultés pour raccorder et même distinguer les branches de l'arbre généalogique de l'humanité.

Infographie le Monde

Un squelette étonnamment complet

La campagne de fouilles que Tim White et son équipe viennent de terminer a été particulièrement fructueuse. Selon les premières indications fournies à Addis Abeba, lundi 23 janvier, les chercheurs ont mis au jour plus de 90 fragments d'os fossilisés qui, ensemble, représentent environ 45 % du squelette d'un seul adulte. Une récolte exceptionnelle dans la mesure où, avec 52 ossements (sur les 206 que comporte un squelette), Lucy était, jusqu'à présent, l'australopithèque ancien dont le squelette était le plus complet.

Parmi les nouveaux fossiles de *ramidus* figurent des morceaux de crâne, de bras, de main, mais aussi des vertèbres, des côtes et, surtout, des fragments de bassin et de membres inférieurs (dont la cheville et le pied) qui ne figuraient pas dans les premières découvertes. Une telle moisson permettra peut-être de lever le doute sur la bipédie de l'*Australopithecus ramidus*. Mais il faudra attendre encore quelque temps : ces ossements, très fragiles, sont, pour l'instant, toujours prisonniers de leur gangue. Les dégager et les préparer pour qu'ils soient étudiés exigera plusieurs mois.

Quelques morceaux d'os bruns

IL Y A DEUX ANS, lors d'une visite dans son laboratoire de Berkeley (Californie), le paléoanthropologue Tim White m'avait montré quelques photos noir et blanc de ce qui ressemblait à des corn-flakes écrasés. Il s'agissait des premiers indices d'un hominidé plus ancien encore que la célèbre Lucy. Ces fossiles provenaient d'un nouveau site de l'Awash, en Ethiopie, où affleurent des roches vieilles de 4,4 millions d'années.

Mais Tim White estimait qu'une campagne de fouilles supplémentaire était nécessaire pour compléter sa collection et s'assurer de sa valeur. Il me promit de me tenir au courant et fut fidèle à sa parole. Un jour de juin 1994, Berhane Asfaw, l'un de ses collègues, me remit deux grandes enveloppes brunes.

L'une d'elles contenait la première description de l'*Australopithecus ramidus*, le plus ancien membre de la famille humaine jamais étudié (*ramidus* est dérivé d'un mot afar qui signifie racine). La seconde contenait des éléments concernant l'environnement dans lequel *ramidus* avait vécu. L'ensemble permettait de retracer une histoire à la fois passionnante et controversée sur les origines de l'humanité. La publication, par *Nature*, de cette découverte, le 22 septembre 1994, fit sensation. Pour une fois, l'expression « *chaînon manquant* » paraissait appropriée : *ramidus* semblait faire le lien entre les hominidés et des créatures plus proches du singe.

Qu'avaient découvert Tim White, Berhane Asfaw et Gen Suwa ? Dix-sept fragments de squelettes collectés sur une surface de plusieurs kilomètres carrés. Plusieurs dents fossiles et des morceaux de mâchoires, ainsi que quelques morceaux de crânes et de bras. L'échantillon le plus spectaculaire – et probablement aussi le plus récent – comprenait un humérus et la majeure partie d'un radius et d'un cubitus d'un même bras. Pas de trésor caché donc, mais quelques simples morceaux d'os de couleur brune, récoltés à la surface d'un désert tout aussi brun, à force de patience, d'expérience, et de chance.

ALLURE DE CHIMPANZÉ

Ces ossements et ces dents sont très primitifs et simiesques, même lorsqu'on les compare à ceux d'un *Australopithecus afarensis* comme Lucy. Tout comme elle, ces créatures étaient probablement bipèdes, ce qui en fait, par définition, des hominidés. L'allure générale de *ramidus* était sans doute proche du chimpanzé. S'il pouvait, au besoin, se déplacer au sol, il vivait probablement la plupart du temps dans les arbres, pour échapper aux nombreux carnivores. Les ossements d'animaux éparpillés autour de ceux de *ramidus* en témoignent : des carnivores (ours et belette), mais aussi de petites antilopes et, surtout, des singes.

Trente pour cent des ossements provenaient de singes. Comme si tous les arbres avaient disparu, laissant épars sur le sol les animaux qu'ils abritaient. Une preuve que *ramidus* vivait dans des zones encore très boisées et non dans les savanes ou les plaines comme ses descendants. Cela explique peut-être pourquoi il a été si difficile de trouver des restes d'hominidés antérieurs à 4 millions d'années : le sol acide des forêts n'est pas favorable à la fossilisation.

H. G.

L'existence du chaînon manquant entre le singe et l'homme est-elle un mythe ?

QU'EST-CE qu'un homme, qu'est-ce qu'un singe ? De nos jours, bien sûr, la réponse paraît évidente. Elle l'était beaucoup moins il y a 4 ou 6 millions d'années, quand nos lointains ancêtres gambadaient dans la savane d'Afrique de l'Est, en compagnie de leurs très proches cousins simiesques dont ils venaient à peine de se séparer.

Les paléoanthropologues ont d'autant plus de mal à répondre à cette question qu'ils ne peuvent s'appuyer que sur quelques ossements. Ils se sont donc forgé une définition des hominidés (famille de primates dont l'homme est le dernier représentant) fondée sur des critères décelables dans le squelette. Pour eux, nos premiers ancêtres étaient bipèdes et leur boîte crânienne plus volumineuse que celle des singes.

Ce descriptif sommaire leur a permis de tracer, au fil des découvertes, un tableau assez convaincant des balbutiements de l'humanité. A les en croire, les premiers hominidés seraient apparus entre 8 et 3 millions d'années avant notre ère, en Afrique de l'Est, entre la mer Rouge et le lac Victoria. Cette évolution aurait coïncidé avec l'effondrement d'une faille dans cette zone qui englobe l'Ethiopie le Kenya et le nord de la Tanzanie actuels. Transformant la forêt en savane, cet accident géologique aurait forcé les ancêtres des hommes et des grands singes à s'adapter. Ils auraient alors perdu l'habitude de grimper aux arbres et se seraient dressés sur leurs pattes postérieures pour surveiller, par-dessus les hautes herbes, l'approche des prédateurs. Ils auraient aussi changé leur alimentation passant des fruits aux végétaux fibreux (racines, tubercules), ce qui a entraîné une modification de leur dentition.

Sur ces bases, les paléontologues ont bâti, de fossile en fossile, un superbe arbre généalogique. A partir du « tronc commun » des kenyapithèques vivant il y a 15 millions d'années, les australopithèques se diversifient en plusieurs rameaux dont l'un donnera naissance au genre *Homo*, le nôtre.

Ce bel édifice a tenu sans problème jusqu'à ces dernières années. Les raisons d'en contester la base étaient, il est vrai, assez réduites : les fossiles vieux de 4 à 8 millions d'années se comptaient presque sur les doigts d'une main. Quelques traces de pas découvertes à Laetoli (Tanzanie) ainsi que deux mandibules, une dent et un morceau de mâchoire trouvés au Kenya (à Tabarin et Lothagam, Lukeino et Samburu) permettaient seules de soupçonner la probable présence d'hominidés en ces lieux à cette époque, sans en autoriser vraiment la description.

La découverte de Lucy, en 1974, commença à brouiller ce bel ordonnancement. Classée *Australopithecus afarensis*, cette petite femelle, *qui vivait il y a 3,2 millions d'années*, était incontestablement bipède : son bassin n'est pas celui d'un singe. Par rapport au chimpanzé, son cerveau occupe un pourcentage plus important du volume total du corps. « *Et pourtant, la forme de sa mâchoire supérieure et l'articulation de ses genoux sont caractéristiques du chimpanzé* », reconnaît l'un de ses découvreurs, Yves Coppens, professeur au Collège de France.

La station debout serait un trait ancestral perdu par les singes

Le même genre de problème se pose pour l'*Australopithecus ramidus* de Tim White, plus vieux d'un million d'années. L'emplacement du trou occipital, où s'attache la colonne vertébrale à la base du crâne, est caractéristique de la bipédie. En revanche, l'émail mince des dents évoque plutôt le singe fructivore. Est-ce suffisant pour écarter *Ramidus* de la famille des hommes ? Les choses ne sont pas aussi simples et quelques précédents plaident en sa faveur. C'est ainsi que des dents nettement plus anciennes – celles de l'*Ouranopithecus* et celles du *Motopithecus* – présentent, au contraire, un émail épais d'hominidé, alors que leurs propriétaires vieux de plus de 8 millions d'années ne sont pas considérés comme tels !

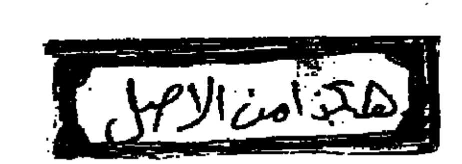
Cette pagaille qui envahit soudain le berceau de l'humanité n'étonne pas Yves Coppens : « *Il est logique de constater que la démarcation entre espèces se fait moins nette au fur et à mesure que l'on approche du moment où les hominidés se sont séparés du tronc commun.* » Il ne faut pas oublier que l'évolution s'est produite en réponse à une modification du milieu.

Or, face à une situation nouvelle, la nature procède souvent par « essais » successifs. Tout se passe comme si toute une batterie de caractères différents était mise à la disposition des espèces en difficulté. Ces dernières les saisissent un peu au hasard, pour les essayer successivement, de manière un peu anarchique. Des « choix » différents peuvent donc cohabiter pendant un certain temps.

Les paléontologues, qui en sont conscients, s'efforcent donc de distinguer, sur les fossiles qu'ils étudient, les caractères « plésiomorphes » des caractères « apomorphes ». Les premiers, hérités d'ancêtres encore proches, ne sont que des survivances vouées à disparaître. C'est le cas, par exemple, du genou de Lucy. Les seconds, en revanche, correspondent à des dérives, à des adaptations. Ils sont donc caractéristiques de l'espèce nouvelle. Le problème, c'est que plésiomorphies et apomorphies coexistent toujours dans la même espèce. Si le tri n'est pas possible, tout peut être envisagé. Certains estiment, par exemple, que l'ancêtre commun était un primate peu spécialisé, arboricole avant tout, mais bipède au sol. Loin d'être un caractère humain, la station debout deviendrait alors un trait ancestral perdu par les singes !

De telles énigmes ne peuvent être résolues que par des recoupements d'indices multiples. De nouveaux ossements arrachés à la nuit des temps permettront peut-être un jour d'élaguer et de redonner forme à cette généalogie quelque peu échevelée. A moins que la multitude des « essais » de Dame Nature ne rende cette tâche illusoire. Il faudrait alors se rendre à l'évidence. Perdu dans un entrelacs de liens touffus indénouables, le fameux « chaînon manquant » qui nous rattache aux singes ne serait qu'un leurre. Un mythe guère plus crédible que celui d'Adam et Eve. Nombre de paléontologues en sont convaincus.

Jean-Paul Dufour



Mary Pierce retrouve Arantxa Sanchez en finale des Internationaux de Melbourne

Première Française en position de remporter l'Open d'Australie, la numéro 5 mondiale incarne la puissance d'une nouvelle catégorie de joueuses. Elle va tenter de prendre une revanche sur la Catalane, au style plus traditionnel

MELBOURNE
correspondance

Dans sa robe courte immaculée, Mary Pierce sautille sur place. Une profonde respiration, puis les longs bras hâlés s'élancent vers le ciel. Elle cogne si fort dans sa première balle de service que sa tresse blonde en fait trois tours. La violence du mouvement découvre le *short* bleu marine montant jusqu'à la taille. Sans perdre une seconde, elle se replace. Bien campée sur ses jambes parfaitement galbées, elle réagit d'instinct, anticipant la réaction de son adversaire.

A vingt ans, la Française, Nº 5 mondiale, incarne l'archétype de la joueuse moderne : grande et athlétique. *« Et en plus, elle est belle, »* renchérit le choeur des spectateurs, des sponsors et des directeurs de tournois en quête d'une figure charismatique depuis que Steffi Graf, blessée, leur a fait faux bond. La *joueuse française avoue, c'est vrai,* des mensurations de mannequin – 1,80 mètre pour 60 kilos. Un avantage naturel esthétique, mais aussi technique sur les gabarits plus courts et râblés qui prévalaient sur le circuit féminin d'hier. En août dernier, Steffi Graf estimait déjà que son physique ferait de Mary une numéro un mondiale dans un court délai.

Mary Pierce ne se contente pas de dominer ses adversaires par la taille. Elle s'attache à élargir la palette de son talent. Sous la pesante tutelle de son père, obsédé par des cadences d'entraînement plus adaptées aux commandos de marine qu'à une jeune fille en plein développement, elle s'est forgé une puissante frappe de balle. Aujourd'hui affranchie, elle s'enhardit même à *laisser* à la maison, Yannick, la *« mère et meilleure amie »* aux côtés de son frère David. Mais Mary reste solidement encadrée. Depuis qu'elle a rejoint le camp d'entraînement de Floride de Nick Bolettieri, il y a un peu plus d'un an, elle dispose de la collaboration d'une minitroupe de choc. A se demander si, en prenant comme base son coup droit d'acier, le grand sorcier du tennis n'essaierait pas d'en faire une Agassi au féminin.

Avec Sven Groeneveld, son coach-accompagnateur néerlandais, Mary règle tous les détails *purement relatifs au tennis*. Du *temps* de son père qui l'obligeait à lancer très haut sa balle, le service de Marie stagnait. Il est aujourd'hui un des plus dangereux du circuit. Sous la direction de José Rincon, un Colombien de vingt-huit ans, au titre pompeux de directeur de la condition physique de la « Bollettieri Academy », elle apprend à mieux bouger. *« Ses progrès sur les déplacements latéraux et vers l'avant sont remarquables, »* constatait Françoise Durr, responsable du haut niveau féminin et capitaine de l'équipe de France de la Coupe de la fédération, après la victoire de Pierce sur Martinez en demi-finale, *« elle a rattrapé des amorties qu'elle n'aurait jamais pu atteindre il y a seulement un an. »*

CORDE À SAUTER

Si les relanceuses y perdent leur latin, c'est qu'une petite corde à sauter ne quitte plus le sac de Mary. Son père évincé, elle a renoncé à taper autant la balle sur le court pour privilégier les exercices d'aérobic et simuler ses coups devant un miroir. Depuis, la grande Mary qu'on croyait un peu lente, dispose d'un jeu de jambes digne d'inquiéter sa future adversaire, la véloce Arantxa Sanchez-Vicario. *« Et comme elle s'entraîne moins, elle arrive sur le court avec un vrai plaisir et l'envie de gagner ses matches, »* ajoute Durr.

Mais Mary est une bonne fille. *Qu'on ne compte pas sur elle pour* se plaindre publiquement du père qui la faisait travailler de l'aube au crépuscule, parfois sans ménagement. *« Pendant les huit années passées avec lui, j'ai probablement travaillé autant que d'autres le font en quinze ans, mais je ne regrette rien,* assure-t-elle, *il m'a donné le goût de l'effort et c'est à ce moment-là que j'ai perfectionné mes coups. »* Mais elle ne nie pas l'évidence : *« Je m'amuse plus sur le court depuis que j'ai le temps d'aller à la plage, de voir mes amis ou d'aller au cinéma. »*

Grâce à une préparation mieux pensée et plus de temps pour se détendre, elle peut désormais se permettre, puisque son jeu est bien en place, de lui apporter des variations. Si bien qu'on se demande de combien de longueurs d'avance la Française disposerait si elle décidait de monter à l'assaut du filet. C'est sûrement pour bientôt. Sur la surface modérément rapide de Flinders Park, on a souvent vu cette cogneuse pourtant impénitente tenter des amortis. Patiente face aux *lifts* de Conchita Martinez, elle semble aussi en passe d'apprendre à mieux dominer ses nerfs.

Malgré les muscles noués de son bras et de son cou, qui nécessitèrent l'intervention de la masseuse dès le début de sa demi-finale, Mary Pierce paraît plus que capable d'en imposer à Arantxa Sanchez-Vicario en finale, samedi. *Une véritable bataille de jeu de jambes en perspective* face à une adversaire futée et rapide, que l'avènement des joueuses du gabarit et de la puissance de Mary risque de reléguer au second plan. Mais Sanchez-Vicario, qu'une victoire à Melbourne propulserait au sommet de la hiérarchie mondiale, ne l'entend sûrement pas ainsi.

Patricia Jolly

Carlos Sainz vainqueur du Rallye de Monte-Carlo

Profitant des ennuis mécaniques de François Delecour, le pilote espagnol s'est assuré un deuxième succès en Principauté

FRANÇOIS DELECOUR pensait avoir tout exprimé lors de la dernière nuit du Rallye de Monte-Carlo. Des larmes de rage pour un bras de suspension dévissé qui lui coûta la victoire (déjà au profit de Carlos Sainz) dans le dernier secteur chronométré, en 1991. Des sarcasmes après les prouesses de Didier Auriol qui lui avait ravi la première place dans l'avant-dernière spéciale en 1993. Des larmes de joie pour son premier triomphe dans la Principauté en 1994. L'édition 1995 restera marquée par une grosse colère contre les nouveaux règlements limitant les assistances (*Le Monde* du 24 janvier) qui l'ont contraint à faire deux spéciales décisives avec un amortisseur défaillant.

Revenu à 12 secondes de Carlos Sainz avant d'aborder la dernière nuit, le pilote de la Ford Escort Cosworth, misait sur sa meilleure connaissance des petites routes de l'arrière-pays, maintes fois parcourues dans le cadre du championnat de France, pour viser un deuxième succès consécutif à Monaco. Plus que jamais, cette année, avec le règlement empêchant les changements de pneus avant chaque spéciale, le principal piège se situait dans l'ascension du Turini. Toutes les améliorations des Ponts et Chaussées pour faire de la montée du Turini un col ordinaire n'y changeront rien. Même élargi et doté d'un revêtement digne d'une nationale, ce tronçon de la départementale 2 566 qui permet en vingt-huit virages de passer de 827 à 1 607 mètres d'altitude, est toujours le rendez-vous privilégié de spectateurs inconscients, avides de sensations fortes.

Abondamment et délibérément enneigés par les spectateurs, les onze derniers lacets du Turini posaient un dilemme aux pilotes. S'ils optaient pour des pneus cloutés afin d'assurer leur motricité dans ce secteur, ils étaient ensuite handicapés sur les parties sèches ou verglacées de cette spéciale et de la suivante. La plupart avaient opté pour des pneus mixtes sculptés. La principale victime du Turini a été Didier Auriol. Le champion du monde, parti en cinquième position au volant de la nouvelle Toyota Celica GT-Four, a dérapé sur une plaque de verglas dans la montée. Roue avant gauche arrachée, il était contraint à l'abandon. Carlos Sainz s'est montré le plus habile pour déjouer ces pièges en prenant 17 secondes supplémentaires à François Delecour.

AMORTISSEUR DÉFAILLANT

La grande offensive du pilote Ford dans le col de La Couillole se traduisait par un modeste gain de 3 secondes. Mais son élan était brutalement stoppé par un amortisseur défaillant qui venait pourtant d'être changé juste avant le départ de la spéciale. Distancé de 1 min 18 s sur les 29 kilomètres du troisième tronçon chronométré, il était contraint d'attaquer le quatrième avec le même handicap. Carlos Sainz, double champion du monde des rallyes en 1990 et 1992, n'avait plus qu'à gérer son avantage pour s'assurer une deuxième victoire à Monaco après celle de 1991.

Gérard Albouy

Class America : les nouveaux voiliers de 1995

La deuxième génération des bateaux de la Coupe de l'America présente des coques plus étroites et des surfaces d'appendices plus réduites que les pionniers de 1992

LES PREMIERS Class America avaient fait leur apparition pour la Coupe de 1992 à San Diego. *America*³ s'était révélé le plus rapide car le mieux adapté aux conditions du plan d'eau. La modification des règles de course (parcours sans bord de largue, deux voiliers maximum par syndicat, possibilité de changer de bateau entre chaque round Robin), la limitation des budgets imposée par la crise économique et la nécessité de dépasser la référence d'*America*³ ont entraîné une évolution de la nouvelle génération des class America utilisés à l'occasion du premier Round Robin de l'édition 1995.



AMERICA

● **CARÈNES : réduire la traînée et les turbulences**

Avec des parcours comportant 50 % de vent arrière de plus qu'en 1992 et la disparition des bords de largue, la forme des carènes doit, en 1995, changer de manière significative. La réduction de la traînée est impérative et doit se traduire par une diminution de la surface mouillée au niveau coque et appendices. Il faut aussi réduire les turbulences dues aux décrochements de filets d'eau. Vincent Moeyersoms, le directeur technique d'*America*³, affirme qu'on doit dessiner des carènes de forme cylindrique, plus étroites et en moyenne plus profondes. La surface des appendices est aussi réduite, jusqu'à 30 %, selon John Marshall, président du syndicat PACT 95, qui estime que la corde (largeur) du voile de quille passe de 1 à 1,20 mètre en 1992, à 0,60 mètre aujourd'hui. La surface du bulbe glisse de 15 m² à 10 m². Les safrans sont raccourcis de près de 50 %, le gain en traînée étant préféré à la manoeuvrabilité.

Une attention plus soutenue est également portée aux conditions de mer typiques de San Diego durant la Coupe (clapot déstructuré doublé d'une longue houle, vent de 5-15 noeuds). David Pedrick, architecte de *Stars & Stripes, insiste sur* ce point. L'option choisie par les trois spécialistes américains est celle d'un déplacement lourd conservant une flottaison longue et un maximum de voilure. Il s'agit d'une solution classique pour naviguer dans le petit temps. Reste alors un piège à éviter : subir un tangage trop important pour garder de la vitesse. Il faut alors opter pour une coque passant dans le clapot avec une amplitude de tangage minimum, même si sa fréquence doit augmenter.

Pour garder au voilier une stabilité maximum, les architectes ont cherché à réduire le poids de l'ensemble coque-pont en supprimant les surfaces inutiles (plats-bords et leurs renforts, parois intérieures de cockpit). Deux options ont été retenues sur les voiliers du premier Round Robin : celle atypique de Bruce Farr pour *Win New Zealand*, avec un brion (partie inférieure de l'étrave) immergé, une étrave en lame de couteau et des sections très en « V ». La coque fend la vague, le tangage est réduit. L'autre option, choisie par la plupart des autres syndicats, revient à dessiner des étraves fines et étroites avec 1 à 2 mètres d'élancement et des sections en « U ». La fréquence de tangage est certes élevée, mais l'amplitude reste très faible, garantissant la continuité d'un écoulement laminaire.

● **APPENDICES : moins d'originalité**

Les appendices 1995 sont plus classiques que ceux de 1992. Selon Ian Murray, l'un des concepteurs du voilier australien de John Bertrand, le choix entre la quille tandem et un bulbe classique reste délicat et seul le manque de temps et de finances pour résoudre un problème structurel complexe (tenir un bulbe de 16-19 tonnes à 4 mètres sous l'eau par deux voiles étroits et mobiles, de moins de 10 cm d'épaisseur et 60 cm de corde) explique la désaffection quasi générale pour les appendices « originaux ». Yokoyama partage cette analyse, même s'il reconnaît avoir été séduit par cette solution.

Pour porter en 1995 les bulbes, il semble que l'on emploie systématiquement des voiles en acier, comme cela avait été le cas pour *America*³, de préférence au carbone, comme sur *Il Moro di Venezia*. Les lames sont moins épaisses, la traînée est réduite d'autant, preuve, s'il en est, du souci des architectes d'en réduire toujours et encore les effets, même si cela se fait au détriment du couple de redressement (un tel voile pèse *1,5 tonne de plus qu'un* voile de carbone). Les safrans sont en général plus en avant pour conserver un flux laminaire vers la voûte arrière et réduire une traînée induite par des turbulences dues à des décrochements de filets d'eau lors du tangage.

● **GRÉEMENT : voiles plus légères et plus larges au sommet**

S'agissant enfin du plan de voilure, le « Cuben Fiber » d'*America*³ est délaissé au profit d'un nouveau tissu, le « 3DL », tissé sur moule avec une meilleure répartition des fibres et un gain de poids substantiel. La majorité de la flotte navigue avec des voiles taillées au maximum de surface, soit 320 m². Cayard insiste sur la grande largeur du sommet des grand-voiles. Ce dessin donne un rendement aérodynamique meilleur et offre plus de surface dans les hauts. Ce dernier point est essentiel à San Diego où le gradient vertical du vent est important à cause de la forte houle du Pacifique. Pour tenir ces têtes de voiles, les lattes sont, cette année, disposées différemment : densité réduite dans le bas, augmentée vers le haut, avec apparition de petites lattes non forcées.

La construction des mâts a été modifiée en raison de l'abandon des bords de largue. La jauge 1995 permet l'utilisation de pressions de collage supérieures à celles d'il y a trois ans. Le poids a augmenté, car le mât est désormais pesé sans les drisses. Si l'utilisation du cobalt est maintenant interdite pour le gréement dormant, rien n'interdit d'utiliser les mâts construits en 1992.

Reste enfin un problème de taille généré par la règle interdisant de construire plus de deux voiliers par syndicat. Des définitions très précises ont été élaborées pour les voiliers construits avant mars 1991, ou entre mars 1991 et mars 1993. Rien n'est stipulé pour ceux construits après cette date. Il a même été répondu au syndicat japonais qu'il n'y avait pas de limite de modifications pour un yacht construit en 1994. *Nippon*, qui a couru le championnat du monde à l'automne 1994, a subi des modifications de coque et de pont fondamentales en trois semaines. Cela va à l'encontre de l'esprit de la règle qui voulait limiter les dérives budgétaires et pénalise les syndicats disposant de faibles moyens financiers.

Ainsi, pour cette deuxième expérience, l'évolution des Class America – à l'exception d'un ou deux ratés et d'un choix intéressant fait par *Bruce Farr*, qui semble être un bateau lourd – se concentre vers un type précis, initié par *America*³ en 1992. Avec une priorité implacable : faire plus rapide encore.

François Chevalier, Guy-Roland Perrin, Jacques Taglang

Nouveaux ennuis pour Eric Cantona

ERIC CANTONA est menacé de graves sanctions par la fédération anglaise de football (FA) après qu'il a agressé un supporter, mercredi 25 janvier à Londres, au cours du match entre Crystal Palace et Manchester United. Exclu du terrain à la 48e minute pour avoir donné un coup de pied à un adversaire, le capitaine de l'équipe de France a sauté par-dessus la balustrade qui sépare les tribunes du terrain et attaqué un supporter de l'équipe londonienne qui l'avait insulté. Dans un communiqué publié très rapidement, la FA estime qu'*« un tel incident est une honte, non seulement pour tous ceux qui y ont participé, mais aussi pour notre sport »*. La police a ouvert une enquête, mais, de son côté, la fédération promet des sanctions disciplinaires : *« Il est de notre responsabilité de punir sévèrement une pareille conduite »,* conclut le communiqué. – *(AFP, Reuter.)*

■ **FOOTBALL : Jean-Pierre Papin sera indisponible** au moins deux mois après son opération au genou, mercredi 25 janvier à Marseille. Il ne sera pas rétabli pour Israël-France, le 29 mars. Sa saison est aussi compromise au Bayern de Munich, dont le capitaine, Lothar Matthäus, a été sérieusement blessé, mercredi, en match amical.

■ **Nantes a été éliminé**, à la surprise générale, par le SC Bastia en huitième de finale de la Coupe de la Ligue, mercredi 25 janvier. Jouant pourtant sur leur terrain, les Nantais ont été battus 1 à 0 par une équipe corse composée de nombreux remplaçants. Le but victorieux a été marqué par Philippe Lalanne pendant la prolongation (115e).

■ **RUGBY : le comité de sélection** de la Fédération française de rugby a décidé, mercredi 25 janvier, de reconduire les vainqueurs du pays de Galles (21-9) pour affronter l'Angleterre, le 4 février à Twickenham, lors de la deuxième journée du Tournoi des cinq nations, à l'exception d'Olivier Merle, remplacé en deuxième ligne par Olivier Brouzet. Merle, qui ne figure pas sur la liste des remplaçants, avait reçu, mardi, un avertissement à la suite d'une brutalité contre un joueur gallois (*Le Monde* du 26 janvier).

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

RALLYE DE MONTE-CARLO

Classement final : 1. Sainz-Moya (Esp, Subaru Impreza), 6 h 32 min 31 s ; 2. Delecour-François (Fra, Ford Escort Cosworth), à 2 min 25 s ; 3. Kankkunen-Grist (Fin-GB, Toyota Celica), à 3 min 57 s. 4. Makinen-Harjanne (Fin, Mitsubishi Lancer), à 4 min 41 s ; 5. Thiry-Prevot (Bel, Ford Escort Cosworth), à 6 min 47 s ; 6. Aghini-Farnocchia (Ita, Mitsubishi Lancer), à 10 min 46 s ; 7. Ragnotti-Thimonier (Fra, Renault Clio), 1er des 2 litres, à 31 min 55 s ; 8. Liatti-Alessandrini (Ita, Subaru Impreza), à 37 min 23 s ; 9. Camandona-Crausaz (Sui, Ford Escort Cosworth), 1er du Groupe N, à 40 min 30 s ; 10. I. Holderied-K. Thomer (All-Suè, Mitsubishi Lancer), à 41 min 03 s.

BASKET-BALL

COUPE KORAC (messieurs)
Quarts de finale (aller)

Mercredi 25 janvier

Alba Berlin (All)-Filodoro Bologne (Ita)	77-73
UG Istanbul (Tur)-Pau-Orthez (Fra)	72-65
Milan (Ita)-Panionios Athènes (Grè)	73-59
Trieste (Ita)-Caceres (Esp)	93-82

COUPE RONCHETTI (dames)
Quarts de finale (aller)

Vigo (Esp)-Priolo (Ita)	63-66
Tarbes (Fra)-Bourges (Fra)	59-54
Challes-les-Eaux (Fra)-HZKK Zagreb (Cro)	75-68
Tenerife (Esp)-Parme (Ita)	61-52

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
Quart de finale

Nantes-Bastia	0-1

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
26e journée

Aston Villa-Tottenham	1-0
Chelsea-Nottingham Forest	0-2
Crystal Palace-Manchester United	1-1
Manchester City-Leicester	0-1
Newcastle-Wimbledon	2-1
Norwich-Coventry	2-2

Blackburn-Ipswich à disputer le 28

CHAMPIONNAT D'ITALIE
9e journée (match en retard)

Torino-Juventus	3-2

Classement : 1. Juventus, 36 pts ; 2. Parme, 35 ; 3. Lazio, 31 ; 4. AS Roma, Milan AC, 28 ; 6. Fiorentina, 27 ; 7. Sampdoria, 25 ; 8. Foggia, 24 ; 9. Bari, Torino, 23 ; 11. Cagliari, 22 ; 12. Inter de Milan, 21 ; 13. Naples, 18 ; 14. Crémonèse, Gênes, Padoue, 17 ; 17. Reggiana, 12 ; 18. Brescia, 9.

TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Simple dames, demi-finales
Jeudi 26 janvier

A. Sanchez-Vicario (Esp, Nº 1) b. M. Werdel-Witmeyer (EU) 6-4, 6-1.
M. Pierce (Fra, Nº 4) b. C. Martinez (Esp, Nº 2) 6-3, 6-1.

Simple messieurs
Quart de finale
Mercredi 25 janvier

A. Krickstein (EU) b. J. Eltingh (P. B) 7-6 (7-3), 6-4, 5-7, 6-4.

Demi-finale

P. Sampras (EU, nº 1) b. M. Chang (EU, nº 6) 6-7 (6-8), 6-3, 6-4, 6-4.

Amiens, la fin de la « hideuse province »

Malraux l'avait prophétisé, la province trouverait un jour son style et s'engagerait en force contre l'impérialisme de la capitale. La préfecture de la Somme le prouve

Dessin de Henri Gaudin, architecte de l'université des Sciences de Picardie, construite en 1993 (ci-dessus). L'aile sud du bâtiment, le long d'un bras de la Seine (ci-contre).

AMIENS
de notre envoyée spéciale

Revoir, revisiter une cathédrale ? Reims, Chartres, ou Rouen, et pourquoi pas Amiens... Choisir un grand temps clair, la lumière acérée de l'hiver sur des ciels lavés où les arbres semblent dessinés à la plume. Mais se méfier du vent du nord qui saurait décourager l'amateur venu lire, à livre ouvert, cet Evangile inscrit dans la pierre des portails de la grande façade occidentale.

Amiens, l'une des villes martyres de la dernière guerre, bombardée en mai 1940 par les Allemands, victime ensuite d'attaques des Alliés – plus de six mille immeubles détruits, – s'est reconstruite en laissant à découvert, sur le côté nord qui surplombe la Somme et le quartier populaire de Saint-Leu, le monument qui avait si bien bravé les tempêtes de feu et qu'elle avait pris l'habitude de voir dans un plus vaste panorama. Elle songe à nouveau – ouvert, fermé, le débat est perpétuel – à clore cet espace pour recréer un parvis qui soit un abri, un écrin.

Sans attendre, c'est en suivant le conseil de Marcel Proust qui venait de transposer en français l'enthousiasme de l'historien d'art John Ruskin et de traduire sa *Bible d'Amiens*, que l'on pourrait, aujourd'hui encore, entreprendre, ce qui, si près de Paris, est à peine un voyage, et pourtant une véritable destination, vers une véritable ville. *« Dites que vous allez à Bayreuth entendre un opéra de Wagner, à Amsterdam visiter une exposition, on regrettera de ne pouvoir vous accompagner. Mais si vous avouez que vous allez voir, à la pointe du Raz, une tempête ; en Normandie, les pommiers en fleurs ; à Amiens, une statue aimée de Ruskin, on ne pourra s'empêcher de sourire. Je n'en espère pas moins que vous irez à Amiens après m'avoir lu »*, insistait le traducteur dans sa préface.

Retenue par l'Unesco au tableau d'honneur du patrimoine mondial, la plus vaste cathédrale de France est aussi l'une des mieux conservées de ce treizième siècle flamboyant, et c'est grâce à la finesse et à la précision d'un appareil laser que l'on a entrepris de la débarrasser de la poussière des siècles. Si elle n'est pas tout à fait la plus haute – près de 43 mètres sous la voûte –, c'est que Beauvais tenta, à 48 mètres, de battre le record, mais paya son audace d'un effondrement.

Le nom de son architecte, Robert de Luzarches, a été donné à la rue bordée d'hôtels particuliers qui conduit au flanc sud, par où l'on entre, pour être immédiatement emporté vers les cintres, enlevé vers un dais de lumière généreuse, loin des forêts ombreuses que dispense parfois l'architecture religieuse. Les historiens ont noté que durant la construction – entre 1220 et 1269 – les architectes avaient pris le parti de faire entrer plus de lumière en partie haute : le chœur est ajouré là où la nef dresse un mur plein. Ce qui explique cette attirance céleste et cette abondance de clarté qui surprend et met en valeur les décors ajoutés au cours des siècles et souligne par contraste le recueillement des chapelles.

Proust : « Vous irez à Amiens après m'avoir lu »

Après la restauration du monument par Viollet-le-Duc, en 1849, l'idée était retenue d'un parvis assez profond (55 mètres du porche) : deux maisons néogothiques de 1902 ont subsisté, tandis que l'on renonçait, après la guerre, à rétrécir l'esplanade et même à la fermer au nord. En 1984, un projet radical, du Luxembourgeois Rob Krier, chef de file des rétro-modernes, était soutenu par la municipalité de gauche (battue en 1989) : il s'agissait alors de construire en simili-médiéval un quartier remontant de Saint-Leu pour enserrer le monument. Un livre épais comme une bible (*Le Nouvel Amiens*, Mardaga, 1989) porte témoignage de ce travail qui atteignait à une sorte d'évidence à force de dessins « à la manière de », mais qui resterait un dragon de papier.

C'est aujourd'hui l'architecte Bernard Huet qui est attelé à la rude tâche de proposer une fermeture du parvis à la nouvelle municipalité, très active dans le champ de l'architecture, que dirige Gilles de Robien, député UDF de la Somme et vice-président de l'Assemblée nationale. Quatre variantes ont déjà été étudiées qui s'installeraient sur les emmarchements dessinés après la guerre mais qui laisseraient intact l'essentiel du jardin tracé sur le contrefort du parvis par Pierre Dufau, l'architecte en chef de la reconstruction. Soucieux de la continuité historique et de la « mémoire » des villes, Bernard Huet tient la période de la reconstruction des années 50 pour une étape qui ne peut être, elle non plus, occultée.


S. COUTURIER/ARCHIPRESS

Pour le moment, le regard s'échappe encore vers Saint-Leu, par-dessus le chantier d'une faculté de droit (lauréat du concours, le projet de Franco Venezia) qui va compléter le grand dessein des édiles : ramener les étudiants au centre-ville. C'est déjà fait, de l'autre côté de l'eau, par-delà les maisons basses, de guingois au bord des canaux, qui furent longtemps la fierté de la cité pour leur ancienneté, et sa honte pour leur vétusté et même le caractère vaguement dangereux que l'on attribuait à ce quartier pauvre et misérablement entretenu. *La lenteur* à décider de son destin serait presque un bienfait puisqu'elle a encouragé son maintien plutôt que sa destruction. En résulte un décor sans doute un peu trop pittoresque et colorié (on voyait l'an dernier dans les couloirs du métro parisien une campagne d'affiches intitulée « Amsterdam ou Amiens ? » et c'était, bien sûr, Amiens) mais on aurait mauvaise grâce à s'en plaindre. Car c'est aussi le quartier des bars, des restaurants, celui des étudiants. L'université des sciences, ouverte il y a un an, a pris la place d'une ancienne brasserie : les architectes lauréats du concours – Henri et Bruno Gandin, père et fils, qui reçoivent ces jours-ci l'Equerre d'argent pour le stade Charléty à Paris – ont enveloppé de brique, le matériau du cru, des volumes souples et ventrus, des linéaires opaques percés d'ouvertures vers le ciel ; ils ont jeté des passerelles sur les canaux et entre les différents espaces de cet ensemble qui s'étend sur 9 hectares : succession de laboratoires sur un côté, suite de salles de cours autour d'un jardin intérieur sur l'autre, articulés et reliés par une entrée en ailes de papillon qui est, selon le verbe imagé de Henri Gaudin, comme une *« fontanelle »* ouverte. Le tout reste bas, dialoguant avec les ex-pavillons ouvriers de ce quartier industrieux, apportant le clos et le lisse aux futurs ingénieurs et la promesse d'un avenir dans une ville qui se débarrasse difficilement d'un complexe géographique ancien : à force de ne pas être – ni pour l'autoroute, ni pour le TGV – sur l'axe Paris-Lille, elle se croyait loin de Paris, mais pas assez pour être une grande capitale régionale.

Avec seulement 130 000 habitants, dont 20 000 étudiants, la ville a un programme impressionnant de remise en valeur du centre, de restauration des équipements et des monuments, qui prennent une tournure de « grands chantiers amiénois » : rénovation du musée de Picardie, ce *« petit Louvre »* d'époque Napoléon III où Sol Lewitt, Sylvain Dubuisson et Jean-Paul Robert, les aménageurs, confrontent leurs créations à celles de Puvis de Chavannes ; agencement de rues piétonnes – controversées – par un architecte catalan ; doublement des surfaces de la maison de la culture inaugurée en 1966 par Malraux. Ça bouge.

Les architectes chantent les louanges d'un maire – ce n'est pas si fréquent – qui se passionne, s'en va *choisir* avec eux *la tonalité* de la brique. Epris de ce qu'il nomme le *« gothisme »*, exalté par la proximité de la cathédrale, Gaudin a pu déployer là sa manière de s'insinuer dans la *« porosité »* de la ville et faire en sorte que les lignes ne soient pas des arêtes, qu'elles marquent des *« retournements »*, des *« contours »*, et qu'enfin l'architecture puisse vieillir (toits de cuivre sur murs de brique) et qu'on y voie *« comme sur le visage aimé, les marques du temps »*.

Des marques que l'opinion amiénoise ne s'accorde pas à trouver aimables sur l'édifice le plus marquant de la seconde moitié du XX[e] siècle : la tour qu'ils ont la politesse de désigner du nom de son auteur, Auguste Perret. En exprimant par ce signal extrême – le premier gratte-ciel européen, en son temps – la ville debout, l'architecte ne voulait-il pas rendre hommage à cette endurance et à ce courage discret dans l'épreuve que Pierre Dufau, peu tendre pour eux dans ses Mémoires, reconnaît à ses concitoyens et aux Picards en général ? Dressé contre l'horizon infiniment dégagé du plateau, à 104 mètres de hauteur, face à la gare reconstruite, ce moderne beffroi est *désormais*, le soir venu, habillé de lumière comme ses cousins d'Amérique.

Une architecture où l'on puisse voir « comme sur un visage aimé les marques du temps »

Les Amiénois n'ont jamais franchement adopté cet édifice unique pourtant par la vigueur du geste et la modestie rigoureuse de son décor – entourages de fenêtres, corniches minimalistes – que souligne la pauvreté des matériaux de l'immédiat après-guerre.

Maître de Le Corbusier, Auguste Perret aura *été* durant toute sa carrière à la fois l'inventeur engagé prêt à manier les ciments nouveaux du siècle et le néo-classique à la française pétri de souci des proportions et de références à l'antique. Il a 68 ans quand il signe – dès 1942 – le projet d'Amiens (achevé seulement en 1958) et l'auteur du *Musée des travaux publics* à Paris (devenu siège du Conseil économique) sera aussi, à la Libération, chargé de reconstruire Le Havre dont il ne restait rien. Il faudra sans doute résister, le jour où sera entrepris le nécessaire nettoyage de l'ensemble de la place, à la tentation des cotillons et paillettes que l'on met partout, comme le montre l'habillage « mode » qui vient d'être plaqué sur la maison de la culture sans grands égards pour son style « sixties ».

Que les Amiénois se rassurent, pourtant. La prophétie de Malraux – *« alors, dans dix ans, le nom hideux de province aura cessé d'exister »* – est réalisée.

Michèle Champenois

VENTES

Steinlen, la danseuse et les chats

LA QUATRIÈME vente du fonds de l'atelier Steinlen aura lieu le 2 février prochain à Drouot. Les trois premières s'étaient déroulées entre juin 1930 et mai 1931, après le décès de sa compagne Masseida, une danseuse noire d'origine bambara, ramenée d'Afrique par un couple d'explorateurs à la fin du XIX[e] siècle.

Alexandre-Théophile Steinlen (1859-1923), natif de Lausanne, vient s'installer à Montmartre en 1881. Dès son arrivée à Paris, le dessinateur Willette, rencontré fortuitement, l'introduit au cabaret du Chat noir, dont il devient vite l'un des piliers et où il se lie d'amitié avec tous les artistes de l'époque. Une de ses œuvres les plus célèbres est d'ailleurs l'affiche de ce haut lieu qu'un irrésistible matou efflanqué domine de toute sa hauteur. Collaborateur de nombreuses revues humoristiques, il devient un pamphlétaire connu et il illustre différents ouvrages, entre autres de Charles Nodier et d'Anatole France. Artiste engagé et humaniste actif, Steinlen témoigne, dénonce, s'apitoie ou se révolte avec son crayon.

Plus de 300 œuvres sont proposées aux enchères, principalement des dessins et une trentaine d'estampes. Parmi ces dernières, les moins cotées illustrent la guerre de 14 : troupes en marche, permissionnaires, tranchées, etc., et sont estimées entre 100 F et 700 F. Les autres voient leur prix varier entre 500 F et 8 000 F selon les thèmes et l'état du tirage, les chats étant les sujets les plus appréciés de Steinlen : *L'été, ou chat sur une balustrade* (6 000/8 000 F), *L'hiver, ou chat sur un coussin* (même prix).

Les dessins, pastels, lavis et aquarelles présentent dans les sujets autant de variétés que dans les prix. Parmi les lots les moins chers, une *Etude de poule* au fusain et à l'estompe est donnée à 500/600 F, des *Cloches de Pâques* faites avec une pointe de roseau, 600/800 F.

Les plus hautes estimations se montent à 10 000/12 000 F : *Chats endormis dans l'atelier* (fusain), *Modèle assis dans l'atelier* (même technique) et un *Autoportrait* de 1913, également au fusain. Entre ces deux extrêmes les amateurs trouveront de nombreuses pièces entre 1 500 et 5 000 F présentant tous les thèmes de prédilection de Steinlen.

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, jeudi 2 février, exposition la veille de 11 heures à 18 heures, le matin de la vente de 11 heures à midi. Etude Rémy-Ader, 14, rue Favart, 75002 Paris. Tél. : 42-60-62-56
★ Foires et Salons : Grenoble : jusqu'au 30/1 ; Parly 2 : 24/1, 4/2 ; Angoulême : 26-29/1 ; Lisieux, Louviers, Rennes, Reims, Lésigny (77) et Courbevoie : 27-29/1 ; Amiens : 27-30/1 ; Epinay-sur-Seine : 27-28/1 ; Menton, Poitiers, Paris-Bercy (« Collectomania ») et Salaise-sur-Sanne (38) : 28-29/1.

PHILATÉLIE

Douze timbres pour les Terres australes

LES TERRES AUSTRALES et antarctiques françaises (TAAF) ont mis en vente, le 2 janvier, les douze timbres de leur programme philatélique 1995. Un bloc commémoratif, à 30 F, du quarantième anniversaire du territoire, reprenant les trois premiers timbres émis en 1956 par les TAAF, clôturera la série le 6 août.

Le territoire et son administrateur supérieur, Christian Dors, s'attachent à défendre la qualité de ces timbres, dont ils limitentvolontairement le tirage. Imprimés à 100 000 exemplaires, ils rencontrent un certain succès. En témoigne le 2,50 F *Skua*, émis en 1993, déjà épuisé.

Cette année, les TAAF ont fait appel à Raymond Moretti, qui signe son seizième timbre en dix ans, une superbe vignette à 28 F, toute en longueur, consacrée à Guillaume Lesquin (1803-1830), un chasseur de phoques qui fit naufrage aux îles Crozet, en 1827, avant de périr assassiné au Pérou. Raymond Moretti succède ainsi à Mathieu (1983), à Trémois (1985), à Folon (1990), à Paul-Emile Victor et à Bernard Buffet (1992).

Eugène Lacaque a gravé un timbre à 3,70 F sur le mont d'Alsace, rappelant la dernière mission dans le territoire que le sénateur Goetschy, à l'origine de ce baptême, accomplit au nom de la commission des finances. Un timbre à 25,80 F évoque l'aventure tragique du *Tamaris*, dont les passagers naufragés accrochèrent – en vain – un appel au secours au cou d'un albatros.



Dans cet ensemble, la mission « Erebus » du docteur Etienne n'est pas oubliée, avec un timbre à 4,30 F. Le reste du programme est plus classique : 0,50 F (armoiries), 1 F (minéral, olivine), 2,40 F (poisson, mancoglosse), 2,80 F (Andrée et Edgar Aubert de la Rüe), 2,80 F (station SODAR, étude des vents), 15 F (*L'Au-revoir des hivernants de la station Charcot*, œuvre de W. Herbert), 23 F (petit rorqual, *Balaenoptera acutorostrata*) et 27,30 F (*L'Héroïne*, mission aux îles Crozet en 1837).

Signalons, enfin, le retrait sans préavis, le 30 septembre 1994, du timbre de poste aérienne à 30 F et de l'aérogramme à 5,70 F, qui célébraient, non sans un certain optimisme, l'inauguration de la piste aérienne de terre Adélie... définitivement abandonnée après sa destruction par une tempête. Il reste à attendre le retour des aérogrammes et plis affranchis – qui porteront une griffe « Inauguration annulée » ! Une bonne affaire en perspective.

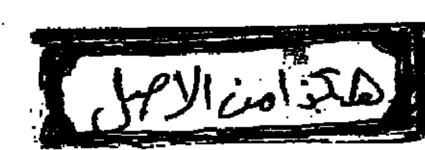
Pierre Jullien

★ Timbres en vente à l'ATPOM, 85, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

EN FILIGRANE

● **Masques de Venise.** Le Musée de la Poste de Paris présente, jusqu'au 26 mars, l'exposition photographique de Fabien Chalon « Masques de Venise », consacrée aux boîtes aux lettres vénitiennes (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris).

● **Marilyn Monroe.** Emission en novembre, à la Dominique, d'un feuillet de neuf timbres à 90 c et de deux blocs à 2 dollars consacrés à Marilyn Monroe (1926-1962), également à *l'honneur en janvier*, en Gambie, grâce à un feuillet de neuf timbres à 4 delasis et à deux blocs à 25 delasis.



De nouvelles pluies arrivent par l'ouest

NOTRE PAYS restera pour plusieurs jours encore soumis à un rapide flux d'ouest doux et humide, dans lequel se succèdent des perturbations pluvieuses et ventées.

En Bretagne, sur les pays de Loire et la basse Normandie, la pluie sévira toute la journée ; le vent de sud-ouest se renforcera rapidement, pour atteindre 90 km/h en pointe sur les côtes, 60 à 70 dansl'intérieur. Sur les Charentes, le Poitou, et la haute Normandie, le ciel tournera rapidement à la pluie ; le vent de sud-ouest se renforcera l'après-midi, pour atteindre 70 km/h en rafales.

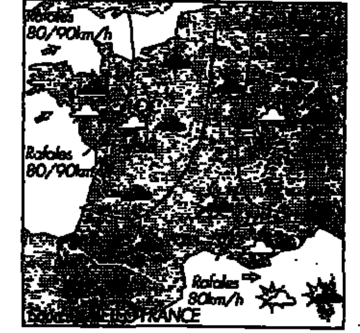
En Aquitaine, Limousin, Centre, Ile-de-France et Nord-Picardie, les quelques éclaircies au lever du jour s'effaceront rapidement avec l'arrivée des nuages par l'ouest ; il pleuvra l'après-midi, tandis que le vent de sud se renforcera, pour atteindre 70 km/h en pointe en soirée.

Sur l'ensemble du Nord-Est et la région-Rhône-Alpes, la matinée sera fraîche, partagée entre les éclaircies et les nuages ; ceux-ci pourront donner une petite averse de neige sur le relief ; l'après-midi, le ciel se voilera par l'ouest, annonçant de nouvelles pluies pour la soirée. Sur Midi-Pyrénées, le Roussillon et le Languedoc, le soleil se voilera par l'ouest. Sur la Provence et les Alpes du Sud, la journée sera ensoleillée, mais le ciel se voilera par le nord-ouest en fin de journée; sur les Alpes du Sud, il neigera un peu en soirée. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 70 ou 80 km/h le matin; ils faibliront ensuite, sauf sur les côtes varoises.

Sur la Côte d'Azur, le soleil brillera tout au long de la journée. En Corse, éclaircies et développements nuageux se partageront le ciel durant la matinée, puis le soleil s'imposera plus largement; le vent d'ouest soufflera violemment le matin, atteignant 90 à 120 km/h; il faiblira ensuite progressivement.

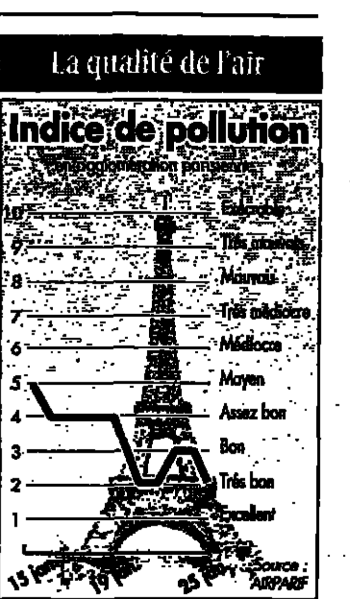
Les températures seront comprises entre 4 et 7 degrés sur les régions littorales, entre −1 et +3 degrés partout ailleurs; les maximales ne dépasseront pas 4 à 6 degrés sur le Nord et le Nord-Est, 7 à 8 degrés sur le Bassin parisien et Rhône-Alpes, 11 à 13 degrés sur les régions atlantiques et tout le sud du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

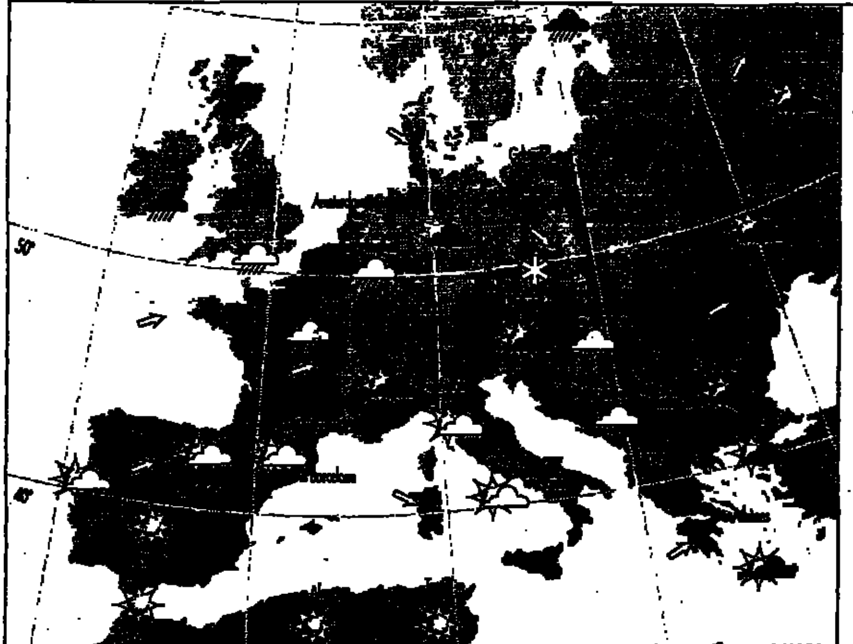


Prévisions pour le 27 janvier à 12h00

La qualité de l'air

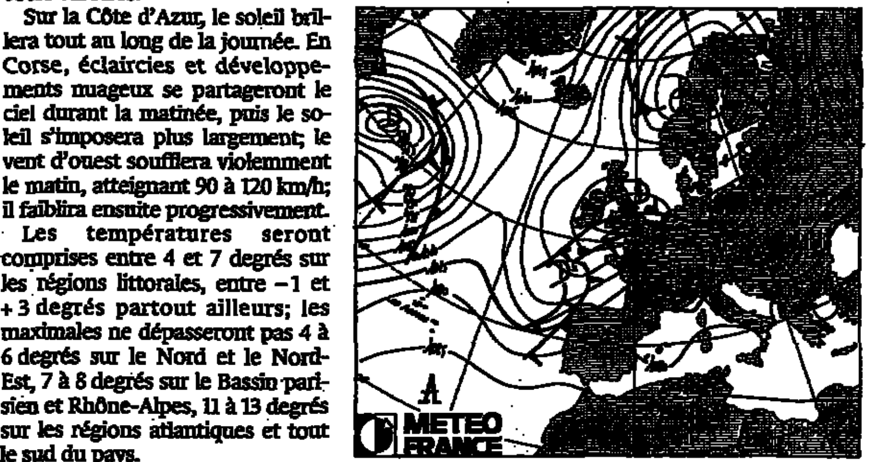


Tendance pour le 26 janvier : ***Très bon***

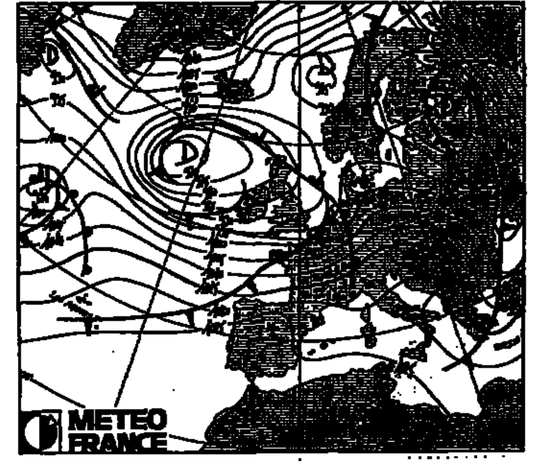


TEMPÉRATURES du 26 janvier 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	17/6
BIARRITZ	21/12
BORDEAUX	18/7
BOURGES	13/7
BREST	13/8
CAEN	14/11
CHERBOURG	12/11
CLERMONT-F.	14/8
DIJON	13/8
FORT-DE-FR.	30/20
GRENOBLE	17/2
LILLE	13/11
LIMOGES	12/8
LYON, BRON	15/6
MARSEILLE	18/8
NANCY	13/10
NANTES	13/11
NICE	21/7
PARIS	15/10
PAU	14/6
PERPIGNAN	20/7
POINTE-À-PIT.	30/20
RENNES	14/11
ST-D.-RÉUNION	32/23
ST-ETIENNE	15/4
STRASBOURG	13/12
TOULOUSE	19/5
TOURS	13/10
ÉTRANGER	
ALGER	21/4
AMSTERDAM	6/4
ATHÈNES	17/9
BANGKOK	35/27
BARCELONE	19/11
BELGRADE	11/6
BERLIN	4/2
BOMBAY	31/16
BRASILIA	30/19
BRUXELLES	12/12
BUCAREST	6/-2
BUENOS AI.	28/17
CARACAS	29/22
CHICAGO	0/-14
COPENHAGUE	4/1
DAKAR	25/18
DJAKARTA	29/24
DUBAI	24/19
DUBLIN	5/0
FRANCFORT	5/5
GENÈVE	13/5
HANOI	13/12
ISTANBUL	10/5
JÉRUSALEM	13/3
KIEV	4/-2
KINSHASA	30/25
LE CAIRE	19/10
LIMA	28/22
LISBONNE	18/14
LONDRES	13/9
LOS ANGELES	17/12
LUXEMBOURG	11/9
MADRID	16/7
MARRAKECH	22/8
MEXICO	16/10
MILAN	11/-3
MONTRÉAL	-3/-13
MOSCOU	0/-5
MUNICH	11/10
NAIROBI	26/13
NEW DELHI	24/7
NEW YORK	5/2
PÉKIN	2/-9
PRAGUE	2/1
PRETORIA	29/18
RIO DE JAN.	30/25
ROME	15/12
SAN FRANC.	13/9
SANTIAGO	31/13
ST-PETERSB.	1/0
STOCKHOLM	-1/-6
SYDNEY	26/19
TOKYO	9/2
TUNIS	21/9
VARSOVIE	4/-1
VIENNE	4/2



Situation le 26 janvier 1995



Prévision pour le 28 janvier 1995

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Le procès du sectarisme

L'ÉPURATION doit être elle-même pure et ne charrier ni vengeances personnelles ni opérations politiques. Nous nous félicitons donc que le procès de Charles Maurras ne soit pas un procès politique. De cette affaire nous tirons une première leçon : la condamnation du sectarisme.

Peu d'années avant la guerre de 1914, au temps de la prime jeunesse de l'Action française, Maurras publiait une brochure intitulée *Si le coup de force est possible*. Parmi les conditions énumérées, et dont, suivant l'auteur, l'une ou l'autre s'offrirait un jour pour permettre le coup de force d'une minorité, figurait un désastre militaire. Il n'était certes pas souhaité. Cette condition était présentée comme la pire. Elle s'est rencontrée néanmoins trente ans plus tard et a été saisie avec empressement. Dans ce passage du petit livre germait la pensée révoltante du *« bienfaisant armistice »*. (...)

Ce procès lugubre d'un vieillard qui n'est plus à la hauteur de ses responsabilités éclaire la faute, la faute qui peut devenir un crime, de ceux qui n'aiment plus qu'une France, la leur. Parce que nous ne voulions, ne pouvions pas entrer dans les tiroirs bien étiquetés de sa monarchie, Maurras, égaré dans ses constructions, a sombré aussi dans ses haines. C'est à bon droit que le fascisme a vu en lui un maître. Quand il proteste de son amour de la France, nous le croyons. Le cas monstrueux, c'est qu'un amour puisse se corrompre au point de tuer tout respect pour son objet même, pour la France telle qu'elle est. (...) Le procès de Maurras rappelle opportunément à tous les Français le danger mortel d'un sectarisme qui a tôt fait de transformer en virus mortel leurs vivantes diversités.

(27 janvier 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6485

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									
IV						■	■		
V		■							
VI						■			
VII		■		■	■			■	
VIII									■
IX				■					
X			■					■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Doit être exigé quand le père est inconnu. – II. Comme des précautions qu'il faut parfois prendre avant de s'étendre. – III. Quand il est public, voudrait parfois qu'on ait beaucoup de peine. – IV. Leur roi détruisit Ninive. Dans le groupe des lanthanides. – V. Pour le gratin, c'est râpé ! – VI. Garde en Angleterre. Cheville. – VII. Est devenue vraiment bête. – VIII. Région où l'on voit beaucoup de bleus. – IX. On y perpétue l'architecture prébouddhique. Souvent éprouvé devant le vide. – X. Deux cantons dans l'eau. Une tunique. – XI. Disposés comme des lauriers.

VERTICALEMENT

1. Quand il n'y en a pas, c'est tout dire. – 2. En Amérique. Qui a beaucoup servi. – 3. Titre pour un prince autrefois. – 4. Traversent des marais. Vieille ville. – 5. Toute cabossée. C'est un vrai cauchemar quand il est mauvais. – 6. Imite un homme dans un roman. Pleins de feu. – 7. Vulgaire aujourd'hui. Bien assis. – 8. Peut être appelé Éminence. D'un auxiliaire. – 9. Éventuellement introduites dans un carré. Eux.

SOLUTION DU N° 6484

HORIZONTALEMENT

I. Escarpées. – II. Persienne. – III. Oratoires. – IV. Unir. Noé. – V. Viné. Au. – VI. Ante. Rêve. – VII. Idéal. – VIII. Tavelé. Ni. – IX. Aïe. Ôte. – X. Insaturée. – XI. Le. Asters.

VERTICALEMENT

1. Épouvantail. – 2. Sernin. Aine. – 3. Craintives. – 4. Astrée. Aa. – 5. Rio. Ilots. – 6. Peinarde. Ut. – 7. Enrouée. Ôre. – 8. Enée. Vanter. – 9. Ses. Reliées.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FINLANDE.** La compagnie finlandaise Silje Line ouvrira le 20 février une ligne maritime reliant le port d'Helsinki à celui de Tallinn en Estonie. – *(AFP.)*

■ **VIETNAM.** Un dirigeant de Vietnam Airlines estime que la compagnie aérienne pourrait rencontrer des problèmes de « surchauffe » si sa croissance n'est pas maîtrisée. En raison notamment de l'ouverture du pays aux touristes et aux hommes d'affaires étrangers, le trafic passagers a augmenté de 55 % en 1994. Vietnam Airlines, qui a ouvert l'an passé trois liaisons intérieures et trois liaisons internationales, envisage de porter à sept ses vols nationaux. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE.** Un mois après la prise d'otages de l'Airbus d'Air France à Alger, les liaisons aériennes par des compagnies françaises entre Paris et Alger sont toujours suspendues. Jusqu'au 24 décembre Air France assurait deux vols quotidiens sur Alger et deux vols hebdomadaires sur Oran. Air Inter assurait un vol quotidien Marseille-Alger. Les compagnies espagnole, Iberia, et italienne, Alitalia, maintiennent aussi la suspension de leurs vols. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI.** Après trois ans d'interruption, Royal Caribbean Cruise Line, compagnie américano-norvégienne, a repris le 23 janvier ses escales de paquebots de croisière en Haïti. – *(AFP.)*

■ **INDE.** Pour faire face à un trafic aérien de plus en plus dense, l'Inde prévoit la construction de douze nouveaux aéroports et l'agrandissement de ceux de New Delhi et de Bombay. Lundi 23 janvier, le premier ministre a inauguré le nouveau terminal de l'aéroport de Calcutta. – *(AFP.)*

■ **BERLIN.** Les ministres des transports allemand, biélorusse, polonais, russe et un représentant de la Commission européenne ont signé le 23 janvier à Berlin un accord préalable sur un projet qui prévoit de relier par la route en vingt heures Berlin à Moscou, *via* Varsovie et Minsk. Cet accord préalable porte aussi sur la modernistation du réseau ferroviaire de cette liaison longue de 1 800 kilomètres. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 27 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la Renaissance à Florence, 11 h 30 ; *Le Bocal d'olives*, de Chardin, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : *Les Romains de la décadence*, de Thomas Couture, 12 h 30 ; les recherches sur la couleur dans le post-impressionnisme, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE MINISTÈRE DES FINANCES** à Bercy : présentation de la maquette et du hall d'honneur (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy (Monuments historiques).

■ **HÔTELS DE LA RUE DES FRANCS-BOURGEOIS** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES DU XIX[e] SIÈCLE** (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LE SENTIER** : l'ancien quartier de la presse et le café où est mort Jaurès (55 F), 14 h 30, sortie du métro Sentier côté rue du Sentier (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DE CLUNY** : les origines de l'art roman (37 F + prix d'entrée), 14 h 45, 6, place Paul-Painlevé (Monuments historiques).

■ **CHÂTEAU DE VINCENNES** (45 F), 15 heures, entrée du château (Didier Bouchard).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** : les collections XVIII[e] (55 F + prix d'entrée), 15 heures (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DE L'ORANGERIE** : la collection Walter-Guillaume (40 F + prix d'entrée), 15 heures, hall du musée (Approche de l'art).

■ **L'HÔTEL DE DONON** et les collections d'Ernest Cognacq (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, 8, rue Elzévir (Approche de l'art).

■ **LA SORBONNE** : histoire de l'Université, grand amphithéâtre, salons, chapelle (37 F, risque d'annulation : téléphoner le matin au 44-61-21-69), 16 heures, 47, rue des Ecoles (Monuments historiques).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : Exposition L'enfance au Moyen Age (60 F), 18 h 30, devant la caisse (Artange).

JEUX

LOTO

MERCREDI 25 JANVIER 1995

19h55 : 6 – 14 – 16 – 19 – 29 – 33 + 28

	Nombre de gagnants	Rapport
6	1	3 382 065 F
5 + compl.	[illegible]	83 550 F
5	[illegible]	6 870 F
4	[illegible]	119 F
3	[illegible]	9 F

20h35 : 5 – 13 – 19 – 33 – 42 – 47 + 16

	Nombre de gagnants	Rapport
6	5	4 618 090 F
5 + compl.	[illegible]	90 160 F
5	[illegible]	4 010 F
4	[illegible]	94 F
3	[illegible]	8 F

LES SERVICES DU *Monde*

Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

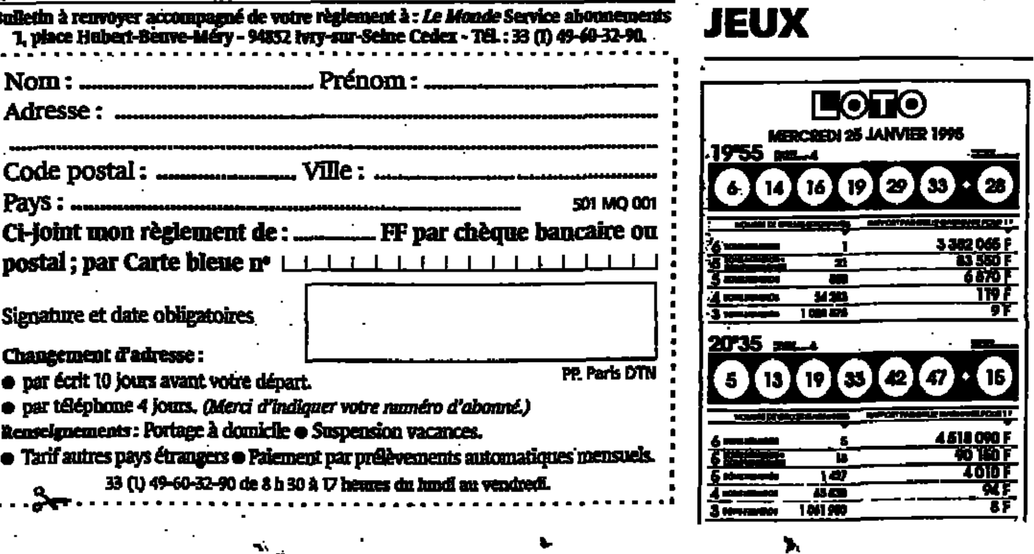
Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS



Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Signature et date obligatoires
PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile • Suspension vacances.
- Tarif autres pays étrangers • Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

NEUVIÈME ART Rituel depuis 1974, le Salon international de la bande dessinée (SIBD) ouvre ses portes jeudi 26 janvier. Il se tiendra à Angoulême jusqu'au dimanche 29. Cette vingt-deuxième édition coïncide avec le retour à la bonne santé économique du secteur, ce qui n'empêche ni les questions ni les contradictions. ● LES MAISONS D'ÉDITION se sont restructurées et font désormais le pari du public des enfants et des adolescents, un retour aux sources dont on avait déjà pu noter les prémices en 1994. ● LA DISPARITION à la fin des années 80 des magazines de BD a handicapé les auteurs confirmés qui ne disposent plus de terrain d'expérimentation et les jeunes dessinateurs, privés de lieu pour se faire connaître. Les éditeurs sont peu enclins à se lancer à nouveau dans la presse, et la création des trois dernières revues en date est due à des amateurs éclairés.

La BD pour enfants fait un grand retour au Salon d'Angoulême

Les messages véhiculés par les albums pour adultes fortement teintés de sexe, de violence et de contestation sociale font moins recette. Les éditeurs tablent aujourd'hui sur un public plus jeune

L'UN DES MEILLEURS SCORES de vente de bandes dessinées a été réalisé l'an dernier par un héros bientôt cinquantenaire, Lucky Luke. Le dernier album de ses aventures, *Le Pont sur le Mississippi*, a été vendu à 425 000 exemplaires. Ce chiffre reste toutefois inférieur à celui d'un des précédents récits du cow-boy solitaire, *Ma Dalton*, qui a atteint, depuis sa publication, en 1993, la vente record de 1 151 000 exemplaires. Mais Morris, qui donna naissance à Lucky Luke, en 1949, n'a jamais été couronné par le Grand Prix du Salon international de la bande dessinée d'Angoulême (SIBD).

Cet oubli constitue l'une des contradictions du petit monde de la bande dessinée, et donc du Salon d'Angoulême, par excellence point fort de l'année en matière de neuvième art. Une cinquantaine d'autres manifestations consacrées à la BD, d'envergure moindre, s'égrèneront pendant les onze mois restants, que ce soit à Audincourt, à Bastia, à Hyères, à Chambéry, etc. Mais Angoulême demeure la référence, à l'aune de laquelle se prend le pouls des héros de papier. Une référence pour la « bande dessinée d'auteur », mais qui ne dément pas sa nouvelle attirance pour le « grand public », et notamment pour celui des jeunes.



Des associations d'amateurs ont repris le flambeau vacillant des revues ouvertes aux jeunes auteurs

1994 restera dans les mémoires comme un bon cru pour la BD. La leçon du marasme qui prévalait au début des années 90 a porté ses fruits. La surproduction avait désorienté le marché, déçu acheteurs et lecteurs. Trop de nouveaux albums, trop de réimpressions, trop de nouveaux auteurs auxquels on ne laissait guère le temps de faire leurs classes et qu'on abandonnait trop vite. Trop de violence, de sang, et aussi, de sexe, mais aussi de mise en cause de la réalité sociale et politique. La « BD pour adultes », domaine dans lequel la France a longtemps été leader, sent aujourd'hui un peu le soufre.

Depuis, les éditeurs ont « assaini » leur production en révisant leur ligne éditoriale et en réduisant le nombre d'albums lancés. Ce qui ne s'est pas toujours fait sans restructuration et sans « casse humaine » (par exemple aux éditions Jacques Glénat et aux Humanoïdes associés). Les résultats sont là : alors que 765 nouveaux albums de BD avaient été publiés en 1991, il n'y en eut que 501 en 1993 et 504 en 1994. La BD est aussi plus sujette à la concentration. Les éditions Dupuis, Dargaud-Le Lombard, Casterman et Glénat (ce dernier contrôlant aussi Vents d'Ouest, Zenda ou Comics USA) ont assuré 70 % de la production d'albums en 1994 et plus de 80 % du chiffre d'affaires du secteur. Contraints également de redresser leur ligne éditoriale, les éditeurs se sont globalement ralliés aux « séries » dans lesquelles doivent nécessairement s'inscrire les auteurs, ainsi qu'aux ouvrages pour enfants et adolescents, ce fonds commun originel de la BD.

Chef de file de la BD française, Dupuis est aussi l'un des éditeurs qui a toujours tablé sur le lectorat des enfants et des jeunes, y compris par le biais de son magazine *Spirou* (80 000 exemplaires, en progression de 12 % par rapport à 1993). Il a enregistré une progression de 18 % de son chiffre d'affaires (270 millions de francs) en 1994. Il a lancé cinq nouvelles séries l'an dernier et en mettra trois nouvelles sur le marché en 1995 (*Mélusine*, *Le Garage*, *Ernest Ringard*), essentiellement bâties sur des histoires courtes ou des gags dont l'humour séduit les jeunes lecteurs. Dargaud, Le Lombard ou Glénat multiplient aussi les séries. Glénat privilégie également la publication de *mangas* (BD japonaises) et de magazines qui s'en inspirent (*Dragonball* et *Kameha*). Enfin, Flammarion, *via* sa filiale Fluide Glacial, parie aussi sur le rajeunissement du lectorat, comme la maison d'édition toulonnaise Soleil Productions.

Il est d'autres signes qui ne trompent pas : la plupart des éditeurs qui possèdent dans leur catalogue des héros susceptibles de devenir des stars du petit écran, ont passé la barre. Spirou, Tintin, Babar, et bientôt Iznogoud (sur Canal Plus) sont à la fois source de diversification et renforcement d'image. Enfin, les jeux vidéos servent de tremplin aux personnages de papier : Vents d'Ouest et Infogrames se sont lancés dans ce secteur, tandis que Delcourt depuis toujours a fondé une part de son succès sur la vidéo et se tourne vers le CDI et le CD Rom.

Ce retour de flamme vers les enfants et les jeunes est salué par de nombreux auteurs. A condition de réhabiliter « la BD pour enfants », ce « terme affreux », selon Nikita Mandryka, Grand prix de la ville d'Angoulême 1994 et, à ce titre, président du Salon cette année. Les grands éditeurs en auront-ils la volonté ? Leur frilosité fait surtout craindre qu'ils privilégient la BD classique ou celle de divertissement, aux dépens des albums plus ambitieux sur le plan graphique et littéraire, laissés aux outsiders. Or, les maisons d'édition désireuses de labourer le sillon expérimental ont des difficultés à émerger, qu'elles s'appellent Rackham ou L'Association. Et la disparition, il y a un an, de Futuropolis d'Etienne Robial, qui servit de laboratoire à plusieurs éditeurs et de rampe de lancement à de nombreux auteurs, n'éveille plus que des regrets polis. Il reste cet autre laboratoire que représentaient les magazines de BD. Pour de nombreux auteurs actuels, le magazine leur a servi d'atelier (on se lance dans les pages d'un journal, on y peaufine son style avant de se lancer dans un album), la fréquentation de leurs pairs d'émulation, et l'équipe de famille voire de tribu. Mais à l'exception de *A Suivre* (Casterman), de *Spirou* (Dupuis) ou de *L'Echo des savanes* (Albin Michel), la plupart des titres lancés par des éditeurs et qui ont aidé de nouveaux talents à naître ont disparu (*Pilote*, *Circus*, *Métal Hurlant*). Les éditions Glénat publient à nouveau *Vécu*, mais selon une périodicité trimestrielle et en lui donnant un aspect thématique, cet autre corset de la BD.

Aujourd'hui, il revient à des individus amateurs de BD, à des auteurs ou à des associations de ranimer la flamme. Plusieurs journaux de BD viennent de paraître : *Brazil*, *Bananas* et *L'Allumé*. Ce dernier, mensuel, paru la veille du Salon d'Angoulême, est dû à l'homme de théâtre Jacques Rampal, au dessinateur Jean-Claude Morchoisne et à Jean-Louis Festjens (Presses de la Cité). Il a été tiré à 100 000 exemplaires. Les trois titres ont l'ambition de faire connaître de jeunes auteurs, de mélanger textes et dessins. Mais parviendront-ils à créer, comme *Pilote* ou *Métal Hurlant*, un véritable engouement pour la BD et ses différentes écoles ?

Ces questions et ces contradictions s'inscrivent en filigrane de ce vingt-deuxième Salon de la BD d'Angoulême. Elles ne l'empêcheront pas de drainer, comme d'habitude, des dizaines de milliers de fans tentés par les grandes expositions, les débats, la présence d'auteurs et le fumet de la remise des prix, les fameux Alph'arts. L'une des expositions principales est consacrée à l'univers de l'auteur du *Concombre masqué*, Nikita Mandryka, une autre à l'œuvre de Jean-Michel Charlier (*Tanguy et Laverdure*, *Barbe-Rouge*, *Blueberry* et autres *Buck Danny*), alors que la dernière accueille l'Italie et ses « monstres sacrés » (Hugo Pratt, Milo Manara, Altan, Benito Jacovitti ou encore Vittorio Giardino).

Il reste que cette exposition sur l'Italie, pays dans lequel la BD de qualité a presque disparu, comme certains débats – dont celui sur la démission forcée de Martin Veyron du quotidien *InfoMatin* – vont alimenter les classiques polémiques sur la bande dessinée d'auteurs et la censure.

Yves-Marie Labé

Une création française sur Internet

Jean Léturgie (co-auteur avec Morris et Xavier Fauche d'aventures récentes de Lucky Luke) et ses deux fils ont fondé une maison d'édition portant le nom du héros des albums de BD qu'ils publieront en septembre : John Elgrutel Productions. L'idée est de faire *« du cinéma en images »*. Ce projet a intéressé Matra Hachette Multimédia. Et les deux associés ont lancé, mercredi 25 janvier, un service baptisé « BD on line » sur le réseau Internet.

Ce service interactif qui permet de suivre les aventures d'un héros, la fiche signalétique des personnages du récit ou de consulter des données sur les villes ou les pays traversés, devrait permettre au public américain connecté sur Internet (bibliothèques, universités, chercheurs, etc.) de découvrir la BD française. Un prototype de « BD on line » doit être présenté au Salon de la BD d'Angoulême.

Le succès de la bande dessinée populaire italienne

LA BANDE DESSINÉE italienne est en crise, faute de public, de moyens et d'idées. Bien sûr, Pratt, Manara, Crepax sont toujours très célèbres, autant en Italie qu'à l'étranger ; et derrière eux Mattotti, Maramotti, Matticchio et Giacon assurent la relève. Pourtant, tous les professionnels italiens parlent de la fin du *fumetto d'autore*, la bande dessinée d'auteur, donc de qualité, dont les faibles ventes ne garantissent plus la survie des auteurs et des éditeurs.

Dans un marché qui a toujours privilégié les revues en kiosque par rapport aux albums, la disparition, ces dernières années, d'*Orient Express* et *Corto Maltese* ou l'inéluctable baisse du tirage de *Linus*, ne sont qu'un signe de plus des difficultés que rencontrent les dessinateurs italiens. Les lecteurs adultes et cultivés qui les avaient soutenus de 1975 à 1985 ne sont plus au rendez-vous, ce qui explique la chute de cette branche de l'édition dont le chiffre d'affaires stagne depuis plusieurs années autour de 730 millions de francs.

Dans ce morne contexte le seul véritable fait marquant des années 90 est le surprenant succès de *Dylan Dog*, *« l'investigateur du cauchemar »*, inventé par Tiziano Sclavi. Depuis sa création en 1986, cette bande dessinée de petit format, mensuelle, diffusée dans les kiosques à moins de dix francs, n'a cessé de séduire de nouveaux lecteurs : il s'en vend désormais 500 000 exemplaires chaque mois, auxquels on doit ajouter au moins 300 000 exemplaires des premiers épisodes qui ont été réimprimés.

Cette série en noir et blanc – traduite et diffusée en France par les éditions Jacques Glénat –, a su renouveler la tradition du *fumetto* populaire, en proposant un univers fantastique où les procédés inspirés du cinéma d'horreur ou « gore » coexistent avec les angoisses et les névroses du quotidien. Cette sombre conjonction est toutefois sans cesse dédramatisée par le recours à l'ironie, ce qui a permis de conquérir des adolescents qui se tournaient jusque là vers les jeux vidéo.

Des scénarios bien ficelés et rythmés, des références littéraires et cinématographiques, des dessins soignés popularisant les leçons du *fumetto d'autore*, enfin un protagoniste qui a les problèmes de tout le monde mais sans cesse confronté au cauchemar métaphorique du malaise contemporain : autant de raisons qui expliquent l'engouement collectif pour *Dylan Dog*, devenu un véritable phénomène de société. La presse s'y intéresse, le *merchandising* est en pleine expansion et Sclavi, qui ne se montre jamais en public, est passé à la littérature, en publiant romans et recueils de nouvelles : *Delamorte dellamore*, *Sogni di sangue*, *Nero apocalisse*, *Nel buio* (tous aux éditions Camunia).

Le succès de *Dylan Dog* ne s'expliquerait pas sans le savoir-faire de son éditeur, Sergio Bonelli, qui avec *Tex*, *Martin Mystere*, *Nathan Never* et plusieurs autres séries, est la plus importante maison d'édition dans le domaine de la bande dessinée pour les plus de treize ans. Chaque mois, ses récits se vendent à plus de 2,5 millions d'exemplaires. Ce succès de la BD populaire attise l'intérêt des Américains, notamment le géant Marvel Comics qui vient d'ouvrir en Italie une filiale publiant une vingtaine de magazines. Les Japonais ne sont pas en reste : ils exploitent le filon de leurs *mangas*, dont les lecteurs de la péninsule sont friands, surtout lorsqu'elles sont fortement teintées d'érotisme.

Fabio Gambaro

Shakespeare, Britten et Alfredo Arias forment un trio magique à l'Opéra de Turin

Créé en 1960, « Le Songe d'une nuit d'été » magnifie quatre siècles de culture britannique

Argentin, Alfredo Arias témoigne, dans ses mises en scène, d'un esprit libre qui lui permet de s'affranchir autant des traditions éculées que du modernisme convenu. Le Britannique Britten ne procédait pas autrement dans sa musique. Répondant à l'appel de la liberté offert par le livret tiré de la pièce de Shakespeare et par la musique, et toujours à leur écoute, Arias signe là l'une de ses meilleures mises en scène d'opéra.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, de Benjamin Britten, d'après Shakespeare. Orchestre du Teatro Regio de Turin, direction John Mauceri, et David Angus (le 7 février). Mise en scène Alfredo Arias. Décor de Roberto Plate. Costumes de Françoise Tournafond. Lumières de Jacques Rouveyrollis.
TEATRO REGIO DE TURIN, piazza Castello, 215. 10124 Turin. Tél. : 19-39-11-88151. Fax : 19-39-11-8815214. Prochaines représentations : les 26, 31 janvier, 3 février, à 20 h 30 ; les 29 janvier, 5 et 7 février, à 15 heures. De 20 000 à 75 000 lires.

TURIN
de notre envoyé spécial

Le titre invitait à une totale liberté. Alfredo Arias a répondu à l'appel, trente-cinq ans après la création de l'opéra sous la direction du compositeur lui-même et quatre siècles après la création de la pièce de Shakespeare. En 1596, le dramaturge avait trente-deux ans : il venait d'écrire *Roméo et Juliette,* mais ses chefs-d'œuvre, comiques ou tragiques, rêveurs ou sanglants devrait-on dire plutôt, sont plus tardifs. Comment ne pas penser, déjà, à *La Tempête ?* Le lutin Ariel est annoncé par le farfadet Puck, rôle parlé chez Britten, ici merveilleusement interprété par la danseuse Ana Yepes, qui a ce qu'il faut de musicalité, d'élégance, d'humour pour évoquer les facéties de l'amour : car si *La Tempête* peut être considérée comme une réflexion, onirique certes, mais amère sur le pouvoir, *Le Songe d'une nuit d'été* est entièrement consacré à l'amour. Autour d'un quatuor d'amants (Lysander et Helena, Demetrius et Hermia) traité par Britten un peu sur le modèle de celui de *Cosi fan tutte*, avec un mélange des rôles, compliqué par l'intervention maladroite de Puck, les divinités royales de la forêt, Oberon et Tytania, se disputent les faveurs d'un éphèbe indien. Le marivaudage des premiers interfère avec les caprices de la magie des bois parcourus par des elfes et des animaux fabuleux. Une représentation théâtrale organisée par une troupe d'artisans est censée divertir les noces du duc d'Athènes, Thésée, et de la reine des amazones, Hippolyte.

Britten, avec sa musique aérienne, rendue plus éthérée encore par la présence constante des harpes, du célesta et du vibraphone et par un usage insitant du *glissando* des cordes, ne joue pas *sur les contrastes. Il veut créer une* atmosphère dominante et homogène de rêverie opiacée, où le comique lui-même est détaché du monde. Le rôle d'Oberon, écrit pour Alfred Deller, et dont James Bowman s'est ensuite fait une spécialité, est donc confié à un haute-contre (ici l'Australien Graham Pushee, qui promène sa silhouette hallucinée de magicien rockstar à coiffure banane bicolore). Bien qu'il arrive que ce rôle soit interprété par un ténor, un baryton ou une mezzo, c'est la douleur marquée d'une voix de haute-contre qui, indépendamment de la référence à la musique élisabéthaine, accentue l'aspect immatériel, désincarné de l'univers enchanté. Bien qu'ils aient conservé le texte de Shakespeare, Britten et le ténor Peter Pears, ici coscénariste, ont légèrement bousculé l'ordre des scènes, et opéré quelques coupes pour rendre le récit plus fluide.

C'est le parti pris de la fluidité qu'a également suivi Alfredo Arias, sans renoncer à glisser ses propres obsessions visuelles dans sa lecture de Britten. Mettant en scène la totalité de la partition, y compris les ouvertures et interludes instrumentaux – très bien servis par la direction du chef américain John Mauceri –, il exploite avec naturel l'extraordinaire richesse du livret, en écoutant (c'est si rare chez un metteur en scène d'opéra) la musique, en explicitant les rapports psychologiques et sans jamais oublier que c'est un Anglais affranchi de tout préjugé qui rêve de la Grèce à travers le théâtre shakespearien.

Arias a situé l'action dans les années 20 à l'hôtel Grande-Bretagne d'Athènes, repère de tout ce que Bloomsbury avait de plus extravagant. Epoque des croisières, de la nonchalance voyageuse, de l'excentricité britannique, des incertitudes et de l'exaspération du sexe et des sens : Evelyn Waugh, E. M. Forster, Cecil Beaton, Edith Sitwell, mais aussi Cavafy... Les fées complices de Puck et de Tytania sont des enfants déguisés en Marlène miniatures, avec le délire dont on sait capable la costumière *Françoise Tournafond. Puck* lui-même est un aviateur-insecte, aux ailes de tulle plantées sur sa combinaison d'argent. Des femmes de chambre affairées, des marins langoureux, un travesti éméché, un groom égaré animent le grand hall avant que les murs ne s'entrouvrent, découvrant la forêt elle-même qui recèle des chambres, et les chambres en s'écartant laissent la place à une terrasse d'où l'on contemple l'Acropole. Et l'Acropole tournoie sur elle-même, en révélant, dans ses entrailles, une crypte où s'uniront les amants...

Sur la trace de Shakespeare et de Britten, Arias semble nous dire qu'il n'y a pas d'ordre qui ne cache l'anarchie de la sensualité. Les lits de velours bronze et de soie dorée qu'a imaginés Roberto Platé pourraient être des réminiscences du *Rêve de Constantin* de Piero della Francesca.

Comme il l'avait fait pour *La Tempête,* Arias réserve un sort aux scènes comiques de la pièce montée par les artisans. Qu'il ait été attentif au théâtre dans le théâtre n'étonnera pas ceux qui suivent son travail. Des projections de faux décors soulignent comme des images de bande dessinée, ou de pop'art, le discours musical ironiquement pompeux (et paradoxalement très beau) de la représentation de la mort de Pyrame et de Thisbé par les amateurs. Mais ce qui frappe, au-delà de la direction du jeu drôle et émouvant des chanteurs (tous excellents comédiens, particulièrement Christopher Gillet – l'artisan Flute qui doit interpréter le rôle mélodramatique de la malheureuse Thisbé –, enseveli sous des voiles roses et une perruque blonde digne de Mélisande), c'est l'élégance générale des mouvements et des lumières, le glissement des panneaux translucides, l'envol des rideaux et des feuillages tremblants, le déchirement des parois, la métamorphose de l'espace qui accueille ce labyrinthe de rêves, de rires et d'amours. La rapidité des transformations à vue, qui finissent par dépouiller entièrement le plateau au terme du spectacle avant d'emporter le spectateur dans une ultime illusion de survol du monde, participe grandement à l'effet onirique. Il faut aller très vite pour suivre le rythme des rêves, la fuite des ombres, le temps de la nuit en liberté.

René de Ceccatty

L'enfant de Buenos Aires

Né en 1944 à Buenos Aires (Argentine), Alfredo Arias s'installe à Paris en 1969 avec son groupe théâtral TSE. Il s'impose alors avec des spectacles inspirés du music-hall (*Luxe,* musique de Carlos d'Alessio) ou élégamment ludiques *(Les Peines de cœur d'une chatte anglaise).* Tandis qu'il crée des pièces de son ami Copi et assure la direction du Théâtre de la Commune, à Aubervilliers, de 1985 à 1990, il met en scène des opéras, notamment *Les Contes d'Hoffmann,* d'Offenbach (1991), *The Rake's Progress,* de Stravinsky (1992), *Les Mamelles de Tirésias,* de Poulenc, à Spolète (1994). En 1992, Alfredo Arias triomphe avec sa comédie musicale autobiographique, *Mortadela,* créée à Paris, à La Cigale. En 1993, il relève le défi de la revue des Folies-Bergère. Il prépare une nouvelle version des *Contes d'Hoffmann* pour juin, à la Scala de Milan, et pour l'automne, *Fausto Argentino,* à La Cigale.

LES FESTIVALS AU CINÉMA

COURTS MÉTRAGES À CLERMONT-FERRAND

En dix-sept années d'existence, le Festival de Clermont-Ferrand s'est imposé comme une des manifestations les plus importantes consacrées au court métrage. Fictions, animation, documentaires et films expérimentaux y sont associés. Le jury sera présidé par Micheline Presle et Bruno Ganz. Une programmation spéciale, « Un siècle en courts » sera consacrée au centenaire du cinéma.

★ Du 27 janvier au 4 février, à Clermont-Ferrand (63). Tél. : 73-91-65-73.

CINÉMA JAPONAIS À ORLÉANS

Huit films inédits participent à la compétition de la 2e Biennale du cinéma japonais, qui propose également une section panorama, un colloque sur le thème « Perception et réalité de l'histoire du cinéma japonais », un hommage à l'acteur Rentaro Mikuni, une sélection de films réalisés par des Japonais en dehors de leur pays.

★ Du 27 janvier au 5 février au Carré Saint-Vincent, au CRDP, à l'Espace Gérard-Philipe et au Musée des beaux-arts d'Orléans (45). Tél. : 38-62-96-90.

PREMIER FILM ET JEUNESSE À ANNONAY

En plus de la compétition internationale réunissant huit films inédits en France, le Festival d'Annonay a inscrit à son programme un hommage au cinéma iranien et une sélection de films traitant de la jeunesse. La question « Quoi de neuf dans le cinéma français ? » sera également posée.

★ Du 27 janvier au 6 février, à la MJC, avenue Jean-Jaurès à Annonay (07). Tél. : 75-33-11-77.

CINÉ JUNIOR EN VAL-DE-MARNE

Le Festival du cinéma jeune public en Val-de-Marne ambitionne de former le regard des futurs cinéphiles, entre trois et treize ans, à travers une sélection de films inédits. Réuni sous la présidence du cinéaste Jacques Rozier, le jury décernera un prix qui assurera au film lauréat une sortie nationale. Une rétrospective Max Linder et un hommage au cinéaste marionnettiste russe Ladislas Starewitch sont également prévus.

★ Du 25 janvier au 7 février, dans 15 salles du Val-de-Marne. Tél. : 40-16-15-87.

WEEK-END ABBAS KIAROSTAMI À ANTONY

A l'occasion de la sortie française du nouveau film d'Abbas Kiarostami *Au travers des oliviers,* le cinéma « Le Sélect » à Antony présente les six longs métrages qui ont permis la révélation du cinéaste iranien.

★ Les 28 et 29 janvier au cinéma Le Sélect à Antony (92). Tél. : 46-68-79-79.

CINÉMA PORTUGAIS À MONT-SAINT-AIGNAN

Les 5e Journées de cinéma portugais de Mont-Saint-Aignan présentent onze films, parmi lesquels le premier film de fiction de Manoel de Oliveira, *Aniki-bobo* (1942), et sa dernière réalisation, *La Cassette.* Un hommage sera également rendu à Antonio Reis et Margarida Cordeiro, en leur présence, et les nouveaux films de Pedro Costa, Joao Botleho et Teresa Villaverde seront présentés.

★ Du 26 au 29 janvier, au cinéma Ariel de Mont-Saint-Aignan (76). Tél. : 35-88-81-34.

Baisse de la production de films français en 1994

Les projets à moyen budget sont en repli

DOMINIQUE WALLON, directeur général du Centre national du cinéma (CNC), a présenté, mercredi 25 janvier, le bilan de la production cinématographique en 1994. Comme prévu (*Le Monde* du 4 janvier), le nombre total de films dits « d'initiative française » accuse une baisse sensible par rapport à l'année précédente : 89 films en 1994, contre 101 en 1993 (qui enregistrait déjà un recul de 12 titres par rapport à 1992). Cette baisse traduit un ajustement au marché en salles, avec un temps de retard. Mais plus que la diminution globale, c'est le type de film concerné par ce repli qui est significatif.

Ce sont en effet les productions dont le budget est compris entre 15 et 25 millions de francs qui supportent la totalité de la baisse. *Celle-ci traduit d'autant moins* une soudaine frilosité des investisseurs que la masse financière demeure, elle, pratiquement constante, avec même une légère augmentation (2 322,9 millions de francs en 1994 contre 2 274,3 en 1993).

Le coût médian des films demeure lui aussi stable, passant de 17,5 à 18 millions de francs. On constate donc une concentration de cet investissement sur un nombre de titres plus réduit, qui se traduit par l'augmentation de budget des « gros films », le nombre et le financement des « petits » demeurant stable. Les chaînes de télévision en clair ont été les principaux agents de ce double mouvement, qui permet à la fois de muscler les productions les plus prometteuses en salles (et à l'exportation), et d'éliminer des films dont on peut supposer qu'ils relevaient souvent de projets « bâtards », naguère trop facilement financés et terminant en seconde partie de soirée sur le petit écran après des passages éclairs sur les grands.

De ce point de vue, la baisse de la production apparaît comme plutôt saine, à condition qu'elle ne s'aggrave pas, au risque de mordre sur la diversité du cinéma français. Les recentrages observés posent aussi la question du financement des « petits films ». D'une part, Canal Plus, jusqu'à présent ouvert à tous les types de projets, pourrait suivre la direction empruntée par les chaînes en clair, comme en a récemment menacé son directeur général adjoint des programmes, *Alain de Greef. D'autre* part, les pompes à finances privées que sont les soficas sont désormais fermées aux producteurs indépendants : les projets artistiquement ambitieux mais souvent financièrement fragiles risquent d'avoir besoin d'un nouveau coup de pouce. Toujours débattue, la mission de l'avance sur recettes aura sans doute besoin d'être reprécisée. Une question qui s'applique en particulier aux premiers films, dont le nombre a chuté de 39 à 22 entre 1993 et 1994.

Au-delà, les évolutions en cours traduisent à nouveau le risque lancinant de voir l'économie du cinéma se couper en deux, entre une poignée de « très gros » et une poussière de « tout petits ».

Jean-Michel Frodon

Georg Grosz, la violence du pessimisme

La Neue Nationalgalerie de Berlin organise une rétrospective des tableaux et œuvres sur papier du peintre et caricaturiste mort en 1959

L'artiste américain d'origine allemande, Georg Grosz (1893-1959), a été profondément engagé dans la vie artistique berlinoise de l'entre-deux-guerres. Illustrateur doué (il publie son premier dessin à l'âge de dix-sept ans), caricaturiste polémique et redouté (il perdit deux procès pour obscénités), Grosz fut également l'un des fondateurs du mouvement dadaïste de Berlin, et un peintre de talent, dont l'œuvre, généralement pessimiste, est très marquée par les événements politiques et sociaux de son temps. Réfugié aux Etats-Unis juste avant l'accession des nazis au pouvoir, il y poursuivit une carrière d'enseignant, sa notoriété artistique allant déclinant. La rétrospective organisée par la Galerie nationale de Berlin montre pourtant la diversité et l'intérêt constant d'une œuvre méconnue, et trop souvent cantonnée à la seule critique sociale.

GEORG GROSZ, BERLIN-NEW YORK. Neue Nationalgalerie. Postdamer Strasse 50, 10 785 Berlin. Tél. : (19-49) 30-266-26-81. Jusqu'au 17 avril. Puis au Kunstsammlung Nordrhein Westfalen de Düsseldorf, du 6 mai au 30 juillet. Catalogue 600 p., 49 DM (170 F environ).

On croyait connaître Georg Grosz, dadaïste doué, Berlinois déchu, exilé aux Etats-Unis, où son talent s'est étiolé. La rétrospective organisée par la Galerie nationale de Berlin ne s'écarte pas, et c'est son seul défaut, de ce schéma convenu. Mais, remarquablement bien réalisée et documentée, elle donne de Grosz une vision plus profonde, complexe, qui en fait un acteur privilégié des étranges rapports qu'entretenaient Berlin et New York dans l'entre-deux-guerres.

La réussite de l'exposition tient sans doute à deux facteurs : le nombre respectable d'œuvres réunies tout d'abord. Soixante-sept peintures, cent cinquante aquarelles, dessins et collages, plus de deux cents carnets de croquis et autant de gravures, dont plusieurs séries complètes, sans oublier les photographies, les caricatures de presse... Une telle accumulation est habituellement indigeste. Elle serait sans doute pesante ici aussi, si les contraintes du bâtiment n'étaient merveilleusement utilisées : le parcours de l'exposition, comme l'Enfer, est concentrique. Le premier « cercle » suit les parois d'un musée vitré sur toute sa périphérie. Impossible de montrer des dessins dans cette lumière trop forte. On y a donc accroché les peintures à l'huile, et retracé une sorte de résumé de Grosz. L'œuvre graphique est dans un second « cercle », à savourer plus lentement. Au centre, une salle spécialement aménagée mêle la documentation historique, les photographies d'époque, dans une évocation des rapports entre Berlin et New York. Y figurent aussi, discrètement accrochées, des aquarelles difficiles à montrer aux enfants. La rétrospective est donc complète, et réclame du temps, et de l'attention. Elle ouvre l'accès à tout un monde.

Des débuts de Grosz marqués par le Jugenstil, puis l'expressionnisme, le futurisme, et la vision éclatée que porte sur la ville un Robert Delaunay par exemple, on retiendra une vision de la cité qui n'a rien d'urbaine. Grosz est un pessimiste, son dessin est cruel. Il cultive une manière sauvage : *« Pour parvenir à un style qui reproduirait la dureté frappante et crue, l'inhumanité de mes objets, j'étudiais les manifestations brutes de l'instinct artistique. J'allais dans les urinoirs pour recopier les dessins folkloriques, qui m'apparaissaient comme l'expression la plus immédiate et la traduction la plus directe de sentiments forts. »*

UNE RÉALITÉ EFFRAYANTE

L'homme est un brin misanthrope. Les faits lui donnent raison. Contrairement à toute une génération qui se précipite avec enthousiasme dans le premier conflit mondial, Grosz fait tout pour échapper aux tranchées. La réalité s'impose très vite : 1 773 000 morts et 4 millions de blessés en Allemagne. Berlin est alors une ville laide, noire et nauséabonde. Malgré tout, Berlin éblouit Kirchner ou Meidner, et Georg Grosz succombe à son tour à la fascination. Cafés blafards, ambiance nocturne, le jeune Grosz se plonge dans ce monde irréel pour oublier la guerre. Il subit également, comme beaucoup de ses concitoyens, l'attraction de l'Amérique. L'industrie allemande applique les méthodes d'outre-Atlantique, les musiciens berlinois se mettent au jazz. Dans une atmosphère de violence cynique, vit un monde interlope, où les nouveaux mythes se créent au cabaret.

Les temps sont fascinés par l'horreur, comme le montre le film *Die Strasse*, réalisé par Karl Grune en 1923, où un petit-bourgeois qui observe des prostituées voit leur visage se transformer en tête de mort : le thème est fréquent aussi chez Grosz, ou chez Otto Dix, par exemple. Le crime suscite également un intérêt malsain : Lang tourne *M. le Maudit* tandis que s'ouvrent les procès de Kürten, l'assassin d'enfants, et de Haartmann, le vampire de Düsseldorf. Grosz n'est pas en reste, et explore sans cesse cette réalité effrayante. Non sans un certain moralisme, exprimé à propos de son hommage à un ami psychiatre, *Dédicace à Oskar Panizza*. Il veut, selon ses termes, y représenter *« un grouillement de bêtes humaines possédées, où la mort est le seul vainqueur. »*


MUSÉES D'ÉTATS DE BERLIN, PATRIMOINE CULTUREL DE PRUSSE, GALERIE NATIONALE

« Grauer Tag » 1921

La révolte dadaïste à Berlin fut autant politique qu'esthétique : après la défaite allemande, la réalité dépassait la fiction, mutilés et *« gueules cassées »* erraient partout dans les rues, comme échappés des spectacles de marionnettes montrés dans les Bierlokale. En fait, proche des spartakistes, dada, à Berlin, s'oppose surtout à la république de Weimar. Grosz adhère au Parti communiste allemand. Il a également participé à la première soirée dada à Berlin en 1918, avec Raoul Haussmann et Richard Huelsenbeck. Avec d'autres, il est aussi un des acteurs de la première exposition internationale dada à la galerie Otto Buchard, en 1920. Il y dessine en particulier un mannequin représentant un soldat à tête de porc, qui est réalisé grandeur nature par Schlichter, et suspendu au plafond. L'exposition fait scandale. Aujourd'hui encore, en partie reconstituée dans le musée, elle dérange. L'antimilitarisme de Grosz lui vaut quelques démêlés judiciaires.

Mais petit à petit, son caractère se modifie. *« Aujourd'hui, je ne hais plus les humains sans discernement. Ce que je hais, ce sont leurs mauvaises institutions et les hommes au pouvoir qui les défendent... »*, écrit-il en 1924. Son dessin change aussi, et après un passage vers un univers métaphysique marqué par Giorgio de Chirico, se rapproche de la Nouvelle Objectivité, un mouvement cachant derrière une perfection glacée un pessimisme que l'époque se charge de justifier. Le portrait de son ami l'écrivain Max Hermannn-Neisse en est un exemple extrême. Celui qui fut son défenseur lors d'un procès y est représenté avec une réelle cruauté, nabot recroquevillé sur un fauteuil.

La montée du nazisme voit le retour de Grosz à une peinture virulente, et désespérée, aux couleurs de plus en plus sombres. Un extraordinaire tableau de 1930 représente un boucher caressant un animal écorché, les viscères de la bête étant posés au premier plan, comme les couleurs d'un peintre sur sa palette. Grosz émigre, quelques jours avant la nomination d'Adolf Hitler comme chancelier du Reich. Il découvre enfin cette Amérique dont il rêvait. Le Nouveau Monde l'enthousiasme. De là, naît un paradoxe : Grosz, admiré aux Etats-Unis pour ses talents de caricaturiste, s'y révèle trop admiratif pour être critique. Il déçoit. Il perd à New York le talent dont il faisait preuve à Berlin.

C'est du moins l'idée communément reçue, et que seule la tentative d'exhaustivité de l'exposition permet de corriger. Certes le trait a moins d'acuité, la violence de la satire politique s'est diluée dans l'aquarelle ; mais Grosz retrouve parfois toute sa verve. Les exactions nazies dans son pays, et la guerre d'Espagne lui donnent l'occasion de quelques dessins terribles, et de tableaux hallucinants, où des vieillards armés de fourchettes tordues tentent de continuer la guerre dans un univers de boue.

La fin du conflit pourrait le réjouir si elle ne coïncidait avec le début de l'ère atomique. Grosz invente un nouveau monde, celui des hommes cannes, où des personnages filiformes exécutent une danse macabre sur les dernières illusions d'un artiste désespéré. Pourtant, il termine en beauté, et la rétrospective aussi.

Retrouvant à la fin de sa vie les joies du collage dadaïste, il exécute une série stupéfiante, où la société de consommation américaine prend enfin une volée de bois vert. *L'Ecole de cuisine*, ou *La Vallée des saucisses*, anticipent de peu les productions du pop'art. Malgré la modestie des formats, et leur accrochage à la sauvette dans un couloir de sortie, les collages ultimes de Grosz sont une des parties les plus attachantes d'une œuvre étonnante.

Harry Bellet

Le juge et l'artiste

En 1924, Grosz fut condamné, à Berlin, pour diffusion d'images indécentes. Des extraits du compte-rendu de son procès ont été publiés en français dans la très précieuse monographie d'Uwe Schneede, Georg Bussmann et Marina Schneede-Sczesny, *George Grosz, vie et œuvre* (Maspero,1979).

Le président : *« Est-il nécessaire de montrer ce qui est particulièrement laid, mesquin, misérable, dénudé ou triste ? Ici encore, c'est tout à fait gratuitement que vous soulignez l'aspect sexuel des choses, en mettant en évidence les parties sexuelles de vos personnages. »*

Grosz : *« Il m'est impossible de répondre aussi rapidement à cette affirmation. De toute façon, ma conception du monde est en opposition totale avec celle de Monsieur le Président. elle est fondamentalement négative et sceptique. Je vois les choses telles que je les ai représentées. La plus grande partie de l'humanité n'a pour moi rien de beau ni d'agréable. C'est ainsi également que je conçois les femmes et les scènes familiales... »*

Catherine Diverrès, ivre de sa danse

**L'OMBRE DU CIEL, chorégraphie de Catherine Diverrès, scénographie d'Anish Kapoor, musique d'Eiji Nakazawa.
LE CARGO, 4 rue Paul-Claudel, Grenoble, le 26, à 19 h 30 ; le 27, à 20 h 30. De 85 à 115 F. MAISON DE LA DANSE, à Lyon, les 7 et 9 février, à 20 h 30 ; le 8, à 19 h 30. 100 F. Le spectacle sera au Théâtre de la Ville, à Paris, en juin 1995.**

A la fin de *L'Ombre du ciel*, de Catherine Diverrès, on entend des voix d'enfants. Il serait naïf d'y voir un signe d'espoir. Ils n'ont pas plus d'importance que les bourreaux, les cadavres, les femmes éperdues, les hommes enlacés qui peuplent la pièce. Un homme fume, adossé à un mort qu'il vient de recouvrir de journaux. L'horreur banalisée. La chorégraphe est acharnée à penser le tourment du monde. Rien ne saurait l'en détourner, pas même l'œuvre sensuelle et concrète du sculpteur anglo-indien Anish Kapoor, associé à sa création.

La chorégraphie s'ouvre sur un rectangle rose indien. Une traînée de terre sépare le plateau en deux. Une femme, très fine, avance avec un pas glissé. Ses bras s'ouvrent en geste d'offrande. La musique, lointaine, hésite. La lumière tatoue le sol de taches mouvantes. Quelques pétales rouges jonchent le sol, dernière image de beauté avant que la violence ne s'abatte. Corps en chemises blanches sur jambes nues, corps de l'asile, de l'enfermement. La danse s'invente au ras du sol dans des figures qui empruntent curieusement autant à l'hystérie qu'aux postures du yoga. Les corps des femmes, particulièrement maltraités, massacrés, se déplacent à quatre pattes, têtes baissées, dissimulées par les chevelures. Les hommes ne vivent plus debout, mais courbés.

Bruits de train et d'aiguillages, aboiements des chiens, cris d'animaux à l'abattoir. La musique d'Eiji Nakazawa s'échine à semer la terreur. On est peut-être dans les environs de Bhopal, ou de Tchernobyl. Le plateau tremble et se fissure. Les corps roulent sur la scène comme des larves. Nul besoin de commentaires dans *L'Ombre du ciel*, ni de ponctuations littéraires ou philosophiques. Les Witkiewicz, Pasolini, Pessoa, Gombrowicz, Dostoïevski, qui partagent la vie et la création de Catherine Diverrès depuis plus de dix ans, se sont absentés.

A l'exception de Nietzsche. Ses textes, mis en musique, sont chantés par Ingrid Caven. La voix rugueuse de l'égérie du cinéaste allemand Fassbinder crie, se tait, caresse. Dans cette création, la chorégraphe reconnaît davantage au corps sa capacité à exprimer, sans la béquille de la parole, sa danse du doute et de la certitude paradoxale. De son côté, Anish Kapoor a compris avec une intuition toute orientale qu'il suffisait de quelques ombres, d'un trait, d'un fil pendu, pour accompagner l'oscillante chorégraphie.

Entièrement livrée à l'ivresse de sa danse, Catherine Diverrès montre des difficultés à conclure, réactivant sans fin un mouvement, une image, jusqu'à ce boxeur en peignoir rouge, jusqu'à ces voix d'enfants, soudain insupportables : eux aussi, peut-être, vont mourir. Ce spectacle est produit par le Centre chorégraphique de Bretagne à Rennes, que la chorégraphe Diverrès dirige, et par le Théâtre de la Ville, à Paris, qui soutient depuis ses débuts cette œuvre exigeante et sombre.

Dominique Frétard

■ **ART : des experts russes et occidentaux se sont réunis pendant trois jours, la semaine dernière, à New York afin de discuter du sort des œuvres d'art volées par les nazis pendant la Seconde Guerre Mondiale et de celles qui, propriétés de musées allemands, sont tombées aux mains de l'Armée rouge en 1945.** *« La guerre ne sera pas terminée tant que nous n'aurons pas réglé ces questions »*, a déclaré Irina Antonova, directeur du Musée Pouchkine de Moscou citée, lundi 23 janvier, par le *New York Times*. Des diapositives d'œuvres, trouvées entre les mains de particuliers à Moscou après avoir disparu du Musée de Dresde, ont été montrées lors de la conférence par Aleksei Rastorgoyev, professeur à l'université de Moscou, à la grande surprise d'experts allemands qui les croyaient définitivement perdues. Des responsables russes ont confirmé que les collections privées de deux Juifs hongrois, confisquées par les nazis, avaient été secrètement gardées en Russie depuis 1945. Ces collections comprennent 132 peintures de Tintoretto, El Greco, Goya, Corot, Renoir et Degas notamment, qum appartenaient aux familles Herzog et Hatvany de Budapest. Selon les conversateurs russes, elles seront exposées pour la première fois à Moscou dans le courant de cette année.

■ **PRIX VOLTAIRE : la Monnaie de Paris** qui a célébré, tout au long de 1994, le tricentenaire de la naissance de Voltaire, a clos son hommage, mardi 24 janvier, en décernant un Prix Voltaire. Celui-ci a été attribué à l'universitaire René Pomeau ainsi qu'à Gabriel Dussurget, fondateur du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien professeur à la Sorbonne, René Pomeau est couronné pour sa contribution à une meilleure connaissance de l'œuvre de Voltaire, grâce notamment à sa monumentale étude *Voltaire en son temps*.

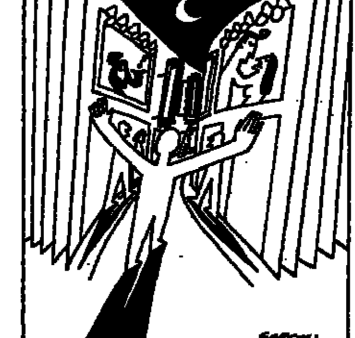
■ **MUSIQUE : l'Orchestre de Paris** joue de malchance avec son dernier programme de janvier. La formation a dû faire appel à un troisième chef. Son directeur musical, Semyon Bychkov, souffrant du dos, avait dû déclarer forfait. Il a été remplacé par le jeune chef français Michel Swierczewski. Ce dernier, brusquement souffrant pendant les répétitions, a du laisser, à son tour, la place à l'Allemand Claus Peter Flor. Le programme a été modifié. Il comprend dorénavant l'ouverture de *La Flûte enchantée* de Mozart, la *Neuvième Symphonie* de Chostakovitch et le *Vingt-Septième Concerto pour piano* de Mozart, avec Elena Bashkirova en soliste. *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré (Mº Ternes). 20 h 30, le 26. Tél. : 45-61-53-00. De 60 F à 240 F. Châtelet. Théâtre musical de Paris, place et Mº Châtelet. 11 heures, le 28. Tél. : 40-28-28-40. 30 F (concert pour les enfants).*

■ **MUSÉE : le Musée en herbe du Jardin d'acclimatation** à Paris célèbre le tricentenaire de Jean de La Fontaine, en Australie, du 20 février au 30 septembre. Intitulée « La Fontaine en Australie », l'exposition présentera dix-huit fables illustrées par dix artistes australiens. Lancée en 1994 par l'Alliance française de Sydney, l'entreprise a permis à dix dessinateurs australiens d'illustrer chacun leurs fables préférées. Spécialement conçue pour les enfants, l'exposition présente le texte des fables en regard des dessins, avec silhouettes et photographies d'animaux sortis du *bush* australien.



Don Byron sextet

Le clarinettiste noir américain s'attaque au jazz latin



DON BYRON, coiffure rasta et regard ironique, clarinettiste, arrangeur et compositeur, va et vient entre ses formations de jazz, la musique de chambre, des collaborations régulières avec le guitariste Bill Frisell et des séances variées avec les saxophonistes Tim Berne ou David Murray, ou encore la chanteuse Cassandra Wilson. On a même entendu Don Byron souffler du baryton dans l'orchestre latin de Mario Bauza. Après la musique *klezmer* issue de la tradition juive d'Europe de l'Est et, en particulier, le travail du compositeur new-yorkais Mickey Katz, Don Byron articule son nouveau groupe autour des musiques de danse latino-américaines et de la musique contemporaine. La confrontation est réussie, assez provocante, le mélange de ces deux cultures est organisé avec subtilité. Au sein de son orchestre, la présence du percussionniste Milton Cardona est un atout de poids.

★ Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre (Mº Montmartre), 22 heures, le 26. Tél. : 43-07-69-07. Location FNAC, Virgin.
★ Centre culturel des Prémontrés, Pont-à-Mousson, 20 heures (avec buffet), le 26, 50 F, 65 F ou 75 F. Tél. : 83-81-10-32

UNE SOIRÉE A PARIS

Duo de Sylvain Kassap, François Corneloup
Une soirée de souffle avec, en première partie, Sylvain Kassap et François Corneloup, dans un tour des clarinettes et des saxophones, et en deuxième partie, Michel Edelin, explorateur complet de la famille des flûtes (avec Jacques Di Donato).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy (Mº Passy), 20 heures, le 26. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Welcome Septet
L'esprit et l'héritage de John Coltrane dans le texte ou au travers de compositions des membres de Welcome, formation incendiaire. Face à face, les batteries de Christian Vandet et de Simon Goubert, et aux contrebasses Michel Zenino et Philippe Dardelle ne laissent aucun répit aux solistes (frères Belmondo, Emmanuel Borghi).
Sunset, 60, rue des Lombards (Mº Châtelet), 22 heures, les 25, 26, 27 et 28. Tél. : 40-26-46-60. Location FNAC, Virgin. 80 F.

Asta Nielsen et Alla Nazimova
Asta Nielsen fut une des premières stars de l'histoire du cinéma, mais ses films demeurent très difficiles à voir. Surtout *Der Versuchskaninchen*, d'Edmund Edel (1916), qui fut censuré en son temps... parce que jugé trop drôle. Le Musée d'Orsay en présente une copie récemment restaurée. Egalement au programme, *Salomé*, de Charles Bryant (1923), avec en vedette la délirante (et richissime) Alla Nazimova.
Auditorium du Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (Mº Solférino). 19 heures, le 26. Tél. : 40-49-49-69. 27 F (demi-tarif : 18 F).

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Friedrich Dürrenmatt
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris (3e). Tél. : 42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 27 janvier au 19 mars.
Alphonse Mucha (1860-1939)
Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris (16e). Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mars.

PARIS

L'Art du blason
Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal 1er étage, Paris (1er). Tél. : 42-97-27-20. De 11 heures à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. Réservation groupes : 42-97-27-20. Jusqu'au 28 février. 20 F.
Patrick Bailly-Maître-Grand
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris (3e). Tél. : 42-78-05-62. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mars.
Bernard Borgeaud
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris (6e). Tél. : 43-26-50-67. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 février.
Bill Brandt, 50 ans de photographie (1930-1980)
Hôtel Salomon de Rothschild. Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris (8e). Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 février. 30 F.
Stanley Brouwn, Hans-Peter Feldmann, François Morellet, Fred Sandback
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris (11e). Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 mars.
Chagall et ses toiles
Jardin d'acclimatation, Musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons, Paris (16e). Tél. : 40-67-97-66. De 10 heures à 17 h 30. Le samedi de 14 heures à 18 heures. Ateliers les mercredi et dimanche à 15 heures. Jusqu'au 30 juin. 15 F ; atelier : 20 F.
Chine des origines
Musée national des arts asiatiques-Guimet, 6, place d'Iéna, Paris (16e). Tél. : 47-23-61-65. De 9 h 45 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mars. 35 F, dimanche 26 F (comprenant la visite du musée).
Jean Cocteau
Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte, Paris (6e). Tél. : 43-54-71-95. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.
John Davies, Nils-Udo
Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe, Paris (11e). Tél. : 43-55-36-90. De 14 heures à 19 heures. Le samedi, de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 5 février.
André Derain
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris (16e). Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Conférence autour de Derain à l'Orangerie du château de Sucy. Le dimanche 29, à 18 h 15. Jusqu'au 19 mars. 40 F.
Derain sculpteur
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris (4e). Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.
Les Effets du soleil. Almanachs sous le règne de Louis XIV
Musée du Louvre, aile Sully, 1er étage, entrée par la Pyramide, Paris (1er). Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 17 avril. 40 F de 9 heures à 15 heures.
L'Enfance au Moyen Age
Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris (2e). Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 12 février. 20 F.
Fra Bartolomeo et son atelier
Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard, côté jardin des Tuileries, Paris (1er). Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 13 février. Prix d'accès au musée : 40 F, de 9 h à 15h ; 20 F après 15 heures et dimanche.
Jean Le Gac
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris (3e). Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 5 février.
Gaumont, cent ans de cinéma
Cinémathèque française, palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris (16e). Tél. : 45-53-21-86. De 10 heures à 18 heures. Visites guidées à 10 heures et 11 heures jeudi ; vendredi de 14 heures à 17 heures ; du mercredi au dimanche toutes les demi-heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 14 mai. 25 F.
Norbert Goeneutte
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise (95). Tél. : 30-38-02-40. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 février. 20 F.
Raymond Hains
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris (14e). Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 février.
Raoul Haussmann
Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris (6e). Tél. : 43-26-09-21. De 12 heures à 20 heures. Fermé [illegible] samedi et dimanche. Jusqu'au 24 février.
Mari-Carmen Hernandez
Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris (4e). Tél. : 42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.
Nicolas Herubel
Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple, Paris (3e). Tél. : 48-87-75-91. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février.
Joseph Lacasse, un célèbre inconnu
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris (6e). Tél. : 40-46-05-47. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 19 février.
Robert Malaval
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, Montigny-le-Bretonneux (78). Tél. : 30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures ; jusqu'à 21 heures les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 mars.
Charles Marq
Galerie Lambert-Rouland, 62, rue La Boétie, Paris (8e). Tél. : 45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 4 février.
Max Jacob et Picasso
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris (3e). Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 février. 35 F, dimanche 26 F (comprenant la visite du musée).
La Médecine opératoire dessinée d'après nature
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 février.
1910 : Paris inondé
Archives de Paris, 18, boulevard Sérurier, Paris 19e. Tél. : 42-39-55-55. De 9 h 30 à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 mars.
Jean-Luc Mylayne
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 mars.
Jean Nouvel
Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles, Paris 3e. Tél. : 42-78-43-21. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.
Paris grand écran, splendeurs des salles obscures, 1895-1945
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40 ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 30 avril. 35 F (comprenant l'accès au musée).
Pascin (1885-1930)
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 février. 25 F.
1950 : Jean Prouvé, Charlotte Perriand, Alexandre Noll, Serge Mouille
Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 42-74-47-27. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars.
Rêves d'alcôves ou la Chambre au cours des siècles
Musée des Arts décoratifs, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 44-55-57-50. De 12 h 30 à 18 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 30 avril. 30 F.
Georges Rousse
La Ferme du buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, Noisiel (77). Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; mardi de 13 heures à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mars.
Michaële-Andréa Schatt
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3e. Tél. : 42-72-82-20. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 février.
Kurt Schwitters (1887-1948)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 février.
Sept artistes indiens contemporains : Manjit Bawa, Bal Chhabda
Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis, Paris 10e. Tél. : 42-46-43-44. De 13 heures à 19 h 30 ; lundi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 mars.
Charles Simonds
Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 8 février. 35 F.
Les Trésors du grand écuyer
Musée national de la Renaissance, château, Ecouen (95). Tél. : 39-90-04-04. De 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 15. Visite guidée le samedi à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 27 février. 21 F, dim. 14 F.
Luigi Valadier au Louvre (1726-1785)
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 13 février. Billet d'accès au musée : 40 F de 9 heures à 15 heures ; 20 F après 15 heures et dimanche.
Christophe Vigouroux
Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Tél. : 42-72-46-72. De 14 h 30 à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 février.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

AINSI SOIENT-ELLES
Film français de Patrick et Lisa Alessandrin
Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
LES CENT ET UNE NUITS
Film français d'Agnès Varda
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).
JUNIOR
Film américain d'Ivan Reitman
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky
Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TAK TAK
Film polonais de Jacek Gasiorowski
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TOM EST TOUT SEUL
Film français de Fabien Onteniente
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55).
VA MOURIRE
Film français de Nicolas Boukhrief
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).
VANYA, 42e RUE
Film américain de Louis Malle
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman.
Américain (1 h 39).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).
LE FILS PRÉFÉRÉ
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
FRANKENSTEIN
de Kenneth Branagh, avec Robert De Niro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
Interdit-12 ans.
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
HIGHLANDER III
de Andy Morahan,
avec Christophe Lambert, Mario Van Peebles, Deborah Unger, Mako, Raoul Trujillo, Jean-Pierre Pérusse.
Américain (1 h 40).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : (40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, handicapés, 8e (36-68-45-47).
KASPAR HAUSER
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka.
Allemand (2 h 17).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LITTLE ODESSA
de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell.
Américain (1 h 47).
Interdit-12 ans.
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
LE PÉRIL JEUNE
de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Romain Duris, Vincent Elbaz, Joachim Lombard.
Français (1 h 41).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
LE ROI LION
de Roger Allers et Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
ROSINE
de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmedo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste.
Français (1 h 40).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).
SOFIE
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
SWOON
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Craig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord
Britannique (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

REPRISES

FOLIES DE FEMMES
de Erich von Stroheim, avec Erich von Stroheim, Maude George, Mae Bush, Rudolph Christians, Miss Dupont, Dale Fuller.
Américain, 1921, noir et blanc.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'HOMME D'ARAN
de Robert Joseph Flaherty, avec Colman Tiger King, Maggie Dirrane, Michael Dillane, Pat Mullen, Big Patcheen.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 20).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).





Les images révolutionnent la consommation

Selon l'INSEE, les dépenses en télévision, cinéma et vidéo des ménages ont été multipliées par 2,3 en treize ans

EN 1993, chaque adulte a dépensé en moyenne 72 francs en tickets de cinéma, 270 francs en redevance et abonnements à la télévision et 257 francs en achat et location de cassettes vidéo. Ces chiffes qui émanent d'une note de l'Institut national de la statistique (INSEE) consacrée à *« la dépense des ménages en programmes audiovisuels »* n'ont *a priori* rien de bouleversant. *« Télévision, cinéma et vidéo ne représentent que 1,1 % de la consommation totale des ménages »*, écrivent Bernard Gentil – fonctionnaire au Service juridique et technique de l'information, organisme dépendant du ministère de la commnication – et Gilles Rotman, chercheur au Centre national de la cinématographie (CNC). Mais sur la durée, la croissance apparaît *« très rapide. Ainsi, en treize ans,* ajoutent nos auteurs, *de 1980 à 1993, la dépense des ménages en programmes audiovisuels a été multipliée par 2,3 en francs constants »*, alors que, sur la même période, la consommation des soins de santé n'a été multipliée que par 1,8 et que la progression de la consommation totale n'a guère dépassé 1,1.

Longtemps, le cinéma est resté la seule dépense-images des ménages. Mais à partir des années 1970, la télévision hertzienne gratuite, puis Canal Plus à partir de 1984, et enfin la télévision par câble et par satellite ont progressivement pris le relais. Résultat : *« En treize ans, la dépense des ménages pour la télévision a été multipliée par 2,9 en francs constants »*.



Dès 1988, les dépenses d'abonnement (Canal Plus, câble) dépassent les dépenses de cinéma et à partir de 1991, elles sont supérieures au paiement de la redevance affectée à l'audiovisuel public.

L'irruption du magnétoscope au milieu des années 80 a également bouleversé en profondeur les modes de consommation. Les sommes consacrées à l'achat et à la location de cassettes, qui ne représentaient que 1 demi-milliard de francs en 1980, ont atteint 8,1 milliards de francs en 1993. *« Le BIPE estime à 93 millions le nombre de vidéocassettes vierges achetées en 1993 et à 38 millions le nombre de cassettes préenregistrées. »*

L'INSEE ne se contente pas de fournir des données concernant les dépenses des ménages. Il fournit également un *« profil du consommateur »*. Ainsi, il apparaît que les femmes consacrent en moyenne plus de temps que les hommes à regarder les programmes de télévision. Un phénomène qui concerne toutes les chaînes, à l'exception de Canal PLus qui, avec une offre importante de restransmissions sportives, intéresse davantage les hommes. Le poids des ménagères *« agées et inactives »* explique ce résultat. En fait, explique l'Insee, la consommation de la télévision *« croit avec l'âge et contrairement aux idées reçues, les enfants regardent plutôt moins la télévision que les adultes »*. Les 50 ans et plus semblaient particulièrement nombreux devant TF 1, France 2 et France 3. les *« nouveaux »* diffuseurs en revanche, rassemblent un public plus jeune ou la part des 50 ans et plus tombe aux environs de 33 % pour M 6 et 17 % pour Canal Plus.

Bien entendu, de telles appréciations doivent être nuancées en foonction des tranches horaires. Le public change selon les heures de la journée et toutes les chaînes, notamment les chaînes commerciales, font trés attention de ne pas programmer d'émission trop exclusivement à destination des plus de 50 ans aux grands carrefours publicitaires, notamment ceux de 11 h 30-13 h 30 et ceux de 19 heures-21 h 30. Bien entendu, le perdant le plus significatif de toute cette affaire est évidemment le cinéma en salle. Le nombre des entrées qui se situait aux environs de 180 millions par an, au début des années 1980 s'est stabilisé à 120 millions à partir de 1988. *« La raison essentielle de la chute de la fréquentation est la modification du paysage audiovisuel depuis 1984 »*. On l'aura compris, ce ne sont pas les films que les spectateurs ont boudé, mais les salles inconfortables et les écrans timbre poste. Le cinéma, lui n'a jamais eu un public aussi important. A la télévison.

Y. M.

La Cinquième enfin constituée officiellement

LANCÉE le 15 décembre, la Cinquième de Jean-Marie Cavada vient d'être officiellement constituée, avec la publication de deux décrets précisant son statut et son cahier des charges au *Journal officiel* du 21 janvier. Baptisée *« télévision du savoir, de la formation et de l'emploi »*, la Cinquième a un capital social de 90 millions de francs et un conseil d'administration de quinze membres représentant l'Etat, le Parlement, l'assemblée générale des actionnaires et le personnel.

Ce conseil est flanqué d'un autre organisme, le comité d'orientation des programmes, *« consulté pour avis par le président chaque année sur les choix éditoriaux, la grille de programmes et les principales émissions dont la création est envisagée »*.

Il compte vingt et un membres. Son président reste à choisir par Jean-Marie Cavada. Le cahier des charges fixe les missions de la Cinquième : elle doit proposer des émissions *« à caractère éducatif et culturel »*, sur le travail, l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle, la vie sociale et civique, *« l'insertion des étrangers »*, la prévention, etc. Elle doit aussi *« privilégier »*, *« la compréhension du monde »* avec, dans ce domaine, *« une politique de création d'œuvres originales »*. La chaîne doit encore mener *« des accords de coproduction »*, notamment avec les *autres chaînes publiques et plus spécifiquement* La Sept/ARTE, dont elle est *« complémentaire et solidaire »*.

Enfin, le cahier des charges stipule que la Cinquième ne peut diffuser plus de quatre minutes de publicité par heure d'antenne en moyenne dans l'année, *« sans pouvoir dépasser neuf minutes pour une heure donnée »* (contre 12 minutes maximum pour les chaînes publiques France 2 et France 3 ou les chaînes privées).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : TF 1, France 2, France 3, Canal+, Radio France, RFO et Télédiffusion de France** ont créé une société commune en vue d'assurer la réalisation radio-télévisée de la Coupe du monde de football de 1998, a annoncé, le 25 janvier, France 3. Toutes ces sociétés, membres de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), sont réunies au sein d'un Groupement des radiodiffuseurs français (GRF) présidé par le directeur général de France 3, Xavier Gouyou-Beauchamps.

■ **CÂBLE : la série « Julien Fontanes, magistrat »**, dont une trentaine d'épisodes avaient été diffusés sur TF 1 dans les années 70-80 avec Jacques Morel dans le rôle titre, fait son retour sur le petit écran. La chaîne câblée Série Club va en diffuser huit épisodes à partir du vendredi 27 janvier.

■ **TF 1 : « On n'est pas couché »**, émission bimensuelle de TF1, animée en deuxième partie de soirée par Bruno Solo et Yvan Le Bolloc'h, a attiré, mardi 24 janvier, pour sa première édition 1 440 600 téléspectateurs soit 18,2 % de parts de marché auprès des individus de 4 ans et plus. Score un peu décevant. Les anciens présentateurs du « Plein de super », sur Canal Plus, ont signé avec la Une un contrat pour huit émissions dont le budget est de l'ordre de 700 000 francs.

JEUDI 26 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.50 Série : Commissaire Moulin. L comme Lennon, de Nicolas Ribowski, avec Yves Rénier.

22.35 Magazine : Famille, je vous aime. Invitée : Catherine Allégret. L'adoption ; on tue le cochon ; comment nous sommes-nous rencontrés ? ; la difficulté d'être prince consort ; un réveillon à la maternité : une agence pas comme les autres ; la saga des jumelles ; la solidarité entre frères et sœurs.
23.35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Le Long Sommeil.
1.25 Journal et Météo.
1.40 Série : Peter Ströhm.
2.30 TF 1 nuit (et à 3.30, 4.10, 4.40).
2.40 Programmes de nuit. L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.40, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 4.20, Intrigues ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne !
19.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.25 Magazine : Carnet de campagne. Présenté par Bruno Masure.

21.00 Magazine : Envoyé spécial. La fièvre des diamants ; La révolte des gros ; Marchand de rêves.

22.55 Cinéma : Frenzy. ■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1972).
0.55 Journal, Météo et Journal des courses.
1.25 Le Cercle de minuit. Invités : Lauren Bacall ; Emmanuel Ungaro ; Musique : Maurice André, Cheb Mami.
2.35 Programmes de nuit. Open d'Australie : demi-finales *hommes* ; 4.40, Rêve d'enfants ; 5.05, Histoire d'en parler ; 5.20, Cerro Torre ; 5.45 Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Marc Lavoine et Dee Dee Bridgewater.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Gueule d'amour*, d'Andre Beucler.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Le Pacha. □ Film français de Georges Lautner (1967).
22.25 Météo et Journal.

22.55 Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire. 1945 : Yalta-Potsdam, armée rouge et tapis vert, de Christophe Rotman. Invité : Robert Frank, historien.
23.50 Magazine : L'Heure du golf.
0.20 Musique : Cadran lunaire. *Adagio et fugue K 546*, de Mozart, par le Quatuor Keller (15 min.).

M 6

13.30 Téléfilm : Mai, la petite fille de la guerre. De Mel Damski, avec Cheryl Ladd, Anthony John Denson.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et à 0.20). Collection haute couture printemps-été 1995 de Christian Lacroix et Paco Rabanne.
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. Coco Chanel.

20.50 Cinéma : On n'est pas sorti de l'auberge. □ Film français de Max Pecas (1982).

22.45 Cinéma : Mondwest. ■ ■ Film américain de Michael Crichton (1973).
0.25 Magazine : Fréquenstar (et à 3.25). Présenté par Laurent Boyer.
2.30 Rediffusions. Espagne, ardente et mythique ; 4.20, La Mémoire du peuple noir (L'aventure américaine) ; 4.45, Culture pub ; 5.10, La Tête de l'em*ploi* ; 5.35, Fax'O.

CANAL +

13.35 Cinéma : Rush. □ Film américain de Lili Fini Zanuck (1991).
15.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
15.55 Le Journal du art (rediff.).
16.00 Surprises (et à 17.55).
16.10 Cinéma : Posse, la Revanche de Jessie Lee. ■ Film américain de Mario Van Peebles (1992).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

EN CLAIR JUSQU'À 19.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Flash d'informations.
18.45 Sport : Basket. En direct. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Barcelone ; à 19.00 : coup d'envoi.

20.40 ▶ Documentaire : Gérard Philipe, un prince dans la foule. De Dominique Cazenave et Anne Andreu.

21.50 Cinéma : Fanfan la Tulipe. ■ ■ Film français de Christian-Jaque (1951, N.).
23.25 Flash d'informations.
23.30 Cinéma : Les Grandes Manœuvres. ■ ■ ■ Film français de René Clair (1955).
1.15 Cinéma : Meurtre d'un bookmaker chinois. ■ ■ Film américain de John Cassavetes (1976, v.o., 105 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 Documentaire : Le Temps des cathédrales. De Roger Stéphane. Louis IX, roi, chevalier et saint.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Ma souris bien-aimée ; L'Œuf de Colomb ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Les châteaux des Highlands
18.30 Le Monde des animaux. Les secrets de la chouette.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Le Clown et les enfants du silence. Rencontre avec Howard Buten, de Marion Schmidt. *Howard Buten, clown, écrivain et psychologue, travaille avec de jeunes autistes qu'il suit pendant plusieurs années selon une méthode bien personnelle...*
20.27 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Auschwitz, cinquante ans après. Comment en parler ?
20.41 Remise des Prix Annie et Charles Corrin.
20.45 Introduction musicale. Avec le clarinettiste Giora Feidmann.

20.50 Documentaire : Un homme simple. De Karl Fruchtmann. *Les tourments auxquels sont confrontés les rescapés.*
22.35 Débat (et à 1.20). Animé par Gabriele von Arnim, écrivain et journaliste, avec Ignaz Bubis, Margarete et Alexandre Mitscherlich, Henry Bulawko.

23.00 Cinéma : La mort est mon métier. ■ Film allemand de Theodor Kotulla (1977, v.o., 145 min).
1.50 Documentaire : Comment peux-tu haïr quand tu chantes ? De Jens-Uwe Scheffler. *A Cracovie, à Auschwitz-Birkenau et en Israël.*
2.55 Chaque jour pour Sarajevo (rediff.) (3 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et à 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Magazine : Découverte. Rediff. de la télévision canadienne. 20.30 Tell Quel. Rediff. de la TSR. Alzheimer, ma sœur et moi. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 La Marche du siècle. Rediff. de France 3 du 4 janvier. 23.10 Magazine : Alice. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
PLANÈTE 18.10 ▶ Pierre Mendès France. *De Jean-Christophe Rozé. 19.40* Du raï pour Jimmy. De Fred Gremeaux. 20.10 BD : spécial Angoulême 94. De Christophe Heili. 20.35 Force brute. De Robert Kirk. 19. Le Génie. 21.25 Planète océan. D'Hugh Piper. 8. Sauver la mer. 22.20 W. Street. D'Anne Georget et Christophe de Ponfilly. 23.15 La Guerre de Corée. De Ronald F. Davis. 10. Epilogue. 0.05 ▶ *Variations sur un* thème d'alto. De Jean-Claude Wouters. 1.00 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 4. Machine de guerre (50 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Ecran total. 21.00 Les Passagers de la nuit. ■ ■ Film américain de Delmer Daves (1947, N., v.o.). 22.45 Ecran total. 23.15 Key Largo. ■ ■ Film américain de John Huston (1948, N., v.o., 100 min).
CANAL J 17.55 Soirée Domino. Emission *en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à* 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Jeux vidéo ; à 19.00, Graine de champion ; à 19.15, Jeux vidéo ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Les Zozos. ■ ■ Film français de Pascal Thomas (1972). 21.50 Quatre en un. 22.15 Chronique du front. *22.20* M. A. S. H. ■ ■ Film américain de Robert Altman (1970, v.o.). 0.15 Souvenir. Tête de bois et tendres années. Diffusé pour la première fois le 8 novembre 1967 (65 min).
SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). *22.25 Série : Embarquement immédiat.* 0.00 Série : Le Saint (50 min).
MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Autour du groove. Histoire du groove : la gouaille pangote. 21.30 MCM Rock Legends. INXS. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Radio Mag. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. L'actualité musicale de la semaine. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. *23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).*
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Sports de combat. 21.00 Catch. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie. 23.00 Basket-ball. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Barcelone. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).
CINÉ CINÉFIL 18.45 Major Barbara. ■ Film britannique de Gabriel Pascal (1941, N., v.o.). 20.30 Cargaison clandestine. □ Film français d'Alfred Rode (1947, N.). 21.55 La Symphonie pastorale. ■ Film français de Jean Delannoy (1946, N.). 23.40 Le Cottage enchanté. ■ ■ Film américain de John Cromwell (1945, N., v.o., 90 min).
CINÉ CINÉMAS 18.50 The Kiss. ■ Film américain de Pen Densham (1988). 20.30 Dans les griffes du dragon rouge. □ Film américain de Mark L. Lester (1991). 21.45 Le Crime d'amour. ■ Film français de Guy Gilles (1981). 23.05 La Semaine du sphinx. ■ ■ Film italien de Daniele Luchetti (1991). 0.45 Hollywood 26 (30 min)

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Gilles Lapouge et Roger Dadoun à propos de la psy*chanalyse politique. 19.30* Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 8. Avoir la forme, avec Boris Cyrulnik. 20.00 Le Rythme et la Raison. 200ᵉ anniversaire de la disparition de Michel Corrette (4). 20.30 Fiction. Théo ou le temps neuf et L'Imbroglio. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les hauts murs ou 4 variations pour des mondes clos. 3. Couvents ou la lourde porte. 0.05 Du jour au lendemain. Mathieu Bénézet (L'Océan jusqu'à toi), Jean-Jacques Viton (Accumulation vite), Alain Coulange (L'Imperfection du monde). 0.50 Coda. Beatles jazz (4).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. Donné le 15 novembre 1994 à l'Arsenal de Metz, par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Martin Turnovsky ; Carnaval, ouverture op. 92, de Dvorak ; Concerto pour violon et orchestre op. 53, de Dvorak, sol. Ivan Zenaty ; Symphonie nº 5 H 310, de Martinu. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonatine pour piano en fa dièse mineur (extraits), de Ravel ; Variations sur un menuet de Duport K 573, de Mozart. 22.30 Musique pluriel. Symphonie nº 3 (3ᵉ mouvement), de Gorecki, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale polonaise, dir. Antoni Wit, Zofia Kilanowicz, soprano ; Cinq pièces pour quatuor (extrait), de Szymanski, par le Brodsky Quartet. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Mendelssohn et de Scriabine. 0.00 Tapage nocturne.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Jean-Pierre Chevènement, « Le Grand'O » (« O'FM-*La Croix* »).

Canal Plus ranime le court-métrage

Imaginée comme un artifice de programmation par la chaîne cryptée, l'émission « Surprises » est devenue un élément de création dont le Festival de Clermont-Ferrand est le baromètre

ALAIN BUROSSE, responsable des programmes courts de Canal Plus, a de la constance. Invité de dernière minute sur la chaîne cryptée, en septembre 1984, *« deux mois avant l'ouverture de l'antenne »*, pour combler les vides de la programmation, il a su en dix ans faire de ses *« bouche-trous, ses interludes »*, des éléments incontournables de la grille. La première année, la chaîne a diffusé 2 heures 17 minutes et 11 secondes de courts-métrages, en majorité étrangers. En 1993, Canal Plus est devenue la chaîne du court-métrage avec une programmation supérieure à 43 heures. Un total à multiplier par six pour cause de multidiffusions. Loin derrière vient ARTE, qui en propose chaque année près de 23 heures dans le cadre de l'émission « Court-circuit », diffusée le lundi à minuit.

En une décennie, Canal Plus s'est imposé comme l'élément central du circuit du court-métrage. Selon Alain Burosse, la chaîne cryptée a dépensé près *« de 7 millions de francs en achats de films en 1994 »*. Cette enveloppe permet au responsable des « Surprises » d'acheter près de 300 films chaque année. Le prix d'achat moyen de Canal Plus s'est établi autour de 2 500 francs la minute depuis 1992. *« Un tarif remonté pour les films très courts »*, indique M. Burosse. De même, la chaîne se montre plus généreuse pour les réalisateurs de pays où existe une importante retenue à la source : *« les courts-métragistes du Brésil et de Cuba »* perçoivent respectivement 25 % et 40 % de plus que leurs confrères explique l'équipe des programmes courts.

Canal Plus intervient aussi dans le domaine de la production *« avec le préachat de près de 30 films »* au coût unitaire de 50 000 francs. A ce coup de pouce, les réalisateurs doivent impérativement ajouter les aides perçues auprès des conseils régionaux et du Centre national du cinéma (CNC), la fameuse avance sur recette. A l'expérience, Alain Burosse considère qu'*« un film de dix minutes réclame un budget d'environ 200 000 francs »*. Un forfait minimal qui impose au metteur en scène *« de ne pas payer les acteurs »*. Malgré ses contraintes financières, l'homme des « Surprises » estime *« qu'un bon court-métrage parvient généralement à équilibrer son budget »*.

IMPROVISATION ET OBLIGATION

Outre ce rôle de bailleur de fonds, Canal Plus possède l'autre avantage, pour les réalisateurs, de ne réclamer, en contrepartie de ses subsides, qu'*« une exclusivité d'un an pour une diffusion cryptée »*. Un arrangement qui permet aux films de disposer d'une fenêtre de diffusion auprès des 4 millions d'abonnés de la chaîne sans obérer une deuxième, voire une troisième, programmation sur les télévisions hertziennes comme celles du câble et par satellite.

Dix ans après sa création, le département des programmes courts a fait des émules et les filiales étrangères de la chaîne privée ont elles aussi inclus ces productions dans leurs grilles. Canal Plus Espagne, reçue par près d'un million d'abonnés, *« achète 250 films par an »*.

Nées dans l'improvisation, grandies par obligation, les « Surprises » n'ont jamais obtenu de place fixe et régulière sur la grille de Canal Plus : *« Au départ c'était un artifice de programmation. Au lieu de mettre des interludes ou des clips, on a décidé de proposer des courts-métrages »*, reconnaît M Burosse. Pourtant, il s'avoue ravi par cette programmation aléatoire : *« Depuis que nous diffusons des courts-métrages, les abonnés savent ce que c'est. Bien plus que si nous avions une case réservée. »* Placés, à la manière des interludes d'antan, dans les blancs de la grille, les films touchent ainsi tous les publics de la chaîne cryptée. Ceux de la journée comme les noctambules spectateurs des émissions nocturnes. En dix ans de présence sur Canal Plus, le genre a gagné ses lettres de noblesse : *« C'est aussi bien perçu qu'un long-métrage »*, assure Alain Burosse. Mieux, *« les gens appellent pour dire leur satisfaction »*.

Pour préserver une telle respectabilité, l'équipe de la chaîne cryptée bichonne les réalisateurs : *« Il faut faire très attention avec les gens du court-métrage. Ils débutent généralement dans le cinéma et sont très fragiles. Il faut être très délicat. »* Cinéastes dans l'âme, les gens de Canal Plus agissent *« pour que le court reste indépendant et ne s'adapte pas au format de la télévision »*. A l'occasion du Festival de Clermont-Ferrand, *« le deuxième festival français en nombre d'entrées après Cannes »*, Canal Plus décerne ses propres prix qui s'ajoutent *« sans incidence »* à ceux du jury officiel. Des distinctions, très bien dotées : le prix Canal Plus du court-métrage, attribué depuis 1986, contient un enveloppe de 50 000 francs, tout comme le prix international du court-métrage, décerné, lui, depuis 1992.

AVENIR ASSURÉ

A l'occasion de cette 17e édition, l'équipe des programmes courts *« a opté pour la quantité car elle dispose de 6 heures 30 d'antenne réparties sur une semaine »*. Un choix qui tranche sur celui des années précédentes dédiées *« à un thème ou un genre »*. Du 28 janvier au 4 février, la chaîne cryptée proposera des films dont les plus courts durent 4 minutes et les plus longs – *« presque des moyens-métrages »* – atteignent 35 minutes.

L'avenir du court sur Canal Plus semble assuré. Selon Alain Burosse, *« il y a plus de gens en courts qu'en longs, car il ont une plus grande liberté. Ce n'est plus du tout la même économie »*. Un constat qui confirme la bonne santé de la production française de courts-métrages. Ainsi, le Festival de Clermont a reçu cette année *« plus de 400 films français »*. Dernière satisfaction pour Alain Burosse : *« le court-métrage revient dans les salles »* de cinéma.

Guy Dutheil

L'ennui d'Auschwitz

par Daniel Schneidermann

L'édition spéciale du « 20 heures » de France 2 consacrée à Auschwitz touchait à son terme. Quarante minutes durant, à une heure de grande écoute, s'étaient succédé des images irréfutables et des témoignages désarmants. Quarante minutes durant, la télévision publique avait simplement, magnifiquement, accompli son devoir de mémoire et de pédagogie quand Simone Veil, invitée à témoigner, prononça deux mots. Deux mots fatigués – elle venait de parler longuement –, deux mots pour couper court à toute explication plus détaillée. Sollicitée d'expliquer pourquoi les déportés, de retour de l'enfer, avaient éprouvé tant de difficultés à raconter, elle glissa simplement, au détour d'une phrase : *« On ennuyait. »*

« On ennuyait. » Les déportés d'Auschwitz ennuyaient. Sans doute, nul ne refusait de les entendre, sans doute ne les considérait-on pas avec hostilité, sans doute ne se moquait-on pas d'eux. Sans doute inspiraient-ils le respect. Mais ils inspiraient un respect, comment dire, vaguement ennuyé. C'est ainsi. On avait autre chose à penser. Il y avait Sartre et Boris Vian, le blue-jean et les boissons gazeuses, le jazz et la java. Toutes les lumières de la ville se rallumaient l'une après l'autre, les déportés ennuyaient, avec leurs incompréhensibles ruminations.

Eussent-ils brillé, l'époque les eût sans doute écoutés avec curiosité. Mais il faut craindre qu'ils n'y aient pas mis beaucoup du leur. De cet ennui, ils devaient bien porter aussi leur part de responsabilité. Sans doute peinaient-ils quelque peu à « faire vivant » en racontant les sélections, quand il fallait courir nus dans le froid devant les SS, et se frotter les joues avec du sang pour se donner de bonnes couleurs. Sans doute devaient-ils éprouver quelque peine à mimer dans les salons les marches de la mort, des dizaines de kilomètres pieds nus dans la neige, quand les SS aux abois poussaient devant eux leur dernier bétail. Alors ils ennuyaient. Partie se reposer en Suisse, Simone Veil se vit promenée de magasin en magasin, comme une curiosité. Quelqu'un l'interrogea, raconta-t-elle, sur les rapports des femmes enceintes et des chiens. *« Quand on entend ça, on se dit qu'il vaut mieux se taire. »* Et elle se tut. D'ailleurs, l'édition spéciale se terminait. Et l'on réalisa avec horreur que l'on en attendait discrètement la fin depuis quelques minutes. On avait soi-même été effleuré par cette abomination : l'ennui d'Auschwitz.

Quand seront terminées les célébrations du cinquantenaire de la grande libération, peut-être faudra-t-il se pencher sur cet ennui, celui de nos parents, le nôtre. Au procès Bousquet de 1949, il n'est pratiquement pas question des juifs. *Si c'est un homme*, de Primo Levi, indépassable méditation-témoignage sur la vie quotidienne au camp, ne trouve en 1947 que quelques centaines de lecteurs. C'est ainsi. Nous sommes ces abominables créatures capables de tout, même de bâiller devant Auschwitz.

VENDREDI 27 JANVIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Parker Lewis ; Arnold et Willy ; Les infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.

20.45 Téléfilm : Le Prix du serment. De Stuart Margolin, avec Carol Alt (2e partie).
22.45 Magazine : Combien ça coûte ? Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine. Invité : Roland Giraud.
0.10 Série : Agence tous risques.
1.10 Journal et Météo.
1.20 Jeu : Millionnaire.
1.50 TF 1 nuit (et à 2.50, 3.55, 4.30).
2.00 Programmes de nuit. L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.00, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 4.05, Mésaventures ; 4.40, Musique.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
15.05 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne !
19.15 Studio Gabriel. Yves Duteil.
19.59 Journal, Météo et Point route.

20.50 Série : Nestor Burma. Les Eaux troubles de Javel, d'Alain Bloch d'après Léo Malet, avec Guy Marchand, Nelly Alard.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Pourquoi tant d'esprits aveuglés ? Invités : François Furet (*Le Passé d'une illusion, essai sur l'idée communiste au vingtième siècle*) ; Alexandre Adler, Alain Finkielkraut, Philippe Herzog, Pierre Rigoulot.
23.35 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Youssou N'Dour. Avec Deep Forest, Red Nex, Hanne Boel.
0.45 Journal, Météo et Journal des courses.
1.10 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) ; 2.50, Dessin animé ; 3.00, Open d'Australie ; 4.30, Studio Gabriel (rediff.) ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Christian Millau, Guy Savoy.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros (2e épisode) ; Denver ; Il était une fois les Amériques.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Je connais des îles lointaines*, de Louis Brauquier.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, Journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa. Un petit cabanon, de Delphine Reynard et Jean-Michel Vennemani.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Yves Duteil.
22.50 Météo et Journal.
23.20 Magazine : Passions de jeunesse. Invité : Philippe Noiret.
0.15 Court métrage : Libre court. Tarzan, l'homme de la ville, de Nicolas Chartier.
0.25 Musique : Cadran lunaire. *Dindin* de Jobim, par l'Orchestre municipal de Rio, dir. John Demain (15 min).

M 6

13.30 Téléfilm : A force d'amour. De Marc Daniels, avec Brooke Adams. *Une employée d'une association de soutien aux handicapés mentaux convainc son patron de lui confier la direction d'une petite troupe de théâtre composée de jeunes « retardés ».*
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine :
20.05 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Capital.

20.45 Téléfilm : Kidnapping. De David Green, avec Robert Urich, Megan Gallagher. *Un tranquille directeur de société se métamorphose, malgré lui, en enquêteur de choc pour démanteler un réseau d'enlèvement d'enfants.*
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Sexy Zap.
0.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. Chasse au trésor.
2.30 Rediffusions. Fréquenstar ; 3.25, L'Irlande, voyage au pays des gaels ; 4.20, Coup de griffes (Jean-Louis Scherrer) ; 4.45, Jazz 6 ; 5.40, La Tête de l'emploi ; 6.05, Culture pub.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Bodyguard. ■ Film américain de Mick Jackson (1992).
15.40 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.15 Téléfilm : Chien et chat 3, la faute. De Marc Simenon, avec Roland Giraud.
18.00 Canaille peluche.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Téléfilm : Le Prix de la vengeance. De Dick Lowry, avec Michael Gross, Dean Stockwell.
22.05 Documentaire : Chiens et chats, princes domestiques. De Robin Lehman, Tom McMahon et Thom Beers.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Jennifer 8. ■ Film américain de Bruce Robinson (1992).
1.05 Cinéma : Lune de miel à Las Vegas. □ Film américain d'Andrew Bergman (1992, v.o.).
2.40 Cinéma : Evil Dead. ■ Film américain de Sam Raimi (1982).
4.00 Cinéma : Danger, planète inconnue. ■ Film britannique de Robert Parrish (1969, v.o.).
6.10 Documentaire : Bruce Lee. (45 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi.
14.00 L'Age de la découverte. Christophe Colomb. 6. Vers le mélange des mondes (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Les Grandes Inventions ; Question de temps ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Magazine : Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Le Corps humain. Les yeux.
18.30 Le Monde des animaux. Les chimpanzés.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Le Train des maharadjahs. De Werner Fend. *En bordure du désert de Thar.*
20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Téléfilm : Le Gardien du feu. De Michelle Porte, avec Nathalie Boutefeu, André Marcon.
22.10 Documentaire : Passages de la recherche. De Francis Reusser et Emmanuelle de Riedmatten.
23.10 Cinéma : La bête s'éveille. ■ ■ Film britannique de Joseph Losey sous le nom de Victor Hanbury (1954). Avec Dirk Bogarde, Alexis Smith, Alexander Knox (v.o.).
0.35 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo. (rediff.) (3 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 L'Hebdo. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Taratata. Rediff. de France 2 du 13 janvier. 22.50 Pulsations. Rediff. de la RTBF du 17 janvier. Médecins sans frontières au Tchad. 23.50 Journal de France 3 (25 min).

PLANÈTE 19.00 ▶ Pierre Mendès France. De Jean-Christophe Rozé. 20.35 Du raï pour Jimmy. De Fred Gremeaux. 21.00 Les îles aux trésors. De Dafydo Williams. 6. Les trésors de l'île d'Elbe. 21.25 Force brute. De Robert Kirk. 19. Le Génie. 22.15 Planète océan. D'Hugh Piper. 8. Sauver la mer. 23.10 W. Street. D'Anne Georget et Christophe de Ponfilly (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.40). 19.15 Paris modes haute couture (et 20.30, 23.10). Le défilé Christian Lacroix printemps-été 1995. 19.45 Café-théâtre. 20.00 Musiques en scènes (et 22.00). 21.00 Embouteillage. Depuis le Niel's. 22.30 Concert : Montserrat Caballé et Marilyn Horne. 2e partie. Enregistré à la Philharmonie Halle de Munich en 1990.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Futé-rusé ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Tip top clip ; à 19.00, Bêtes pas bêtes ; à 19.15, Tip top clip ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Leo Sayer. 20.30 Série : Les Envahisseurs. 21.25 Série : Le Frelon vert. 21.55 Destinations séries. 22.20 Chronique moscovite. Préparée par Pavel Lounguine. 22.25 Série : Dream On. 22.55 Série : Seinfeld. 23.25 Country Box. Mary Chapin Carpenter. 23.50 La Semaine sur Jimmy. 0.00 Série : New York Police Blues. 0.50 Série : Les Chevaliers du ciel (25 min).

SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 0.00). 22.20 Le Club. 22.25 Série : Embarquement immédiat. 23.10 Série : Agence Acapulco (50 min).

MCM 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 MCM Backstage. The Cult. 21.30 Autour du groove. Histoire du groove : la gouaille parigote. 22.30 MCM Dance club. 0.30 Rave on (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 International Motorsport. 21.00 Motors. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie, résumé. 23.00 Catch. 0.00 Golf. Johnny Walker Classic : 2e jour. A Manille (Philippines). 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie (240 min).

CINÉ CINÉFIL 19.00 ▶ Deux lettres anonymes. ■ ■ Film italien de Mario Camerini (1945, N.). 20.30 Le Secret de Charlie Chan. □ Film américain de Gordon Wiles (1936, N., v.o.). 21.40 La Splendeur des Amberson. ■ ■ ■ Film américain d'Orson Welles (1942, N., v.o.). 23.10 La Symphonie pastorale. ■ Film français de Jean Delannoy (1946, N.) ; 0.55 J'avais cinq fils. ■ Film américain de Lloyd Bacon (1944, N., v.o., 105 min).

CINÉ CINÉMAS 18.40 Téléfilm : Mise en quarantaine. De Charles Wilkinson, avec Béatrice Boepple, Garwin Sanford. 20.15 Le Bazar de Ciné-Cinémas. 21.00 Bob Roberts. ■ ■ Film américain de Tim Robbins (1992). 22.40 L'Elu. ■ ■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1981, v.o., 105 min). 0.25 Venin. ■ Film britannique de Piers Haggard (1981, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Gilles Lapouge et Philippe Moreau à propos de Vie d'Adrien. Vie d'Héliogabale. 19.30 Perspectives scientifiques. L'épilepsie. 2. Avec le professeur Naquet 20.00 Le Rythme et la Raison. 200e anniversaire de la disparition de Michel Corette (5). 20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. La promesse. 21.32 Musique : Black and Blue. De quelques raretés. Avec Henri Renaud. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les hauts murs ou 4 variations pour des mondes clos. 4. Cité de banlieue ou Stains, tours nº 10. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Coda. Beatles jazz (5).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert Franco-Allemand (transmis simultanément sur Saarländischer Rundfunk et Mitteldeutscher Rundfunk). En direct de l'Arden Opéra de Francfort avec l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Dimitri Kitaienko : Rainulf und Adelasia (prélude), de Wagner ; Concerto pour piano et orchestre op. 17, de Korngold, sol. David Lively ; Symphonie nº 2 op. 27, de Rachmaninov. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Penderecki, Bowie, Glass.. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Weill, Bach. 0.00 Jazz club. En direct de la Villa. Terry Lyne Carrington, Niels Lan Doky et Chris Mink Doky.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

LE MONDE / VENDREDI 27 JANVIER 1995

Instrumentalisé

par Pierre Georges

AU CATALOGUE d'hiver politique, c'est le mot à la mode : « Instrumentalisé ». Il n'est ni très précis, ni très français, ni très beau. Mais qu'importe, il porte et fait fureur. Un « must » du non-débat, de la non-pensée.

Un petit désaccord, un changement d'opinion, un soutien inattendu à un candidat surprise ? *« Instrumentalisé ! »* Autant dire victime bêlante et consentante de sombres pressions, de douteuses partitions écrites par quelque grand chef d'orchestre occulte. Dire ses envies, ses préférences, ses choix ? *« Instrumentalisé ! »* Et donc condamné à vivre dangereusement entre soupçon et disgrâce, être rangé, sans sursis ni appel, au rayon des accessoires, des instruments à vent.

Nous sommes tous ou presque des « instrumentalisés ». Le mot n'est pas nouveau. Au contraire. Les gauchistes, quand ils étaient petits – c'est-à-dire quand ils ne cotisaient pas encore à la caisse des cadres – en raffolaient littéralement. Le concept fleurait bon son coup tordu, le billard à six bandes, un monde peuplé de Gepetto. Le mot leur était une friandise. Et le néologisme « instrumentalisation » rimait si bien avec révolution, manipulation, provocation, que c'eût été pitié de s'en priver.

Mais ailleurs, dans ce monde politique peuplé lui de pères *Joseph*, on avait d'autres mots pour dire cela, plein de mots. Laudateurs ou péjoratifs. « L'instrumentalisé» s'ignorait comme tel. Il était tout au politique : sa chose, son jouet, sa créature, son godillot, son paillasson, son mamelouk, son rabique, son traître, sa groupie, son obligé, son partisan, son porte-coton, son porte-flingue, son porte-parole, son affidé, son hallebardier. Et même, même, son fidèle.

Mais certainement pas « son instrumentalisé», concept d'un mépris infini. Car il tient le partisan d'une idée pour un pauvre hère sans cervelle ni projet, dansant d'un pas mécanique sa gigue de commande. Et il le laisse en cet état fâcheux d'un comploteur malgré lui, s'agitant au bout de ses ficelles comme un vulgaire pantin désarticulé.

Tout s'explique ainsi désormais en politique. Par ce maître mot qui fait des ravages et emporte les idées, les amitiés, les fidélités et les positions. L'heure n'est plus aux convictions, aux mobilisations. Elle est à l'« instrumentalisation » générale. Il n'est plus un discours, plus une prise de position, plus une initiative qui ne se jugent à cette aune-là. Dis-moi qui tu soutiens, je te dirai qui te manipule.

C'est probablement que, quand on n'a plus d'idées, il faut bien avoir des soupçons. Et tous les partis sont atteints à se défier ainsi d'eux-mêmes et des leurs. Prenons, au hasard, la Rue de Solférino, le PS, orphéon en péril. Là, les instrumentalisés sont, aux dires des observateurs, devenus légion. Chacun soupçonne l'autre, qui le lui rend bien. On imagine alors le niveau du débat : « Instrument ! » « Tu en es un autre, camarade ! »

SOMMAIRE

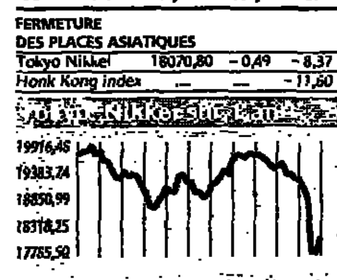
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le jeudi 26 janvier 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18070,80	– 0,49	– 8,37
Honk Kong index	—	—	– 11,60



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/01	var. en % 24/01	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1802,46	+1,25	—
Londres FT 100	2982,20	+0,44	–2,71
Milan BCI 30	1050	–1,32	+2,43
Francfort Dax 30	2026,84	+0,44	–3,78
Bruxelles	1347,99	–0,25	–2,99
Suisse SBS	970,20	–0,13	–6,54
Madrid Ibex 35	279,45	+0,59	–1,95
Amsterdam CBS	274,30	–0,22	–1,33

DEMAIN dans « Le Monde »

PAROLES DU CAIRE : Dans les taxis collectifs de la capitale égyptienne, on parle boulot-métro-dodo, mort, amour et jalousie. Des millions de personnes empruntent chaque jour ces transports en commun, lieux de colères, de rires, de confidences.

Tirage du Monde daté jeudi 26 janvier : 516 356 exemplaires.

Les inondations affectent la Bretagne et l'est du pays

FACE à la nouvelle montée des eaux, après le répit accordé par la journée de mardi, on ressentait, jeudi 26 janvier, dans tout le Finistère, comme un grand abattement. Les inondations ont surtout affecté le sud et le centre du département. Quimperlé, Pont-Aven, Quimper, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou vivent des heures dramatiques. l'Odet et le Steir ont monté à Quimper de plus d'un mètre ; à Quimperlé, le record de 1974 a été dépassé ; à Châteauneuf-du-Faou, le long du canal de Nantes à Brest où, en été, circulent les péniches des vacanciers, le bas de la ville était complètement inondé. Jeudi 26 janvier au matin, l'eau continuait à monter de 4 à 5 centimètres par heure à Châteaulin. A Pont-Aven, la célèbre hostellerie du Moulin de Rosmadec était la proie des eaux.

La situation ne devrait pas s'améliorer, selon les prévisions météorologiques. On annonce une reprise de la pluie pour vendredi. La crainte est d'autant plus grande que le coefficient des marées va se renforcer en fin de semaine, d'où de nouveaux risques pour les villes sous influence maritime comme Quimper. Dans le nord du Finistère, l'état d'alerte est maintenu de même qu'à Landerneau.

Le plan ORSEC n'a pas été déclenché. Le préfet, Christian Frémont, estime qu'il dispose, pour l'instant, de suffisamment de moyens, d'autant que le 41e RI de Châteaulin a été mis à contribution. Les quarante maires des communes les plus touchées ont été réunis mercredi 25 janvier à la préfecture de Quimper pour s'informer sur les nouvelles procédures concernant les catastrophes naturelles qui ont été décidées par le gouvernement pour la Bretagne. Un régime dérogatoire va permettre de présenter pour le début de février la liste des dégâts. En temps normal, il faut de quatre à cinq mois de délai.

Ailleurs en France, la situation demeurait critique, notamment dans l'Est. En Meurthe-et-Moselle, la boue a envahi plusieurs villages durant la nuit, alors que la situation des inondations dans ce département était considérée comme stationnaire. Dans le département des Ardennes, la crue de la Meuse a inondé quelque 350 maisons, et près de 25 routes départementales ont été interdites à la circulation. L'heure était moins critique en revanche dans le Haut-Rhin, où les inondations ont toutefois privé d'eau potable près de 7 000 habitants d'une dizaine de communes dans le secteur de Guewenheim et inondé une dizaines de routes. En Franche-Comté, plusieurs routes ont été coupées. Dans le Nord, trois immeubles ont été évacués à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) en raison d'un glissement de terrain provoqué par de fortes pluies.

A Paris, la Seine a atteint, mercredi 25 janvier au soir, 4 mètres à hauteur du pont d'Austerlitz. Toutes les voies sur berge, de la rive droite comme de la rive gauche, ainsi que les souterrains, étaient fermés, à l'exception du secteur est. Aucune amélioration n'est prévue d'ici à vendredi. L'état d'alerte était déclaré dans la vallée de la Marne et du Grand Morin, dans le nord du département de la Seine-et-Marne, où l'on redoute une remontée des eaux.

M. Chirac relève les volte-face de M. Balladur

LES RELATIONS entre Jacques Chirac et Edouard Balladur vont prendre, publiquement, un tour nouveau, avec la publication d'un livre de Thierry Desjardins, journaliste au *Figaro*, intitulé *L'Homme qui n'aime pas les dîners en ville* (Edition nl) – formule qui qualifie le maire de Paris. Ce dernier y explique que les journées parlementaires du RPR en septembre 1993, à La Rochelle, ont constitué un tournant dans ses relations avec le premier ministre. *« C'est sur le quai de La Rochelle, par un temps grisounet, que j'ai compris que le premier tour de la présidentielle pourrait fort bien ne pas être celui que nous avions imaginé »*, déclare, dans cet ouvrage, l'ancien président du RPR, qui s'était prêté ce jour-là à une séance photos avec le chef du gouvernement, mais qui avait paru esseulé et abattu au moment de son départ pour Paris (*Le Monde* du 6 octobre 1993).

M. Chirac affirme qu'il a compris, à cette occasion, que le *« scénario »* élaboré pour la cohabitation *« venait de s'effondrer, bêtement, et qu'il allait falloir tout recommencer »*. *« Edouard, par les hasards de l'histoire et de la nature des hommes, allait provoquer une cassure dans notre camp, lui qui avait toujours prôné l'union à tout va. Il allait forcément un jour redescendre dans les sondages, son bilan serait forcément médiocre pour le chômage, pour les investissements. Tout ça faisait le jeu de nos adversaires »*, ajoute-t-il, en confiant avoir été *« étonné par ce que certains appelaient la « trahison » de Balladur »*.

« Mais j'ai été encore plus étonné, souligne M. Chirac, *quand je l'ai vu hésiter, reculer et faire volte-face sans pudeur dans la grève d'Air France, dans le problème des marins-pêcheurs, dans l'affaire de la loi Falloux, je dirais dans la plupart des problèmes de la vie quotidienne qu'un premier ministre doit affronter. »* Candidat à l'élection présidentielle, il estime qu'*« il faut avoir une certaine force de caractère, une certaine conception de l'Etat »*, quand *« on aspire à diriger un pays »*, et il dit avoir l'intuition de sa victoire.

Les élus se mobilisent à propos des retraites des agents des collectivités locales

LE GOUVERNEMENT *« n'envisage pas le retrait »* du décret publié le 29 décembre 1994 pour augmenter la cotisation employeurs (collectivités et hôpitaux) de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Néanmoins, *« une réflexion sur le fond est engagée et une étude est en cours »*. Ces commentaires de Jean-Louis Bargero, maire (PC) de Champigny (Val-de-Marne) et secrétaire général de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR) à la sortie de l'Hôtel Matignon – où une délégation de son association a été reçue mercredi 25 janvier – sont confirmés par les services du premier ministre, même si l'on s'y refuse à toute précision supplémentaire. Cette annonce intervient alors que la « grogne » des élus de tous bords ne cesse de monter contre le décret litigieux à l'approche du cinquantième anniversaire de la CNRACL, le 9 février.

Mercredi matin, l'ensemble des associations de maires réunies à l'occasion d'une conférence de presse commune – ce qui est exceptionnel – avaient ajouté leur voix au concert de protestations qui a accueilli le décret. Jean-Paul Delevoye (RPR, considéré comme un proche de Jacques Chirac) et Martin Malvy (PS) – respectivement présidents de la puissante Association des maires de France (AMF) et de l'Association des petites villes de France –, ainsi que des représentants de l'Association des maires des grandes villes de France, des Fédérations nationales des villes moyennes et des maires ruraux, de l'Association villes et banlieues, ont révélé le contenu d'une lettre adressée le 20 janvier à Edouard Balladur. Ils estiment que la hausse de 3,8 points du taux de cotisation applicable depuis le 1er janvier ne pourra être financée que par une hausse de la fiscalité locale.

Les maires considèrent que la hausse décidée par le gouvernement *« n'est qu'un moyen d'alléger la charge de l'Etat en la transférant sur les collectivités locales »*. Les maires demandent au premier ministre de suspendre l'application du décret et d'engager *« sans attendre »* une concertation avec les associations d'élus pour *« une remise à plat des dispositifs de retraite des agents des collectivités publiques »*. Une motion reprenant ces revendications devrait être soumise aux conseils municipaux de toutes les communes de plus de 2 000 habitants.

■ **PRÉSIDENTIELLE : Robert Vigouroux soutient Edouard Balladur.** Le maire de Marseille, sénateur (Rassemblement démocratique et européen) des Bouches-du-Rhône, a annoncé, jeudi 26 janvier, son soutien à la candidature du premier ministre à la présidence de la République. Exclu du PS après les élections municipales de 1989, M. Vigouroux, qui se réclame de la majorité présidentielle (mitterrandiste), est la première personnalité de gauche à soutenir la candidature du premier ministre.

■ **PARTI RÉPUBLICAIN : dans un livre qui paraît chez Plon,** *L'épreuve de vérité*, Gérard Longuet s'explique sur les affaires de financements qui l'ont contraint à démissionner du gouvernement, le 14 octobre 1994. Le président du Parti républicain ne cache pas son ressentiment à l'égard du garde des sceaux Pierre Méhaignerie, à qui il reproche de ne pas avoir su limiter l'enquête du conseiller Renaud Van Ruymbeke et d'être resté passif face aux violations du secret d'instruction.

■ **GRENOBLE : le PDG de la Société dauphinoise de travaux (SDE), Paul Crovella,** déjà mis en examen, le 21 décembre 1994, pour *« abus de biens sociaux »*, a été à nouveau mis en examen pour *« corruption active »* et placé en détention provisoire à la prison de Varces (Isère), mercredi 25 janvier, par le juge Christian Blaes, qui instruit le dossier de Guy Névache, troisième adjoint du maire de Grenoble.

■ **HUMAN BOMB : deux anciens dirigeants du Syndicat de la magistrature.** Béatrice Patrie et Alain Vogelweith ont été mis en examen pour injure et diffamation, mercredi 25 janvier, sur plainte du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, à la suite de la publication d'un livre sur Eric Schmitt, tué par des policiers du RAID au cours de la prise d'otages de Neuilly, le 15 mai 1993. Dans leur ouvrage, ils estimaient qu'Eric Schmitt dormait au moment où il a été tué. Le parquet de Nanterre avait mis les policiers hors de cause (*Le Monde* du 19 décembre 1994).

■ **RUSSIE : la devise russe est tombée, jeudi 26 janvier, à son plus bas niveau historique, en franchissant** la barre des 4 000 roubles et terminant la séance à 4 004 roubles pour un dollar, soit une baisse de 16 roubles sur le dollar par rapport à la veille.

■ **GRÈCE : Athènes a réitéré, mercredi 25 janvier, son opposition à la levée de l'embargo** qu'elle a décrété unilatéralement contre la Macédoine en février dernier. Alors que la Cour européenne de justice doit examiner à partir du 1er février la légalité de ce blocus, le ministre des affaires étrangères, Carolos Papoulias, a déclaré qu'aucune décision de justice ne pouvait *« fléchir la position de la Grèce »*. La semaine dernière, M. Papoulias avait prévenu que l'embargo *« avait encore son utilité »*. Depuis trois ans, Athènes refuse à cette ancienne république yougoslave le nom de Macédoine. – (*AFP.*)

■ **HAÏTI : le ministre de la justice, Ernst Malebranche,** a annoncé, mercredi 25 janvier, sa démission, acceptée par le gouvernement du président Aristide. *« Je cède la place à un autre qui sera plus maléable »*, a indiqué cet avocat de soixante-dix-neuf ans.

Aérospatiale et Alenia s'allient avec British Aerospace

AÉROSPATIALE, Alenia et British Aerospace ont annoncé, jeudi 26 janvier, la signature d'un protocole d'accord en vue de la création d'une société commune européenne dans le domaine des avions de transport régional. Cette filiale sera détenue à parts égales par les trois partenaires et regroupera aussi bien les avions turbopropulseurs que les jets régionaux.

Aérospatiale et Alenia sont déjà réunis dans un groupement d'intérêt économique, ATR, et produisent leurs avions en commun sous cette appellation. Les opérations de la nouvelle société, dont on ignore encore le nom, débuteront par la fusion des activités de commercialisation, de vente et d'après-vente des avions d'ATR et de British Aerospace, les turbopropulseurs Jetstream, et les avions à réaction Avro. Cette filiale aura la charge de tous les développements des nouveaux appareils, précise Aérospatiale, au premier rang desquels l'éventuel lancement d'un avion de 100 places.

Le siège de la société sera situé à Toulouse et ses activités seront menées dans les pays des trois partenaires, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. *« C'est un nouveau pas décisif vers la structuration indispensable de l'industrie européenne du transport régional, afin d'être des partenaires plus performants dans l'avenir »*, a précisé Louis Gallois, le président d'Aérospatiale.

Cette alliance entre trois grands de l'industrie aéronautique s'avérait indispensable compte tenu des difficultés de cette branche. Elle met l'allemand DASA dans une situation difficile.

Celui-ci avait préféré faire cavalier seul dans le domaine des avions de transport régional en rachetant, en 1993, 51 % du capital du néerlandais Fokker. Cette rivalité les avait conduits à abandonner leurs discussions sur un avion à réaction de 120 places, le Regioliner. *« DASA est un partenaire incontournable en Europe*, déclarait mercredi 25 janvier, Henri-Paul Puel, directeur général d'ATR, *mais il ne peut venir à nos côtés en s'imposant comme leader »*. Aujourd'hui, l'alliance ATR-British Aerospace met indiscutablement les trois partenaires en position de force.

Martine Laronche

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 27 JANVIER 1995

Les Lumières de Gabriel Garcia Marquez

A l'ombre d'un couvent, dans la Cartagène du XVIIIe siècle, les amours interdites d'une marquise créole de douze ans et d'un prêtre trentenaire : le maître conteur colombien est de retour

DE L'AMOUR ET AUTRES DÉMONS
de Gabriel Garcia Marquez.
Traduit de l'espagnol (Colombie) par Annie Morvan,
Grasset, 248 p., 115 F.
(En librairie à partir du 1er février.)

Pour un romancier, persister dans le succès extrême tourne au désagrément. Publier revient à s'enfermer, livre après livre, dans la notoriété, à perdre la possibilité de rencontrer des lecteurs innocents. C'est la situation de Gabriel Garcia Marquez, accablé par sa popularité, la hauteur himalayenne de ses ventes sur tous les continents, sa légende de conteur sorti d'un village colombien et un chef-d'oeuvre, *Cent ans de solitude*, rangé de son vivant au rayon des classiques. « Gabo », comme le nomme une bonne partie de l'Amérique latine, est devenu un de ces romanciers que connaissent même ceux qui ne l'ont pas lu.

Quant à ceux qui le lisent, ils ne lui demandent que de prolonger l'émerveillement, le miracle frais et surprenant que constitue son oeuvre bâtie au seul service du plaisir de raconter des folies lumineuses, des prédestinations et la malédiction des amours irréfragables. De ce point de vue, son treizième ouvrage de fiction traduit en français mérite autant que les précédents le label assurant au public une passion tropicale garantie. *De l'amour et autres démons* est le récit bref et admirable des amours d'une marquise créole de douze ans et d'un prêtre trentenaire un peu trop averti de l'existence de l'enfer dans les bibliothèques. Dieu reconnaîtra peut-être les siens dans ce duel entre la foi et les sens, mais il faudrait beaucoup de mauvaise grâce pour ne pas y reconnaître d'abord le tour de force signé par un maître à l'apogée de son art.

En trois romans, et sans y paraître, sans même renoncer à un goyavier ou à un perroquet d'un univers personnel préservé, Garcia Marquez a pris deux siècles de recul. *L'Amour aux temps du choléra*, l'histoire magnifiée des amours de ses parents, se déroulait vers 1870-1930. *Le Général dans son labyrinthe* recréait la mélancolique agonie d'« El Libertador », Simon Bolivar, en 1830. Cette fois, le XVIIIe siècle touche à sa fin, puisque l'un des personnages possède toutes les oeuvres de Voltaire (mort en 1779) mais que l'écho de la Révolution française n'est pas encore parvenu jusqu'à Cartagène des Indes.

Ce moment de répit entre la philosophie des Lumières et les ombres du régicide et de l'athéisme d'Etat, on le devine soigneusement choisi au service d'un roman bâti en partie double. *De l'amour et autres démons* obéit à une stricte symétrie. D'un côté se trouve Sierva Maria de Todos los Angeles, fille d'un marquis et d'une mulâtresse de passage dans son hamac. Oubliée de ses parents, élevée dans le quartier des esclaves, la gamine personnifie, en dépit de sa longue chevelure cuivrée, le monde des Noirs, des langues africaines, des divinités bienveillantes venues depuis l'autre bord de l'Atlantique. Dans l'autre camp se trouve Cayetano Alcino del Espiritu Santo Delaura y Escudero, un théologue affecté au service d'un évêque et qui, lui, se situe dans le monde blanc, catholique, colonisateur.

> *« Plus le style est limpide, plus on voit la poésie »*



HERNANDEZ

« Gabo » : un duel entre la foi et les sens.

L'efficacité du récit découle du soin apporté à tirer un plein profit de deux pôles si opposés. Tous les personnages – le moindre second rôle est d'une peinture achevée – sont en relation exclusive avec l'un ou l'autre héros. Et la rencontre de ces deux êtres relève du miracle lorsque la fillette, mordue par un chien enragé, est isolée dans un couvent, au sein du pavillon des emmurées vivantes.

Les pages où ce couple improbable s'essaie à batifoler, avec des gestes scandés par les vers des quarante sonnets d'amour du poète-soldat Don Garcilaso de la Vega, sont, en elles-mêmes, un petit joyau de pudeur émue, d'une émotion retenue et très juste. Toutes proportions gardées, cela reviendrait, chez nous, à citer Marguerite de Navarre dans des ébats de boudoir concoctés par Laclos. Pourtant, chez Garcia Marquez, une telle situation va de soi, et pour au moins deux raisons.

La première est devenue si patente que nul ne prend plus le soin de la relever. Au-delà de son succès et du concept trouble de « réalisme merveilleux » que l'on attache encore à ses créations, le romancier colombien est désormais un des rares artistes capables de parler d'amour sans dérision ni gêne. Umberto Eco, pour expliquer la création post-moderne, l'a brillamment définie comme celle où un monsieur ne saurait dire à une dame « je vous aime » faute de s'abandonner à un cliché. Il suggérait plutôt l'emploi d'une formule du genre « Comme on dirait dans un roman de Barbara Cartland, je vous aime ». La dénonciation de ces fuites à l'instant de tenir un discours direct vient donc de Colombie : aimer n'est pas un verbe à la conjugaison périlleuse.

On rejoint là le second facteur mis au service de la crédibilité des amours marquéziennes. Il a trait à la forme, à la sensualité lourde dont il nourrit ses phrases. Voilà un écrivain lyrique, une espèce en voie de disparition, mais, on le constate, nullement condamnée pour peu que le lyrisme, comme chez lui, ne s'éloigne jamais d'un pointilleux réalisme. Il faudra un jour dresser la flore et la faune de son monde peuplé de gardénias, d'orchidées, de gousses de vanille, de fientes d'oiseaux prémonitoires et de la rémanence des odeurs après la pluie. *« Plus le style est limpide, plus on voit la poésie »*, fait-il dire à un de ses personnages. Il le démontre avec une réelle poésie, très présente, nullement contenue, et qui éclate à chaque ligne d'une façon forte, nette et vitale aussi, un peu semblable au bruit rassasiant d'une mangue tombant sur un sol sec. C'est d'ailleurs parce qu'il est un narrateur attentif à l'ordre et à la saveur des choses que l'on souscrit d'emblée aux formules sombres et rituelles dont Garcia Marquez habille toujours le passé – ici, il évoque *« le bourbier de la mémoire »* et *« le martyre des nostalgies »*, mais on trouve des expressions équivalentes dans tous ses livres.

Cette amertume injuste du passé, que nul écrivain ne sert comme lui, il a choisi de la confier à un médecin, Abrenuncio de Sa Pereira Cao, un libre-penseur, y compris à l'endroit de sa discipline. C'est le seul personnage qui n'appartienne ni à l'un ni à l'autre des deux camps en présence. Il sait qu'*« il n'est de médecine qui guérisse ce que ne guérit pas le bonheur »*. Il est donc, en contre-chant des amours interdites, l'observateur idéal d'un quiproquo : isolée au couvent, en attendant de développer la rage, Sierva Maria passe aussitôt pour possédée du démon en raison de sa connaissance des divinités révérées par les esclaves qui l'ont élevée.

BÛCHERS D'AUTODAFÉ

Lourde affaire pour l'époque. Le frais palais de l'Inquisition, que visitent de nos jours les touristes de Cartagène, date de 1776 ; et le square Bolivar, au coeur de la ville, fut, en son temps, la place de l'Inquisition, où se dressaient les bûchers d'autodafé. Comme le remarque Abrenuncio : *« Les Noirs se contentent de sacrifier des coqs à leurs dieux tandis que le Saint-Office se plaît à écarteler des innocents sur le chevalet ou à les rôtir vivants. »* Mais que l'on se rassure : le maître conteur n'ose pas aller jusque-là. Il se contente de rappeler qu'il existe toujours un sort plus cruel : mourir d'amour, tout simplement.

Jean-François Fogel

De l'écriture comme unique démon

En page XII, un entretien avec Gabriel Garcia Marquez où l'écrivain s'explique longuement sur sa technique romanesque.



Le geste autobiographique

Pourquoi et comment les XVe et XVIe siècles virent-ils une renaissance de l'écriture du moi ? Réponse avec la famille Platter

Emmanuel Le Roy Ladurie, vingt ans après le grand succès de Montaillou, village occitan, *présente, commente et met en perspective, dans un nouvel ouvrage, trois récits autobiographiques écrits au début du XVIIe siècle par trois membres d'une même famille bâloise, les Platter. Dans son feuilleton, Pierre Lepape met l'accent sur l'extraordinaire ascension sociale des Platter père et fils dans l'Europe de la Renaissance* (lire page VII). *En historien, Roger Chartier évoque, ci-dessous, les conditions d'apparition de l'autobiographie.*

La publication du *Siècle des Platter* d'Emmanuel Le Roy Ladurie permet de rouvrir une question classique depuis Burckhardt : la renaissance de l'écriture du moi aux XVe et XVIe siècles. Pourquoi Thomas Platter et ses deux fils, qui sont gens ordinaires, même si Félix et Thomas II, tous deux professeurs de médecine, jouissent d'une petite réputation, prennent-ils la plume pour écrire une histoire de leur vie ? Désigner le phénomène comme la manifestation du *« développement de l'individu »* (selon l'expression de Burckhardt) suffit-il à le faire comprendre ?

Il faut d'abord se méfier de la catégorie générique d'écriture autobiographique. Elle peut masquer, en effet, de multiples différences qui tiennent à l'écart temporel entre l'écriture et les événements rapportés, au genre choisi pour raconter sa vie, aux intentions qui poussent à écrire. Lorsqu'il rédige son autobiographie, en 1572, Thomas Platter a soixante-treize ans. Il le fait à la demande de son fils Félix et conçoit ce retour sur son propre passé comme un récit exemplaire, celui des épreuves que la volonté divine (*« Dieu m'a fait garder par ses anges »*) lui a permis de surmonter.

> *Trois styles, trois genres de récit*

L'écriture de Félix est également une écriture de fin de vie, puisque c'est aussi à soixante-treize ans qu'il entreprend, en 1609, la rédaction de son *Journal*. Mais, à la différence du texte de son père écrit d'une seule traite, Félix emploie des matériaux autobiographiques accumulés tout au long de sa vie : carnets de voyage, lettres, mémoires, journal tenu au jour le jour. Cette écriture profuse, multiple, va de pair avec une grande liberté qui donne au récit le ton d'une confidence personnelle. Il n'en va pas de même avec le troisième Platter, Thomas II, né, trente-huit ans après Félix, d'un second mariage de son père Thomas. Il a trente-trois ans quand il commence à rédiger, en 1605, la relation du voyage qu'il a effectué entre 1595 et 1600 en France, en Espagne, en Angleterre et aux Pays-Bas. La forme est ici bien fixée : elle se conforme au modèle humaniste proposé par Juste Lipse, Pierre de La Ramée ou Theodor Zwinger, et vise une description méthodique des différents sites visités, appuyée sur la constitution de tableaux synoptiques et la technique des lieux communs.

Roger Chartier

Lire la suite page VII

L'ÉDITION

■ **Naissance des éditions La Tour de Babel.** La librairie italienne La Tour de Babel, à Paris, fait ses premiers pas dans l'édition littéraire en publiant, à la fin du mois de février, trois ouvrages bilingues français-italien : *Anna et Bruno*, une longue nouvelle de Romano Bilenchi, *Portrait de l'artiste de taille*, une série de textes en prose de Giuseppe Pontiggia, et *Chroniques italiennes*, esquisse amusée des mœurs italiennes par le jeune écrivain Sandro Veronesi. Ces ouvrages seront diffusés et distribués par La Tour de Babel, qui entend éditer ainsi trois à six livres par an (La Tour de Babel, 10, rue du Roi-de-Sicile, 75004 Paris. Tél : (1) 42-77-32-40).

■ **John Le Carré et John Updike aux éditions du Seuil.** Souhaitant que ses livres trouvent place dans un catalogue de meilleure tenue littéraire, John Le Carré quitte les éditions Robert Laffont pour celles du Seuil. Il devrait y publier en 1995 un roman achevé voici six mois, qui paraîtra le 4 mai en Grande-Bretagne sous le titre *Our Games*, et dont on murmure qu'il décrit dans ses moindres détails... une invasion russe en Tchétchénie. De son côté, John Updike fait faux bond à Gallimard pour rejoindre lui aussi les éditions du Seuil, où paraîtra, dans le courant de l'année, son prochain roman, *Brazil*, décrit comme une *« féerie exotique et érotique, très différente de son univers habituel »*.

■ **Au « Journal officiel ».** Le *J.O.* du 20 janvier a publié un arrêté du 12 janvier fixant les mentions obligatoires devant figurer sur les déclarations accompagnant le dépôt légal des documents imprimés, graphiques et photographies, progiciels, bases de données et systèmes experts, phonogrammes, documents multimédias fixés sur support photochimique. Par ailleurs, le groupe audiovisuel et multimédia du Syndicat national de l'édition (SNE) publie une plaquette intitulée *Questions juridiques relatives aux œuvres multimédias*, qui propose l'une des premières approches juridiques concrètes en matière d'édition électronique (SNE, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris. Tél. : (1) 44-41-28-00).

Les « affaires » Pasternak

En Russie, le KGB refuse la restitution des archives du poète. Et un romancier anglais écrit la « suite » de « Docteur Jivago »...

Les archives privées confisquées par le pouvoir soviétique peuvent-elles être propriété d'Etat en Russie ? La question est posée avec le cas exemplaire de ce que l'on pourrait appeler, un peu emphatiquement, une nouvelle « affaire Pasternak » à propos de manuscrits saisis il y a plus de trente ans.

En mai 1960, trois mois après la mort de Boris Pasternak, Olga Ivinskaïa, l'amie du poète, celle qui a servi de modèle au personnage de Lara du *Docteur Jivago*, était arrêtée, ainsi que sa fille Irina, sous le prétexte de *« trafic de devises »*. On les condamna, respectivement à huit et à trois années de camp (1).

A leur domicile, des papiers avaient été saisis : notamment la deuxième partie du manuscrit de *Jivago* et le texte dactylographié du roman (corrigé de la main de l'auteur) ; le manuscrit de sa pièce *La Belle Aveugle* ; des lettres ; la correspondance concernant le prix Nobel ; une lettre adressée à Nikita Khrouchtchev ; des traductions, entre autres le *Faust* de Goethe, Schiller, les poètes de Géorgie, *etc.* En février 1961, les manuscrits – *Jivago, La Belle Aveugle*, des poèmes – étaient transférés aux Archives d'Etat des littératures et des arts (TSGALI), les autres documents au KGB.

Olga Ivinskaïa, qui avait été réhabilitée en 1988 et qui est aujourd'hui âgée de quatre-vingt-deux ans, écrit en 1991 au KGB pour connaître la liste de tout ce qui avait été saisi, et apprend que ce qui restait au KGB venait d'être remis au TSGALI. Elle fait appel à la justice. En vain, malgré une succession de procès, allant jusqu'à une décision du présidium de la Cour suprême lui reconnaissant la propriété des archives saisies et ordonnant la restitution de tout ce qui avait été confisqué, et qui, aujourd'hui encore, reste en grande partie inaccessible aux chercheurs.

Récemment enfin, une autre plainte revendiquant les archives et émanant cette fois de la veuve du fils cadet du poète, Leonid, mort en 1977, a ajouté à la confusion, mettant en lumière le flou qui préside actuellement en Russie à tout ce qui touche au « trésor des archives » et à la propriété privée en général.

Alexander Mollin, un romancier anglais, n'a eu guère de scrupules, de son côté, avec l'héritage Pasternak. Dans la foulée de *Scarlett*, et d'un nouveau best-seller possible, il a écrit *La Fille de Lara (Lara's Child)*, qui a paru à Londres, au printemps dernier, chez Transworld, puis, en juin, en traduction allemande chez Bertelsman. Roman médiocre d'après l'ensemble de la critique. Mais quelque 150 000 exemplaires vendus grâce à la mention « La suite du *Docteur Jivago* ». Détenteur des droits mondiaux de *Jivago*, l'éditeur italien Carlo Feltrinelli, qui avait voulu interdire l'utilisation sans autorisation du principal personnage du roman, a perdu son procès en Allemagne. Le tribunal de Mannheim a jugé qu'il y avait *« beaucoup de points communs, mais insuffisants pour affirmer que le second était une émanation du premier »*. Carlo Feltrinelli a fait appel.

N. Z.

(1) En ce qui concerne l'histoire du prix Nobel 1958 et les dessous de l'affaire, le *Dossier de l'affaire Pasternak*, constitué des archives du comité central et du Politburo, vient de paraître chez Gallimard.

DROIT DE CITER

« Je viens de passer une année effrayante : ma Pensée s'est pensée, et est arrivée à une Conception Pure. Tout ce que, par contre-coup, mon être a souffert, pendant cette longue agonie, est inénarrable, mais, heureusement, je suis parfaitement mort, et la région la plus impure où mon Esprit puisse s'aventurer est l'Eternité. [...] C'est t'apprendre que je suis maintenant impersonnel, et non plus Stéphane que tu as connu, – mais une aptitude qu'a l'Univers Spirituel à se voir et à se développer, à travers ce qui fut moi. »

STÉPHANE MALLARMÉ, « Lettre à Henri Cazalis » du 14 mai 1867 *in Correspondance complète 1862-1871*, suivie de Lettres sur la poésie 1872-1898, avec des lettres inédites, édition Bertrand Marchal, préface d'Yves Bonnefoy, vient de paraître en poche, « Folio Classique » Gallimard, 688 p.

Italie : ventes record d'un roman sentimental

Le roman d'une femme écrivain, Susanna Tamaro, est en tête des classements de vente en Italie depuis quarante-cinq semaines. *Va' dove ti porta il cuore* (« Va où ton cœur te demande »), édité par Baldini & Castoldi, dépasse aujourd'hui les 800 000 exemplaires, ce qui en fait le livre le plus acheté de 1994. Il devance les autres grands succès de l'année, les ouvrages de Jean Paul II, Norberto Bobbio et Umberto Ecco. Résultat exceptionnel pour une romancière qui, à trente-sept ans, était presque inconnue, même si ses deux précédents livres avaient été bien reçus par la critique. L'un d'eux – un recueil de nouvelles – a même été traduit en français : *Pour voix seule* (POL). *Va dove ti porta il cuore* est un roman épistolaire dans lequel une grand-mère raconte à sa petite fille son mariage, une aventure extraconjugale et les relations difficiles qu'elle entretenait avec sa fille, morte dans un accident de voiture. Une partie de la critique a trouvé ces lettres mièvres et banales. Mais le public a plébiscité le livre, qui est en cours de traduction, un peu partout dans le monde. En France, il sera publié chez Plon.

Fabio Gambaro

■ **LIBAN.** Au cours d'une récente réunion au Théâtre de Beyrouth, une centaine d'intellectuels libanais – écrivains, avocats, journalistes – ont protesté contre la censure qui s'exerce sur les livres, les revues, les films et les pièces de théâtre et dénoncé en particulier la saisie et l'interdiction de vente de trois ouvrages du penseur islamique libyen Sadeq Nayhum. Ils ont souhaité qu'un recours en justice soit déposé contre cette décision de la Sûreté générale et appelé à la création d'un comité de défense des libertés intellectuelles au Liban en invitant le Parlement à voter des lois modernes sur la production intellectuelle.

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les archives personnelles de Graham Greene – 60 000 documents, dessins et lettres et 3 000 livres annotés de sa main – ont été vendues à l'université jésuite de Boston (Massachusetts) pour une somme encore inconnue, mais que l'on estime à 1 million de livres (8 millions de francs). Cette université possède déjà une très riche collection d'œuvres d'écrivains catholiques britanniques.

■ **PORTUGAL.** Le poète Herberto Helder, conformément à son attitude constante à l'égard des consécrations officielles, vient de refuser le prestigieux prix littéraire Fernando-Pessoa, doté d'une somme de 7 millions d'escudos (environ 250 000 francs). Le jury, présidé par Francisco Pinto Balsemao, qui n'ignorait pas la ligne de conduite de Helder, a cependant tenu à lui accorder cette récompense, afin de saluer celui que l'on considère comme le plus grand poète portugais vivant. Herberto Helder venait de faire paraître à Lisbonne un recueil, *Do mundo* (« Du monde »). Un autre livre de cet auteur, *Les Sceaux*, suivi de *Autres sceaux*, traduit par Laura Lourenço et Marc-Ange Graff, vient d'être publié aux éditions Lettres vives (4, rue Beautreillis, 75004 Paris, 54 p., 79 F).

■ **ESPAGNE/FRANCE.** Plus de 70 éditeurs espagnols seront présents ou représentés sur un stand de 150 m² au 15e Salon du livre (du 17 au 22 mars, porte de Versailles à Paris) et les visiteurs pourront se procurer quelque 3 000 ouvrages en espagnol. Des tables rondes professionnelles et grand public réuniront des auteurs traduits en français, *« venus spécialement d'Espagne, qui auront pour mission de parler de toutes les cultures espagnoles et pas seulement de leurs propres livres »*, comme l'a expliqué le directeur général du livre au ministère espagnol de la culture, Francisco Bobillo.

Bibliothèques et éditeurs dos à dos

Le prêt de livres nuit-il à l'achat ? Une vaste enquête auprès de tous les acteurs ne permet pas de conclure

Le 19 novembre 1992, une directive européenne faisait obligation aux Etats membres d'appliquer, au 1er juillet 1994, un droit de prêt – en faveur des auteurs et de leurs ayants droit – sur les livres empruntés dans les bibliothèques publiques. Depuis cette date, rien n'a changé, en pratique, dans le système français de rémunération des auteurs. Mais la controverse autour du prêt payant n'a pas cessé. Soutenue par une partie des éditeurs – qui établissent une corrélation entre la fréquentation accrue des bibliothèques et la baisse des achats en librairie –, cette idée est vivement critiquée, en revanche, par d'autres représentants de la profession – les éditeurs d'ouvrages pour la jeunesse, en particulier – et par les bibliothécaires, qui voient là une menace supplémentaire sur le développement de la lecture publique.

Pour ces raisons, la vaste enquête intitulée « Les bibliothèques, acteurs de l'économie du livre » (1), qui vise à mieux éclairer l'articulation entre achat et emprunt, constituait un document attendu. Conçue et coordonnée par l'Observatoire de l'économie du livre, pour le compte de la direction du livre et de la lecture (ministère de la culture), de la Société des gens de lettres, du Syndicat national de l'édition et de la direction de l'information scientifique, technique et des bibliothèques (ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), cette étude a réuni, pour la première fois autour de ce dossier, tous les acteurs de la chaîne du livre.

Faut-il voir un rapport de cause à effet entre le doublement de la surface d'accueil en bibliothèque, entre 1980 et 1991, et, dans le même intervalle, le recul du chiffre d'affaires de l'édition française (2) ? Les résultats de cette étude n'autorisent pas de réponse tranchée. Après avoir cerné la place des bibliothèques dans l'offre et la demande de livres, et dessiné les profils respectifs des acheteurs et des emprunteurs, l'enquête étudie les modalités de l'arbitrage entre achat et emprunt. Elle montre, certes, que *« l'existence d'achats induits par l'emprunt d'ouvrages « marquants » (...) demeure limitée »*. Et que l'arbitrage achat/emprunt se fait *« nettement en faveur des bibliothèques »* pour la lecture de loisirs comme pour celle d'ouvrages professionnels dont le besoin est ponctuel. Elle souligne enfin, en ce qui concerne l'évolution des comportements, que *« plus du tiers des emprunteurs déclarent emprunter de plus en plus, tandis que près de la moitié des acheteurs déclarent acheter de moins en moins »*.

Toutefois, écrivent les auteurs de l'étude, *« la simple juxtaposition* de ces *chiffres ne permet pas de conclure que le fait d'emprunter incite à moins acheter »*. En effet, sur une période de deux à trois ans, on constate que les acheteurs-emprunteurs sont plus nombreux à acheter de plus en plus de livres que les acheteurs exclusifs, tandis que, dans le même temps, *« la propension à la baisse de l'achat est plus forte dans le public dont l'emprunt a diminué que dans celui qui a maintenu constant son volume d'emprunts »*. Concluant à une *« absence de corrélation systématiquement négative entre les évolutions des deux pratiques »*, les auteurs soulignent qu'on ne peut donc pas prétendre qu'elles soient substituables.

Le moins que l'on puisse dire est que cette étude ne permettra pas de trancher aujourd'hui l'épineuse question du droit de prêt. *« C'est une photographie de la situation actuelle*, remarque Jérôme Lindon, PDG des Editions de Minuit, qui reconnaît la qualité de cette « photographie » et se félicite de la coopération qui s'est établie avec les bibliothèques. *Mais, pour autant, cette enquête, qui n'aborde pas concrètement la question du droit de prêt, aura été inutile si elle n'est suivie d'aucune décision. »* Pour Claudine Belayche, présidente de l'Association des bibliothécaires français, qui note que, contrairement à la tendance observée depuis des années, le nombre d'inscrits en bibliothèque marque lui aussi un recul en 1992 (3), l'intérêt de ce document réside au contraire dans sa prudence, laquelle montre bien la complexité des comportements.

Florence Noiville

(1) Enquête menée à partir de l'analyse statistique des prêts en bibliothèque, grâce à l'exploitation des bases de données d'un échantillon de six bibliothèques municipales et trois bibliothèques universitaires. Cette analyse est complétée par des entretiens avec des emprunteurs, des bibliothécaires et des libraires fournisseurs, ainsi que par des enquêtes quantitatives auprès de deux échantillons d'emprunteurs et d'acheteurs constitués à partir du panel de consommateurs de la Sofres.

(2) Selon l'indice de déflation utilisé, il s'agirait d'un recul de 2,7 % ou d'une hausse de 13 % en francs constants.

(3) Voir la plaquette que publie, ces jours-ci, la direction du livre et de la lecture, « Bibliothèques municipales, données 1992 ».

COLLOQUES, BULLETINS ET SOCIÉTÉS

■ **L'ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN GIONO, dans le n° 42 (hiver 1994) de son bulletin, publie, outre un inédit de l'écrivain sur Rome, plusieurs études critiques, notamment sur *Regain* (André Not), *Un roi sans divertissement* (Mireille Sacotte) et sur Giono lecteur des romans de la Table ronde (Robert Baudry) (Association des amis de Jean Giono, « Lou Paraïs », BP 633, 04106 Manosque Cedex).**

■ **AU CENTRE POMPIDOU, dans le cadre des « Revues parlées », Jack Goodie, professeur à l'université de Cambridge, participera, mercredi 1er février à 21 heures, à un débat avec Florence Dupont, intitulé : « Les archives, entre l'oralité et l'écriture », thème du livre que Jack Goodie vient de publier aux PUF. Dans la même petite salle du premier sous-sol aura lieu, mercredi 8 février à 19 heures, une soirée-débat réunissant plusieurs intellectuels, à l'occasion de la publication du numéro des *Annales*, sur « Histoire juive, histoire des juifs », dirigées par Sylvie-Anne Goldberg.**

■ **L'INSTITUT D'ÉTUDES SLAVES, à Paris, accueillera, samedi 28 janvier, de 10 heures à 17 h 30, le colloque annuel de l'Association des amis de Léon Tolstoï consacré cette année au roman *Résurrection*. Y participeront : Marie Sémon (« Le Christianisme orthodoxe vu par l'auteur de *Résurrection* »), Georges Nivat (« L'Imaginaire de *Résurrection*), Michel Aucouturier (« Le Personnage de Nekhlioudov ») et Vladimir Troubetzkoy (« Les Intellectuels français lecteurs de *Résurrection* ») (Institut d'études slaves, 9, rue Michelet, 75006 Paris)**

■ **A LA FNAC-ÉTOILE, un débat sur Violette Leduc aura lieu, vendredi 27 janvier à 17 h 30, entre Hugo Marsan et René de Ceccatty à l'occasion de la sortie du livre de ce dernier, *Violette Leduc, éloge de la Bâtarde* (Stock) (26, avenue des Ternes, 75017, Paris).**

■ **A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE de la rue d'Ulm, Besnik Mustafaj, ambassadeur d'Albanie en France et écrivain, donnera, mardi 31 janvier à 18 heures, une conférence sur la nouvelle génération des écrivains albanais (ENS, 45, rue d'Ulm, 75005 Paris, salle Beckett).**

■ **LE GOETHE INSTITUT DE MARSEILLE, organise, mercredi 1er et 2 février, un colloque sur le thème : « La philosophie allemande dans la pensée juive » (1er février, au Palais du Pharo, salon 3, 58, boulevard Charles-Livon, 13007 Marseille ; 2 février, au Goethe Institut, 171, rue de Rome, 13006 Marseille. Renseignements : 91-18-40-69).**

RECTIFICATIFS

Julien Green

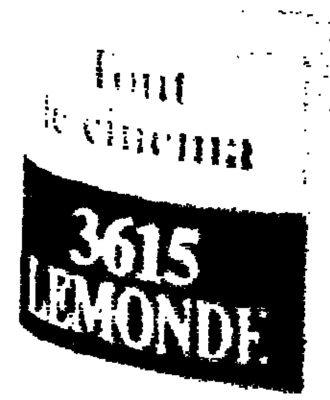
Dans l'article récemment consacré à Julien Green (« Le Monde des livres » du 13 janvier), c'est par erreur que nous avons attribué la publication de *Dionysos* à Fayard. Ce sont, en fait, les éditions l'Atelier contemporain (68, bd de Port-Royal, 75005 Paris. Tél. : 43-40-63-37) qui ont, en décembre 1994, fait paraître ce texte en édition de luxe avec des gravures originales de Robert Clévier.

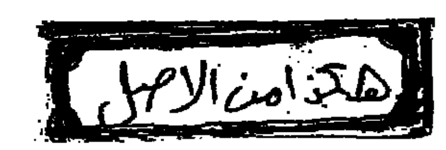
Rabelais

Dans le feuilleton du « Monde des livres » du 20 janvier consacré aux œuvres complètes de Rabelais, une note accordait la paternité de la revue *Etudes rabelaisiennes* à Abel Bonnard. Il s'agissait en fait d'Abel Lefranc, le grand rénovateur des études sur la Renaissance. Une similitude de prénom ne saurait excuser qu'on fasse entrer dans la famille de Rabelais Abel Bonnard, radié en 1945 de l'Académie française pour faits de collaboration.

Samuel Beckett

Dans le compte rendu de *Bande et sarabande* de Samuel Beckett (« Le Monde des livres » du 20 janvier), une transcription fautive a transformé Suhah, dans la Genèse, en mère d'Omar, alors que c'est d'Onan qu'elle fut la génitrice. On sait que, par la suite, Onan dut trouver seul une consolation à toute l'infortune dont il avait hérité...





Quignard, rhéteur

Affirmant que « la littérature pense plus que toute pensée », l'écrivain part en guerre contre la philosophie

RHÉTORIQUE SPÉCULATIVE
de Pascal Quignard
Calmann-Lévy, 218 p., 98 F.

La littérature comme *« prédation »*, pure violence, *« ordalie »*. Reprenant le fil de ses *Petits traités* (1), prolongeant la réflexion sur l'image et le langage présente dans deux livres récents – *Le Sexe et l'effroi* (2) et *Le Nom sur le bout de la langue* (3) –, Pascal Quignard signe avec cette *Rhétorique spéculative* une véritable déclaration de guerre. L'ennemi est d'emblée désigné : la philosophie, ou, plus précisément, tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à une quête du sens, ce *« rêve inhumain dans la nuit »*. Pour enrayer *« le tourniquet linguistique, qui bavarde sans répit au fond de notre esprit »*, il n'est, répète-t-il à l'envi, qu'un moyen : répudier tout principe de raison, se laisser surprendre par l'inouï que la langue recèle, vouloir n'en rien maîtriser.

Répudier tout principe de la raison

Pour bien défendre, il faut savoir attaquer. S'appuyant sur cette règle élémentaire de toute stratégie, Quignard part donc en guerre. Ses armes seront érudites, excessivement, afin sans doute d'impressionner l'adversaire, de le laisser sans voix. La défense sera d'abord illustration. Elle prendra des formes diverses : analyses de textes, réflexions générales ou personnelles, fables, aphorismes…, le tout dans un désordre bien concerté et séduisant.

Contemporain de Tacite, Juvénal et Suétone, Marcus Cornelius Fronto fut le précepteur de Marc-Aurèle. On ne connaît de lui que quelques lettres et fragments. A son élève, l'obscur rhéteur exhumé par Quignard écrit : *« Le pouvoir est langage. Ton pouvoir est langage. Empereur de la Terre, il faut que tu sois empereur du langage, qui est le maître de la Terre… »* Et aussi : *« Va à la source de la philosophie et non à la philosophie. N'égare jamais dans la philosophie le rythme, la voix qui y parle… »* Quignard date de ce milieu du IIe siècle le début de ce qu'il appelle *« la tradition lettrée antiphilosophique »*.

De ce premier germe serait née – ou aurait dû naître – une floraison littéraire affranchie de toute référence, et, surtout, de toute révérence à l'égard de la philosophie ; les orateurs et écrivains latins seraient ainsi parés d'une dignité et d'une grandeur qu'on aurait cherché à leur dénier au profit des seuls penseurs grecs… Ce ne sont évidemment que le développement et le point d'arrivée qui justifient ou assoient cette vision très partiale : elle ne vaut qu'en fonction de ceux-ci. Quignard a l'art de dilater un minuscule épisode, de l'élever au rang d'origine et de source. On pourrait cependant, avec la même force de conviction, tirer d'autres fils, celui, par exemple, d'une tradition au sein de laquelle l'affrontement entre philosophes et lettrés aurait un tout autre sens, ou bien pas de sens du tout.

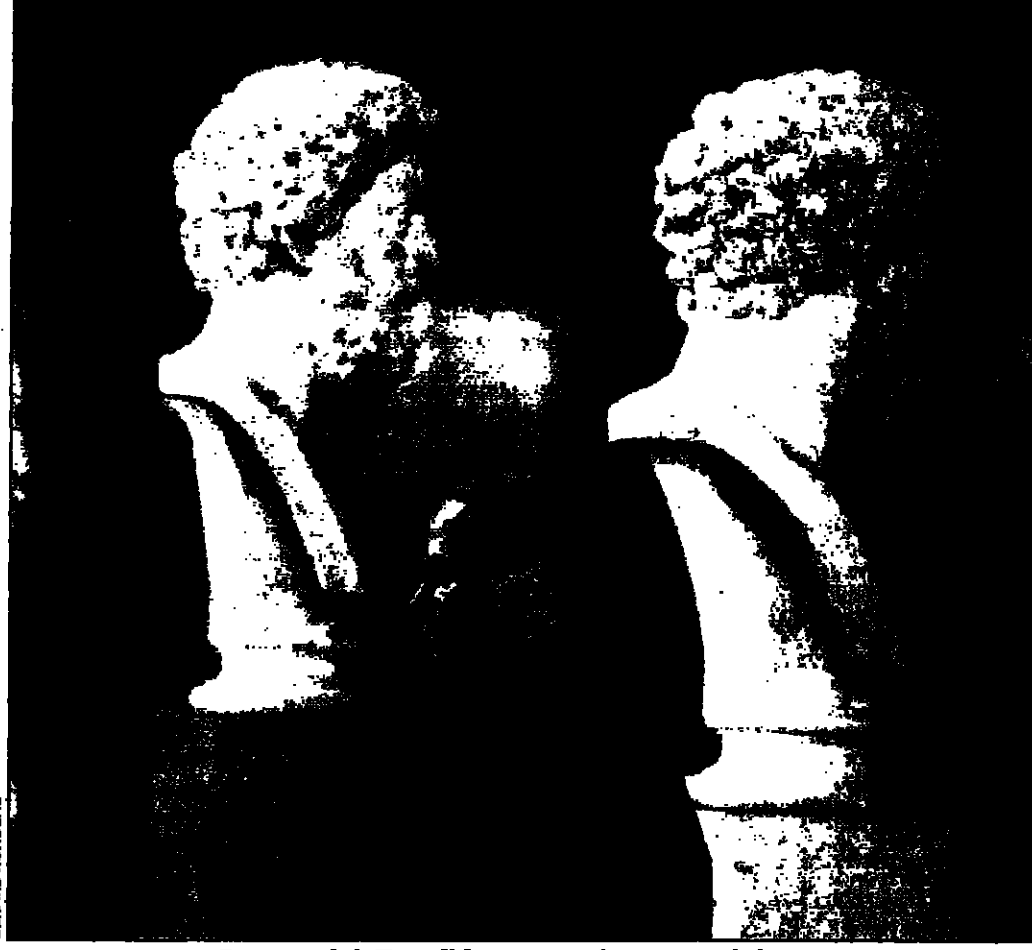
Ces réserves faites, il faut revenir à ce qui importe vraiment dans cette *Rhétorique spéculative*. Chez Quignard, la guerre dont nous parlions est subjective, amoureuse ; elle est une passion personnelle. L'érudition est la technique, le moyen mis en œuvre pour faire triompher moins un point de vue général que l'actualité même de cette passion littéraire. Convoquant les orateurs latins, mais aussi Longin, auteur grec d'un *Traité du sublime*, Nicolas de Cuse, le Pogge florentin, Goethe, ou encore – avec ce goût de l'anachronisme qu'on lui connaît bien – Serge Moscovici, Quignard met en branle une subtile machine visant à détruire un adversaire abstrait, à qui il prête la figure du philosophe, du penseur ou du théologien. Dieu n'est pas la source du langage, seulement son effet. La raison est sans raison. Quant à la *« causalité »*, elle est *« un mythe de sorcellerie consubstantiel au langage »*. Seule l'image, surgie des profondeurs, apparaissant pour la première fois, imprévisible, violente, *« indéductible »*, *« obscène »*, pure de toute intention, est apte à s'opposer au *« langage sacrifié »*, au *« postmythique »*, au « logos *prédécoupé* ». L'*« ordalie »* est à ce prix : *« Toute œuvre qui ne défie pas son rêve dans l'expression de son rêve est une œuvre morne. »*

Pascal Quignard aligne les affirmations fortes, tranchées, assertoriques. Le problème est d'ailleurs moins de discuter ces affirmations que d'entendre en elles cette passion qui veut s'exprimer, se déployer. *« La* litteratura *pense à la lettre en vérité, pense plus que toute pensée, dès lors que son langage est nu, et pour peu que cette nudité saille réellement, c'est-à-dire se retrouve dans l'élément de l'élan qui la précède. »*

L'abondance des métaphores érotiques est un signe. Quignard, en même temps qu'il manie avec aisance la glose savante, qu'il *« classe des documents d'une tradition persécutée »*, en même temps qu'il pousse fort loin la préciosité, demeure fasciné par la sauvagerie, la *« fureur »*, l'*« obscénité »*, l'*« assaut incompréhensible du cru dans le raffiné »*. *« Le style doit sidérer le lecteur comme le mulot est fasciné par la vipère dont la tête se dresse en s'approchant de lui et qui siffle. »* Il n'y a, dès lors, guère à s'étonner qu'il nomme avec Georges Bataille l'un de ses principaux *« maîtres »*, même si *le « vertige mortel »* de celui-ci s'exprima dans une œuvre littéraire d'une autre teneur que celle du romancier Pascal Quignard. Les autres maîtres, parmi les modernes, sont Louis-René des Forêts, Pierre Klossowski et Émile Benveniste. Configuration à la lumière de laquelle se justifie cette dernière affirmation : *« A l'air du temps il faut opposer le typhon des formes qui ignorent le temps et qui roulent dans l'histoire humaine. »* Bardé de citations latines, emporté par une amoureuse fureur, Pascal Quignard tente d'habiter ce *« typhon »*.

Patrick Kéchichian

(1) Maeght Éditeur, huit tomes, 1990.
(2) Gallimard, 1994, (« Le Monde des livres » du 29 avril 1994).
(3) POL, 1993 (« Le Monde des livres » du 3 mai 1993).



« Empereur de la Terre, il faut que tu sois empereur du langage »

GÉRARD RONDEAU

Sybaris et Thourioï

D'une ville détruite, Périklès a le dessein d'élever une cité exemplaire. Une prenante leçon de civilisation en forme de roman

LE JARDIN d'HÉRODOTE
de Simonne Jacquemard,
Éditions Fédérop (24400 Église-Neuve d'Issac)
412 p., 165 F

Remontons le temps et abordons avec Simonne Jacquemard aux rives de la Grèce antique. Fondée vers 720 avant notre ère par les Achéens, située sur le golfe de Tarente, la cité de Sybaris est l'une des plus anciennes de la Grande Grèce. Son opulence, les mœurs libres et l'impiété de ses habitants vont provoquer sa perte. La ville est détruite par les habitants de Crotone, où s'était réfugiée l'oligarchie sybarite renversée par une révolte populaire.

Mais le prestige passé incite Périklès à relever Sybaris de ses ruines et à en faire, sous le nom de Thourioï, une cité exemplaire, où « les archaïques pulsions de férocité » devaient faire place à la modération. Hérodote d'Halicarnasse entre dans ce grand dessein et participe à l'édification de la ville. Il s'adjoint des personnages notables comme le célèbre architecte Hippodamos de Milet ou Protagoras d'Abdère, chargé de rédiger une nouvelle Constitution. Mais ce projet mené à terme ne va pas sans provoquer des remous. Quel accueil peuvent réserver aux nouveaux venus les rescapés de jadis, ou leurs descendants ? Peut-on accepter cet étrange personnage qu'est Empédoklès, philosophe et thaumaturge, l'un des premiers visiteurs de la cité ?

Derrière l'idéal promu d'une ville de la mesure et de la raison se cachent bien des convoitises qui le menacent.

Auteur d'une œuvre importante, romancière (prix Renaudot 1962 pour *Le Veilleur de nuit*), poète, essayiste, Simonne Jacquemard nous fait ici partager une attrayante épopée. Son admirable connaissance de la civilisation grecque ne pèse en rien sur le déroulement d'un récit très romanesque mais, au contraire, l'éclaire avec subtilité de l'intérieur. Un style vigoureux restitue les couleurs de la cité antique, ses fragrances, son cadre naturel et humain. C'est dire que ce beau roman est aussi une prenante leçon de civilisation.

Pierre Kyria

Le deuil impossible

A CE QUI N'EN FINIT PAS
de Michel Deguy
Seuil, coll. « Librairie du XXe siècle »,
non paginé, 75 F.

Michel Deguy, sa femme n'est plus. Il y a un an qu'il est seul, et c'est comme si le temps n'avait pas passé.

Depuis vingt-cinq livres, le philosophe-poète cherche à mettre des mots sur le peu de sens que recèlent visages, paysages, instants, épopées de l'antique parole. Voilà qu'avec cette alliance intime de quarante années s'efface une des rares cohérences du monde.

La disparue croyait au Ciel, lui non. Il aurait bien aimé communier à ce « juste un peu plus » d'espoir, mais non. Il l'a dit à la face de ceux qui étaient venus prier, l'an passé, ou témoigner de ce qu'ils pouvaient. Il le répète ici. Il n'y a pas de survie à attendre, pas de retrouvailles. Rien que du futur massacré, et l'empreinte, en soi, d'un passé qu'on se reproche d'avoir laissé filer.

Seule la poésie tient lieu d'absolu, ce pour quoi elle est si peu faite, servie comme Deguy la sert, par la fulgurance du relatif. Que reste-t-il, alors, après le cataclysme ? Le livre énumère, page après page (sans numéro, les pages, comme le temps piétinant) : un abîme qui se creuse, sans secret au fond ; du deuil interminable, puisque incommençable ; la vie de famille d'hier, le rideau tiré ou non, le lit défait, la couleur d'une robe, les morsures d'une maladie rarissime, cruelle comme un coup du sort ; l'avenue qui montait au lieu d'agonie et qu'il ne faudra plus emprunter ; les dernières visions arrachées aux lâches euphémismes… Affronter la « respectable insomnie » à quoi Tchekhov comparait la vie !

Pas question de consolation, ni de plainte artiste. Le philosophe-poète a le laconisme stoïcien, face au néant dévorant l'être. « A ce qui n'en finit pas » n'est qu'une autre façon, admirable, de poursuivre l'éreintant guet qu'il a commencé voici quarante ans, pas si « imperceptible » qu'il le craint, les yeux écarquillés dans la nuit d'encre et, cette fois, brouillés de larmes.

B. P.-D.

La famille ressuscitée

Un album de vieilles photos trouvé par hasard et Suzanne Prou laisse courir son imagination. Délicatement…

L'ALBUM DE FAMILLE
de Suzanne Prou.
Grasset, 136 p., 85 F

Chers inconnus… Qui d'entre nous n'a rêvé devant un album de vieilles photos, abandonné aux Puces par une famille lassée ? Quelle vie se cachait derrière cette image un peu passée, datant des débuts de la photographie ? Quel destin avait donc eu cette femme sans nom, dont on évaluait mal l'âge, mais un peu mieux le milieu social, d'après le vêtement ? Ce tout jeune et fier soldat en route pour la guerre de 14, en est-il revenu ? Suzanne Prou s'est adonnée à ce jeu délicieux, qui fait sortir de leur cadres des ancêtres anonymes, des aînés à jamais perdus, et c'est un plaisir de lire *L'Album de famille*, délicat, tragique et drôle, qu'elle a écrit en laissant courir son imagination sur ce bel objet découvert dans un bric-à-brac : *« Les coins de l'album étaient à peine râpés, la page de garde revêtue de moire écarlate, le fermoir d'argent tenait bien, l'or des tranches était sans défauts. Sur la couverture de cuir, un monogramme figurait un M et un O entrelacés et tarabiscotés. »*

Imaginaient-ils, tous ceux qui posaient devant l'appareil, bien habillés, bien coiffés, que leur postérité serait si limitée ? Que leur famille les jetterait avec les vieux meubles et la vaisselle ébréchée ? Que seul un roman pourrait leur redonner une existence, fût-elle fantasmée ? Sans doute pas. Ils se savaient mortels mais croyaient les photos éternelles. Peut-être même pensaient-ils, innocemment, que les photos prolongeaient la mémoire. Erreur… Il avait fallu moins d'un siècle pour qu'on se débarrasse d'eux.

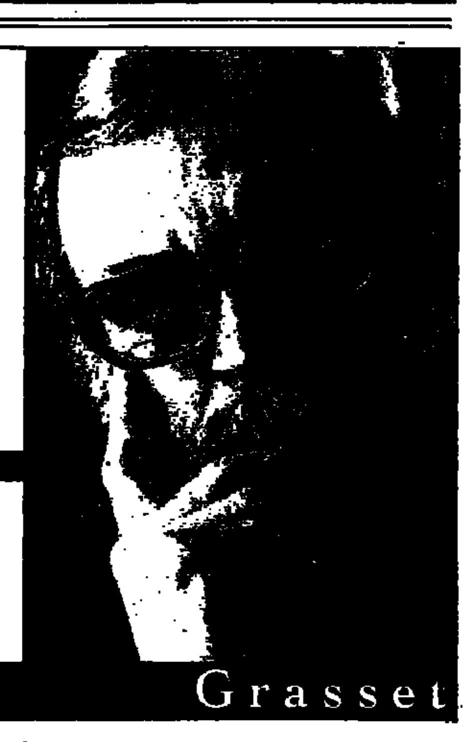
HENRI, SUZANNE, VALENTINE

Certains avaient eu droit à leur nom sous leur image, tracé d'une écriture maladroite : *« Henri »*, *« Suzanne »*, *« Annie Anorée »*, *« Valentine »*, *« mon oncle de Sainte-Opportune »*… D'autres, même pas. Ainsi *« cette femme vieillissante et superbe »* qui occupe la première page. Une bourgeoise riche et dure qui menait toute sa maisonnée avec autorité, à commencer par son mari, trop faible, trop romantique ? Ou peut-être une personne issue de la noblesse provinciale. S'appelait-elle Césarine, Honorine ou Julie ? Suzanne Prou choisit Césarine et décide que « l'album de famille » est celui de sa descendance. Un fils sombre et célibataire, un autre qui épouse une jeune femme trop timide, et qui, comble de malchance, n'a que deux filles. Césarine ne les verra pas grandir. Elle meurt et cède la place, dans l'album, aux générations suivantes.

Suzanne Prou s'attarde sur les deux petites filles de Césarine, Valentine et Adèle. La première épouse un bel homme, militaire un peu trop friand de conquêtes. La romancière lui fera perdre une jambe au cours de la Grande Guerre. Curieuse manière de venger une femme qu'on n'a pas connue. On se prend tellement au jeu qu'on a envie de choisir son camp. Valentine, l'épouse modèle, ou Gaston, le mari frivole ? Va pour la frivolité, surtout si elle se paie si cher. Pourquoi donc feuilleter cet album et construire ce singulier récit, se demande un instant la narratrice, qui apparaît très peu dans ce livre. Sans doute pour échapper à sa propre mémoire, à sa douleur, après la mort de son mari et celle, plus tragique encore, de sa petite-fille.

Mais tout ramène aux souvenirs. Surtout des images délaissées, des destinées enfouies. Surtout la dernière photo d'Adèle, malade, mourante, jeune encore, avec un enfant en bas âge, dont le père a été tué à la guerre. *« Elle me rappelle des souvenirs que je ne veux ni ne peux oublier*, dit simplement Suzanne Prou. *Et le fait qu'elle ait gardé ses boucles d'oreilles d'enfant, les petites boules d'or, est plus émouvant que tout. »* Qu'importe qu'elle se soit vraiment appelée Adèle, que Gaston ait trompé ou non Valentine, que Césarine ait aimé ou non son mari. Grâce au désir d'une femme qui a du chagrin, et qui se trouve être écrivain, tous sont redevenus, pour les lecteurs, des proches : une famille qu'on peut retrouver sans avoir à la fréquenter.

Jo. S.





PANORAMA DE L'ÉDITION EUROPÉENNE

Après avoir évoqué le cas espagnol (« Le Monde des livres » du 30 décembre 1994), anglais (le 6 janvier), italien (le 13 janvier), les deux grands groupes français – le Groupe de la Cité et Hachette (le 20 janvier), nous poursuivons notre tour d'horizon de l'édition européenne avec les principales maisons françaises indépendantes. Pour chacune d'entre elles, la défense de cette indépendance reste l'enjeu majeur des années à venir. Selon le classement réalisé annuellement par le magazine *L'Expansion*, quatre de ces éditeurs figuraient, du fait de leurs chiffres d'affaires, parmi les mille premières entreprises françaises en 1993 : Gallimard, avec plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires (1 150 000 F) et 35 millions de francs de résultat ; Flammarion, avec, lui aussi, plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires (1 017 580 F) et un résultat de 61 millions ; Hatier, 670 millions de chiffre d'affaires et un résultat de 28 millions ; enfin, Le Seuil, avec 587 millions de chiffre d'affaires pour un résultat de 786 000 francs.

Gallimard : Rolls Royce cherche moteur



CAGNAT

Antoine Gallimard est un homme plein d'esprit, qui sait être sérieux sans se prendre au sérieux, qualité rare chez un PDG. Après avoir été nommé, en 1988, à quarante et un ans, par son père, Claude, à la tête de la prestigieuse maison fondée en 1911 par Gaston Gallimard, il a dû affronter une « guerre » familiale redoutable. Sa sœur et son frère aînés contestaient son pouvoir et préféraient vendre leurs actions – même si Gallimard devait y perdre son indépendance – plutôt que de le voir gouverner. Après de nombreux mois de luttes et de négociations, Antoine Gallimard parvenait, en juillet 1990, à constituer un pacte d'actionnaires lui garantissant de conserver le contrôle de l'entreprise.

« J'ai désormais autour de moi un groupe d'actionnaires stables, un GAS, qui est majoritaire, explique-t-il aujourd'hui, un peu lassé de devoir sans cesse commenter la structure du capital de sa maison, *mais je sais qu'on ne va pas manquer de me demander ce que vont devenir les 10 % d'actions détenus par la maison italienne Einaudi, maintenant contrôlée par Mondadori, et ce que va faire la BNP, qui possède aussi des actions dont elle pourrait vouloir se défaire. Je rappelle simplement que tout actionnaire entrant doit avoir mon accord. »* La fermeté : c'est l'image que veut donner de lui-même cet homme de quarante-sept ans qu'on persiste à voir comme un éternel jeune homme.

Il sait bien que sa magnifique maison, joyau du patrimoine intellectuel français – premier des groupes indépendants, avec un important réseau de diffusion et de distribution –, toujours jalousée, est un peu vue aujourd'hui comme une Rolls Royce au moteur sinon en panne du moins défaillant. *« Au contraire, le moteur fonctionne à la perfection, et l'image de la Rolls est très pertinente*, dit-il. *Gallimard publie cinq cents nouveautés par an. Les réimpressions de premiers tirages concernent cent titres. Quant aux ouvrages du fonds, on en réimprime quelque mille titres par an. En outre, mon rapport vente/tirage est excellent : 90 %. »*

SOLLERS, KUNDERA...

Antoine Gallimard, qui avait la réputation d'être peu disert, aurait plutôt tendance à faire les demandes et les réponses. D'une même phrase ou presque, il se félicite de publier des écrivains qu'il aime – *« à l'automne un Sollers, ce mois-ci un Kundera, et bientôt le prochain Le Clézio »* –, il parle avec précision et enthousiasme du CD-ROM qui va sortir sur Malraux et son *Musée imaginaire*, et enfin annonce pour mars les débuts de « Quarto », une collection de livres de références ressemblant, par leur aspect, aux « Bouquins » de Laffont. Il dénonce pêle-mêle *« l'obsession du profit, de la marge »* qui anime les grands groupes, et plus généralement *« le manque d'imagination, le manque d'audace »* des éditeurs.

Quand, l'an dernier, Pascal Quignard a quitté Gallimard pour le Seuil, l'éditeur qui l'accueillait faisait valoir que *« chez Gallimard aujourd'hui, on ne fait plus la différence entre un écrivain commercial et un grand écrivain qui se vend »*. En un mot, Gallimard n'aimerait plus ses grands écrivains et aurait les yeux fixés sur les comptes à montrer aux actionnaires. *« Moi, je ne parle pas de ce qui se passe ailleurs, je ne dis du mal de personne »*, répond Antoine Gallimard. Pourtant, le départ de Pascal Quignard, après celui d'Hector Bianciotti et de François Weyergans (tous deux chez Grasset), ne peut être vu comme insignifiant. Quant au « petit tour » qu'est allé faire Le Clézio chez Stock, pour un livre, et celui que va faire Sollers chez Plon pour une biographie de Vivant Denon, ne seraient-ce pas des « signaux d'alarme » ? Quand des écrivains importants veulent montrer qu'ils sont désirés ailleurs, n'est-ce pas faute de se sentir vraiment désirés par leur éditeur ?

A moins que tout cela n'exprime surtout le rapport passionnel, presque irrationnel, qu'entretient toute l'intelligentsia française avec Gallimard. Y compris ses concurrents. Y compris les observateurs. De Gallimard, on attend l'excellence. On trouve donc toujours trop de coquilles (il y en a de plus en plus, en effet), pas assez d'imagination, pas assez de rigueur, et pas assez d'audace, pour reprendre les propres mots du PDG. Où sont les jeunes éditeurs ? Où est la relève ? Où sont les jeunes écrivains provocants, brillants ? Où sont les grands étrangers, quand on a perdu John Updike, Cormac McCarthy et qu'on a sauvé de justesse Philip Roth ? A cela, Antoine Gallimard ne peut se contenter de répondre par une boutade – *« Oui, j'ai pas mal d'éditeurs âgés mais j'apprécie les vieux messieurs »* – et de savoir que sa maison est « encore » la meilleure. Il doit démontrer qu'il a des projets, au-delà de son discours, et qu'il a, en actes, autant de talent et de fantaisie qu'en paroles.

Josyane Savigneau

Minuit : savoir attendre

Au départ, une seule règle : *« Ne défendre que ce que l'on entend »* – au sens où l'on entend une voix, une vraie, derrière un texte. C'est ainsi que Jérôme Lindon, PDG des éditions de Minuit, définit le principe qui le guide depuis 1948. Savoir entendre et, aussi, savoir... attendre. Sait-on que de 1944 à 1956, les éditions de Minuit – crées en 1942 – n'ont enregistré que des déficits ? *« Nous allions de catastrophe en catastrophe*, se souvient l'éditeur. *C'était l'époque où l'on publiait les livres dont les autres ne voulaient pas. »* Les noms de ces « refusés » : Beckett, Robbe-Grillet, Butor, Pinget, Sarraute, Simon, Duras...

Aujourd'hui, chez Minuit, rien n'a changé en apparence. Toujours libre et combattante, la petite maison de la rue Bernard-Palissy continue à ne publier, sous l'étoile dessinée par Vercors, qu'une vingtaine de livres par an. Et sa taille – dix personnes – n'a pas varié depuis 1948. *« Comme exemple de non-expansion, c'est assez remarquable »*, souligne en souriant Jérôme Lindon. Mais Minuit, qui s'est constitué le fonds que l'on sait, récolte depuis longtemps les fruits de sa ténacité : 25 000 ventes annuelles de *L'Amant*, de Marguerite Duras, et 30 000 de *En attendant Godot*, de Samuel Beckett, représentent, d'une certaine façon, l'équivalent d'un prix littéraire non négligeable. Une sécurité qui permet de soutenir – à côté d'écrivains déjà reconnus comme Jean-Philippe Toussaint, Jean Echenoz, Jean Rouaud ou François Bon – des romanciers prometteurs tels qu'Eric Chevillard, Patrick Deville, Christian Oster, Jacques Serena, Antoine Volodine... Ce qui n'empêche pas, au contraire, de réimprimer inlassablement les titres du fonds : actuellement les deux tiers des ouvrages publiés depuis cinquante ans sont toujours en activité. Sans parler de l'important secteur des sciences humaines (collections « Critique », « Philosophie », « Paradoxe »).

Tout le « système Minuit » concourt d'ailleurs à préserver la richesse et la vitalité de ce fonds. Une structure légère, des livres minces – *« Un travail sur l'écriture n'exige pas forcément de gros volumes »* – permettent de produire des titres à des prix accessibles. Ainsi *Godot*, le grand best-seller, ne dépasse-t-il pas 38 F en édition courante. Inutile, dès lors, d'envisager sa publication en poche, explique Jérôme Lindon, qui s'est toujours refusé à céder les droits de ses auteurs les plus importants. *« Si on avait vendu tous nos livres en poche aux grands groupes qui nous faisaient des ponts d'or, on n'aurait, aujourd'hui, plus rien au catalogue... »* Les cessions de droits à l'étranger, en revanche, sont nombreuses, et l'on ne compte pas moins de vingt traductions de *La Salle de bains*, de Jean-Philippe Toussaint, ou des *Champs d'honneur*, de Jean Rouaud qui sont tous deux des premiers romans.

Pour le patron de Minuit, il y a deux catégories d'éditeurs : *« Ceux qui se soucient de rentabilité immédiate, et ceux qui, pensant que leur fils ou leur fille sera un jour à leur place, prennent des paris sur le temps. »* Jérôme Lindon est bien sûr de ces derniers. Sa fille, Irène, aujourd'hui directeur général, s'apprête à prendre, le moment venu, les rênes de la maison. Comme son père, Irène Lindon se montre confiante dans la qualité de la relève en littérature française. Elle évoque notamment des auteurs récemment découverts comme Christian Gailly ou Hélène Lenoir. Mais quant à parler de « stratégie » d'avenir, l'idée même lui en semble absurde. *« Nous dépendons entièrement des textes que nous recevons*, souligne-t-elle. *Car nous ne faisons aucune commande. »* Cette année, sur 2 500 manuscrits reçus par la poste, trois seulement ont été retenus. Un seul critère : la qualité. *« Mais qu'est-ce que la qualité ? s'*interroge elle-même Irène Lindon. *Quelque chose qui vous change ? Quelque chose à quoi l'on n'a pas pensé ? »* Assurément, en tout cas, *« quelque chose qui déconcerte et qui réconforte »*...

Florence Noiville

Seuil : préserver la singularité

Aux éditions du Seuil, créées en 1935 par Paul Flamand et Jean Bardet, le personnel détient 28 % des actions de l'entreprise – le reste appartenant aux familles des fondateurs – et participe à la nomination du PDG. Ainsi Claude Cherki a-t-il été désigné en 1989, pour un mandat de six ans. Reconduit en 1994, il est en poste jusqu'à l'an 2000. Il fera donc franchir à la maison le cap du siècle.

L'enjeu majeur des années à venir, est, selon lui, celui de l'indépendance. Pour durer, le Seuil est *« condamné à grossir »* – il a déjà, dans les dernières années, constitué un réseau de diffusion et de distribution – mais doit tout faire pour ne pas perdre, dans ce développement, sa singularité. Pas seulement celle de son actionnariat, mais aussi celle de son fonctionnement. *« Nous avons un principe d'excellence et nous tenons à le garder*, affirme Claude Cherki. *On nous dit parfois que nous avons trop de personnel. Que nos traductions ont un coût trop élevé, parce qu'elles sont relues, voire refaites. Mais nos succès en littérature étrangère viennent sans doute aussi de cela. Si on réduit le personnel, on ne fait plus le même métier. De même, au service de fabrication, les effectifs sont nombreux, mais nos livres sortent avec peu de fautes. Et, quand un écrivain de stature internationale, comme John Le Carré, choisit le Seuil bien que nous lui proposions moins d'argent qu'un grand groupe, parce qu'il veut être publié dans une maison où l'on fait un travail de qualité, nous constatons que nos exigences ne sont pas, comme certains voudraient désormais le faire croire, superflues. »*

Deuxième enjeu : savoir se renouveler. Le Seuil fut la grande maison des années 60 et 70, accueillant tout ce qu'il y avait alors de vitalité littéraire et intellectuelle : Barthes, Lacan, le groupe Tel Quel, Genette, la collection « Combats » que dirigeait Claude Durand, etc. Tout cela s'est défait dans les années 80 : des auteurs sont morts, d'autres sont partis ; des éditeurs aussi. Dès la fin des années 70, Claude Durand – aujourd'hui PDG de Fayard et Stock – a quitté la maison pour le groupe Hachette. En 1982, Philippe Sollers et Marcelin Pleynet ont rejoint Gallimard et la revue *Tel Quel* s'est arrêtée. Enfin plus récemment, en 1993, deux éditeurs, Olivier Bétourné et Jean-Marc Roberts, ont quitté le Seuil.

Des départs qui relancent une rumeur récurrente : *« la maison va mal »*, *« le Seuil n'en a plus pour très longtemps »*. *« C'est une rumeur très déstabilisante et incompréhensible pour nous*, estime Claude Cherki, *mais elle n'est pas neuve. Mon prédécesseur, Michel Chodkiewicz, m'a raconté qu'il avait toujours entendu dire, du temps où il était PDG, que le Seuil était « au plus mal ». Cela s'explique en partie par le fait que nous soyons « hors normes ». Nous sommes porteurs d'une culture différente, qui induit des comportements particuliers, que beaucoup seraient heureux de voir disparaître. Mais nous sommes l'une des maisons d'édition les plus saines. Nous avons un très petit endettement. »*

Ce qui préoccupe Claude Cherki, ce n'est pas la supposée fragilité du Seuil, c'est le maintien de son identité. *« Ce sont les maisons indépendantes qui ont le plus de chance d'être porteuses du renouvellement intellectuel*, dit-il. *Il est donc à la fois indispensable de rester indépendant et de se développer de manière cohérente, intelligente. Pour cela il faut avoir de bons éditeurs. Parmi ceux qui ont atteint la quarantaine, nous en avons, comme Olivier Cohen, qui occupent déjà des postes de responsabilités importants. Maintenant on doit s'occuper de ceux qui ont la trentaine, et de recruter des plus jeunes encore, car il faut des années pour « faire » un éditeur. C'est notre enjeu pour l'année qui vient : recomposer la pyramide des âges. Pour maintenir l'indépendance, cet investissement intellectuel est indispensable, lui aussi. »*

Garder la souplesse et la rapidité de réaction, demeurer *« la maison des auteurs »*, accueillir des jeunes, avoir les moyens de publier des auteurs qui se vendent, savoir attirer et découvrir de grands écrivains, c'est le but que s'assigne le Seuil. Un rêve, diront certains, qui se croient réalistes. Au Seuil, on garde le désir, comme depuis le début, de « tenter l'aventure ».

Jo. S.

Hatier : la réussite scolaire

Si l'indépendance est un cap difficile à tenir en matière de littérature générale, il l'est aussi – et peut-être plus encore – dans le domaine du scolaire et du parascolaire. L'exemple de Magnard, récemment racheté par Albin Michel, est un signe de ce phénomène dans un secteur dominé par les contraintes techniques et les changements de programmes décidés par le ministère de l'éducation nationale. C'est pourtant dans ce contexte que le groupe Hatier est parvenu à se développer jusqu'à devenir un concurrent des plus grands.

Composé pour l'essentiel des éditions Hatier (424 millions de francs de chiffre d'affaires en 1993), Foucher (96 millions de francs) et Didier (60 millions de francs), le groupe affiche un chiffre d'affaires consolidé de 670 millions de francs pour 1993 et une augmentation prévisible de 10 à 15 millions pour l'année suivante. Doté d'une structure de diffusion et de distribution, assez bien implantée à l'étranger (notamment en Espagne, en Belgique, au Canada ou au Brésil), la société revendique un capital exclusivement familial et emploie 550 salariés. Fleuron du groupe, les éditions Hatier détiennent environ 15 % des parts de marché dans le domaine des manuels scolaires et 38 à 40 % dans celui du parascolaire.

Traversant une période de fort déficit au début des années 90, les responsables de Hatier ont entrepris de réorganiser leur maison dès 1991, afin de *« se renforcer pour rester indépendants »*. L'indépendance n'est pas seulement une idée fixe ou un héritage ancestral, mais un *« plus »*, selon l'expression de Bernard Foulon, PDG des éditions Hatier, membre du directoire du groupe et arrière-petit-fils de l'homme qui créa la maison, en 1880. Elle permet *« une certaine souplesse, de la créativité, une rapidité de diagnostic et de décision »*. Pour illustrer son propos, Bernard Foulon donne l'exemple des manuels de langues anciennes destinés aux candidats du bac, conçus l'an dernier par Hatier en un temps très court pour s'imposer sur un marché peu occupé. Cette indépendance n'exclut cependant pas des alliances pour s'adapter à l'évolution rapide des techniques, mais impose un développement maîtrisé afin de garder une croissance adaptée aux dimensions du groupe.

R. R.

Flammarion : sans faute

Depuis 1876, la famille Flammarion possède les éditions du même nom, devenues l'un des groupes français d'édition indépendants qui dépasse le milliard de francs de chiffre d'affaires consolidé. L'actuel PDG, Charles-Henri Flammarion, contrôle une entreprise de près de huit cents personnes, publiant 850 nouveautés par an – de la littérature aux livres pratiques, en passant par la médecine et la jeunesse –, sous de nombreuses marques : Flammarion d'abord, mais aussi Arthaud, Aubier, Champs (poche), Fluide glacial (bandes dessinées), GF (poche), J'ai lu, Librio (livres à 10 F), Maison rustique, Père Castor (jeunesse).

Après l'incendie d'un de ses entrepôts à Chevilly-Larue (Val-de-Marne) en 1988, Flammarion a décidé de regrouper l'ensemble de ses activités dans un seul centre de distribution (20 000 m² dans le Loiret), qui emploie 160 personnes. Flammarion, qui a toujours assuré sa distribution, diffuse ou distribue désormais sept autres éditeurs. De même, depuis toujours, la maison possède un réseau de librairies – quatorze points de vente aujourd'hui en France, dont la librairie du Centre Georges-Pompidou. Enfin le groupe compte quelques activités à l'étranger : édition de beaux livres en langue anglaise avec Flammarion Inc. aux Etats-Unis ; édition de livres de poche avec une filiale en Russie, Avant-garde ; édition, diffusion et distribution de livres au Québec.

Cela fera bientôt dix ans que Charles-Henri Flammarion est devenu PDG, en 1985, à la mort de son père Henri. Mais il était entré dans la maison en 1972 et la dirigeait depuis 1979. Aujourd'hui le groupe Flammarion est contrôlé par une holding dont 85 % du capital est détenu à parts égales par Charles-Henri Flammarion et ses deux frères, Alain et Jean-Noël. Les 15 % restants appartiennent à d'autres membres de la famille. En 1981, Henri Flammarion, après avoir racheté des parts à sa sœur, ne possédait que 51 % du capital. Avoir porté cette part à 85 % est l'œuvre de son fils. *« J'ai voulu transformer la maison dans sa dimension, essayer de constituer un groupe plus puissant, plus diversifié,* dit-il. *A mon arrivée dans la maison, il y avait une douzaine de personnes dans les services éditoriaux. Il y en a aujourd'hui plus de cent. »*

A plusieurs reprises, des rumeurs ont circulé sur la mauvaise santé de Flammarion et son possible rachat par un groupe. *« Surtout à la mort de mon père et après l'incendie de l'entrepôt »*, précise le PDG. Charles-Henri Flammarion a réussi non seulement à préserver l'indépendance de l'entreprise, mais aussi à mener à bien son développement, *« avec prudence, car il n'est pas facile de manœuvrer quand se produit un mouvement de concentration phénoménal. Lorsque j'ai débuté dans ce métier, il y avait un éditeur à la tête de chaque maison. Aujourd'hui, au milieu des financiers, nous ne sommes que quelques dinosaures à survivre. »*

INCLURE LA VARIABLE TEMPS

Satisfait, devant ce parcours sans faute ? *« Quand je regarde derrière moi, je suis plutôt content, quand je regarde devant, je suis inquiet. La précarité de l'activité éditoriale est permanente. On réalise plus de la moitié du chiffre d'affaires avec des produits qui n'existent pas quand l'année commence. Mais une certaine angoisse devant l'avenir est nécessaire à ce métier. Dans les grands groupes, on demande des résultats en termes purement économiques. On ne sait pas donner du temps. Or, dans l'édition, si on n'inclut pas la variable temps, ça ne fonctionne pas. Il faut avoir une vision à moyen et long terme. »*

Tenter de garder cette vision à long terme *« dans un marché qui demeurera stagnant »*, assurer la diversité de sa production éditoriale, telles sont les ambitions affirmées et constantes de Charles-Henri Flammarion. Donc, pas de politique de prestige et d'influence pour s'assurer des prix littéraires – ce qui rend difficile une image forte dans le domaine du roman. En revanche, des collections de sciences et sciences humaines sérieuses, des livres d'art de qualité, des documents d'actualité qui se vendent bien, et, déjà, un CDI (l'astronomie) et un CD-ROM (dictionnaire de géopolitique).

Charles-Henri Flammarion reste prudent dans ses investissements sur ces nouveaux supports, mais n'éprouve aucune crainte face à eux : *« Au contraire, l'écrit va prendre de l'importance, mais le livre sous sa forme actuelle sera peut-être moins omniprésent. Tout cela sera très positif, tout comme le livre imprimé à la demande. Les auteurs en bénéficieront, eux qui subissent un pillage éhonté à cause des photocopies. »* Après dix ans d'une gestion rigoureuse guidée par une obsession – maintenir l'indépendance, donc la tradition de la famille –, Charles-Henri Flammarion peut afficher un optimisme qui lui ressemble : raisonnable.

Jo. S.

Albin Michel : un « cas »

Il est assez rare, dans le monde de l'édition, qu'une conversation sur l'état de la profession ne passe par une allusion au « cas » Albin Michel. D'un air d'envie ou de dédain, sur le ton du constat ou de la confidence, les uns et les autres en viennent presque toujours à mentionner cet exemple de réussite exceptionnelle, couronnée, en novembre 1994, par le Goncourt décerné à Didier van Cauwelaert. Née avec le siècle, la maison se réclame, pour sa part, d'une indépendance placée sous le signe de la diversification, de fortes ventes et de solides bénéfices. Dans un contexte de crise généralisée, son chiffre d'affaires consolidé n'a cessé de progresser. Ses responsables restent cependant confrontés à un problème d'image qui pourrait, à terme, leur porter préjudice.

A la tête de son entreprise depuis trente ans, Francis Esménard est secondé par Richard Ducousset, directeur général et actionnaire de la société. En dépit des heurts et des incompatibilités d'humeur, ces deux personnalités extrêmement différentes forment un tandem solide et affichent avec fierté l'éclatante santé de l'entreprise. A leur palmarès figurent les résultats des éditions Albin Michel (315 millions de francs de chiffre d'affaires en 1994, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente, elle-même en hausse par rapport à 1992) et surtout ceux de leur participation au Grand Livre du mois. Depuis quatre ans, Albin Michel détient, en effet, 50 % de la holding de tête qui contrôle la moitié du capital de cette société de vente d'ouvrages par correspondance.

Cette participation contribue à l'autonomie financière d'Albin Michel qui peut se vanter de ne pas supporter de dettes et dont les capacités d'autofinancement sont élevées. Le tout est complété par une *« gestion rigoureuse, sans train de vie ostentatoire »*, explique le directeur général de l'entreprise. Pas question, pour autant, de verser dans un mode de management *« à l'américaine »*. Les deux responsables d'Albin Michel s'en défendent haut et fort, Francis Esménard affirmant même que sa maison *« conserve un caractère humain, artisanal »* et que son bureau reste ouvert à ceux qui le désirent.

Le PDG souligne toutefois que la maison a *« beaucoup grossi »* ces dernières années, notamment avec l'apparition de nouveaux secteurs comme la spiritualité ou l'éducation. Le scolaire et le parascolaire, dont Francis Esménard s'occupe directement, devraient servir de rampe de lancement aux nouvelles technologies qui commencent à se développer. En outre, Albin Michel vient d'acquérir 66 % du capital de Magnard, vieille maison spécialisée dans la publication de livres éducatifs. Cette croissance restera-t-elle compatible avec le caractère « artisanal » du fonctionnement d'Albin Michel ? Ou bien la maison, qui sous-traite sa diffusion et sa distribution à la société Inter-Forum, devra-t-elle un jour adapter ses structures à sa taille ?

En attendant, les responsables d'Albin Michel demeurent attachés à leur organisation actuelle et affirment qu'ils veulent, avant tout, rester des éditeurs. Mais leur politique éditoriale, tirée en avant par les « coups » réalisés sur quelques livres à gros succès, ne manque pas de nuire à leur réputation intellectuelle. En publiant les ouvrages de Mary Higgins Clark ou de Stephen King, mais surtout les best-sellers très polémiques de Jean Montaldo, la maison accumule des bénéfices ambigus. *Mitterrand et les quarante voleurs*, le dernier titre de Jean Montaldo, s'est certes vendu à plus de 700 000 exemplaires, mais ce genre de livre finit par occulter le reste de la production.

PROBLÈME D'IMAGE

D'abord parce qu'un certain nombre de ces livres ont forgé à Albin Michel une réputation de maison de droite, ce dont Francis Esménard se défend avec vigueur. *« Nous avons publié Eugen Drewermann, Pierre Mauroy et Martine Aubry*, enrage-t-il. *Pourquoi nous coller cette étiquette alors que nous sommes totalement apolitiques ? »* Surtout, l'image extérieure d'Albin Michel tend à refléter une littérature facile, fabriquée à chaud.

La société compte pourtant à son catalogue d'excellents ouvrages, notamment en littérature étrangère et en sciences humaines. Francis Esménard affirme qu'il attache une importance considérable à ces livres *« essentiels en termes d'image de marque »*, mais très peu rentables. Mais il a beau soutenir que *« l'arbre ne doit pas cacher la forêt »*, la quinzaine de grandes traductions qui paraissent chaque année sous le label Albin Michel continuent de faire un peu figure de parents pauvres.

Raphaëlle Rérolle

Bourgois : au présent

Les éditions Christian Bourgois ont toujours été un cas à part : créées au sein du groupe des Presses de la Cité, elles y sont restées en marge, vingt-six ans durant, par le choix peu conventionnel de leurs publications. Devenues indépendantes en 1992, elles sont alors à la fois « débutantes » et pourvues d'un catalogue exceptionnel de près de 1 300 titres, conjuguant une petite taille (un chiffre d'affaires de 11 millions de francs en 1994) et un rythme de production soutenu (six titres par mois). Tout en se montrant tenaces pour privilégier le fonds et résister à la mode – souvent nécessaire – d'une politique de « coups ».

Christian Bourgois, à l'image de sa maison, a le discours d'un artisan. L'avenir, il ne veut pas en entendre parler. Autant par les auteurs de son catalogue, le plus souvent dans l'air du temps, que par sa manière de les publier, c'est un éditeur du présent. *« Je n'ai jamais réfléchi en termes d'avenir. Les éditions Bourgois sont nées d'un coup de téléphone, en un quart d'heure, sans idées préconçues. Depuis, je n'ai cessé de « bricoler » une maison d'édition, sans arrière-pensée, sans penser à l'avenir, sans savoir où cela m'entraînerait. L'avenir d'un éditeur, c'est son passé, son catalogue, c'est le choix d'un présent dont on ne sait pas ce qu'il va devenir. »*

Burroughs, Gombrowicz, Jünger, Tolkien, Tabucchi, Pessoa, Toni Morrison, surgis de ces incertitudes, garantissent aujourd'hui l'indépendance de Bourgois et son maintien face aux maisons plus importantes. Environ un quart du chiffre d'affaires est réalisé par le produit des droits dérivés (poche, club, cinéma) ; plus de 40 % de la production est constituée de réimpressions ou de rééditions, sous des formes qui seront développées (« compacts » ou semi-poches comme la collection « Choix/Essais »). L'exploitation du fonds permet ainsi, en le compensant, le risque des publications d'auteurs moins reconnus, ainsi que les frais de traduction qui compliquent, pour un éditeur presque exclusivement consacré à la littérature étrangère, l'alignement du prix de vente des livres sur le prix public moyen.

La création d'une collection de poche, dans le cadre d'un catalogue si riche, est le seul « avenir » qu'envisage Christian Bourgois – lequel a perdu, lors de son départ des Presses de la Cité, la direction de 10/18. *« Comment refaire 10/18 vingt ans après ? »*, se demande-t-il. Et comment rentabiliser une collection à faible tirage (à l'image du catalogue Bourgois), à l'heure où tous les éditeurs veulent être présents sur le marché du poche ? *« En publiant Tolkien, je ne pensais pas que vingt ans après, j'en vendrais 30 000 exemplaires dans l'année »*, remarque tranquillement Christian Bourgois, car selon la philosophie maison, la solution finit toujours par s'imposer d'elle-même. Sans préméditation.

Marion Van Renterghem

Dernières livraisons

LITTÉRATURE FRANÇAISE

LE ROMAN DES QUARKS, de Laurent Bénégui

Les quarks, particules élémentaires nichées au cœur de la matière, ont remarqué que *« l'humanité ne tourne plus rond »*. Ceux qui habitent Bok, écrivain, lui confient la recension des événements dont ils ont été témoins depuis quinze milliards d'années. Du Perec cosmique. Dont Bok ne se tire pas trop mal bien qu'à la mémoire des quarks se mêle la sienne propre. Et Laurent Bénégui se sort bien aussi de ce récit extravagant, désopilant et plus profond qu'il n'y paraît (Julliard, 240 p., 99 F).

LES YEUX DE L'AUTRE, d'Yves Pouliquen

Rose lègue ses yeux à la médecine, Jean-François perd la vue dans un accident. Eric, jeune médecin, sera le truchement de l'une à l'autre. L'auteur, professeur qui dirige le service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu, se révèle romancier. Sans abuser des descriptions techniques, mais tout en nous y sensibilisant, il crée une forte histoire, celle de rencontres entre des personnages que le malheur, le doute et l'espoir rapprochent (éd. Odile Jacob, 185 p., 95 F).

CONTES POUR PETITES FILLES PERVERSES, de Nadine Monfils

Elles sont terribles, les Zazies de Nadine Monfils. Ecrits par un homme, ces contes, si amoralement érotiques, feraient vibrer la censure, mais Nadine Monfils a plus d'un tour de jupe (courte) dans sa besace de séductrice. L'écriture, vorace, avale hélas quelques clichés et se regarde un peu trop dans le miroir d'*Alice*. Mais le plaisir reste intense. On ne boude pas des Lolita si hospitalières (éd. du Rocher, 208 p., 99 F).

L'ANNEAU DU PÊCHEUR, de Jean Raspail

Un curieux homme se dit prélat et mène une vie de vagabond. Interrogé, il ne sait que répondre : *« Je suis Benoît. »* D'évidence, un illuminé. Avec les antipapes d'Avignon, les « Benoîts » ont disparu. Mais les services secrets du Vatican se lanceraient-ils à la poursuite d'un illuminé ? Reste-t-il des traces du Grand Schisme qui déchira l'Eglise ? En nous transportant du XVe siècle à nos jours, Jean Raspail, défenseur passionné de la tradition, ne ressuscite pas seulement une vieille querelle, il maîtrise, d'écriture et de composition, un étonnant roman où mysticisme et espionnage s'allient (Albin Michel, 405 p., 135 F).

POINT DE CÔTÉ, de Judith Godrèche

Le premier roman, imparfait et touchant, d'une jeune comédienne brillante. L'histoire d'une fille de vingt ans, Juliette, qui rompt – à la première page – avec un homme et reprend une ancienne et curieuse « habitude », la kleptomanie. Et puis une rencontre avec une petite fille de huit ans, Odile, et le sentiment que *« tout est possible »*. Trop de dialogues, sans doute, dans ce roman ; mais ils disent tout l'amour de Judith Godrèche pour le jeu d'acteurs (Flammarion, 154 p., 79 F).

LE CALLISTEMON, de Solange Fechner

Quand on vient de très loin, petite fille de la « zone », du côté de La Plaine-Saint-Denis, et qu'on est devenue cette femme belle et riche – qui entre acheter des poèmes de Rimbaud dans une librairie du boulevard Saint-Michel un soir de printemps –, on a un jour besoin de faire le lien entre les deux images, de dire le temps, le passage, la mémoire. De rendre hommage, aussi, à ceux qui ont marqué ce parcours. C'est ce qu'a voulu faire Solange Fechner dans ce premier livre, récit d'apprentissage sous le signe du callistemon, plante australienne dont les fruits ne peuvent libérer leurs graines qu'au contact d'une flamme... (Stock, 156 p., 85 F).

THÉORÈMES POÉTIQUES, de Basarab Nicolescu

Quels sont les couloirs souterrains qui relient la science, l'art et la tradition ? Une minuscule boule de feu contient-elle, potentiellement, l'univers tout entier ? Les aphorismes de Basarab Nicolescu, physicien des particules élémentaires au CNRS, poète et auteur d'un essai sur Jacob Boehme, invitent à une exploration audacieuse de ces domaines de l'esprit où la connaissance expérimentale et l'intuition poétique se conjuguent pour nous dévoiler le sens secret du sacré, caché par le monde perceptible (préface de Michel Camus, éd. du Rocher, 342 p., 149 F).

LETTRES ÉTRANGÈRES

LES TROIS NOIX ET AUTRES RÉCITS, de Clemens Brentano

Quatre nouvelles, datant des années 1814-1817, de celui qui fut, dans sa vie comme dans son œuvre, l'un des représentants les plus originaux du romantisme allemand. Esprit porté au mysticisme, il rencontra peu après la stigmatisée Anne-Catherine Emmerick dont il transcrivit les visions. Tourmenté, inquiet, Brentano manifeste dans ces récits son goût pour le merveilleux et les mystères de la nature liés à ceux de l'âme (traduit de l'allemand par Nicole Taubes, Aubier, 218 p., 120 F).

DIS-MOI LA VÉRITÉ SUR L'AMOUR, de W. H. Auden

« D'aucuns disent que l'amour est un petit garçon, /D'autres disent que c'est un oiseau, /D'aucuns disent qu'il fait tourner le monde, /D'autres disent que c'est absurde... » Il suffit parfois d'un film à succès pour populariser l'œuvre d'un poète. Les spectateurs qui ont vu le film de Mike Newell *4 mariages et 1 enterrement* ont pu entendre un poème de W. H. Auden et connaître aussi le nom de l'un des grands poètes anglais de ce siècle. Ce petit recueil rassemble, en bilingue, quelques-uns de ses poèmes les plus connus. Gallimard avait publié une édition des *Poèmes choisis* en 1976 (Dix poèmes choisis par Edward Mandelson, traduits de l'anglais par Gérard-Georges Lemaire et Jean Lambert, éd. Christian Bourgois, 58 p., 45 F)

LA FILLE PERDUE, de Salvatore Mannuzzu

Salvatore Mannuzzu est magistrat et vit en Sardaigne, deux éléments que l'on retrouve dans ses longues nouvelles. Avec d'autres qu'il aime aussi croiser – la drogue, la maladie, la honte, les endroits clos : îles, bâteaux, avions – pour y déposer des couples blessés, mari et femme, amant et maîtresse, oncle et nièce, père et fille. L'écriture glisse sur les apparences, les reflets, les faux-semblants et laisse une impression d'étrangeté et de mélancolie (traduit de l'italien par Nathalie Bauer, Plon, coll. « Feux croisés », 278 p., 145 F).

JOURNAL D'UN CHIEN, d'Oskar Panizza

Après les *Ecrits de prison*, les éditions Ludd poursuivent la publication des œuvres de Panizza, écrivain allemand sulfureux et satirique, auteur du célèbre *Concile d'amour*, mort dans un asile psychiatrique à Bayreuth en 1921. C'est un chien qui parle ici, et son regard sur l'humanité ne se distingue guère par sa bienveillance... (traduit de l'allemand par Dominique Dubuy et Claude Riehl, dessins de Cueco, éd. Ludd, 4 *bis*, rue de Palestine, 75019 Paris, 92 p., 85 F).

LA LONGUE NUIT D'EDEN CLOSE, d'Anita Shreve.

Revenu dans sa ville natale, dans l'Etat de New York, pour l'enterrement de sa mère, Andrew se remémore le fait divers qui a marqué son adolescence, une fusillade dans la maison voisine, le père mort, l'amie d'enfance violée, restée aveugle depuis. En instance de divorce, il profite de cette pause pour faire le point, harcelé par le présent sous forme d'appels téléphoniques de son ex-femme, de sa secrétaire, de son ancien professeur devenu son patron, profondément troublé aussi par le passé, les retrouvailles avec Eden. Le style est simple, clair, tranquille, pour une histoire peut-être un peu trop facile (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Roxane Azimi, Belfond, 242 p., 120 F).

Histoires littéraires
PAR FRANCOIS BOTT


B. CLEEVE

JE CONNAIS DES ÎLES LOINTAINES
Poésies complètes,
de Louis Brauquier,
édition présentée
par Olivier Frébourg.
La Table Ronde, 566 p., 150 F.

C'est où Diégo-Suarez ?

Il était de ces gens qui paraissent toujours revenir non pas de tout mais de l'autre bout de la planète. Le matin même, ils sont arrivés de Patagonie, de Vancouver ou de Singapour, alors que vous rentrez du Touquet. Ils n'ont même pas encore défait leurs valises ni prévenu leurs amis. *« Je connais des îles lointaines »*, racontait Louis Brauquier sur le ton de la confidence, quand on avait oublié l'heure et que les visages s'effaçaient dans la pénombre... Cependant, la République des lettres ne le connaissait pas vraiment et lui disait à peine bonjour. Certains savaient qu'il était né à Marseille, quand débutait le siècle, mais, pour le reste, comment suivre les pérégrinations de cet homme à Sydney, Nouméa, Alexandrie, Shanghaï, Diégo-Suarez et Colombo – c'est-à-dire assez loin de la rue du Bac ou du quai Voltaire ?

Ajoutez à cela que Louis Brauquier mélangeait très volontiers les cartes, celles de géographie et les autres, puisqu'en regardant *« la neige tomber sur Shanghaï »* il imaginait les cartes postales que l'on envoyait de Dakar. A propos, c'est où Diégo-Suarez ? A Madagascar, cher monsieur. Il paraît que c'est un endroit assez moche. Louis Brauquier aurait préféré Zanzibar, comme tout le monde. Malheureusement, l'Administration n'exauce pas toujours les rêves des gens. Elle parodie souvent le destin, s'amusant à faire comme celui-ci beaucoup de mystères et de caprices.

Louis Brauquier était un agent des Messageries maritimes. Selon son préfacier, Olivier Frébourg, il exerçait l'un des métiers les plus propices à la poésie. Car, *« sédentaire en sursis »*, il ne pouvait avoir *« aucune attache »*. L'existence était faite de rencontres fugaces et d'amitiés passagères, mais aussi d'*« une multiplicité de découvertes, de paysages, de profils »*. Un jour, il faudra établir le classement des meilleures professions pour la littérature. *Celles qui l'inspirent et la nourrissent sans lui* voler trop de temps. Celles qui la favorisent et la laissent tranquille. Général de brigade, lieutenant de hussards, diplomate, pharmacien, professeur de sciences naturelles, conservateur des hypothèques, notaire, garçon de café, commissaire de police ou géomètre ? Montesquieu s'occupait de ses vignes, Laclos était général d'artillerie, Stendhal était consul à Civitavecchia, Maupassant et Paul Valéry s'ennuyaient dans les ministères, Tristan Bernard était directeur de vélodrome, Colette faisait commerce des produits de beauté, rue de Miromesnil, et Umberto Saba rêvait dans son arrière-boutique de Trieste.

« Et s'il n'y avait plus, au bout du compte, que les ports et les cargos, les bars et les paquebots, les phares et les épaves », se demande Olivier Frébourg dans sa préface. Louis Brauquier avait été poussé vers le large par son hérédité familiale, avec cet oncle commissaire de bord, que l'on allait attendre sur le quai de la Joliette. Pour l'enfance, rien ne vaut les oncles voyageurs. Ils déterminent les vocations... et leur contraire : les regrets et les amertumes qui naissent des rêves avortés. Les envies d'exotisme modèlent les âmes et changent la perception des choses. Pendant son adolescence, Louis Brauquier trouvait que *« les cartes d'Asie et d'Amérique coloriaient les murs comme des kimonos »*. Il commença par être *« commis en douane »*, afin de *« réhabiliter »* plus tard les divers *« négoces »* entre les peuples, notamment l'échange des sentiments ou des idées. Il n'a jamais dénigré ni renié sa ville natale, mais il ne pouvait être le « Virgile » de la Provence. Faire une poésie campagnarde et vanter les charmes, les mérites et les lenteurs de l'existence immobile, comme ces peintres japonais qui restent devant le même arbre toute leur vie, pour observer les effets de la lumière.

Louis Brauquier désirait savoir ce qui se passait *« au-delà de Suez »* et de l'autre côté des choses. Il voulait une poésie maritime et cosmopolite, où les patronnes de bar s'appelaient Céleste Plaisir, où les Jenny de la planète vous adressaient des signes sur les balcons des consulats de France, où l'on s'asseyait *« à l'ombre des forêts équatoriales »*, avec son tabac d'Angleterre, sa pipe et les œuvres de La Bruyère. La poésie de Louis Brauquier fait accomplir au lecteur des cures de rêverie légère ou de mélancolie sereine. A notre époque, c'est très recommandé : *« Le soir, assis sur la vérandah coloniale, Auprès de la douceur amère de mon cœur, Je surveillais la baie sous les ombres du ciel Où vieillissaient déjà les étoiles nouvelles, Tandis que les requins chassaient au crépuscule. »* *« Verandah »* avec un « h », s'il vous plaît, sans doute par souci de désuétude...

Louis Brauquier nous rappelle que le métier des poètes, c'est de répondre à cette question si banale et si indiscrète, que l'on pose quand se perdent les regards des gens : *« A quoi pensestu ? »* Il était de passage à Paris, lorsqu'il mourut d'une congestion cérébrale, en septembre 1976, quelques semaines après Paul Morand. L'ancien agent des Messageries maritimes et l'homme pressé ne s'étaient sûrement pas donné rendez-vous. Mais quelle idée d'aller se promener sur les bords de la Seine ! Il faisait encore très chaud dans la capitale. L'été ne voulait sans doute pas se terminer. Dans ses derniers poèmes rassemblés sous le titre *Hivernage*, Louis Brauquier avait écrit : *« L'ennui murmure à voix basse des paroles vaines, Des mots que l'on voudrait ne pas entendre, sous La lampe dont l'abat-jour masque un homme seul. Des mots qu'on lui a dits souvent, et qui n'ont plus De forces. Ils laissent froid ce vieux cœur qui n'est pas inusable. Il leur préfère le silence Où il peut écouter ses derniers battements. »*

Je parlais de sérénité, mais le mot n'allait plus, de même que ces vêtements dans lesquels certains êtres flottent comme s'ils ne les avaient pas mis depuis longtemps, lorsque la vie s'en va les jours d'hiver ou de canicule.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

Une femme disparaît

LE LIVRE NOIR
d'Orhan Pamuk.
Traduit du turc
par Munevver Andac.
Gallimard, 476 p., 160 F.

Un jeune avocat d'Istanbul, Galip, rentre un soir chez lui et ne *trouve pas sa femme*, Ruya, qui a mystérieusement disparu. Elle n'a laissé qu'une courte lettre de dix-neuf mots. Dont nous ne connaîtrons jamais le contenu... Se serait-elle cachée chez Djelal, le demi-frère de Ruya, qui est aussi son cousin – les dédales des familles peuvent être aussi enchevêtrés que ceux d'Istanbul ! –, et qui est, surtout, un des plus fameux journalistes de la presse turque, s'attaquant à tous les sujets dans la chronique quotidienne dont il dispose depuis trente ans ? Mais lui aussi est introuvable. Convaincu qu'il y a un rapport entre ces deux disparitions, Galip va se mettre à relire les articles anciens de Djelal – qui vont rythmer le roman, tous les chapitres pairs – pour y trouver des indices et se lancer à leur recherche dans la ville admirable et mystérieuse, la ville la plus gorgée d'histoire et de strates multiples de civilisations et de cultures, hantée, comme la famille elle-même, par les traces du passé.

Orhan Pamuk aurait-il écrit un roman policier ? Ce serait mal comprendre le jeune Turc, un des romanciers au talent le plus prometteur de son pays. On l'avait découvert il y a cinq ans, avec la traduction de *La Maison du silence* (1), un beau roman qui semble être comme un appendice, un des chapitres de ce *Livre noir*. Né en 1952, dans une famille d'intellectuels, Pamuk, après des études d'architecture et de journalisme, a effectué de nombreux séjours aux Etats-Unis, notamment à Iowa City, dans cette pépinière d'écrivains de tous les pays qu'avait créée Paul Engle. Convaincu que l'écriture donne son sens à la vie, qu'elle est la vie, il a conçu, cette fois, le projet d'écrire un grand livre sur une grande ville. Son *« encyclopédie personnelle d'Istanbul »*, dit-il, à l'image du Dublin de James Joyce.

Car, on s'en aperçoit tout de suite, le personnage principal du roman, c'est la ville elle-même. Un précipité de vitalité, d'anarchie, d'énergie, de chaos. Galip habite le quartier où Orhan Pamuk est né, tout près de la boutique d'Alaaddine – il existe vraiment –, chez qui on trouve de tout : des cigarettes, des timbres fiscaux, des bas nylon, des cartes postales, des dictionnaires de sexologie, des épingles à cheveux, des livres de prières, des stylos à bille... Comme le stylo vert, justement, avec lequel Ruya a écrit les dix-neuf mots de sa lettre... A la recherche de Ruya (qui signifie en turc « le rêve »), Galip n'estime pas nécessaire de nous dévoiler les raisons que sa femme, qu'il aime et connaît depuis l'enfance, lui a données pour expliquer son départ précipité. Cela ne nous regarde pas, semble-t-il. Il ne cesse de parcourir Istanbul, cette ville pleine de signes dont Pamuk nous prouve qu'il est impossible de percer tous les secrets, tous les mystères. Il va traverser une succession d'épreuves et de rêves, dans une errance de sept jours et sept nuits à travers sept cercles, ou davantage, de plus en plus grands, de plus en plus loin du centre, dans des quartiers que les guides touristiques ne connaissent pas (2). Composant un conte qui pourrait s'appeler « Ruya et Galip » – et qu'il retrouvera plus tard dans les papiers de sa femme –, Galip compose son *Odyssée*. A la façon des *Mille et Une Nuits*... Ainsi que des grands poèmes mystiques de la littérature soufie classique contant l'histoire des divers messies, des faux prophètes et des vrais mystiques, des imposteurs devenus souverains, et des poètes surtout.

Un précipité de vitalité, d'anarchie, d'énergie, de chaos

Istanbul qui ne cesse de se transformer. Sous la neige de janvier qui la rend méconnaissable et qui gèle l'eau de la Corne d'or. Sous les pas du promeneur qui nous perd dans le labyrinthe des rues et des fausses pistes, des impasses, des catacombes et des embouteillages d'une des cités les plus grouillantes du monde. Sous la poussée d'une démographie galopante qui fait que tous les plans sont toujours faux. *« Pas une mégalopole, mais un mégavillage. Songez*, dit l'auteur, *quand je suis né, elle comptait un million d'habitants. Elle en a près de douze fois plus aujourd'hui ! »*

Une masse d'images et d'anecdotes surgissent tout naturellement de ces lieux où toutes les traces des civilisations passées coexistent, dans les rues comme dans l'imaginaire. Constantinople, Byzance et la suite... Une ville et ses métamorphoses où l'Histoire fait partie de la vie, et qui se prête admirablement à ce traitement postmoderne du roman qu'affectionne Pamuk.

Car c'est par l'écriture surtout que le romancier va se livrer à toutes sortes de plaisirs et de mystifications, envers ses personnages comme envers ses lecteurs, finissant même par prendre la place du cousin Djelal, dans l'appartement déserté, puis jusque dans les colonnes de son journal, finissant même par rédiger à sa place, en son nom, ses chroniques journalières. *« Je me rappelle une histoire qui expliquait que le seul moyen d'être soi-même, c'était d'être un autre, ou alors de se perdre dans les histoires racontées par un autre*, se justifie le narrateur. *Ces histoires que j'ai tenté de disposer côte à côte dans un livre noir m'émeuvent en me rappelant une autre histoire, puis une autre encore, exactement comme cela se passe dans notre mémoire ou dans les histoires d'amour des contes de chez nous, qui s'emboîtent les unes dans les autres ; si bien que je me plonge avec plus de plaisir encore dans mon nouveau travail, qui consiste à récrire de vieilles histoires très, très anciennes, et que j'arrive à la fin de mon livre si noir. »*

Comment il résoudra l'énigme de la disparition, cela ne se raconte pas. Et, au fond, n'a pas beaucoup d'importance. *« Orhan Pamuk ne raconte pas une histoire, il évoque sous des angles et perspectives multiples une séquence vécue par divers personnages* [où] *la richesse des détails contribue à* « tout voir à la fois d'un coup » *comme le souhaite son personnage »*, écrivait le regretté Abidine Dino à propos de *La Maison du silence* (*Le Monde diplomatique*, janvier 1989). C'est avec le même souci, mais une ambition plus vaste, une nostalgie plus douloureuse dans une Turquie où l'intégrisme est soudain apparu, que le romancier a composé son *Livre noir*.

« N'utilisez pas l'épigraphe, car elle tue le mystère de l'œuvre », écrit-il – en épigraphe... – au début du livre. C'est le mystère justement qui manque le plus dans ce *Livre noir*, et le voyage initiatique, comme son modèle des *Mille et Une Nuits*, semble n'avoir pas de fin dans cette ville étrange qui a plus de personnalité, plus de vie que les personnages eux-mêmes et où le romancier se livre à de somptueux morceaux de littérature. « *Car rien ne saurait être aussi surprenant que la vie*, conclut-il. *Sauf l'écriture. Sauf l'écriture, oui, bien sûr, sauf l'écriture qui est l'unique consolation.* » Dans ce roman moins accompli sans doute que *La Maison du silence*, mais plus ambitieux, plus savant, plus touffu, Orhan Pamuk surprend souvent, lasse parfois, émerveille aussi. Son *Livre noir* vaut la lecture. Son Istanbul vaut le voyage.

(1) Voir « Le Monde des livres » du 18 novembre 1988 : « Orhan Pamuk, un jeune Turc à l'américaine ».

(2) Pour avoir le goût d'Istanbul, ses images et sa topographie, on pourra lire, dans les guides Gallimard, *Istanbul*, où l'on trouvera notamment une des chroniques de Djelal : « Le jour où se retireront les eaux du Bosphore ».

Sociétés
PAR GEORGES BALANDIER

Miroirs des inégalités

LA MORALE ET L'ARGENT
de Michèle Lamont.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Cyril Lemieux.
Ed. Métailié, 318 p., 175 F.


SERGUEÏ

Il y a un objet : la manière dont les membres de la classe moyenne supérieure, de la bourgeoisie, définissent *« ce qui fait la valeur d'un individu »*, dont ils tracent les cercles symboliques incluant ou excluant les personnes. Il y a une démarche : mettre ces représentations sous effet de miroirs, en comparant celles des Français et des Américains, et dans chaque cas, celles des habitants des villes capitales (New York, Paris) et des provinciaux (Indianapolis, Clermont-Ferrand). Il y a une maîtrise d'œuvre : Michèle Lamont, professeur de sociologie à Princeton, Québécoise ayant la pratique des deux cultures, l'exerce ; elle conduit des entretiens auprès de *160 hommes, « échantillon » de* gens d'influence, tous diplômés et actifs dans les divers domaines de la vie économique et sociale.

On voit bien ce qui est en jeu. Il s'agit d'observer comment s'effectuent des évaluations, des *« marquages de frontières »* entre les personnes ; ce qui implique d'identifier les critères selon lesquels se constituent ces classements et ces séparations. Au-delà, il faut comprendre comment ces derniers se traduisent en inégalités sociales objectives, les produisent et les reproduisent. Ce qui conduit à poser la question de l'*« autonomie culturelle des groupes dominés »*, à mesurer la capacité hégémonique de la culture dite supérieure et *« la résistance des différentes couches sociales »* à cette culture.

Au centre de la recherche dirigée par Michèle Lamont se place donc le repérage des *« frontières symboliques »*, des moyens qui permettent de les marquer, des appartenances et des exclusions qu'elles régissent. Elles sont de trois ordres, morales, socio-économiques et culturelles. Elles sont mouvantes, inégalement discrimi*nantes selon les contextes* nationaux, les périodes et les circonstances, la position au sein de la classe moyenne estimée supérieure et la trajectoire de vie personnelle. Elles révèlent l'importance accordée – en discours sinon toujours effectivement – aux critères oraux selon lesquels se formule un jugement porté sur soi-même et sur les autres. Ce qui est rendu manifeste, c'est la façon de moraliser l'inégalité.

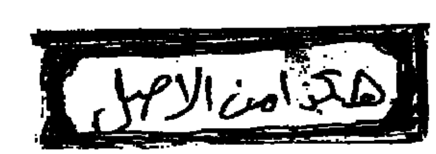
Les considérations relatives au travail, à la réalisation personnelle dans et par le métier, occupent une position centrale, aussi bien aux Etats-Unis qu'en France. Mais avec des différences significatives. Du côté américain, le professionnalisme – quel que soit le niveau où il s'accomplit –, le pragmatisme, la compétition pondérée par l'esprit d'équipe, prévalent. Tout se passe comme si la conjugaison des diverses compétences personnelles plaçait finalement chacun dans une relation d'égalité. Du côté français, la compétence générale importe plus que l'expertise spécialisée, les relations personnelles que l'organisation, les formes qu'une certaine liberté conviviale ; il apparaît surtout, et Michèle Lamont le souligne par répétition, une référence aux principes issus de la *« tradition humaniste »* chrétienne et laïque, qui ne fait pas de la compétence et de l'excellence des indicateurs de moralité.

On comprend alors que la relation à l'argent diffère. Les Américains ont, à son égard, des attitudes entièrement positives ; l'argent exprime la réussite, donne de la liberté, permet l'accès aux cercles sociaux les plus valorisants, entraîne des exclusions acceptées qu'un égalitarisme symbolique tente de masquer. En fait, les frontières *socio-économiques* opèrent plus que les autres. Les Français privilégiés entretiennent une *« attitude ambivalente »* vis-à-vis de l'argent, ils n'en font pas une fin en soi, sauf une minorité qui se valorise par la dépense ; ils sont moins sensibles aux différences de revenus, mais davantage aux critères de classe et d'origine sociale, de renom des professions et d'appartenance à une élite avec ses obligations. Il y a là une façon d'aristocratisme récurrent, qui se manifeste aussi dans le tracé des frontières culturelles : par la formation, la maîtrise du langage et les manières, le rejet de la *« bêtise »* et de la vulgarité. Alors que les Américains évitent de trop marquer les frontières, et pratiquent une adaptation aux gens au nom du démocratisme.

L'enquête est ambitieuse, nuancée, révélatrice des différences de pays à pays et des convergences en voie de se faire, des variations à l'intérieur même de ladite classe moyenne supérieure. Elle montre le caractère mouvant des configurations symboliques, les déplacements de frontières sous l'effet des contextes nationaux et des situations personnelles. Elle limite le rôle des différences socio-économiques, insiste sur le fait que celles d'ordre culturel n'enferment pas nécessairement et que *« la différence ne signifie pas hiérarchie »*.

Michèle Lamont, en conclusion, accélère sa charge critique. Elle s'en prend notamment à la théorisation de Pierre Bourdieu. Elle conteste la pertinence de ses modèles interprétatifs, l'effacement des frontières morales, la clôture du champ culturel et le peu d'intérêt pour les *« facteurs environnementaux généraux »*. Elle va jusqu'au point où elle identifie une *« théorie ethnocentrique »*, une généralisation effectuée à partir de la culture du milieu intellectuel où le sociologue évolue. Mais sa propre recherche est soumise à une autre influence, disons-la « américaniste ». Et surtout, elle pratique une autre sorte d'isolement : les interrogés, tous masculins, s'expriment dans une temporalité d'où les minorités et les marginalités, la grande pauvreté et le chômage sont absents. Le débat n'en est pas moins renouvelé, et le programme proposé en final avive l'attente.

★ Signalons l'excellent dernier numéro de la revue *Terrains* qui présente des interprétations anthropologiques des *« usages de l'argent »* (nº 23, octobre 1994, éd. Ministère de la culture et de la francophonie, diff. CID).



LE FEUILLETON de PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

LE SIÈCLE DES PLATTER
1499-1628
Tome I : Le mendiant
et le professeur
d'Emmanuel Le Roy Ladurie
Fayard, 530 p., 170 F.

Le Lazarillo du Valais

Hier encore, les historiens étaient rassurants ; ils prenaient en charge nos angoisses. A l'instabilité définitive du monde qui est désormais notre lot, ils opposaient le grand calme de la longue durée, des racines lointaines et profondes, des identités séculaires et des pesantes permanences. Quand les choses allaient si vite que nous nous sentions orphelins de notre propre passé, ils ressuscitaient des parentés et des continuités. Sans doute n'est-ce pas un hasard si la vogue de l'histoire dite « nouvelle » dans le grand public date, chez nous, des années 70, celles de l'adieu à la vieille France rurale. Braudel, Nora, Le Goff, Duby et autres étaient alors en concurrence avec Marx, autre penseur consolant de la longue durée.

Ce triomphe de la lenteur pouvait aller jusqu'au paradoxe : faire de l'histoire une science de l'immuable, alors qu'elle semble vouée à l'analyse de ce qui change. Volontiers provocateur, Emmanuel Le Roy Ladurie qui avait déjà publié en 1967 une *Histoire du climat depuis l'an mil*, intitulait en 1973 sa leçon inaugurale au Collège de France « L'Histoire immobile », parlant des cinq siècles qui séparent Philippe le Bel de la Révolution française. *Montaillou, village occitan*, autopsie d'un microcosme villageois dans les premières décennies du XIVe siècle – et immense succès de librairie –, allait dans le même sens. Montaillou est une photographie prise au flash, un instant figé d'éternité. Mais les temps décidément changent, même pour les historiens les moins sensibles à l'événement. *Montaillou* était construit sur un document, les registres d'interrogatoires menés au nom de l'Inquisition par Jacques Fournier, évêque de Pamiers. De la même manière, *Le Siècle des Platter* suit, presque pas à pas, la matière de trois récits autobiographiques, écrits par un père et ses deux fils entre la fin du XVIe siècle et le début du XVIIe. Mais désormais, c'est la bougeotte qui est le ressort du livre. Le mouvement va crescendo. On commence par aller à pied. Thomas Platter l'aîné est un homme qui marche. Il est né en 1499 dans les montagnes du Valais. Enfance misérable dans une région pauvre. Pieds nus, il garde les chèvres sur les pentes, pieds nus il va descendre, à dix ans, vers les plaines pour conquérir ce qu'il pourra du monde. Commence alors une longue errance à travers la Suisse et l'Allemagne que Thomas Platter traverse dans toute sa longueur et à plusieurs reprises, mendiant, chapardant, gagnant ici sa maigre soupe à des travaux pénibles, contraint le plus souvent à abandonner l'essentiel de sa pitance à ses camarades de route et de bande, plus forts et plus âgés que lui. Que cherche-t-il ? A survivre d'abord, et puis à apprendre. Dans sa petite tête pouilleuse et galeuse d'enfant du XVIe siècle naissant, Platter a compris que la sortie du tunnel passe par le savoir. Partout où il le peut, entre le fossé où il dort et le réduit où il travaille, il essaie d'attraper des miettes de connaissances. Et il y parvient : à vingt et un ans, il sait lire, à vingt-trois écrire, à vingt-cinq, il donne des petits cours de latin, de grec et d'hébreu.

Le personnage est extraordinaire et domine de très haut tout le livre. Ses deux fils, Félix et Thomas junior, sont des exemples, lui est un héros. Il émerge de la boue et se hisse à force de travail et d'intelligence – comptons aussi la chance – jusqu'à l'élite intellectuelle de Bâle. Le voilà donc cumulant le triple emploi de cordier, de maître d'école et de logeur d'élèves. Pas de quoi faire fortune, mais l'argent n'intéresse Thomas que pour les possibilités qu'il offre d'aller plus loin. Il investit, il s'endette, le voilà imprimeur, lancé dans l'aventure de l'édition humaniste. C'est lui qui publiera en 1536 l'*Institution de la religion chrétienne*, de Calvin. Il investit sur son fils aussi. Thomas rêvait de devenir médecin ; il est parti de trop bas, mais Félix, qui naît en 1536, fera le reste du chemin, et même plus puisqu'il deviendra le grand patron de la médecine et de l'université bâloises. Après avoir beaucoup pérégriné, lui aussi, mais à cheval.

En 1572, à soixante-treize ans donc, Thomas, veuf depuis quelques semaines se remarie avec une jeunesse. Toujours infatigable, il lui fera six enfants avant de mourir dix ans plus tard. La plupart ne lui survivront pas, la peste y veille, mais Thomas junior, protégé par son frère Félix – son aîné de trente-huit années –, parvient à échapper à « la faucheuse ». Il voyagera dans toute l'Europe, en voiture, et fera grande carrière lui aussi. Nous en saurons davantage sur lui dans le second tome de la saga des Platter. A l'issue du premier volume, nous ne nous trouvons encore qu'au milieu de l'ascension, mais avec le sentiment que le plus dur a été fait : le décollage depuis la cabane montagnarde. *Le Siècle des Platter* se place sous le signe de l'essor, du mouvement, de la transformation. Le Roy Ladurie, s'appuyant sur les récits de vie et de voyages des trois Platter, nous raconte comment un destin s'est changé en histoire dans une Europe en proie, elle aussi, à une révolution.

Car les immenses mérites personnels de Platter l'aîné ne suffisent pas à expliquer sa réussite. Pour qu'il ait ainsi grimpé, il fallait que des échelles existent ou, pour le moins qu'il puisse en fabriquer à la mesure de ses forces. Il fallait que « *le beau seizième siècle* », comme dit Le Roy Ladurie, ne soit pas lui-même bloqué. L'aventure des Platter confirme – et le savoir de l'historien amplifie – ce que *La Vie de Lazarillo de Tormés* et *Till Eulenspiegel*, leurs contemporains littéraires, nous avaient fait entrevoir : un monde dur, impitoyable aux pauvres, cynique et souvent hypocrite mais que viennent réchauffer les premiers feux de l'espérance. On cesse de plier la tête et de gémir, on marche, on compare, on apprend, on discute, on ruse, et on discute encore.

Mais pour que le mouvement soit possible, il faut que se crée du vide, des espaces libres. Thomas marche en rond dans l'Europe alémanique, sans la moindre chance de promotion, jusqu'à ce qu'il rencontre la faille, un gouffre à dire vrai : la Réforme. Derrière Zwingli plutôt que Luther, Platter et Bâle passent au protestantisme. Une bonne partie de l'élite et de la sous-élite catholiques quitte la ville. Voilà des places à prendre et des logements à occuper pour des parpaillots instruits et entreprenants. Thomas saura ne pas laisser passer sa chance dans une ville qui s'essaie à la démocratie bourgeoise.

L'autre grand agent du renouvellement, c'est la peste. On la rencontre partout chez les Platter père et fils. Elle ne frappe plus partout à la fois, comme celle de 1347-1350 qui laissa l'Europe exsangue, mais elle est toujours là, couvante, éclatant en brusques accès et détruisant les familles. Ceux qui en ont le temps et les moyens fuient dans les campagnes avant de rentrer en ville l'alerte passée et de compter leurs morts. Les survivants occupent les postes laissés vacants par les victimes de la peste bubonique. La sélection pesteuse bouscule la sélection sociale ; les épargnés remercient la grâce divine.

Le « livre de vie » de Thomas Platter, rédigé au soir de son existence, donne à Le Roy Ladurie l'occasion d'allumer une myriade de petits feux ponctuels et très vifs sur la Renaissance suisse, les mentalités, les manières de vivre, la civilisation matérielle, les courants économiques et intellectuels, l'intensité des échanges, la fièvre des voyages pédagogiques et ce mélange subtil de rigidité et de souplesse politique qui permit finalement à la Suisse, divisée par les langues et les religions, de demeurer la Suisse, sans trop de sang ni de bûchers. Mais si l'épopée du vieux Platter l'enchante, le voyage de Félix, de Bâle à Montpellier par la vallée du Rhône, puis de Montpellier à Bâle en passant par l'ouest et Paris, lui fournit le prétexte d'un impressionnant morceau de bravoure sur la France des années 1550 telle que peut la découvrir un apprenti médecin huguenot de vingt ans.

Là encore, tout est mouvement, c'est-à-dire trouble, indécision, ambiguïté, mélange instable, dans les esprits comme dans les institutions, dans les pratiques comme dans les édifices, d'ancien et de nouveau. La misère s'accroît, mais les châteaux poussent comme des champignons, on brûle les hérétiques de petite origine, mais la propagande calviniste court les palais princiers ; les distinctions religieuses existent certes – même s'il naît de curieux œcuménismes, des judéo-luthériens par exemple –, mais chacun paraît décidé à être assez discret et tolérant pour n'en pas faire matières de guerre. Ce grand flottement, vingt ans avant la Saint-Barthélemy, donne toute leur place à la curiosité, à la fringale de savoir, au sabir des langues et des patois, au mélange des peuples comme aux fluctuantes alliances des princes.

Le beau XVIe siècle vit ses dernières heures ; les voyages de Thomas Platter junior se feront sous des cieux moins cléments. Le Roy Ladurie surfe à merveille sur cette houle d'avant-tempête. Il fait de l'histoire errante « *gyrovague* », comme il aime à dire. Pas de grande synthèse, pas de voyante érudition, pas de manifeste théorique : il écrit l'histoire comme des personnages voyagent. Ici lentement, à pas d'homme, mendiant et rapinant, toujours à l'affût de la bonne anecdote et de l'heureux chemin de traverse ; là, chevauchant, découvrant de vastes paysages et traversant des gués périlleux, deux ou trois bons livres dans les fontes de sa selle, le nez au vent, l'oreille aux aguets. Et pour nous faire sourire, quelques mots d'un patois fleuri qui n'appartient qu'à lui.

Le geste autobiographique

Suite de la page I

Trois textes autobiographiques, donc. Mais aussi trois styles, trois genres, trois modèles de référence : une biographie qui, fidèle à la leçon de Pétrarque, doit conter comment l'individu a su triompher des périls ; une écriture subjective et existentielle à la Montaigne ; un récit de voyage didactique et ordonné tel que le définit l'érudition humaniste (1).

Diverse en ses formes, l'écriture des trois Platter a une commune source : la volonté de Félix. En 1572, lorsqu'il demande à son père d'écrire l'histoire de sa vie, il est un notable respecté de sa ville natale, Bâle. Propriétaire et professeur, il a été doyen puis recteur de l'université, et, en 1571, il est devenu médecin de la ville. L'autobiographie de son père sera donc le récit d'une ascension familiale éclatante. De Jamerey-Duval à Rousseau, c'est un même regard rétrospectif porté sur une trajectoire sociale peu commune qui animera l'ardeur scripturaire des autobiographes issus des milieux populaires. Thomas joue le jeu, opposant, en préface à son récit, la pauvreté, les dangers et les errances de sa propre existence, habitée de « *grands soucis, efforts et travail* », à l'aisance, la sécurité et la renommée qui sont l'apanage de son fils. Lorsqu'il lira la vie de son père, Félix le bien prénommé pourra remercier Dieu d'avoir accordé protection et miséricorde à une lignée aussi fortunée.

Mais la pulsion biographique de Félix a une autre raison, plus secrète, plus douloureuse. Après des études de médecine à Montpellier, il est revenu à Bâle pour y prendre femme et doctorat. Or, depuis 1557, date du double événement, Félix est demeuré sans héritier. La continuité familiale est en danger, et les belles réussites du père, berger devenu maître imprimeur et pédagogue, et du fils, qui a coiffé le bonnet des docteurs, risquent d'être sans lendemain. Pour conjurer ce possible malheur, l'écriture autobiographique est un puissant recours. Elle inscrit la famille dans le temps, fixe une mémoire partagée, oppose la trace à l'oubli. L'écriture des deux premiers Platter est donc plus que le geste, habituel chez les réformés, qui fait dresser un bilan de l'existence sous le regard de Dieu. Elle est une réponse à un tourment cruel, une assurance prise contre la disparition du nom et de la famille. C'est ce même souci qui conduira Félix à adopter, en 1573 ou 1574, la fille d'un vagabond franc-comtois hébergé sur ses terres, puis, plus tard, à accueillir dans sa maison Thomas II et Niklaus, les fils survivants du second mariage de son père, décédé en 1582.

ENTREPRISE PARADOXALE

A la demande de son fils, Thomas le père a commencé à écrire sa vie le 28 janvier 1572. Une telle entreprise semble paradoxale chez un homme tard venu à l'alphabétisation. Berger, chevrier, vacher dans son Valais natal, puis écolier gyrovague et mendiant dans toutes les Allemagnes, il n'a appris à lire et à écrire qu'à vingt ans passés. Ses années de formation se sont déroulées hors de l'écrit, dans la compagnie des bandes écolières et des oiseaux (2). C'est pourtant cet illettré durable qui rédige l'une des premières autobiographies écrites par un homme d'origine villageoise, sinon paysanne. Comment l'expliquer ?

S'il n'est entré qu'avec grand retard dans la culture de l'écrit, Thomas a ensuite brûlé les étapes, devenant très vite professeur d'hébreu, de grec et de latin, trois langues apprises dès qu'il eut conquis la lecture et l'écriture. La prédisposition autobiographique de Thomas puise pourtant à d'autres sources que ce don pour l'étude. Il a été berger. Or, comme le constate Daniel Fabre, c'est dans cet état que l'on rencontre « *des autobiographies, plus précoces et plus nombreuses que pour tout autre métier* » (3). Thomas Platter est le premier d'une imposante lignée qui comprend, pour s'en tenir à l'Ancien Régime, Pierre Prion, Jamerey-Duval, Jean-Baptiste Pollin, Uli Braker et beaucoup d'autres. Maître des marques, des comptes et du calendrier, le berger est la figure exemplaire de l'« *illettré savant* ». Cette compétence professionnelle fonde les représentations lettrées des bergers, déchiffreurs experts des signes et des secrets, comme les pratiques d'écriture effectives (entre autres autobiographiques) de ceux qui ont connu la condition pastorale.

Un second métier, citadin celui-ci, a porté le geste scripturaire de Thomas Platter. Entre 1535 et 1544, il est imprimeur à Bâle, d'abord associé avec trois confrères, puis seul. Or, à la ville, c'est dans le milieu des typographes que se rencontrent, dans l'Ancien Régime, les autobiographes populaires les plus nombreux. Nicolas Contat, Rétif de La Bretonne, Benjamin Franklin seront au XVIIIe siècle les héritiers du lien fort noué entre le maniement des caractères mobiles et une écriture du moi présentée sans fards ou déguisée sous les traits de la fiction. Familiers de l'écrit par état, grands lecteurs par obligation, théoriquement « *congrus en langues grecque et latine* », les imprimeurs, qu'ils soient compagnons ou maîtres, sont plus enclins que d'autres artisans « mécaniques » à prendre la plume pour narrer leur existence.

PERPÉTUER UN NOM

Thomas Platter a dû souvent raconter aux siens sa vie exceptionnelle : « *Vous m'avez entendu raconter parfois combien était grande la pauvreté dans laquelle j'ai vécu depuis le sein de ma mère et ensuite dans combien de grands dangers je me suis trouvé souvent pour mon corps et ma vie.* » Berger et imprimeur, berger puis imprimeur, il a pu et su transformer ces récits familiers en mots déposés dans un « *livret remis à mon fils, le Docteur Félix* ». A sa manière, modeste, il partageait ainsi les « Méditations sur les moyens de perpétuer mon nom » qui seront celles d'un autre autobiographe du XVIe siècle, Jérôme Cardan, qui entreprend en 1575 la rédaction de son *De propria vita* (4). Pour ses fils, héritiers qui ont eu à acquérir mais non à conquérir la culture, l'écriture de l'existence est devenue un geste naturel qui prolonge, mais d'autre manière, le livre de famille commencé par Thomas le fondateur.

Roger Chartier

(1) *Cf.* sur ces trois modèles l'article de Francine-Dominique Liechtenhan, « Autobiographie et voyage entre la Renaissance et le Baroque : l'exemple de la famille Platter », *in Revue de synthèse*, IVe série, nº 3-4, juillet-décembre 1993, pp. 455-471.

(2) Sur la formation masculine par les oiseaux, voir la belle étude de Daniel Fabre, « La voie des oiseaux. Sur quelques récits d'apprentissage », *in L'Homme*, 99, juillet-septembre 1986, XXVI (3), pp. 7-40.

(3) Daniel Fabre, « Le berger des signes », *in Ecritures ordinaires*, sous la direction de Daniel Fabre, POL, 1993, pp. 269-313.

(4) Cardan, *Ma vie*, traduction du latin par Jean Dayre, révisée et éditée par Etienne Wolff, Belin, 1991.

La Chine et nous

Pour François Jullien, sinologue et philosophe, le voyage intellectuel à travers l'Antiquité chinoise permet une approche différente des commencements grecs. Par l'étude d'une culture fondée sur d'autres partis pris, il met en évidence nos particularités

LE DÉTOUR ET L'ACCÈS
Stratégies du sens en Chine, en Grèce
de François Jullien.
Grasset, coll. « Le Collège de philosophie », 464 p., 145 F.

Les combattants s'affrontent directement. Ils attaquent leur vis-à-vis. Entre les forces ennemies, seule la lutte ouverte décidera de la victoire. Cette guerre face-à-face n'oppose pas seulement les soldats sur des champs de bataille. Elle sert également de modèle aux joutes oratoires, aux débats politiques, aux dialogues philosophiques. A chaque fois, deux adversaires s'empoignent sans détour jusqu'à ce que l'un ou l'autre l'emporte. Au vainqueur appartient, selon les cas, la terre, le pouvoir ou la vérité. Cet univers du choc frontal est celui des Grecs.

En Chine, on privilégie, au contraire, le biais, l'esquive, l'indirect. La bataille ne décide de rien : quand elle a lieu, tout est déjà joué. La victoire ne dépend pas du combat, mais des stratégies développées antérieurement. Il en va de même dans l'ordre du discours : jeu de citations, allusions ténues, jugements à lire entre les lignes importent plus que l'explicitation d'arguments opposés. Au lieu de cerner au plus près une vérité, on cultive ce qui fait flotter les phrases autour d'un thème. La parole qui évite de dire est jugée préférable à celle qui désigne et délimite. La variation l'emporte sur le concept. La statégie du subtil domine, très différente du modèle grec de la lutte entre rivaux égaux.


MICHEL SEMENIAKO/METIS

Esquive, biais, la stratégie du détour domine l'antiquité chinoise.

Tels sont, très schématiquement, les principaux enseignements du nouveau livre de François Jullien. Sinologue, il scrute les textes en érudit, page à page, en se référant aux commentateurs chinois pour connaître leur portée. Mais il cherche également à comprendre, l'une par l'autre, la Chine et la Grèce : leurs contrastes s'éclairent mutuellement. Ils révèlent leurs *« stratégies du sens »*, ces dispositifs fondamentaux dont nous n'avons généralement pas conscience. Résumer, ici, est forcément trahir. L'opposition d'une Chine indirecte – multipliant les distances, les détours, les sous-entendus – et d'une Grèce frontale – aimant les chocs et les duels – n'est encore qu'une première approximation. Question posée à François Jullien : n'est-ce pas un contraste artificiellement construit ? Les Grecs, en effet, n'ignorent pas les démarches biaisées : Apollon s'appelle *« l'oblique »*, les formes tortueuses de *« l'intelligence de la ruse »* sont présentes, par exemple, chez Ulysse, comme l'ont montré Jean-Pierre Vernant et Marcel Detienne. Alors ? Réponse : *« Les Chinois n'ont évidemment pas le monopole de l'indirect et du détour, pas plus que les Grecs celui du face-à-face. Mais les Grecs ont souligné la valeur propre de l'affrontement, le profit qu'on peut en tirer, alors que ce thème est absent de la réflexion chinoise. Inversement, la stratégie du détour, que les Grecs ont pratiquée sans la théoriser, est au cœur de la réflexion chinoise. Celle-ci a explicité davantage l'indirect et la subtilité, elle a valorisé l'implicite. L'important, c'est ce que chaque culture rend plus lisible. »*

Les contrastes révèlent les « stratégies du sens »

« Ce qui m'intéresse, continue François Jullien, *n'est donc pas une différence de nature – les Chinois n'ont pas un esprit différent du nôtre –, mais des ensembles de partis pris culturels distincts. Ces partis pris distincts des nôtres, nous pouvons les comprendre – la Chine n'est pas une énigme – et ils nous permettent d'interroger en retour nos propres évidences, qui sont en fait d'autres choix culturels. Il faut donc partir des écarts que l'on constate pour reconstruire l'arrière-plan théorique qui les a rendus possibles. »* Exemple : nous avons tendance à croire « naturelle » l'idée même de vérité. Il serait normal, pour la pensée comme pour l'expression, d'avoir spontanément l'exigence de serrer au plus près leur objet. Cette conviction prend nos habitudes mentales pour la nature des choses. François Jullien le fait apparaître en soulignant, dans l'habitude chinoise, une tout autre manière : le sens n'est pas à chercher de manière volontariste. On ne le traque donc pas. Une écriture « flottante » le laisse s'organiser, de lui-même, comme un processus autonome.

Dans la Chine ancienne, le discours n'est pas soumis, comme chez Platon, à la norme extérieure d'un monde des idées vraies. Il est, au contraire, perpétuellement exposé aux variations constantes des situations. Voilà qui n'est évidemment pas dépourvu de conséquences politiques. En dernier lieu, le pouvoir décide du sens. Question : cultiver l'allusion, traiter le sous-entendu comme un des beaux-arts, n'est-ce pas se condamner à ne pouvoir entreprendre aucune véritable lutte politique ? François Jullien : *« Les lettrés chinois ont effectivement élevé l'expression indirecte et ses contraintes à la hauteur d'un art qui risque de les avoir aliénés et de les laisser démunis face au pouvoir. Non seulement ils n'en disent jamais trop, pour ne pas se faire couper la tête, mais l'idée qu'il y a des sous-entendus partout permet toujours d'accuser quelqu'un : le plus innocent poème deviendra suspect au pouvoir. »*

Sans doute pourrait-on mettre en relation le modèle hérité de l'Antiquité grecque, la guerre des hommes et des discours, et la possibilité, dans l'Europe contemporaine, de l'existence de « l'intellectuel ». Sa dissidence envers le pouvoir est explicite, et fondée sur un recours à des essences : Zola écrit « J'accuse » au nom de la vérité et de la justice. La distance critique prise par le lettré chinois à l'égard de ceux qui gouvernent est, au contraire, si économe de clarté qu'il se trouve comme ligoté par ce dispositif où règne l'allusion. L'absence en Chine de figure équivalente à celle de l'intellectuel est liée à cette culture de l'indirect : *« Parce qu'il ne peut s'adosser à un plan de l'idéal et des essences,* précise François Jullien, *le lettré chinois reste prisonnier des rapports de force. Ne disposant pas d'un monde idéal extérieur au processus de la réalité, il ne peut se poser face au pouvoir de manière autonome. L'idéalisme occidental, qui n'est certes pas dépourvu d'incidences coûteuses, a rendu possible la liberté politique. »*

Ce livre, plus encore que les précédents travaux de François Jullien, s'appuie sur quantité de textes chinois, tous choisis cette fois dans les classiques anciens, des poèmes du *Livre des odes* jusqu'aux commentateurs de Confucius. Sous les références érudites, cet essai poursuit un objectif intellectuel ambitieux. Lequel ? En fin de compte, pas l'étude de la Chine. En tout cas, pas pour elle-même. François Jullien ne cherche pas à reconstruire la « mentalité chinoise », mais à explorer les perspectives ouvertes par les écarts entre Grecs et Chinois.

S'agit-il donc d'une comparaison ? Non, ce n'est pas encore cela. *« Je refuse de partager la page en deux, et de dresser une liste des œuvres et des traits culturels avec les Grecs d'un côté et les Chinois de l'autre. Les absences sont plus intéressantes, et sans doute plus instructives. Rien, en Chine, ne correspond à Homère. Rien en Grèce n'équivaut au recueil de poèmes que constitue le* Livre des odes. *Ces écarts sont faciles à constater. Mais il faut chercher ce qui les rend possibles, et tenter de prendre mesure de leurs incidences. On voit ainsi se construire au fil des textes des oppositions cohérentes entre Chine et Grèce : l'allusif et le symbolique, le discours indiciel et le discours de définition, la globalité de l'intuition et la généralité obtenue par abstraction, etc. »*

Le Détour et l'Accès n'est donc pas seulement une tentative – paradoxale mais convaincante – de faire partager l'expérience des manières de penser chinoises à ceux qui ne connaissent ni la langue ni les textes. Il s'agit de considérer d'un autre oeil nos propres partis pris, d'apercevoir les découpages de notre système intellectuel, afin que renaisse peut-être une certaine agilité de l'esprit. *« Je vois mieux aujourd'hui ce que je cherche : non pas seulement m'interroger « sur » la Chine, ni ouvrir la philosophie à d'autres modes d'intelligibilité, mais trouver aussi dans ces va-et-vient des outils capables de nous redonner prise sur des questions fondamentales, comme par exemple l'efficacité, la nature ou la morale. »*

La démarche de François Jullien n'est pas isolée. Le mouvement d'allée et venue qu'il opère entre domaine gréco-européen et domaine chinois, d'autres chercheurs l'accomplissent, toutes différences gardées, à partir de textes rédigés en hébreu, en arabe, en sanskrit ou en tibétain. La philosophie est aujourd'hui travaillée du dedans par des mouvements d'ouverture dont les conséquences, demain, pourraient être importantes. Il ne s'agit peut-être plus seulement d'*« ouvrir le concept sans le détruire »*, comme disait Merleau-Ponty, mais de changer tout à fait la scène du pensable.

Roger-Pol Droit

Autres parutions

La Chine romanesque. Fictions d'Orient et d'Occident, de Jean Lévi. – Quels traits distinguent le roman chinois du nôtre ? Comment s'organisent, de part et d'autre, le temps, l'espace, les relations à l'Histoire, les rapports du mythe et de la littérature ? Ces interrogations sont poursuivies par Jean Lévi, sinologue, chercheur au CNRS, romancier, au fil d'une enquête foisonnante, qui brasse d'innombrables références occidentales et orientales. Peut-être trop. Car si bien des pages renferment des analyses originales et souvent stimulantes, le lecteur a le sentiment de perdre le fil à mesure que se multiplient les méandres de cette promenade savante et littéraire (Seuil, coll. « La librairie du XX[e] siècle, 460 p., 160 F).

Philosophie chinoise, n° 44 de la revue *Philosophie*. – On nous l'a beaucoup répété : il n'y a pas de philosophie en Chine, pas plus qu'en Inde. Seuls les Grecs... Quelques grands auteurs – Husserl, Heidegger...–, et, à leur suite, d'innombrables manuels l'ont certifié. Voilà qu'on commence à se demander sérieusement si cette assurance est vraiment fondée. Sérieusement veut dire : en traduisant et en commentant des textes, en étudiant de près des thèmes cruciaux. En se gardant donc de croire la question tranchée avant d'avoir été posée. Ce numéro de la revue *Philosophie* contribue à sa manière à ce vaste travail, avec la traduction et l'interprétation d'un texte de Tchouang-Tseu par François Billeter, une étude d'Anne Chang sur la notion de *Li*, principe interne des choses, et un article de François Jullien, qui ne fait que reprendre les pages 253 et suivantes de son ouvrage *Le Détour et l'Accès* dont une double édition n'était pas indispensable (Editions de Minuit, 96 p., 59 F).

La connaissance de soi au moyen des autres

L'ouvrage de François Jullien le démontre avec clarté : la découverte d'une autre pensée renouvelle profondément le regard sur la nôtre. Le philosophe Tzvetan Todorov, qui publiera prochainement La Vie commune *(en mars, au Seuil, dans la collection « La couleur des idées »), éclaire ici le mécanisme général de cette connaissance de soi acquise par le biais du regard sur autrui.*

On pourrait trouver l'entreprise désespérée, et inutilement compliquée : il est déjà si difficile de se connaître soi-même (on répète le précepte depuis vingt-cinq siècles sans grand succès), à quoi bon ajouter une difficulté supplémentaire, la connaissance des autres ? Et, du reste, celle-ci est-elle seulement possible ? Ne devons-nous pas nous féliciter, au contraire, d'être sortis de nos illusions ethnocentriques, qui nous faisaient croire naguère que nous connaissions les autres, alors qu'en réalité nous projetions naïvement sur eux nos propres catégories ? A en juger par le vent idéologique qui souffle aujourd'hui sur les campus américains, variante radicale du discours racialiste tenu il y a un siècle par Maurice Barrès et Gustave Le Bon, chaque culture est enfermée en elle-même, et la communication entre cultures est impossible ; toute prétention à l'universalité est un impérialisme camouflé, et les catégories de pensée ne peuvent s'appliquer légitimement au-delà du temps et du lieu de leur surgissement.

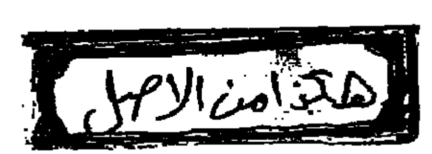
Heureusement, la chute de Charybde (ethnocentrisme dogmatique, description et jugement des autres à l'aide de nos propres catégories) en Scylla (relativisme radical, enfermement de chaque culture dans ses catégories à elle) n'est pas inévitable. Il est vrai que le dialogue entre cultures ne peut s'engager sans préparation : aucune langue, naturelle ou savante, ne se présente d'emblée comme l'idiome commun permettant la compréhension mutuelle. Mais, à défaut d'un *« universel de surplomb »*, on peut aspirer, disait Merleau-Ponty, à un *« universel latéral »*, à une *« incessante mise à l'épreuve de soi par l'autre et de l'autre par soi »*. L'universalité est un horizon : on peut aller vers elle, non s'y installer. Il n'existe pas de catégories universelles dont nous puissions dire d'avance qu'elles correspondent à toutes les cultures existantes ; mais l'être humain est capable, et cela fait partie de sa définition même, d'introduire, face à une culture étrangère, des représentations médiatrices, accessibles à l'un et l'autre champ. Mallarmé constatait la faiblesse des langues devant le monde : que peut le pauvre mot prétendant saisir l'infinie richesse de l'expérience ? Mais il ajoutait : la poésie, *« complément supérieur »*, rémunère le défaut des langues ; par un usage approprié, le poète parvient non seulement à rendre les mots adéquats au monde, mais aussi à révéler ce que les choses elles-mêmes cachaient. Semblable au poète, le spécialiste d'une culture étrangère peut, par les ruses de son discours, suppléer aux défauts de sa langue : en faisant vibrer et gauchir le sens de ses propres mots, il nous aidera à comprendre ceux des autres ; en même temps, il nous arrache aux automatismes de notre pensée à nous. Reconnaître toute la distance qui nous sépare des autres ne doit pas nous conduire à réifier les différences mais à enrichir et nuancer notre propre expérience.

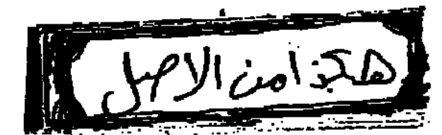
Mais cette connaissance du dehors ajoute-t-elle aussi un « complément supérieur » à celle qu'on pouvait avoir de l'intérieur d'une tradition ? Le sinologue européen a-t-il quelque chose à apprendre au sinologue chinois, qui connaîtra toujours la langue mieux que lui, et dont les intuitions, bues avec le lait maternel, seront toujours plus sûres ? La réponse, nullement impérialiste, est oui. L'inconfort peut se transformer en opportunité. Ce que l'étranger voit plus facilement que l'indigène, c'est le non-dit d'une culture, ce qui va de soi et n'accède donc pas à la perception. La comparaison est un moyen heuristique irremplaçable. Archimède demandait un point d'appui extérieur à la Terre pour pouvoir la soulever avec son levier ; la culture étrangère est cet ailleurs qui permet de soupeser une tradition de pensée, aussi prestigieuse soit-elle. Mais il faut pour cela, à la place de la comparaison molle, qui aime découvrir les ressemblances, les influences, les filiations, privilégier la comparaison radicale, celle qui, plutôt que d'établir des parallèles, révèle des différences et découvre des impossibilités : pourquoi telle chose, banale ici, ne s'est-elle jamais produite là ?

Si ce raisonnement vaut pour les autres, il vaut aussi pour nous ; si eux peuvent profiter de notre extériorité, nous devrions pouvoir bénéficier de la leur (n'ayons pas honte de jouer les indigènes). L'œil ne peut se voir lui-même, remarquait à regret La Rochefoucauld, mais il ne s'en tenait pas à ce constat : auteur d'un autoportrait peu remarquable, il éblouissait le monde, quelques années plus tard, par ses *Maximes*, qui analysaient impitoyablement les autres. La meilleure connaissance de soi passe par celle des autres, le détour le plus long se révèle être le chemin le plus court ; ou, pour paraphraser le titre du dernier ouvrage de François Jullien, le plus brillant praticien de cette progressive connaissance réciproque, le détour *est* l'accès.

Ce n'est pas seulement que le Persan, ne partageant pas les préjugés des Parisiens, n'étant pas soumis à la même censure, peut en rire et les montrer du doigt. Les autres ont à surmonter leurs propres préjugés et leur propre censure, et, pas plus que nous, ils ne détiennent la vérité sur nous. Mais celui qui s'engage dans une connaissance approfondie des autres, dans le temps ou dans l'espace, peut ensuite retourner un regard étonné sur soi : le dialogue entre cultures s'accomplit alors à l'intérieur de son esprit. En nous mirant dans les autres, disait déjà Montaigne, nous pouvons nous connaître du bon biais ; c'est celui, pourrait-on ajouter, qui nous permet non seulement de dire comment nous avons été, mais aussi de nous demander pourquoi nous n'avons pas été autrement.

Tzvetan Todorov





Du 26 au 29 janvier 1995
Salon de la BD d'Angoulême

C'est rassurant de voir que les jeunes sont encore capables de citer trois grands auteurs français. Margerin, Gotlib, Moebius.



Denis Falque est né à Lyon le 12 juin 1969. De sa scolarité, retenons en vrac un bac F12 d'arts appliqués et le diplôme de l'Ecole Cohl (rien à voir avec le chancelier). Il devient alors coloriste pour la BD et co-signe un album intitulé «La louche» aux Editions Dargaud. Il signe ensuite «GRAINDAZUR», son premier album en tant que dessinateur, en compagnie d'Eric Corbeyran. Vous trouverez cette bande dessinée aux Editions Dargaud.

E.LECLERC

Partenaire du Salon International de la Bande Dessinée d'Angoulême.

Dernières livraisons

DOCUMENTS

UN VÉNITIEN CHEZ LES MOGHOLS, de Niccolo Manucci
En 1653, un garçon de quatorze ans quitte Venise, passager clandestin dans une tartane à destination de Smyrne. On le retrouvera en Inde, canonnier, médecin à la cour des princes, confident des puissants, ennemi des missionnaires jésuites. Ces aventures extraordinaires, racontées par Niccolo Manucci lui-même (1638-1717), dont Blaise Cendrars souhaitait déjà – dans *Bourlinguer*, en 1948 – la publication française, forment une lecture attrayante et haute en couleur (texte français de Françoise de Valence et Robert Sctrick, éd. Phébus, 300 p., 138 F).

BÊTES, HOMMES ET DIEUX de Ferdynand Ossendowski
Sibérie, hiver 1920. Un jeune ingénieur, pour ne pas être exécuté, décide de fuir à pied jusqu'en Inde, à travers la Mongolie et l'Himalaya. Son périple, qui dure des mois, ne le conduit pas seulement dans des régions difficiles d'accès. Il constitue une sorte de parcours initiatique, dont la description mêle les aventures extérieures et intérieures. Publié à Londres, puis traduit chez Plon en 1923, ce livre remarqué en son temps n'avait jamais été réédité. Une merveille en son genre (traduit de l'anglais par Robert Renard, éd. Phébus, 284 p., 128 F).

HISTOIRE

L'ÉTAT HITLÉRIEN ET LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE 1933-1945, de Norbert Frei
Ce livre, paru en 1987, en Allemagne, dans une édition de poche, s'est imposé comme une des meilleures synthèses sur l'histoire du IIIe Reich. Norbert Frei, jeune historien né en 1955, montre comment la société allemande a majoritairement considéré les premières années du régime nazi comme un « âge d'or » comparé aux crises des années 20, ce qui expliquerait qu'elle ait ultérieurement accepté ses phases de radicalisation et de guerre, voire consenti, sans que la contrainte soit toujours nécessaire, à l'élimination des *« races inférieures »* et des ennemis du Reich. Une longue préface d'Henry Rousso ajoute un éclairage précieux sur les divergences et les querelles historiographiques en Allemagne (traduit de l'allemand par Jeanne Etoré, Seuil, 293 p., 149 F).

SCIENCES HUMAINES

POLITIQUE A L'USAGE DE MON FILS, de Fernando Savater
Très connu en Espagne pour ses nombreux ouvrages, qui rencontrent un écho réel hors des cercles spécialisés, Fernando Savater expose les interrogations élémentaires de la philosophie politique : d'où vient la démocratie ? La liberté est-elle possible en société ? Les leçons prennent la forme d'explications familières adressées à son fils adolescent. On retrouve ici l'humour et le langage concret qui ont fait le succès d'*Ethique à l'usage de mon fils*, en 1994, dont ces pages constituent la suite (traduit de l'espagnol par Gabriel Iaculli, Seuil, 224 p., 89 F).

SCIENCES ET IMAGINAIRE, sous la direction d'Ilke Angela Maréchal
Des scientifiques : Paul Caro, Michel Cassé, Alain Connes, Roger Lesgards, Hubert Reeves, Jean-Didier Vincent... ; un poète : Roberto Juarroz ; une psychanalyste : Michèle Montrelay ; et un philosophe : Carl Friedrich von Weizsäcker s'interrogent sur les rapports entre l'imaginaire, le savoir intuitif ou inconscient, et la science (Albin Michel, 234 p., 120 F).

LE MONT-SAINT-MICHEL. NAISSANCE D'UNE PERVERSION, de François Perrier
Ce livre, préparé par Jacques Sédat, rassemble des textes inédits – sur la perversion, le narcissisme, le statut et l'éthique de la psychanalyse, sur l'alcoolisme – de l'une des figures les plus originales du mouvement psychanalytique français, marginalisée par ce même mouvement, mort en 1990. Loin de toute convention, la pratique de la psychanalyse comme sa théorisation restent chez Perrier des activités vivantes et mouvantes, avec le langage comme véhicule (éd. Arcanes, 62, rue Tiquetonne, 75002 Paris, 228 p., 139 F). Parallèlement, reparaît une édition nouvelle, révisée et augmentée par Jacques Sédat (avec notamment une correspondance entre Perrier et Lacan), de *La Chaussée-d'Antin*, d'abord parue en 10/18 en 1978 (Albin Michel, 588 p., 160 F).

RELIGIONS

JUIFS ET CHRÉTIENS SOUS L'ISLAM, de Bat Ye'or
Avec la poussée intégriste – notamment en Egypte, pays dont l'auteur est originaire –, le statut réservé aux minorités chrétienne et juive dans les sociétés islamiques est plus que jamais d'actualité. Cette histoire de la « dhimmitude » restitue dans sa complexité l'insertion difficile des minorités religieuses dans le monde musulman, depuis l'époque du Prophète jusqu'à nos jours. L'antagonisme entre juifs et chrétiens complique souvent une situation délicate et rarement abordée systématiquement. Bat Ye'or rapporte ainsi comment les Eglises orientales firent pression sur le Vatican pour édulcorer au maximum la déclaration *Nostra Aetate* (1965), qui récusait l'accusation de « déicide » appliquée au peuple juif (Berg International, 420 p., 180 F).

L'APOCALYPSE, dans la traduction de Joseph-Charles Mardrus
« Mais pour en revenir à Iblis le Cheitan, lorqu'il se vit ainsi vaincu et précipité sur la terre et qu'il était sain et sauf, il se mit à l'instant à la recherche de la Femme qui avait enfanté le petit mâle. » C'est dans l'esprit de sa version des *Mille et Une Nuits* que le docteur Mardrus (1868-1949) a aussi traduit *L'Apocalypse* de *« Jean-Iouhanna »*. Cet ouvrage qui cherche à réinsérer *L'Apocalypse* dans son environnement moyen-oriental avait paru, pour la première fois, dans le deuxième numéro de la revue *Mesures*, dirigée par Jean Paulhan, en 1938. Sous le titre *L'Apocalypse qui est la révélation*, il est réédité aujourd'hui, pour la première fois, par la maison d'édition qui a pris la suite de Champ libre, de Gérard Lebovici (éd. Ivrea, 57 p., 60 F).

Quand la France fait son cinéma

Deux livres jumeaux, qui se révèlent parfois frères ennemis, dessinent, chacun à sa manière, les visages du cinéma français depuis qu'il a commencé à parler

Soixante-cinq ans d'histoire du cinéma français en deux volumes et 1 648 pages sans autre photo que celles des couvertures, d'une part, Jean Gabin et Michèle Morgan dans* Remorques*, de Jean Grémillon (1939), d'autre part, Isabelle Huppert et Gérard Depardieu dans* Loulou *, de Maurice Pialat (1980) : c'était une gageure, c'est in fine une double réussite.

Premier par ordre d'apparition à l'image, saisissant le cinéma à ses premiers balbutiements sonores pour le suivre jusqu'aux années 60, Pierre Billard compose un portrait en mouvement, œuvre d'historien passionné, de témoin attentif et chaleureux, qui ne se prive pas pour autant de montrer les dents lorsque le besoin s'en fait sentir. Notre collaborateur Jean-Michel Frodon lui succède à l'aube de la nouvelle vague et se montre aussi amoureux de son sujet, choisissant ouvertement son camp et marquant ses préférences, tout en ne résistant pas à la tentation de revêtir parfois les habits du théoricien. Les deux livres peuvent être lus indépendamment, mais il serait dommage de se priver des diverses mises en perspective que l'ensemble permet. L'un et l'autre auteur partagent sérieux et humour, et une même volonté d'accorder toute leur importance aux conditions économiques et politiques de production et de diffusion des films. Leur mérite à tous les deux est d'avoir su le faire sans jamais oublier qu'avant d'analyser, de disséquer et de discuter ils avaient le devoir de raconter une histoire.

Céline et Julie vont en bateau, de Jacques Rivette

L'âge classique

L'ÂGE CLASSIQUE DU CINÉMA FRANÇAIS
Du cinéma parlant à la nouvelle vague
de Pierre Billard.
Flammarion, 725 p., 195 F.

Parvenu à presque mi-chemin de son parcours, Pierre Billard pose un instant son bâton de pèlerin du cinéma pour livrer, en deux phrases courtes, une des clefs qui lui ont permis d'ouvrir les portes de *L'Age classique du cinéma français* : *« Ecrire l'histoire, et non un dictionnaire, c'est précisément cela : organiser, regrouper pour expliquer et clarifier. En prenant des risques. »* Trente années d'histoire et d'histoires, repérées, parcourues, sillonnées, arpentées avec juste ce qu'il faut de méthode pour que jamais on ne s'y égare, avec suffisamment de passion, d'intelligence et d'humour pour que pas une seule fois au fil de ces quelque sept cents pages la lassitude née d'un sentiment de déjà lu, de déjà vu ou de déjà su ne saisisse le lecteur.

La parfaite connaissance qu'a l'auteur de son sujet n'explique pas seule cette réussite. Gardant toujours à l'esprit que le cinéma est d'abord l'art des images qui bougent, Billard a su donner à son livre un mouvement qui le porte sans cesse d'une étape à une autre, d'une tendance étiquetée à un cinéaste marginal, d'un film oublié à une œuvre reconnue.

Dès les premières lignes, le mouvement est lancé : le livre s'ouvre à l'avènement du parlant, révolution technique dont les conséquences vont déterminer la nature d'un cinéma français placé, dans les années 30, sous la double influence du théâtre (puisque les films parlent désormais, c'est du côté des dramaturges que l'on va chercher des auteurs) et de la chanson populaire. Conséquence de cette transformation, la naissance de l'acteur : *« Du temps du muet*, écrit Pierre Billard, *l'acteur était un repère, un signal visuel, une trace lumineuse, pas vraiment un être humain. Le voici devenu une personne qui nous parle familièrement. Quand il exprime les états d'âme de son personnage, comment ne pas entendre aussi l'homme comédien qui incarne celui-ci ? Surtout si le comédien – et il ne s'en prive pas – joue sur les spécificités de sa voix, accent, tonalité, tempo, pour manifester la permanence de son identité sous la diversité des rôles. »*

LIGNES DE FRACTURE

Faisant la part entre ce qu'il appelle le cinéma des *« créateurs »* (René Clair, Duvivier, Renoir, Pagnol, Guitry, Grémillon, etc.) et le *« cinoche »*, l'auteur démontre, preuves – nombreuses – à l'appui, que de l'une et l'autre tendances, réconciliées sans s'être jamais vraiment éloignées, naîtra le *« cinéma français par excellence »* tel qu'il s'épanouira de 1935 à 1945.

En explorant minutieusement les films, en repérant les traces du procès, pas encore instruit mais déjà intenté, de *« l'anti-France »*, en décortiquant le fonctionnement des diverses satires de l'affairisme, Billard se fait historien non plus seulement du cinéma français, mais de la société française. Il distingue ainsi, jusque dans des films comme *La Belle Équipe*, *Le jour se lève* ou *La Bête humaine*, les lignes de fracture qui conduiront, quelques années plus tard, à la rupture définitive du *« cordon ombilical qui relie encore le cinéma à sa vocation et à ses origines populaires »*. A ce moment de l'histoire, en effet, *« l'adjectif « réaliste » ne va pas tarder à exhiber ses lacunes, mais le concept reste encore opérationnel. »*

Il le demeurera longtemps, bien après qu'il se fût vidé de son sens, et une observation attentive de l'état du cinéma français d'aujourd'hui permet de vérifier que le fossé n'a, depuis 1945, pas cessé de s'élargir.

Il s'agit ensuite d'essayer de comprendre comment ce cinéma-là s'est progressivement anémié, privé d'une partie de ses forces vives, contrarié par l'exil de quelques-uns de ses maîtres (Renoir, Clair, Duvivier), affaibli par le vieillissement de certains de ses porte-drapeaux (Gabin). Le cas de Jean Renoir est, à cet égard, le plus significatif, que Pierre Billard évoque en ces termes : *« (...) L'âge d'or du cinéaste Renoir coïncide avec l'âge d'or du cinéma français et (...) l'admirable maîtrise des années 50 reste un peu en retrait par rapport à l'invention permanente, à haut risque, des années 30. »* L'auteur s'emploie par la suite, avec un certain bonheur, à corriger la médiocre impression qu'ont donnée du cinéma des années 50 la plupart de ses prédécesseurs, mais le cœur n'y est plus vraiment, moins en raison de la référence au passé que par ce qu'il sait de l'avenir. Ainsi écrit-il des excès du *« réalisme noir »* de la fin des années 40 et du début des années 50, qu'ils sont *« bien plus excitants que la convention mesurée qui menace »*.

Pourtant, sa passion demeure intacte jusqu'au bout. Sa gourmandise également, qui lui fait multiplier les angles d'approche et le conduit, notamment, à réhabiliter l'anecdote, dont beaucoup ont longtemps cru pouvoir se passer. Un exemple parmi d'autres en témoigne : jamais le thème central de *La Grande Illusion*, *« axé sur ce qui rassemble et sépare une collectivité d'êtres humains réunie par le hasard »*, n'aurait été servi avec autant de force et d'éclat si Erich von Stroheim n'avait été choisi, à l'insu de Renoir, pour incarner le commandant de la forteresse. Cette décision contraignit en effet Renoir, son assistant Jacques Becker, le scénariste Charles Spaak et la secrétaire Françoise Giroud à construire entièrement le personnage de l'officier von Rauffenstein et à mettre en place la relation de classe unissant ce dernier à Boëldieu (Pierre Fresnay).

L'histoire du cinéma, aussi savamment contée et intelligemment analysée soit-elle, ne peut faire l'économie de semblables « détails », qui distinguent un solide ouvrage de référence d'un livre passionné et passionnant. D'un seul trait de plume, Pierre Billard a su bâtir l'un et donner vie à l'autre.

Pascal Mérigeau

L'âge moderne

HISTOIRE DU CINÉMA FRANÇAIS
De la nouvelle vague à nos jours
de Jean-Michel Frodon.
Flammarion, 878 p., 195 F.

En se proposant de survoler, en rase-mottes, trente-cinq années (1959-1994) de cinéma français, pour ensuite, ayant mis pied à terre, en dresser la topologie exacte, représentative des moindres accidents ou replis, fouillant chaque détail d'une économie géologique d'autant plus tourmentée qu'elle offre souvent les apparences du calme plat, Frodon a rapporté de ses investigations minutieuses une somme qui ne possède aucun équivalent dans toute la littérature, pourtant abondante, publiée sur le sujet.

Elle est née d'une érudition extraordinaire, puisée moins dans les ouvrages de référence que dans la presse et, surtout, dans l'expérience vécue de cet observateur obstiné qui tente passionnément de comprendre, en même temps, ce que montre l'écran dans la salle obscure et ce qui, avant, s'est tramé derrière, puis ce qui, peut-être, en résultera chez les créateurs, les spectateurs, les commerçants. D'où cette recension, qui tient à la fois d'un rapport administratif de greffier pointilleux et du journal intime d'un cinéphile clairvoyant.

Dans la conception particulière de chacun des fragments étudiés, la méthode qu'utilise l'auteur ne s'éloigne guère des moyens traditionnels de la critique historique la plus classique : il s'exprime par une prose très simple, voire familière, préférant parler en témoin cordial, plutôt que par le recours à l'exhibitionnisme savant cher aux universitaires et aux spécialistes des autopsies opérées sur le cadavre d'un langage, tué par l'un ou l'autre des rejetons de sa famille.

TOURS ET DÉTOURS

Ce qui, de manière surprenante, constitue l'originalité du gros livre de Frodon tient au « montage » de ses chapitres. Chacun d'eux, au-delà de sa linéarité narrative parfois brisée par des incidentes, se réduit en fin de compte à des énumérations objectives. Mais celles-ci, par téléscopages, superpositions, imbrications, prolongements décalés ou non, par tours et détours, se répondent. Leur orchestration agit comme un solvant qui décrasse une réalité méconnue, sensuellement anesthésiée sous un enduit de vieilles idées reçues, de changeantes modes culturelles issues de la crétinisante sagesse des nations aussi bien que des prétentieux engouements artistiques dictés par les fluctuations de la politique et des goûts.

Au premier niveau de la réflexion, Frodon place tous les films selon une stricte égalité catégorielle – disons d'*India Song* à *La Grande Vadrouille*. Ensuite, sur la base de leur médiocre ou bonne réception par le public (17,2 millions d'entrées, en 1966, pour De Funès-Bourvil mis en scène par Gérard Oury, champion de l'époque envisagée, devant *Les Visiteurs* en 1993), son cheminement intellectuel le conduit à remonter aux sources, à tirer les comparaisons, à solliciter les informations du box-office, à décrire les mécanismes de recherche des capitaux, à sonder les enquêtes de la sociologie en regardant la France au moment voulu, sans omettre de tourner le regard vers les pays voisins, vers l'Amérique, ou du côté des comportements individuels ou collectifs quand la jeunesse accède à la consommation, que les parents partent en bagnole ou se recroquevillent dans leur cocon.

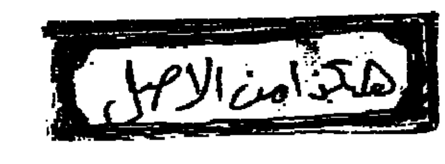
Il obtient, de la sorte, l'extrême liberté de pouvoir se déplacer à l'intérieur de l'univers du cinéma qui, lui-même, se déplace au gré des tourmentes ou des embellies, évolue en direction d'une poétique sans cesse plus riche de nuances émotives qu'accompagne une involution – fatale, hélas ! – de son rapport organique intelligent avec les acheteurs de billets. Car la télévision a brouillé douillettement le jeu, de l'instant de la conception des produits jusqu'au stade ultime de leur putréfaction dans l'oubli.

Ce flux et ce reflux d'un art qui se trouve être également une puissante industrie de rêves préfabriqués à la chaîne et que l'argent peut acheter, Frodon les accompagne, les traverse, les démystifie. Examinateur attentif, il se réjouit de certaines conquêtes, déplore le bilan désastreux qu'elles risquent d'engendrer : tumeurs malignes de fallacieux progrès technologiques, dérives de la conscience aux illuminations oniriques, larguée par l'utopie afin d'être fixée sur la fascination stérile du Visuel, de l'Audiovisuel, du Virtuel. Cette déchéance esthétique, également éthique, freinée à l'occasion des conjonctures, s'accélère à la suite de graves fractures que la chute des recettes, à l'entrée des salles, contribue à rendre significatives. Après la prise du pouvoir, imprévisible et maîtrisée brillamment par les « enfants de la Cinémathèque », le premier à-coup (salutaire ou néfaste ?) sera l'affaire Langlois, prélude aux révoltes de Mai 68 et à l'interruption du Festival de Cannes...

Au lendemain de ces événements, il y aura de radicales ruptures et, vite, beaucoup de reniements : rien n'échappe à l'oeil de Frodon ; subitement incisif avant de reprendre une distance, il classe thèmes, échecs et réussites en réduisant au mieux la part des valeurs subjectives : il cite les gaudrioles et le porno comme les monuments (ou ratages) de l'académisme et de l'avant-garde. Son itinéraire, moins capricieux qu'on ne le croit, le dirige, entre anecdotes et dissertations, du côté des théoriciens, des commentateurs, des artistes négligés et des célébrités choyées. A plusieurs tournants de son chemin, il rencontre, sentinelle à l'affût, Jean-Luc Godard, ce poseur de vraies questions, qui sait y répondre par des actes indissociables de la cohérence de sa présence au quotidien et de ses inspirations prémonitoires. Frodon, par conséquent, aurait pu donner à cet ouvrage, à ses panoramiques d'une belle ampleur, à ses travellings dénicheurs d'oiseaux chanteurs ou de rapaces, le titre judicieusement explicite, s'il n'était déjà pris, d'« Histoire (s) du cinéma ».

Freddy Buache

▶ **Critique, historien du cinéma, directeur de la cinémathèque suisse à Lausanne.**





La politique française de A à Z

Jean-François Sirinelli propose un dictionnaire d'histoire contemporaine qui est à la fois un instrument de travail et de culture

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE
sous la direction
de Jean-François Sirinelli.
PUF, 1 068 p., 480 F.

La renaissance de l'histoire politique en France depuis une quinzaine d'années trouve son aboutissement dans le volumineux *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, qui réunit les signatures des principaux artisans de ce renouveau, à commencer par celle de Jean-François Sirinelli, coordonnateur de l'ouvrage.

Hommage est même rendu à René Rémond, figure tutélaire de la discipline, dont l'un des tout premiers livres, *La Droite en France*, en 1954, à coup sûr *« le plus célèbre et le plus influent »*, selon Jean-Noël Jeanneney, auteur de la notice, apparaît comme un travail fondateur, au même titre que le *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la IIIe République*, d'André Siegfried, en 1913, présenté par Pierre Favre, ou *La Politique des partis sous la IIIe République*, de François Goguel, en 1946, analysé par... René Rémond. Siegfried, Goguel, Rémond : ces trois noms dessinent la tradition universitaire très Sciences-Po dans laquelle s'inscrit, en dépit du nombre de ses membres (96), l'équipe rassemblée par Jean-François Sirinelli. On retrouve donc dans le *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle* les grandes qualités de cette école historique : une attention scrupuleuse portée aux faits, aux dates et aux hommes, le refus des généralisations imprudentes et des conjectures aventureuses, la volonté de s'en tenir à des hypothèses solidement étayées et fortement argumentées, un souci pédagogique qui rend la lecture vivante et aisément accessible.

UN PANORAMA COMPLET

De l'entrée « Académie française » à l'entrée « Zay Jean », les 378 notices – dont chacune, il faut le souligner, apporte une quantité d'informations impressionnante – offrent ainsi, sur près de 1 100 pages, un panorama aussi complet que possible de l'histoire politique de la France contemporaine. On pourra certes discuter tel choix ou telle mise à l'écart. On note, par exemple, parmi les hommes politiques de ces dernières années, l'absence de personnalités comme Alain Juppé, Bernard Tapie, Bernard Kouchner, René Monory, voire Jean-Jacques Servan-Schreiber, alors qu'y figurent François Léotard, Michel Delebarre, Michel Jobert ou même Pierre Juquin. On découvre une intéressante étude d'André Encrevé sur les protestants, mais rien sur la communauté juive.

On s'étonne qu'un article unique, au demeurant excellent, dû à Jean-François Sirinelli, réunisse Aron et Sartre, comme si chacun de ces deux penseurs n'existait pas par lui-même, et alors que Camus – mais non Foucault, qui l'eût sans doute mérité – a droit à une notice individuelle. On constate encore que l'article « libéralisme » n'a pas pour pendant un article sur le socialisme ou la social-démocratie.

Ces critiques de détail, qui font partie du jeu, n'altèrent pas l'impression d'ensemble, et Jean-François Sirinelli pourra répondre à juste titre, comme il s'y emploie dans son avant-propos, que ses choix ne prétendent pas à l'exhaustivité et que leur validité sera jugée en appel par le futur.

Tel qu'il est, centré à la fois sur les acteurs de la vie politique (de Clemenceau à Mitterrand, en passant par Blum et de Gaulle), sur les principaux événements du siècle (des mutineries de la mer Noire au débat sur la nationalité française en passant par l'appel du 18 juin et mai 1968) et sur les institutions majeures de la République (les organes de l'exécutif et du législatif, les partis, les grands journaux et autres lieux d'influence), ce dictionnaire répond parfaitement à sa double vocation d'*« instrument de travail et de culture »*, selon le voeu de Jean-François Sirinelli.

Si l'on devait exprimer un regret, ce serait pour déplorer le faible nombre de notices thématiques par rapport aux articles biographiques, événementiels ou institutionnels. Jean-François Sirinelli s'en explique, en soutenant que des entrées « conceptuelles » – par exemple, les idées de culture politique, de génération, de sociabilité – ne seraient pas dans l'esprit de l'ouvrage et que l'apport de ces notions apparaît dans chacune des rubriques. Sans doute, mais les notices qui, malgré le parti pris exposé par Jean-François Sirinelli, relèvent d'une approche thématique sont souvent parmi les plus riches.

C'est le cas, parmi d'autres, des articles de Pierre Favre et Danielle Tartakowsky sur la manifestation, de Serge Berstein sur les rites et rituels politiques, de Jean-François Sirinelli lui-même et Marc Sadoun sur les notions respectives de droite et de gauche, de Pierre Milza sur l'anti-américanisme ou de Jean-Jacques Becker sur l'anticommunisme. Ces regards transversaux confirment que l'histoire politique a tout à gagner à s'ouvrir à la philosophie et à la sociologie.

Thomas Ferenczi

Mémoire d'un suicide européen

La première guerre mondiale n'en finit pas de susciter des ouvrages qui tentent de percer les secrets d'un conflit souvent considéré comme « incompréhensible »

LA GRANDE GUERRE DES FRANÇAIS 1914-1918
de Jean-Baptiste Duroselle.
Perrin, 516 p., 145 F.
CLEMENCEAU EN SON TEMPS
de Pierre Guiral.
Préface de Philippe Séguin.
Grasset, 460 p., 150 F.
LES CARNETS DU CARDINAL BAUDRILLART
Août 1914-décembre 1918
Texte présenté, établi et annoté par Paul Christophe.
Cerf, 1 050 p., 210 F.
GUERRE ET CULTURES 1914-1918
Ouvrage collectif.
Armand Colin, 446 p., 150 F.

La mémoire de la *« Très Grande Guerre »* – on doit l'expression à notre collaborateur Jean-Pierre Rioux, non pour magnifier les combats de la première guerre mondiale, mais bien pour manifester la singularité, jamais démentie, de ce conflit – continue d'écouler son trop-plein. Elle n'en finit pas de susciter des ouvrages (en 1975, ils étaient au nombre de... 1810), qui tentent de percer les secrets d'un suicide européen, lequel, à bien des égards, *« nous apparaît comme incompréhensible »*. C'est à cet « incompréhensible » que Jean-Baptiste Duroselle s'était attaqué dans un livre dont le titre illustre bien le sentiment dominant des Français des années 30 : cette guerre avait été, avant tout, « leur » guerre !

Décédé le 12 septembre 1994, Jean-Baptiste Duroselle n'a pu tenir son ouvrage dans ses mains, et l'on attendra, en vain, le « Foch » auquel il s'était attelé. Mais il laisse un beau livre qui fait la synthèse entre l'approche « événementielle » – expression qu'il n'aimait pas (1) – et l'étude des « forces profondes » de ce conflit. Tout converge dans cet ouvrage pour tenter de répondre à cette éternelle interrogation formulée par Jean-Jacques Becker (souvent mis à contribution dans ce livre) : *« (...) Pourquoi les peuples les plus avancés matériellement de la planète ont-ils accepté jusqu'au bout de participer à cet extraordinaire drame, dont le monde, à vrai dire, ne s'est jamais remis ? »*

Avec son style particulier, Jean-Baptiste Duroselle donne l'impression de « parler » au lecteur, de le conduire par la main paternellement dans les multiples compartiments, psychologiques, économiques, militaires, internationaux, etc., de cet événement qui a beaucoup à voir avec son « ego histoire », lui qui était né le 17 novembre 1917, le lendemain de la formation du ministère Clemenceau. *« Pendant toute ma vie, ce sujet, « la Grande Guerre des Français », m'a hanté »*, confiait-il.

Dans cette guerre, qui semble sans fin, *« on ne se bat pas par idéal*, soulignait Jean-Baptiste Duroselle, *mais par nécessité »*. Et la recherche de la gloire, contrairement à ce qu'écrivaient les plumes tricolores de l'arrière, a laissé place, petit à petit, à une forme de fatalisme. *« Le devoir d'un soldat n'est pas où vous l'avez placé. La guerre actuelle n'a rien de glorieux ; nous sommes les moines de couvents nomades dont la règle est l'honneur »*, explique un capitaine à ses moines-soldats crottés. Les poilus se sont battus comme des *« artisans de la guerre »*, pour reprendre la très juste formule du professeur Canini ; et un artisan n'abandonne son ouvrage que quand il est achevé.

HOMMAGE AU « TIGRE »

Jean-Baptiste Duroselle consacre, bien sûr, un chapitre au « Tigre », dont il avait fait une superbe biographie (2). Il cite une répartie étonnante de Clemenceau à l'un de ses amis qui lui demandait pourquoi, en 1917, il ne faisait pas parvenir au président Poincaré l'un de ces signes, parfaitement compris sous la IIIe République, signifiant « je suis prêt à assumer le pouvoir » : *« Je ne ferai pas ce signe (...). Je ne le ferai pas pour cette raison que, loin de rechercher le pouvoir, comme tous ces braves gens, j'en ai peur. J'en ai une peur atroce (...). Je ne suis pas très sûr qu'au point où nous en sommes nous puissions nous tirer de là. Poincaré m'offrira le pouvoir. J'accepterai. On ne peut refuser le pouvoir. Mais je ne l'aurai pas cherché. On n'aura rien à me reprocher : pas un clignement d'oeil, pas un appel du pied. Ensuite, le pouvoir qu'on m'offrira aura ceci de spécial et de nouveau que ce sera le pouvoir – le vrai. »*

On retrouve Clemenceau avec plaisir dans la solide biographie que Pierre Guiral lui a consacrée avec une préface, qui n'a rien d'innocent, de Philippe Séguin. Le président de l'Assemblée nationale y salue avec passion cet éternel *« insurgé »*. Au risque de l'anachronisme, ce livre est à lire avec les yeux d'aujourd'hui : c'est un bonheur de voir ce que pouvait être, hier, un « véritable » homme politique, bourré de talents et de défauts, à la fois grandiose et misérable, puissant et fragile, mais, avant tout, passionné par la chose publique, amoureux de la République, au point d'en oublier d'asseoir sa propre situation financière... Pierre Guiral restitue avec minutie et limpidité ce personnage à la Victor Hugo – selon le mot de Poincaré –, qui aura été toute sa vie un « homme du refus » et à qui la Grande Guerre a permis de donner toute sa mesure. Il permet de redécouvrir un personnage qui fait tellement partie de notre « panthéon national » qu'on imagine, souvent à tort, le connaître bien.

La Grande Guerre est aussi au coeur des carnets du cardinal Baudrillart. Ses prises de position en faveur de la collaboration, en 1940, ont remisé dans les placards de l'Histoire cet ecclésiastique brillant, sorti de Normale-Sup, très conscient de sa valeur personnelle, nationaliste partisan d'un régime fort du type bonapartiste et qui ne craignait pas, en privé, de regretter que le dreyfusard Joseph Reinach mette *« sa juiverie au-dessus de sa patrie »*.

D'un intérêt très inégal, comme souvent avec ce genre d'écrit, ces carnets apportent toutefois des notations à chaud très utiles pour saisir l'air âcre de ce temps de guerre. Ils permettent, d'ailleurs, de relativiser certaines idées toutes faites sur les début du conflit. Ainsi cette réaction très lucide en date du 7 août 1914 : *« Quels événements ! L'Histoire ne présente pas de pareilles ruées d'hommes. Les invasions barbares elles-mêmes, avec leurs hordes de femmes et d'enfants, ne mettaient pas en ligne autant de combattants. Tous les hommes jeunes et mûrs de presque toute l'Europe ! Et quels remaniements de l'Europe sortiront de cette guerre ? On paraît croire qu'elle sera longue ; et, de fait, l'enjeu est si grand que tous combattront jusqu'à la dernière extrémité ! »*

Le lecteur puisera également une mine de renseignements sur la façon dont catholiques français et allemands ont fait assaut de propagande pour expliquer que « Dieu était avec eux » dans ce combat. Le pauvre Benoît XV, qui refuse de trancher entre ses ouailles réparties de chaque côté du Rhin, est passablement égratigné par Alfred Baudrillart, qui ne ménagera ni sa voix ni sa plume pour démontrer que, dans cette guerre de *« religion civile »*, Dieu ne pouvait être allemand.

UNE VÉRITABLE RELIGION

Cette guerre de religion entre « civilisés » et « barbares » a d'ailleurs débouché sur une véritable religion de la guerre puisant dans le fonds culturel de chaque puissance belligérante sa substance idéologique. C'est tout l'intérêt d'un ouvrage que l'on doit au centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre de Péronne que d'avoir cherché à cerner les contours de la culture de guerre. Si l'on peut contester l'idée avancée selon laquelle *« la culture de guerre* [ne serait] *pas une conséquence de la guerre, mais sa véritable matrice »* (l'analyse inverse peut être défendue), cet ouvrage, qui regroupe les contributions à un colloque international en 1992, n'en fournit pas moins un filon très riche dont émergent nombre de pépites : que ce soit la guerre et le deuil chez les femmes françaises, la vision allemande du soldat inconnu ou l'enfance et la guerre. L'approche résolument internationale voulue par l'équipe de Péronne apporte un utile contrepoint à un ouvrage comme celui de Jean-Baptiste Duroselle. Et même si la juxtaposition des points de vue l'emporte sur l'analyse comparative, il y a là une solide matière pour ceux qui veulent réduire toujours plus le champ de l'« incompréhensible ».

Pierre Servent

(1) Peu de temps avant sa disparition, Jean-Baptiste Duroselle avait accordé au *Monde* un long entretien. Il a paru dans notre numéro du 20 septembre 1994.

(2) Fayard, 1988.

★ **Signalons également la publication du *Journal de guerre (1913-1919)* de Maurice Violette, sénateur, député, maire de Dreux et grande figure radicale-socialiste d'Eure-et-Loir (Office d'édition du livre d'histoire, 6, rue du Moulin, 02250 Autremencourt, 246 p., 148 F).**

De l'écriture pour unique démon

Où qu'il soit, à Bogota ou à La Havane, à Mexico ou à Barcelone, à Cartagène ou à Paris, Gabriel Garcia Marquez n'a, chaque matin, qu'une obsession : écrire… et corriger, une « tâche infinie ».

HANNES WALLRAFEN « THE WORLD OF MARQUEZ »

Il existe plusieurs Gabriel Garcia Marquez. Il en existe au moins autant que de domiciles dans l'existence vagabonde du romancier. Il y a l'artiste exilé qui traverse le jardin de sa résidence des collines de San Jeronimo à Mexico pour rejoindre les livres et la table de travail de son studio envahi de musique ; il y a aussi le Colombien établi dans le nord de sa capitale et qui, comme tous ceux qui comptent à Bogota, se déplace accompagné d'un escadron de gardes du corps ; il y a également le Barcelonais qu'il fut autrefois et qu'il redevient, installé tel un bourgeois catalan dans un immeuble moderniste de la cité comtale ; il y a encore, politique et généreux, le Havanais dont la villa sert de confessionnal amical à toute la révolution cubaine à commencer par son commandant en chef ; il y a aussi le Parisien, plus frileux, et qui, hors de son appartement d'un quartier du centre, semble toujours porter le souvenir des ratonnades qu'il affronta au temps de la guerre d'Algérie ; il y a surtout le *costeño*, le natif de la côte caraïbe de la Colombie, enchanté de vivre, avec vue sur la mer, parmi les chaleurs et les senteurs de Cartagène des Indes.

Comment le lauréat du prix Nobel de littérature 1982 fait-il pour poursuivre son œuvre en menant une existence dispersée entre des lieux si différents ? La question, affirme-t-il, ne se pose pas ; il est partout le même : soumis aux exigences du métier. Peu importe donc la résidence où fut recueilli cet entretien puisqu'il est consacré à la part universelle, intangible, de la vie du romancier colombien : l'écriture et ses tourments.

– *On ne sait pas s'il faut déplorer la rareté de votre production (quatre romans depuis le prix Nobel) ou s'émerveiller de vous voir publier en dépit de l'existence que vous menez…*

En recevant le prix Nobel, j'ai pensé à la malédiction qui veut que ses lauréats n'aient plus le temps de créer. J'ai voulu à toute force ne pas être emprisonné par la notoriété ou le succès, pas plus que par la politique. Cent personnes n'arriveraient pas à répondre aux invitations et aux sollicitations qui me sont adressées et qu'il n'est pas toujours facile de repousser. Je me plie à une seule règle : on ne me trouve nulle part le matin. J'écris tous les jours avant le déjeuner.

– *Comment faites-vous pour satisfaire votre ambition de lexicographe acharné ?*

A une époque, je passais ma journée dans l'*Encyclopædia Britannica*, renvoyé d'un article à l'autre, émerveillé. Cela faisait beaucoup de temps pour souvent un seul mot. Désormais, je n'ouvre les dictionnaires que de 6 à 8 heures, en fin d'après midi. Partout, ce sont des heures neutres.

– *Et quelles sont les heures de belligérance ?*

Elles commencent au réveil. A 5 heures du matin, je corrige trois ou quatre feuillets placés sur ma table de nuit. Autrefois, je le faisais avant de m'endormir. C'était très mauvais. Je continuais à travailler en dormant, je me réveillais épuisé d'avoir corrigé tout la nuit. Maintenant, je garde ces feuillets pour l'aube, sauf si je dois prendre l'avion.

– *Quel rapport avec l'avion ?*

J'ai toujours eu peur de voler. Une peur jamais guérie. Je voyage quand même, non par courage mais parce que j'ai trouvé le moyen ne plus penser à ma peur. Je me consacre au travail qui me prend le plus : relire et corriger. Dans les jours qui précèdent un départ, je ne corrige pas mes feuillets. J'en garde un bon paquet pour avoir de quoi m'occuper. Je me souviens d'un Mexico-Francfort où j'ai passé sept heures à corriger, sans une seule pause, *De l'amour et autres démons*.

– *Cela semble être un souvenir heureux ?*

Mon éthique, en tant qu'écrivain, c'est l'autocritique de mon travail. J'éprouve une réelle jouissance en me corrigeant.

– *Et en écrivant ?*

Pour moi, c'est assez facile. J'écris lorsque j'ai en tête une histoire complète. J'ai aussi besoin du nom propre de chaque personnage avant de débuter. Ensuite, tout avance aisément, sans blocages. Après le point final, quand je tiens mon récit, je continue à travailler en veillant à alterner. Tantôt je travaille le rythme, et tantôt le langage. En parallèle, il y a la dissipation des doutes grammaticaux. Corriger est une tâche infinie.

> *« Il m'est insupportable d'utiliser deux fois le même adjectif dans un livre. A moins, ce qui est rarissime, qu'il faille produire à deux reprises exactement le même effet. »*

– *Pour publier, il faut pourtant en finir avec la correction d'un manuscrit ?*

Il faut épuiser les versions successives. L'ordinateur offre la possibilité d'avoir un original du manuscrit chaque jour, alors je déchire, je déchire. Chez moi, ce qui travaille le plus, ce n'est pas la stéréo ou la télévision, c'est le broyeur à papier. Mercedes, mon épouse, m'oblige à garder les versions corrigées à partir du moment où je suis parvenu à quelque chose de complet et qui se tient. Je possède onze versions de *De l'amour et autres démons*. Huit au niveau du manuscrit et trois sorties de chez l'imprimeur. Mais je suis un peu guéri de mes exigences passées. A une époque, j'en arrivais à estimer qu'il ne fallait pas placer un point de la même façon quand il venait tout bonnement au terme d'une phrase et lorsqu'il précédait un retour à la ligne. Je me suis détendu. Surtout en ce moment ou j'écris un livre qui a la forme d'un reportage de journaliste.

– *C'est plus facile ?*

Une inertie naturelle vous porte dans le journalisme. Il faut seulement rester critique vis-à-vis des informations, être attentif au matériau. C'est un genre littéraire plus facile que la fiction, avec moins d'exigence de style, moins d'exigence de création, moins de faits à trouver par soi-même. A l'inverse, on peut utiliser toutes les ressources de la fiction. Comme toujours, je n'ai pas décidé d'écrire ainsi : l'argument du livre a déterminé le style nécessaire. Le devoir de l'écrivain qui se voit imposer un style, c'est de l'appliquer jusqu'au bout de l'oeuvre. *L'Automne du patriarche* n'est pas du tout écrit comme *Chronique d'une mort annoncée*. Moi, aujourd'hui, cela me désinfecte de faire du journalisme. Mon obsession de la perfection tournait à la maladie.

– *N'y-a-t-il pas une forme d'autotorture à poursuivre la juste forme écrite ?*

La torture, ce serait de ne plus écrire. C'est pour cela que j'ai résolu le problème de mes mémoires ; j'écris tous les jours. Ecrire ses mémoires, cela veut dire s'arrêter d'écrire pour se consacrer à ses mémoires.

– *Quelles sont vos exigences au moment d'écrire ?*

Il faut poursuivre la perfection de la structure, la perfection du langage et celle de l'intensité qui est tout aussi importante. Mon idéal serait d'écrire un livre dont chaque ligne relancerait le suspense. Un livre que le lecteur ne pourrait lâcher tant il voudrait savoir ce que dit, non pas le chapitre ou le paragraphe suivant, mais la ligne suivante.

– *Vous vous placez aux antipodes d'une « œuvre ouverte » où le lecteur se promène et bâtit sa propre création.*

Est-ce complètement possible ? Je n'ai pas lu *Finnegans Wake*, bien sûr, mais j'ai lu beaucoup d'études sur cette œuvre et j'ai vu que Joyce, qui a voulu tout laisser ouvert, a, malgré tout, décidé que la phrase du début ferait un tout avec la phrase de la fin. Son « œuvre ouverte », il a quand même veillé à la refermer. Je comprends cela. Peut-être que je serais toujours en train d'écrire *Cent ans de solitude* si je n'avais pas trouvé de même la sortie de mon labyrinthe. J'avançais dans mon récit avec l'image de Melquiades, ce type en train d'écrire sous une lampe. Je ne savais pas ce qu'il écrivait mais j'aimais cette vision. C'est seulement à la fin, au moment d'écrire la dernière page du livre, que j'ai découvert que Melquiades était en train d'écrire le livre que j'étais sur le point de terminer. Et il a fallu que j'écrive cela pour que mon propre livre soit fini. Je tiens beaucoup à ces structures, disons, du chien qui se mord la queue.

– *Imaginez-vous un plaisir d'écrire hors de toute structure ?*

Pas pour moi. Le plus difficile, avant d'écrire, ce n'est d'ailleurs pas d'avoir une histoire mais de trouver la structure du récit. Je souffre énormément dans cette recherche. Je reste marqué à jamais par ma découverte d'*Œdipe roi* de Sophocle. C'est le rêve de tout auteur : une histoire centrée sur un détective qui enquête et découvre au bout du compte que c'est lui l'assassin. Je demeure, jusqu'à la fin de la rédaction d'un livre, obsédé par sa structure. On peut vérifier : dans mes livres, chaque chapitre possède à peu près le même nombre de pages. Je suis capable de transférer un élément d'un bout à l'autre simplement pour maintenir cet équilibre.

– *Vous appartenez à une génération qui a connu tous les outils, de la plume à l'ordinateur…*

… Et je ne crois pas que le métier d'écrire ait changé en passant tour à tour du crayon à la plume, à la machine à écrire mécanique, puis électrique jusqu'à l'ordinateur. J'ai eu la chance que l'ordinateur arrive au moment où je risquais de perdre le contrôle sur ma création. Evelyn Waugh, à la toute fin de sa vie, craignait de ne plus écrire de roman faute de se souvenir de chaque mot contenu dans le manuscrit qu'il rédigeait et de la relation de ce mot avec tous les autres mots du manuscrit. C'est là que l'ordinateur m'aide.

– *Comment ?*

Il m'est insupportable d'utiliser deux fois le même adjectif dans un livre. A moins, ce qui est rarissime, qu'il faille produire à deux reprises exactement le même effet. L'ordinateur est précieux face à ce genre de problème. Mais il ne peut gérer la mémoire du récit. Elle incombe au romancier. Dans la version espagnole de *De l'amour et autres démons*, j'ai abandonné un marquis qui revient voir son épouse et disparaît ensuite. Mon disque dur avait gardé quatre lignes et j'ai donc laissé un personnage sans dénouement jusqu'à ce qu'un lecteur me le dise. Rassurez-vous, c'est corrigé dans la version française. Mais je ne m'en étais pas rendu compte en lisant les épreuves. C'est ma mémoire de romancier qui s'en va. Et ce dommage reste le même, avec une plume ou un ordinateur. Mais je précise que j'ai eu la chance, en tant qu'écrivain, de garder une intense mémoire des épisodes de ma vie. C'est là où je suis le meilleur dans mon travail : je n'oublie rien. Je suis un grand champion de la mémoire. J'ai tout fait : les Jeux olympiques, les championnats, tous les tournois. Et puis j'ai ma mère, une nonagénaire. Quand je suis à Cartagène, à 18 heures, chaque jour, elle est chez moi. Elle a gardé toute sa mémoire – et donc toute ma mémoire – et elle me parle.

– *Toutes vos fictions, hormis une douzaine de nouvelles, se déroulent aux Caraïbes.*

Pourquoi aller ailleurs ? On y trouve tout. Pour évoquer les Caraïbes, je ne peux que repenser à ces moments de mon enfance où on cherchait le corps d'un noyé. On plaçait une bougie allumée dans une demi-calebasse posée sur la rivière.

Je m'en souviens, j'avais sept ans. Avec tout le village, je suivais depuis la berge la bougie qui hésitait d'une rive à l'autre, au fil de l'eau. Elle finissait par tourner en rond au-dessus d'un point précis. C'était là que se trouvait le noyé. On le tirait de l'eau tel un énorme poisson. Aujourd'hui, je crois que les Caraïbes c'est ce point où s'arrête la bougie après être allée partout. On y trouve tout : les indigènes, les Noirs, les Chinois qui ont amené leur cuisine, les Arabes, les Européens, les ouvriers du canal de Panama…

– *Et des épidémies, selon vous…*

J'ai toujours aimé les épidémies. Elles mêlent les plus grandes tragédies et des saturnales dans les cimetières. C'est vrai : il y a l'épidémie de l'oubli dans *Cent ans de solitude*, la peste de *La Mala Hora*, le choléra de *L'Amour au temps du choléra*… Je vais arrêter ces maladies mêlées d'amour. Borges a dit un jour : plus de tigres, plus de labyrinthe. Pour moi, il ne faut plus d'épidémies.

– *Et plus d'amour non plus ?*

Ah, non, je garde l'amour, c'est le moteur de mes livres, mon seul argument, ma seule idéologie. Quand on écrit, on est toujours plus attentif aux commentaires critiques puisque ce sont les seuls qui vous remettent en cause.

Je me souviens que lorsque j'ai eu le Nobel, Isaac Bashevis Singer a dit que mon œuvre manquait d'amour et c'est sûrement un des commentaires qui m'a le plus décontenancé. Il est mort sans que j'aie pu l'interroger pour qu'il m'explique son propos. Moi, je crois que l'amour est le seul discours dans mes livres.

Propos recueillis par **Jean-François Fogel**

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS

